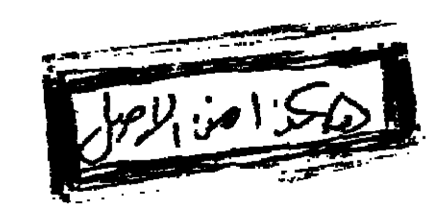


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14238 – 5 F

MARDI 6 NOVEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La crise du Golfe et la tournée de M. James Baker

La diplomatie des otages

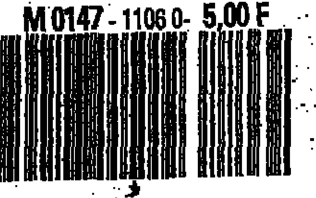
COMME tout preneur d'otages, M. Saddam Hussein s'emploie à monnayer les siens. Depuis sa première apparition télévisée – où il devisait cyniquement avec quelques-uns de ses « hôtes » devenus « héros de la paix » à leur corps défendant – le maître de Bagdad gère son stock de prisonniers au gré de ses intérêts du moment. Il met en scène des libérations collectives, organise des rencontres entre journalistes arabes et « boucliers humains », et annonce – bon prince – une amélioration, au demeurant invérifiable, de leur vie quotidienne.

De sa grandeur d'âme, il attend, bien sûr, quelque récompense politique. Faute d'avoir, jusqu'à présent, obtenu de ses adversaires un engagement de non-agression, en échange d'une promesse de libération de tous les otages, le président irakien s'efforce de jouer sur la corde sensible des opinions publiques occidentales, tout naturellement prêtes à accepter certaines concessions pourvu que des milliers de civils innocents retrouvent la liberté. Force est de constater que cette « diplomatie des otages » remporte quelque succès.

CAR M. Saddam Hussein a trouvé en Occident plus d'un partenaire prêt à entrer dans son jeu, avec l'espoir de ramener avec soi une poignée de compatriotes fraîchement libérés. Au point qu'on se bouscule ces temps-ci dans les antichambres de Bagdad pour être reçu par le maître des lieux. D'Edward Heath à Willy Brandt, du Danois Joergensen au Japonais Nakasone, la plupart de ces hôtes de passage, médiateurs autoproclamés, sont d'anciens gouvernants. De leur mission à Bagdad, certains – comme l'ancien chancelier allemand – semblent espérer des retombées électorales favorables. D'autres visiteurs sont aux affaires, tel le chef d'une diplomatie chinoise prête à tout pour faire définitivement oublier au monde le sang versé l'an dernier place Tiananmen.

Les gouvernements en place en Europe ont le plus souvent refusé d'avaliser – voire désavoué – les initiatives de ces politiciens à la retraite. Il n'empêche : on est bien loin de l'opprobre qu'avait suscitée M. Kurt Waldheim en effectuant le premier, dès la fin d'août, le douteux pèlerinage de Bagdad. Et encore, le président autrichien pouvait, lui, se targuer d'un fort soutien populaire. Ces voyages en Irak sont pour le moins contraires à l'esprit de la récente décision des Douze de « décourager » les initiatives privées visant à obtenir la libération d'otages, pour ne pas se prêter aux manœuvres d'un président irakien toujours soucieux de diviser la communauté internationale. La Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas ont raison de vouloir à nouveau saisir les Douze de cette affaire.

UNE chose est sûre : M. Saddam Hussein est le grand profiteur de ce désordre européen. Comment ses adversaires pourront-ils continuer à présenter le leader irakien comme un paria, chef d'un régime au ban des nations, alors que tant de personnalités honorables cherchent à le rencontrer ? Un homme si courtisé, pensera-t-on, ne peut pas être totalement mauvais.


M 0147 - 1106 0- 5,00 F

Washington veut s'assurer de la cohésion de ses alliés

La multiplication des missions officieuses à Bagdad pour tenter d'obtenir de nouvelles libérations d'otages suscite une vive polémique en Europe, et l'Allemagne a demandé, lundi 5 novembre, une réunion des ministres des affaires étrangères des Douze pour examiner la question.

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a entamé, dimanche 4 novembre, à Bahreïn, une tournée de huit jours au Proche-Orient et en Europe, pour s'assurer de la cohésion des alliés des Etats-Unis en vue d'une éventuelle intervention militaire dans le Golfe.

Bagdad courtise Paris

BAGDAD

de notre envoyé spécial

« Ah ! vous êtes français ! Soyez donc le bienvenu. Vraiment. » « Mitterrand n'est pas comme Bush et Thatcher. Pas du tout. » « L'amitié entre nos deux pays », etc. A peine est-on arrivé à Bagdad qu'avec de tels propos ou quelques sous-entendus équivalents, l'homme de la rue, comme le préposé à l'accueil des étrangers, trouve – même s'il est *a priori* aimable avec tout le monde – le moyen de distinguer le Français des autres ressortissants. Des Français n'auraient-ils pas été retenus en otage comme d'autres Occidentaux ? L'armée française ne se trouve-t-elle pas de l'autre côté du front, aux côtés des Américains ? Qu'importe, semble-t-il. Les dirigeants irakiens viennent, pour leur part, de montrer plus que jamais qu'ils ne savent pas quoi inventer pour ménager la France. Non seulement les otages français ont été libérés mais encore, trois militaires, capturés par l'armée irakienne, ont été relâchés sans autre forme de procès (*le Monde* daté 4-5 novembre).

Interrogé, dimanche 4 novembre, par un journaliste qui se plaignait du *« mutisme »* des autorités françaises à ce sujet, le ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif El Jassem, s'est rigoureusement abstenu d'apporter des précisions.

FRANCIS CORNU

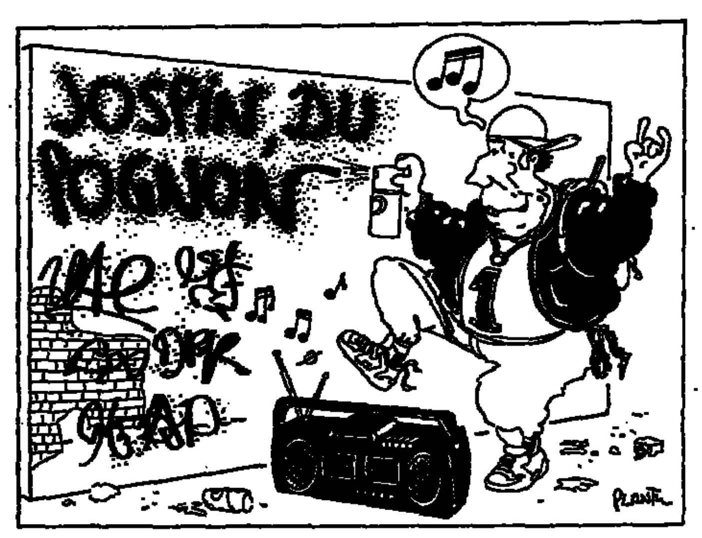
Lire la suite page 4 et page 3, l'article de JACQUES AMALRIC, « Les ambiguïtés de M. Cheysson »

La reprise des manifestations de lycéens

M. François Mitterrand demande que les jeunes soient « entendus »

A la veille des manifestations de lycéens, lundi 5 novembre, M. Mitterrand a déclaré, dans un message aux jeunes socialistes que « les jeunes doivent être entendus ». Le ministère de l'intérieur avait donné des consignes de « modération » à la police. D'autres mouvements sociaux inquiètent le gouvernement : plusieurs syndicats organisent, le 14 novembre, une manifestation contre la contribution sociale généralisée et le lendemain aura lieu une journée d'action dans la justice.

(Lire nos informations page 11.)



L'Etat asphyxié

par Jean-Marie Colombani

« Le quotidien ne se change pas dans le bureau du ministre » : vingt ans après avoir promis de *« changer la vie »*, dix ans après y avoir renoncé à l'épreuve du pouvoir, les socialistes confessent par la voix de M. Lionel Jospin une impuissance plus grande encore, dont nul ne saurait se satisfaire. Etre mieux logé, mieux intégré, bénéficier d'une école plus juste et plus sûre, d'une protection sociale garantie à un haut niveau, d'une justice mieux rendue et mieux traitée, d'une police plus républicaine et, pourquoi pas, d'une armée plus opérationnelle : telles sont quelques-unes des revendications qui assaillent aujourd'hui le gouvernement et qui relèvent d'une seule et même aspiration à changer la vie... quotidienne. Il ne s'agit certes plus d'attendre on ne sait quels lendemains qui chantent mais d'exprimer une demande plus précise, plus *concrète*. Dès lors que les nuages qui enveloppaient la réalité quotidienne se sont dissipés (qui avaient nom : *« rupture avec le capitalisme »*, par exemple), il ne reste plus qu'à affronter celle-ci, nue et crue.

Lire la suite page 9

Le CNPF retrouve la Chine

Une trentaine de patrons français dressent un bilan positif de leur visite à Pékin et à Shanghaï

PÉKIN

de notre envoyé spécial

Premier groupe étranger de ce niveau à se rendre en Chine depuis le massacre de Tiananmen, la délégation du CNPF que présidait M. François Perigot et qui comptait en son sein une trentaine de patrons de grandes firmes françaises (Technip, SCOA, Legris, Interagra...) est rentrée le lundi 5 novembre après une visite d'une semaine. Elle a fait l'objet, depuis son arrivée, le 31 octobre, d'une vaste offensive de charme. Reçue par de nombreux dignitaires du régime qui a maté le « printemps de Pékin », en particulier par le premier ministre, M. Li Peng, et par le président de la commission du plan, M. Zou Jiahua, la délégation française n'a entendu au cours de ses différents entretiens aucune allusion à ces événements, si ce n'est indirectement, lorsque les dirigeants chinois se sont félicités de la décision prise par la *Communauté européenne de lever* les sanctions économiques.

Venu pour s'informer sur l'évolution économique de ce pays, mais aussi pour *« témoigner de l'intérêt que les entreprises françaises portent à la Chine »*, M. Perigot a jugé que le moment de sa visite était particulièrement *« propice »*. Ses premiers entretiens devaient le conforter dans cette conviction. Les relations économiques et commerciales entre Paris et Pékin se sont depuis quelque temps fortement contractées. Déjà modestes, les ventes françaises à la Chine ont encore diminué de 25 % au cours des six premiers mois de 1990 par rapport au premier semestre 1989 ; le déficit français s'est à nouveau accru. Si, en matière de droits de l'homme, les choses ne bougent guère, dans le domaine économique, en revanche, plusieurs éléments amènent M. Perigot à penser que les échanges et la coopération pourraient repartir.

ÉRIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 22

15-20 ans, les pieds sur terre

« Le Monde » commence une enquête sur une génération qui conjugue pragmatisme et révolte

Les pieds sur terre... et dans la rue. Qui sont-ils ces jeunes révoltés des années 90, qui défilent pour *« des pions et du pognon »*, veulent changer leur lycée et leur banlieue, et non plus l'école et la vie ? Qui ne se rebellent plus contre la famille, l'ordre social ou la *morale universelle, mais en ont* assez des hommes politiques, des inégalités scolaires, des emplois précaires, des obstacles pour étudier, travailler, se loger, bouger et s'amuser ?

La France compte cinq millions de quinze - vingt ans. La plupart sont encore scolarisés, mais beaucoup errent déjà entre les stages, l'ANPE et la *« galère »*. La génération précédente ne leur a guère laissé de repères. Et les voilà seuls, ou presque, au *moment où s'effondrent les utopies* mobilisatrices et surgissent des périls nouveaux : la guerre, le sida, l'inexpugnable chômage, le trafic de drogue, la violence urbaine, autant de formes d'insécurité, amplifiées par les médias dont, pourtant, ils se gavent.

S'ils ne forment pas un bloc uniforme, leur génération, leur environnement, leurs intérêts et leurs émotions, leurs idées sur l'école et la famille subissent des influences et des mutations communes. Il fallait repérer quelques-unes de ces tendances, à travers leurs premières expériences au travail, leurs engagements politiques ou religieux, leurs *modes de vie et de loisirs*, leurs relations sentimentales, leurs nouveaux lieux de convivialité et de contestation.

On a parlé de la génération « soixante-huitarde », puis de la « bof génération », puis de la « génération morale ». Cette génération fin de siècle s'annonce pragmatique, réaliste, pieds sur terre... Elle cherche du sens à l'existence, des repères et des valeurs, veut vivre de nouvelles solidarités. Raisonnable, elle n'est pas à l'abri des poussées de fièvre et de colère.

PHILIPPE BERNARD et HENRI TINCQ

Lire, page 12, les articles de VALÉRIE DEVILLECHABROLLE, ALAIN LEBAUBE et CAROLINE MONNOT

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Golfe

Donner de l'espoir aux Arabes

par Alain Touraine

L'OPINION publique a bien *compris la nécessité* d'arrêter l'expansionnisme guerrier de Saddam Hussein avant qu'il *ne déclenche une crise mondiale*, à la fois en s'emparant de tout le pétrole du Golfe et en menaçant directement l'existence d'Israël. Mais peut-on s'en tenir à *cette stratégie préventive ? Peut-on* être certain que le blocus aura raison du dictateur et l'obligera à *accepter les compromis qui permettront* aux deux camps de sauver la face et de mettre fin à un énorme gâchis, *épuisant pour* l'Irak, dangereux pour l'Occident au moment où l'économie américaine est épuisée par une longue période de surconsommation et d'endettement ? *Rien n'impose de* donner une réponse négative à cette question, mais les événements des deux *derniers mois* conduisent à douter fortement qu'on puisse isoler les événements *d'Irak et leur trouver une solution* sans prendre à bras-le-corps tous les problèmes de la région.

En quelques semaines, on a vu Hafez El Hassad faire payer son engagement contre son frère ennemi baasiste de *la liquidation* sanglante du dernier réduit de la résistance chrétienne et le sang couler à *Jérusalem sur des lieux* saints de l'islam. N'y-a-t-il pas les plus grands risques qu'avant six *mois de nouveaux événements* graves se produisent en Jordanie, en Israël ou dans les pays du *Golfe ? Et cela n'impose-t-il pas* que les grandes puissances, Etats-Unis et Union soviétique en tête, *cherchent à établir un nouvel* équilibre politique dans la région ?

Si les pays occidentaux se contentent de *bloquer* Saddam Hussein, cela risque de signifier que leur seul but est de défendre leur *domination sur le pétrole*. Ce qui me semble une interprétation très insuffisante de leur intervention, mais qui est portée par l'antiaméricanisme et l'antioccidentalisme dont l'argument *principal* est que l'Occident soutient les régimes archaïques et antidémocratiques *d'Arabie*.

La conscience populaire

Pour que les adversaires de Saddam Hussein *puissent l'emporter* contre lui, il faut qu'ils deviennent ouvertement les défenseurs des *nations arabes* contre les dictatures. La montée de la conscience nationale dans cette partie du monde suscite la formation de régimes autoritaires et agressifs qui se *disputent l'hégémonie* dans la région, mais aussi l'apparition ou le renforcement de mouvements à *la fois civils et religieux qui luttent* pour une plus grande participation du peuple à la gestion des *bouleversements sociaux et économiques*.

L'Occident a connu, au moment de la Renaissance, la formation de monarchies absolues en même temps que la Réforme protestante et *la montée de la conscience* nationale allemande. Ne faut-il pas aujourd'hui comprendre que le *choix est entre les pays qui subordonnent* de plus en plus brutalement la conscience populaire à un *pouvoir* absolu, ce *qui* est *le* cas aussi bien en Irak qu'en Arabie saoudite, et ceux où, sous toutes les *formes*, dont beaucoup sont assurément dangereuses, cette conscience populaire se manifeste, *ce qui* est le cas *dans* la Palestine arabe mais aussi en Iran dont l'intégrisme est plus ouvert aux changements historiques que le militarisme irakien ou le traditionalisme saoudien ?

Saddam Hussein ne peut persévérer dans sa politique de conquête que parce que *le monde arabe* est avant tout anti-américain. Il sera vaincu le jour où les grandes puissances *auront imposé* la *reconnaissance* du fait palestinien et, du même coup, renforcé l'Etat d'Israël *qui, après avoir inventé*, grâce aux sionistes, une société nouvelle, la plus généreuse peut-être que le vingtième siècle ait créée, est entraîné vers un nationalisme – *militant et religieux à la fois – qui* le pervertit.

Une grande partie du monde arabe risque d'être entraînée dans un *nationalisme* et un populisme réactionnaires, conséquence de l'échec du progressisme de l'époque de Nasser et du FLN. Cette évolution est presque inévitable, surtout en Egypte et en Algérie, si le monde arabe n'a à choisir qu'entre le militarisme irakien et un modèle occidental qui n'a aucune force de mobilisation dans des pays où l'accès à la consommation moderne est *réservé à des minorités*.

Une solution internationale

Il faut donc créer une nouvelle dynamique et de nouveaux espoirs dans le monde arabe. Il est peu probable que *les pays du Golfe* puissent sortir de la crise actuelle sans changements fondamentaux, mais pour l'instant *l'Arabie n'est* qu'un porte-avions ancré à proximité de l'Irak. C'est en Palestine *que se trouve le centre des dangers* les plus grands et des seules solutions réalistes. La conduite d'Ara*fat et de l'OLP a été jusqu'ici fortement* négative, mais il faut créer les conditions qui les amènent à *retirer leur soutien au dictateur* irakien, moyennant la certitude de voir se créer un Etat national *palestinien. Il appartient* aux Etats-Unis de continuer à donner à *Israël le soutien absolu dont* cet Etat a besoin pour sentir son existence assurée. C'est donc aux pays *européens, et en premier lieu* à la France en laquelle Arafat a de fortes raisons historiques d'avoir *confiance, d'appeler à une solution* internationale. La France a un intérêt tout particulier à ce que *soit trouvée rapidement* une telle solution car la victoire d'un islamisme militant et expansionniste *en Algérie provoquerait* des deux côtés de la Méditerranée des bouleversements qui l'affecteraient *gravement. L'Egypte*, dont la fragilité est extrême, peut jouer un rôle central, associé à celui de la *France, dans la recherche* de cette solution que l'URSS, de son côté, a toutes les raisons de souhaiter.

Rien ne doit être fait qui affaiblisse le blocus et le front commun de toutes les *puissances* qui empêchent Saddam Hussein de mettre le feu au Moyen-Orient. Le soutien aux résolutions des Nations unies doit rester absolument ferme et il n'est pas question de rechercher une solution autrement que sur la base de la libération de tous les otages et du retour *du Koweït à l'indépendance, sous* quelque forme politique que ce soit. Mais la crise actuelle n'est ni *occasionnelle ni limitée*; *elle est* permanente et ne peut que s'aggraver d'accident en accident jusqu'à *une conflagration dramatique. Le* monde arabe n'a plus aucune perspective de progrès, une fois liquidés les espoirs *nationalistes nés de* la décolonisation. Il faut au moins que les grandes puissances n'interdisent pas l'apparition de nouveaux espoirs et encouragent la maturation des consciences nationales qui sont *liées* à une ouverture des sociétés et à une lutte active contre les inégalités.

TRAIT LIBRE

Delambre

Maroc

Pour Hassan II

par Nicolas Saudray

LA dernière mode, à *Paris, consiste à dire du mal* de Hassan II. Elle aboutit à des excès et à des conséquences dom*mageables*.

Les droits de l'homme, c'est vrai, sont souvent violés au Maroc. Notamment, le sort réservé aux enfants d'Oufkir ne saurait se justifier. Puisse au moins le débat actuel hâter un retour à la normale.

Mais ces faits que l'on signale à juste titre n'affectent malgré tout qu'un nombre limité de personnes. Comparé à Hafez El Assad ou à Saddam Hussein, le roi Hassan semble un ange de douceur. A condition de ne pas critiquer le souverain et sa politique, le Maroc *est un pays plus vivable que* beaucoup d'Etats du tiers-monde.

Les Français doivent en tout cas lui savoir gré de sa position en *matière de francophonie. Hassan II* a organisé des Jeux francophones, restauré la maison d'Alexandre Dumas aux environs de Paris. A diverses reprises, il a exprimé son souci de notre langue, méprisée par tant de nos compatriotes. *Dans le domaine religieux aussi*, son rôle *apparaît positif*. Descendant du Prophète, commandeur des Croyants, il a fait venir le pape au *Maroc et lui a réservé un* accueil solennel. Voilà qui ne manque pas de panache ! Avec la Tunisie, le *royaume chérifien est le seul* Etat arabe à avoir conservé une communauté juive – d'effectif malheureusement restreint – *sans* la réduire à l'état d'otage. Quant à la fameuse mosquée qui s'avance *dans la mer, à Casablanca*, elle a coûté cher et a été financée, pour partie, par des contributions forcées ; mais quelle grande *idée* !

Comme les autres pays de sa *zone géographique, le Maroc* est travaillé, aujourd'hui, par le fondamentalisme islamique. Contre ce mouvement, *le souverain demeure* le meilleur rempart. Ebranler cette muraille, c'est ouvrir la voie aux extrémistes. *Les censeurs actuels* de Hassan II seraient peut-être les premiers à le regretter.

► **Nicolas Saudray est l'auteur de *la Maison des prophètes* (Seuil, 1984).**

Pour le peuple

par Gilles Perrault

LE problème des violations des *droits de l'homme* au Maroc est désormais posé. Avec l'ensemble des organisations humanitaires *qui s'efforcent*, depuis *si* longtemps, d'alerter l'opinion publique, je m'en réjouis profondément. Ces violations sont le fait d'un homme : Hassan II.

C'est lui qui, depuis dix-sept ans, maintient dans des cachots obscurs dont ils ne sortent que pour être ensevelis les morts-vivants de Tazmamart. C'est lui qui élimine les disparus sahraouis dans des bagnes à l'*image des camps nazis*. C'est à cause de lui qu'Abraham Serfaty est, aujourd'hui, le plus ancien prisonnier de conscience du *monde*. C'est *lui* qui inflige depuis dix-huit ans aux enfants du général Oufkir un calvaire *dont on ne trouve l'équivalent nulle part ailleurs*. Aucun démenti n'a été apporté – et pour cause – aux faits que je dénonce.

Mon livre n'est pas « contre le Maroc », comme le pouvoir hassanien tente misérablement de le faire accroire. Il est pour le peuple marocain. *Les innombrables témoignages* que je reçois tous les jours de citoyens marocains prouvent si besoin était *que* mon propos a été compris au Maroc comme en France.

Aucune mesure d'intimidation, de quelque nature qu'elle soit, ne me *réduira au silence*. Avec tous les Français qui aiment et admirent le Maroc, je continuerai, en solidarité fraternelle avec le peuple marocain, à agir pour la liberté et la dignité humaines.

► ***Gilles Perrault, écrivain, est l'auteur de Notre ami le roi***, **(Gallimard, 1990).**

COURRIER

Soins palliatifs et euthanasie

Dans l'article publié par *le Monde* du 19 octobre sous le titre « *Vivre sa mort* », on lit que les notions de soins palliatifs et d'euthanasie « *recouvrent deux philosophies radicalement différentes* », et l'auteur rapporte les *paroles du docteur Abiven*, qui explique que « *les soins palliatifs respectent l'homme et s'emploient à l'aider dans toute situation, même désespérée ; l'euthanasie utilise la solution radicale qui le rejette à sa solitude* ». Ces remarques suggèrent que l'aide aux mourants se présente sous forme de dilemme : une des réponses serait un acte d'amour, et l'autre un acte de rejet.

Cette présentation est en grande partie incorrecte car elle ne s'applique qu'aux situations où les soins palliatifs apportent le soulagement espéré et où, par conséquent, l'éventualité d'une euthanasie ne se présente guère.

Malheureusement, les soins palliatifs, comme toutes les disciplines médicales, ont, eux aussi, leurs limites. S'il est exact que la grande *majorité des douleurs physiques* peuvent être contrôlées, dans près de 10 % des cas de cancer terminal elles restent intolérables malgré tous les progrès de la pharmacologie ; les *souffrances morales créées* par l'incontinence, les paralysies, certaines plaies horribles, et aussi par le sentiment de perte de la dignité et de l'autonomie peuvent être ressenties *comme insupportables* par certains, même si l'équipe soignante est idéale.

Si, dans cette situation, le patient supplie qu'on mette fin à ses souffrances, on peut légitimement se demander quelle est la réponse qui « *rejette l'homme à sa solitude* » et quelle est celle qui « *respecte l'homme* ».

Le développement des unités de soins palliatifs laisse donc entièrement ouvert le débat sur l'*euthanasie*.

Docteur MARC ENGLERT
(Bruxelles)

Bonheurs

Le plaisir et la peine

par Albert Memmi

« *METTEZ-VOUS à votre table tous les jours à la même heure* », tel fut le conseil que me donna Camus, qui l'avait reçu de Breton. Il voulait dire, je le compris ainsi : le travail est, à la fois, rituel, discipline, promesse de fécondité.

Ceux qui mettent le loisir au-dessus du travail se trompent. L'homme n'est pas capable d'un repos prolongé ; voyez les vacanciers, voyez les retraités.

Un jour, nous n'aurons plus besoin d'un tel effort pour survivre ; ce qui nous vaudra des problèmes inédits. En attendant, le travail demeure le gyroscope de nos vies. Moyen d'intégration, remède contre l'angoisse, source de satisfactions, « *le travail*, note Jean-Paul II, *est inhérent à l'être de l'homme* ».

∴

Quelle faute avons-nous commise pour qu'il se transforme en malédicion ?

« *Je n'ai pas de vie*, déclare une téléphoniste, *je termine à 18 h 30, je file retrouver ma fille ; en route, j'achète de quoi manger, j'aimerais bien leur faire des petits plats, je suis trop fatiguée...* »

« *Nous en sommes tous là* », lui dis-je *pour la consoler*. Elle me fit honte : « *Non ! Vous, ce n'est pas la même chose, vous faites ce qui vous intéresse...* »

Une philosophie pernicieuse et la voracité de quelques-uns ont pourri le travail de la plupart. L'excès et l'ennui ont engendré le dégoût de la *tâche et, le pire, le dégoût de soi : « Moi, qui ne suis qu'un simple ouvrier... »*

∴

Qui est malheureux au travail vit en enfer. Le drame du travail contemporain est qu'on ne puisse le faire en chantant, comme le savetier de La Fontaine.

Non que le travail doive être une passion ; rien ne doit tout dévorer. Mais il faudrait y retrouver le plaisir et le jeu, et, pourquoi pas, l'épanouissement.

« *Je m'étais remis au travail, se réjouissait Gauguin, et le bonheur habitait dans ma maison.* » Tout le monde n'est pas Gauguin, mais *chacun devrait pouvoir trouver* contentement dans une tâche acceptée, comprise et bien menée.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

*Commission paritaire des journaux
et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037*

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : *Daniel Vernet*
Administrateurs délégués : *Antoine Griset, Nelly Pierret*
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

LA CRISE DU GOLFE

La multiplication des missions officieuses à Bagdad suscite une polémique au sein de la CEE

Le chef de la diplomatie allemande, M. Hans-Dietrich Genscher, a demandé, lundi 5 novembre, la convocation immédiate d'une réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne consacrée à la libération des otages d'Irak et à la crise du Golfe.

La France *« n'est pas hostile »* à une réunion des ministres sur la question des missions qui se rendent à Bagdad pour tenter de faire libérer des otages, et *« elle y participera si elle a lieu »*, faisait-on savoir, lundi 5 novembre, au Quai d'Orsay. *« Mais elle considère que tout ce qui devait être dit sur ce sujet l'a été lors du sommet européen de Rome le 28 octobre »*, ajoute-t-on. La présidence italienne de la Communauté, qui a été priée par la Belgique et les Pays-Bas d'organiser une réunion spéciale sur ce sujet, n'a pas encore fait savoir quand celle-ci pourrait avoir lieu.

Les douze ministres des affaires étrangères de la Communauté se trouveront à Rome mardi dans le cadre d'une réunion du conseil de l'Europe. Un conseil « affaires générales » doit à nouveau les rassembler dans la capitale italienne lundi 12 novembre.

La Belgique et les Pays-Bas ont réclamé, dimanche 4 novembre, après concertation, une réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères des Douze consacrée aux missions entreprises en Irak par des personnalités politiques pour tenter d'obtenir la libération d'otages, notamment celle de l'ancien chancelier Willy Brandt qui a reçu l'aval du gouvernement de Bonn. *« Les Pays-Bas s'inquiètent de voir se poursuivre ces missions et de constater que, cinq jours après un sommet européen dont une résolution stipulait qu'il n'y aurait plus de mission en Irak, la mission Brandt était annoncée »*, a notamment déclaré le porte-parole du gouvernement néerlandais.

Faisant allusion à cette mission Brandt contre laquelle le Foreign Office s'était élevé dès jeudi dernier, le ministre belge des affaires étrangères, M. Mark Eyskens, s'est dit inquiet des *« tiraillements »* perceptibles entre les Douze à propos de l'Irak et a fait remarquer que même si leur projet est d'ordre humanitaire, il sera difficile à des hommes politiques importants se rendant à Bagdad *« d'éviter que l'on parle aussi politique et que l'on entre dans une négociation »*.

De fait on se bouscule ces jours-ci auprès des dirigeants irakiens. Au point – nous indique notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen – que l'ancien chef du gouvernement danois, M. Anker Joergensen, arrivé dimanche soir à Amman pour une escale sur le chemin de Bagdad, a été informé que trop de visiteurs étrangers se trouvaient actuellement dans la capitale irakienne pour qu'il puisse s'y rendre lui-même immédiatement. Le premier ministre danois, M. Ellemann-Jensen, s'est à nouveau désolidarisé de cette initiative et a précisé que le personnel diplomatique avait pour mission de ne fournir à M. Joergensen aucune aide particulière.

M. Willy Brandt, qui devait partir lundi pour quatre jours à Bagdad dans un appareil de la Lufthansa pouvant transporter 267 passagers, a déclaré dimanche qu'il espérait *« ramener une grande quantité d'otages »* et *« peut-être faire venir un deuxième avion »*. Le gouvernement de Bonn a réaffirmé dimanche qu'il soutenait l'initiative de M. Willy Brandt, bien que l'ex-chancelier se rende à Bagdad accompagné seulement de quatre de ses collaborateurs, et non d'autres personnalités européennes, et bien que le secrétaire général de l'ONU n'ait pas endossé cette initiative, toutes choses qu'avait souhaitées M. Helmut Kohl la semaine dernière.

L'ancien premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, qui se trouve depuis samedi à Bagdad, s'est entretenu pendant quatre heures dimanche avec M. Saddam Hussein. Il a déclaré sur Radio-Bagdad que *« le peuple japonais rejette la guerre et n'approuve pas l'envoi de forces japonaises dans le Golfe »*. Il a aussi déclaré n'avoir reçu aucune promesse concernant la libération d'otages, mais a dit être parvenu à *« un point d'accord »* dont il n'a pas précisé la nature avec le président irakien.

L'ancien premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a annoncé dimanche qu'il avait lui aussi l'intention de se rendre à Bagdad, à la demande des familles de ses 17 compatriotes retenus en otage. Le député socialiste suisse Jean Ziegler a fait part du même projet et entend se rendre à Bagdad dès les prochains jours pour plaider la cause des 27 otages suisses.

D'autre part, deux responsables de la Croix-Rouge, un Américain et un Britannique, ont été reçus séparément dimanche par le président du Croissant-Rouge irakien, M. Ibrahim Ahmed Nouri, qui leur a décrit *« les services fournis par son organisme en faveur des invités de l'Irak et la grande sollicitude dont le peuple et les dirigeants irakiens entourent leurs invités »*. Petite consolation pour ceux de ces *« invités »* qui sont retenus sur les sites stratégiques irakiens : ils ont été autorisés dimanche à téléphoner à leurs familles. – *(AFP, Reuter.)*

M. Baker prend le pouls des alliés de Washington en vue d'une éventuelle intervention armée

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a entamé, dimanche 4 novembre, une tournée de huit jours au Proche-Orient et en Europe, pour demander aux alliés des Etats-Unis dans quelles conditions ils soutiendraient une action militaire contre l'Irak, a-t-il précisé au cours d'une escale en Irlande. A Bahreïn, première étape de son voyage, M. Baker a discuté dimanche avec ses interlocuteurs de la possibilité d'adopter, au Conseil de sécurité, de nouvelles motions contre l'Irak pour augmenter la pression sur ce pays, et de l'éventualité d'une résolution de la Ligue arabe bien que la prochaine réunion de cette instance soit encore incertaine. Le secrétaire d'Etat a également évoqué avec ses hôtes la nécessité de nouveaux accords de défense pour protéger les petits pays du Golfe, une fois la crise passée. Une idée que M. Baker avait déjà lancée en septembre, bien que Washington ait affirmé n'avoir aucun plan précis à soumettre à ce sujet.

Les alliés du Golfe laisseront probablement les mains libres aux Etats-Unis s'ils décident d'entrer en guerre contre l'Irak, a affirmé dimanche le ministre bahreïni de l'information, M. Tarik Almoayyed, au cours d'un point de presse avec les journalistes accompagnant M. Baker. *« Je pense que, tant qu'il y a une crise, il n'existe pas de limite à l'étendue de la coopération entre les Etats-Unis et cette partie du monde »*, a ajouté M. Tarik Almoayyed avant de poursuivre : *« Il ne sert à rien de faire venir la fine fleur de différentes armées du monde entier et de lui ligoter les mains. »* Des débats ont en effet eu lieu ces dernières semaines sur le degré d'autonomie dont devraient disposer les troupes américaines dans la région en cas de guerre. Un haut responsable américain qui a assisté aux rencontres de M. Baker avec ses interlocuteurs bahreïnis a déclaré que ceux-ci n'avaient pas invité Washington à recourir à la force militaire. *« Ils ont dit qu'ils préféraient une issue pacifique mais cela (la force) est l'une des options auxquelles les nations responsables doivent penser »*, a-t-il dit. *« Leur position est qu'il est très important de montrer qu'il ne s'agit pas d'un conflit américano-irakien. Cette question concerne la communauté internationale. »*

Lors de sa tournée, M. James Baker va rencontrer le roi Fahd d'Arabie, l'émir du Koweït en exil, et se rendra en Egypte, où il rencontrera, outre les dirigeants de ce pays, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, en visite au Caire. Il aura ensuite à Ankara vingt-quatre heures d'entretiens avec les dirigeants turcs, à qui il demandera, selon des sources américaines, une participation à la force multilatérale, l'accueil sur son territoire d'éléments de cette force, et l'utilisation contre l'Irak des bases aériennes turques où l'US Air Force possède depuis 1982 de « facilités ». – *(AFP, Reuter, AP.)*

De nouveaux renforts syriens sont arrivés en Arabie saoudite

Plus de 100 chars et 2 500 soldats syriens sont arrivés dimanche 4 novembre en Arabie saoudite, levant ainsi les doutes au sujet de l'engagement réel de Damas au sein de la force multinationale déployée dans le Golfe. Les renforts ont été transportés à Yanbu, sur les bords de la mer Rouge, par un navire saoudien. Les chars – des T-62 de fabrication soviétique – étaient au nombre de 106 selon un soldat syrien, de 145 selon l'armateur du bateau. Les soldats et chars syriens seront déployés près de la frontière koweïtienne avec d'autres contingents arabes. Le prince Khaled Ben Sultan, fils du ministre saoudien de la défense, a accueilli le commandant du contingent syrien.

Au début de la crise du Golfe, la Syrie avait promis 15 000 soldats et 300 tanks pour la force multinationale. Mais elle n'avait envoyé que 4 000 hommes – 3 000 en Arabie saoudite et 1 000 dans les Emirats arabes unis – et aucun char. La lenteur du déploiement syrien et les critiques de Damas au sujet de l'aide américaine à Israël avaient suscité des interrogations sur la volonté de la Syrie de répondre réellement à ses engagements. Mais des diplomates occidentaux ont déclaré que les retards enregistrés étaient plus probablement dus à des problèmes de logistique.

Selon l'hebdomadaire américain *Newsweek*, les Etats-Unis sont en train de remplacer dans le Golfe des chars qui ne sont pas équipés pour combattre dans un contexte de guerre chimique. Les chars M-1 cèdent progressivement la place à des chars M-1-A-1, équipés d'une système de filtrage de l'air qui les rend fort utiles en cas d'attaque chimique. Le remplacement sera achevé le 1er décembre, affirme *Newsweek*.

La marine américaine et les marines se livrent depuis vendredi à leur deuxième exercice d'assaut amphibie en une semaine et à leur troisième entraînement de ce type depuis leur déploiement en Arabie saoudite et dans le Golfe. Un porte-parole de la marine a qualifié cet entraînement d'*« exercice amphibie de routine »*. Mais il ressemble fortement à une opération de préparation en vue d'un éventuel débarquement sur les plages du Koweït. – *(Reuter.)*

Les ambiguïtés de M. Cheysson

La libération apparemment inconditionnelle des otages français détenus par Bagdad, le 29 octobre dernier, suscite des interrogations croissantes. On connaît, certes, les habiletés du maître de Bagdad dès lors qu'il s'agit d'enfoncer un coin dans la coalition anti-irakienne, de « compromettre » – fût-ce contre son gré – un membre de cette coalition. Telle est d'ailleurs l'explication avancée par Paris, aussi bien à l'Elysée qu'au Quai d'Orsay : la libération des otages français n'est due qu'à une décision unilatérale irakienne et n'a fait l'objet d'aucune négociation préalable, d'aucune promesse. Bien sûr, ajoute-t-on, le discours prononcé le 24 septembre par M. Mitterrand devant les Nations unies était un discours d'ouverture, puisqu'il envisageait la possibilité d'entrer dans une phase diplomatique dès lors que Saddam Hussein aurait libéré tous les otages et promis d'évacuer le Koweït, mais rien n'indique jusqu'à présent que le président irakien songe à saisir les perches qui lui ont ainsi été tendues.

Dans l'attente de clarifications

Tout cela serait clair et net si un ancien ministre des relations extérieures de M. Mitterrand – M. Claude Cheysson – ne prenait comme un malin plaisir à jeter un doute sur les assertions officielles. L'ancien ministre est soupçonné depuis quelque temps d'avoir rencontré à la mi-octobre, à Amman, M. Tarek Aziz, le ministre irakien des affaires étrangères ? Loin de démentir, il se refuse dans un premier temps à tout commentaire. Avant d'accorder samedi 3 novembre un entretien à TF 1 qui relance, au lieu de la tuer, la rumeur. Interrogé à ce sujet, M. Cheysson se veut énigmatique, ne dément ni ne confirme, précise qu'il ne s'est pas rendu à Amman depuis le mois de septembre (mais, selon certaines sources, la rencontre avec M. Aziz aurait pu avoir lieu à Tunis), et il ajoute : *« Je ne nie rien du tout. J'ai appris une leçon pendant que j'étais ministre : c'est que la manière dont les otages sont libérés doit toujours rester secrète. »*

Il y a fort à parier que ces « confidences » ne feront pas plus plaisir à l'Elysée que les rumeurs de la semaine dernière : M. Cheysson n'a été chargé d'aucune mission et n'engage que lui-même, avait-on alors fait savoir, non sans quelque vraisemblance lorsqu'on connaît le manque d'affinités entre M. Mitterrand et l'ancien ministre jugé « imprévisible » et « trop activiste ». Il n'empêche, c'est bien M. Mitterrand qui a remis « dans le circuit » son ancien ministre lorsqu'il décida de l'envoyer en émissaire, au début de la crise du Golfe, à Tunis pour rencontrer les dirigeants de l'OLP, et à Djibouti ; après quoi le président de la République reçut M. Cheysson à plusieurs reprises, la dernière fois au mois de septembre.

Deux autres épisodes des relations franco-irakiennes posent problème dans ce contexte, même si l'on fait abstraction des déclarations de M. Tarek Aziz sur *« les efforts déclarés et non déclarés »* de la France en date du 23 octobre. Le premier concerne le retrait des principales unités de l'opération Daguet de la proximité de la frontière irako-saoudienne, intervenu aux alentours du 20 octobre et qui n'a pu être interprété par Bagdad que comme la manifestation d'une volonté de non-belligérance. Le second, c'est l'évacuation des derniers diplomates français en poste au Koweït effectuée en même temps que le rapatriement des otages. Certes, les diplomates étaient *« à bout »*, comme on le dit au Quai d'Orsay. Force est cependant de reconnaître que ce départ était réclamé de longue date par Bagdad et qu'il n'a pu qu'y être bien accueilli. D'autant plus que seuls des diplomates américains et britanniques restent encore dans l'émirat occupé.

Tout cela ne signifie pas pour l'instant qu'il existe un double jeu français. Si tel était bien le cas, on pourrait d'ailleurs faire confiance aux responsables américains pour organiser d'innombrables fuites pour le dénoncer. Disons cependant que les éléments dont on dispose soulèvent bien des questions et exigent autant de clarifications, ne serait-ce que pour que Saddam Hussein ne puisse en faire son miel.

JACQUES AMALRIC

Le roi Hussein de Jordanie est venu à Paris plaider pour une solution arabe

Arrivé dimanche après-midi 4 novembre à Paris, le roi Hussein de Jordanie a rencontré lundi matin le président François Mitterrand. Les entretiens ont porté sur la crise du Golfe et les graves difficultés économiques que connaît la Jordanie en raison de ce conflit. Le roi Hussein s'était entretenu samedi à Amman avec le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz. Il se rendra mardi à Genève où sont également attendus Mme Margaret Thatcher et le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar.

AMMAN

de notre envoyée spéciale

Décidément, le roi Hussein de Jordanie n'a pas de chance. Ardent défenseur, depuis le début de la crise du Golfe, d'une solution négociée susceptible de ménager son difficile allié irakien, le roi doit compter avec les humeurs de celui-ci qui, le jour même de son arrivée à Paris, vient, une nouvelle fois, de faire reculer les déjà très minces espoirs de solution politique, en répétant, par le truchement de son ministre de l'information : *« L'Irak ne se retirera jamais du Koweït. Le monde doit oublier quelque chose appelé l'Emirat du Koweït. »*

Même si le roi Hussein, reçu lundi 5 novembre à Paris à sa demande, n'était porteur, laisse-t-on entendre, d'aucune idée nouvelle susceptible de relancer l'initiative, cette déclaration irakienne n'est pas de nature à faciliter son plaidoyer en faveur d'une quelconque solution pacifique, y compris avec le président Mitterrand, qui bénéficie aujourd'hui des faveurs de Bagdad.

Le roi, qui a rencontré samedi le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, porteur d'un message du président Saddam Hussein sur *« les moyens de parvenir à la paix »* (selon Amman), voudra sans doute s'enquérir auprès de son interlocuteur, qu'il voit pour la seconde fois depuis le 2 août, des perspectives de la proposition de M. Gorbatchev de réunir une conférence interarabe pour régler la crise. Très bien accueillie à Amman, où la solution arabe a toujours été privilégiée, cette idée de M. Gorbatchev n'a toutefois en rien rapproché les points de vue toujours antagonistes des capitales arabes et n'annule pas la nécessité du respect intégral, par Bagdad, des résolutions de l'ONU.

Le roi, dont le pays paie cher sa « compréhension » à l'égard de l'Irak, souhaite sans doute aussi, par cette visite, montrer qu'il poursuit inlassablement ses efforts et que, l'un des rares à garder langue avec tout le monde, il peut encore servir de médiateur. Boycotté (à l'exception d'Oman) par les pays du Golfe, ses traditionnels et indispensables bailleurs de fonds, le roi devrait aussi mesurer l'attention dont bénéficie son pays, le plus gravement touché économiquement par les conséquences de la crise.

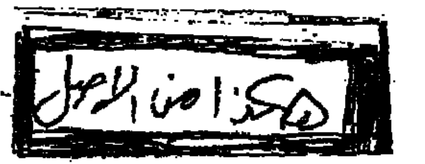
Au bord de la catastrophe, la Jordanie, dont les pertes dues à la crise sont estimées, de source jordanienne, à 2 milliards de dollars pour l'année 1990, n'a toujours reçu aucune aide significative. Dans une lettre adressée aux ministres des affaires étrangères des Douze, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, soulignait récemment les risques encourus en Jordanie. Bien qu'aucun expert économique ou financier n'accompagne le souverain, on peut penser que la question de l'aide sera évoquée à Paris car ni la France seule ni la CEE n'ont encore contribué à l'assistance à Amman.

L'escale du roi à Paris pourrait cependant être pour lui moins *« délicate »* que sa rencontre, prévue mardi à Genève, avec le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, dont les positions sont beaucoup plus radicales et qui est encore moins portée à une quelconque ouverture que M. François Mitterrand.

FRANÇOISE CHIPAUX

La position française est « pleine d'ambiguïtés » affirme le *Tehran Times*

Le *Tehran Times*, quotidien proche du gouvernement iranien, estime que la position de Paris dans la crise du Golfe est devenue *« pleine d'ambiguïtés »* et ne s'identifie plus à celle des alliés occidentaux de la France. Le journal citait, dimanche 4 novembre, un *« haut responsable de la diplomatie iranienne »* qui déclare que des *« responsables français lui ont affirmé au cours des derniers jours qu'en cas de conflit militaire entre l'Irak et l'Occident, la France restera en fait neutre »*. Et le *Tehran Times*, pour lequel l'évolution de la politique française est justifiée par ses *« intérêts propres »* dans la région, d'expliquer le récent éloignement des unités françaises de la frontière irakienne par le fait que *« les Saoudiens ont réalisé que les Français ne veulent pas la guerre avec l'Irak »*. – *(AFP.)*



LA CRISE DU GOLFE

M. Mitterrand : l'embargo est « une épreuve de patience »

Les présidents François Mitterrand et Hosni Moubarak ont réaffirmé, dimanche 4 novembre, la nécessité d'une application ferme de l'embargo contre l'Irak afin d'éviter la guerre. S'adressant aux journalistes peu avant son départ d'Alexandrie, où il a inauguré la première université internationale de langue française *(voir par ailleurs)*, M. Mitterrand a estimé que *« l'embargo donne de très réels résultats »*. *« Mais*, a-t-il dit, *c'est une épreuve de patience, et chaque semaine engrange de nouveaux résultats. Il* [l'embargo] *doit être très fermement mené si l'on veut qu'il réussisse. Aussi l'appliquons-nous avec la plus grande vigilance. »*

De son côté, le chef de l'Etat égyptien a appuyé la position exprimée par M. Mitterrand : *« L'exécution ferme de l'embargo est le meilleur moyen pour éviter un conflit armé. Mais il nécessite du temps. S'il est réellement appliqué avec fermeté, nous éviterons un bain de sang »*, a-t-il assuré.

« Si l'embargo ne devait pas réussir, hypothèse que présentement j'exclus, que de temps perdu par l'Irak pour éviter un conflit désastreux pour tout le monde, mais surtout pour lui », a ajouté M. Mitterrand, déplorant que *« la raison ne l'ait pas encore emporté sur l'illusion, les passions ou l'ambition ». « Nous en sommes toujours au point que je décrivais au mois d'août et nous nous efforçons beaucoup d'en sortir, mais dans les limites étroites du droit tel qu'il est fixé »*, a-t-il souligné. – *(AFP.)*

M. Giscard d'Estaing : deux cas précis pour le recours à la force

M. Valéry Giscard d'Estaing, invité dimanche 4 novembre du « Club de la presse » d'Europe 1, a souhaité que la Communauté européenne confirme formellement qu'elle n'approuverait l'usage de la force militaire contre l'Irak que dans deux cas précis : *« une agression contre les pays voisins, (...) une provocation militaire de l'Irak »*.

Le président de l'UDF a également suggéré que les Douze affirment *« leur totale solidarité avec le sort des otages américains et britanniques »*. M. Giscard d'Estaing a désapprouvé les *« démarches isolées »* faites à Bagdad par diverses personnalités étrangères pour tenter de récupérer leurs otages. Ces *« pèlerinages désordonnés »*, a-t-il déclaré, *« entretiennent la confusion »* et *« ceci est déplaisant et condamnable »*. M. Giscard d'Estaing a précisé que, pour le groupe libéral qu'il préside au Parlement européen, *« il n'est pas question »* de s'y associer.

Pour l'ancien président de la République, l'embargo contre l'Irak doit être poursuivi parce qu'il constitue *« l'arme essentielle »*. Interrogé sur la position française depuis le début de la crise du Golfe, M. Giscard d'Estaing a estimé qu'elle avait *« manqué de netteté »* et il a déploré l'alternance de *« déclarations très fermes »* et d' *« actes incertains »*.

Selon un journal israélien

M. Saddam Hussein aurait proposé il y a un an de rencontrer M. Rabin

M. Saddam Hussein a proposé, il y a un an, une rencontre au ministre israélien de la défense de l'époque, M. Itzhak Rabin, affirme, lundi 5 novembre, le quotidien israélien *Haaretz* (indépendant). M. Rabin avait donné son accord, mais les Irakiens ont finalement fait marche arrière à la suite du refus israélien qu'un représentant de l'OLP participe à l'entrevue, précise le correspondant militaire du journal, M. Zeev Schiff, considéré comme proche de l'establishment militaire en Israël.

L'Irak souhaitait obtenir des assurances qu'Israël n'attaquerait pas ses usines d'armes chimiques. Les autorités de Bagdad considéraient à l'époque le dirigeant travailliste Itzhak Rabin, aujourd'hui dans l'opposition, comme « l'homme fort » du gouvernement israélien avec lequel il serait possible de négocier, selon la même source. Deux rendez-vous possibles avaient été pris, par l'intermédiaire d'un magnat du pétrole américain d'origine arabe, dont l'identité n'a pas été précisée. Les contacts furent rompus à la suite des menaces proférées en avril 1990 par l'Irak de « détruire la moitié d'Israël » s'il était attaqué, ajoute le journal. – *(AFP.)*

Bagdad courtise Paris

Suite de la première page

Il s'est contenté de répondre que *« les Français connaissent toute l'histoire et savent que les soldats irakiens ont pris bon soin »* des trois militaires en question. *« Nous les avons pris à l'intérieur du territoire irakien*, a-t-il ajouté, *mais nous ne voulons pas affecter nos bonnes relations avec les Français, c'est pourquoi nous les avons remis à l'ambassade de France. »* Le ministre ne s'est même pas permis d'indiquer – comme il aurait pu le faire – que la mesure avait été prise directement par le président Saddam Hussein et que l'on avait été jusqu'à restituer les armes et le véhicule des trois égarés...

Ce pouvait être l'une de ces étincelles susceptibles de mettre le feu aux poudres. C'était en effet, sur le « front », le premier incident grave – du genre de ceux que l'on ne cesse d'évoquer depuis des semaines comme cause éventuelle du déclenchement des hostilités. Or les Irakiens ont tout fait pour le désamorcer.

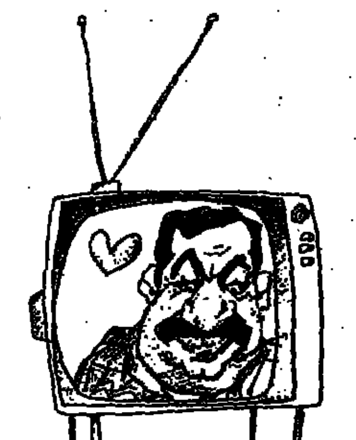
Attitude complaisante

Certes, ils paraissent n'avoir aucun intérêt à provoquer l'explosion qui leur ferait vraisemblablement perdre, à tout le moins, leur conquête koweïtienne. Mais, s'il s'était agi de soldats américains ou britanniques, le maître de Bagdad ne se serait certainement pas privé de monter en épingle leur capture, quitte à faire preuve ensuite d'indulgence. Les aurait-il cependant libérés aussi vite et aussi discrètement ? On peut en douter.

Le gouvernement français souhaitait la discrétion ; les Irakiens lui ont donné entière satisfaction. La nouvelle de l'incident n'est pas venue de Bagdad, et la libération des trois hommes a eu lieu sans tambour ni trompette. Pour souligner leur geste, les Irakiens auraient pu s'en vanter davantage, avec un de ces shows médiatiques qu'ils savent fort bien organiser. Même pas ! Au départ des trois militaires français, samedi soir, à l'aéroport de Bagdad, il n'y avait qu'une poignée de journalistes.

Il est clair que l'Irak manifeste actuellement, à l'égard de la France, une attitude complaisante empreinte d'une remarquable constance. Après la libération des otages français, qui a éveillé quelques soupçons, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a pris, vendredi, la précaution de rappeler, devant les onze représentants de la Communauté européenne à Bagdad, que la France restait ferme et n'avait entamé aucune négociation. Bref, que cette mesure était *« unilatérale »*.

Pourquoi tant de sollicitude ? Dans les milieux diplomatiques de Bagdad, on ne manque évidemment pas de s'interroger en apportant quelques éléments de





réponse. Les Irakiens ne chercheraient pas seulement à *« neutraliser »* la France pour tenter de briser ou d'affaiblir la coalition internationale – comme on l'a souvent dit. Leur objectif serait plus complexe : il s'agirait, pour eux, de placer la France en position *« d'agir »*, de jouer, avec d'autres pays, un rôle important de médiation au cas où deviendrait possible une *« option diplomatique »* permettant à l'Irak de sortir de la crise avec un minimum d'inconvénients.

Gagner du temps ?

Sans renoncer, pour l'instant, à leur intransigeance, les dirigeants irakiens y songeraient de plus en plus, alors que s'accroît la pression militaire américaine.

D'où, dit-on, l'insistance avec laquelle les officiels ont attiré l'attention sur les propos tenus samedi par le président du Parlement. S'il n'a pas parlé du Koweït, il a évoqué l'éventualité d'une libération de l'ensemble des otages, à deux conditions : que le Conseil de sécurité se prononce pour une solution pacifique et, surtout, que la France, l'URSS, la Chine, le Japon et l'Allemagne s'engagent à empêcher une intervention militaire contre l'Irak.

Depuis, il a été précisé que, parmi ces pays, devrait figurer au moins un membre permanent du Conseil de sécurité. La France est l'un de ceux-là. Elle pourrait avoir une influence complémentaire, sinon déterminante, étant entendu que l'URSS – avec laquelle l'Irak a des contacts fréquents par l'intermédiaire de M. Evgueni Primakov, l'émissaire spécial de M. Gorbatchev – a déjà une attitude assez conciliante à l'égard de Bagdad. Quant au Japon et à l'Allemagne, M. Nakasone, ancien premier ministre, actuellement à Bagdad, et M. Willy Brandt, ancien chancelier, pourraient se charger d'entraîner Tokyo et Bonn dans ce jeu d'apaisement s'ils obtiennent satisfaction dans leur mission pour obtenir la libération de quelques otages.

L'Irak cherche-t-il ainsi à gagner du temps ou bien désire-t-il réellement signaler un quelconque début d'ouverture, voire une évolution, aussi limitée soit-elle ? Toute réponse est prématurée. D'autant plus que, reprenant les propos très durs tenus par le président Saddam Hussein, la veille, à la télévision, le ministre de l'information a déclaré avec force que *« le Koweït faisait partie de l'Irak »*, que la *« 19e province »* ne serait *« jamais »* rendue, à *« aucune condition »*, et que *« le monde entier ferait mieux d'oublier jusqu'au nom même du Koweït »*.

Mais certains diplomates à Bagdad n'ont guère été impressionnés par de telles affirmations, car ce n'est pour eux que la répétition d'un discours tenu depuis trois mois. En dépit du ton employé, ils estiment que la position de M. Saddam Hussein n'est pas aussi intangible qu'elle le paraît et que ce n'est pas le dernier mot des Irakiens.

FRANCIS CORNU

Les trois militaires français capturés pourraient être sanctionnés pour leur imprudence

Les trois militaires français capturés, lundi 29 octobre, par les Irakiens – il s'agit d'un capitaine, d'un sergent-chef et d'un sergent du 13e régiment de dragons parachutistes basé à Dieuze (Moselle) – ont débarqué, dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 novembre, à Paris où ils ont été immédiatement pris en mains par l'autorité militaire chargée de les entendre sur la matérialité des faits qui leur sont reprochés (*le Monde* daté 4 et 5 novembre). A la demande de M. Jean-Pierre Chevènement, en effet, une enquête dite de commandement a été confiée, comme c'est la tradition, à l'inspection générale de l'armée de terre – qui dépend du seul ministre de la défense. Une sanction, c'est-à-dire des jours d'arrêt selon leurs responsabilités, n'est pas à exclure.

Le général Jean-Charles Mouscardès, qui commande les éléments terrestres du dispositif « Daguet » en Arabie saoudite, a déclaré qu'il lui était impossible de dire avec certitude s'il y avait eu faute. *« Il y a au minimum imprudence dans la mesure où ils se sont fait cravater »*, a-t-il néanmoins admis.

De son côté, le général Raymond Germanos, qui dirige le Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA), a indiqué : *« Il n'y a rien de plus difficile que de se situer avec précision dans le désert quand on a des missions sur de longues durées et sur de longues distances, que l'ambiance est opérationnelle et qu'il y a un certain nombre de risques qu'il faut parfois prendre. Ceux-là ont peut-être été excessifs. Si l'enquête montre qu'il y a eu des erreurs commises, il y aura certainement des sanctions en fonction des responsabilités »*.

L'enquête de commandement doit porter sur la nature exacte de l'opération de renseignement attribuée à l'équipe de reconnaissance du 13e RDP, sur les consignes orales qu'elle a reçues au départ de sa mission, sur la hiérarchie du commandement qui en était responsable sur place et, en particulier, elle s'attachera à déterminer l'endroit précis – sur le territoire irakien ou le sol saoudien – où le contact a eu lieu avec des éléments avancés de l'armée irakienne.

A Bagdad, le ministère irakien de l'information a indiqué que les trois militaires avaient été rendus à l'ambassade de France *« sur décision personnelle du président Saddam Hussein et en hommage aux relations privilégiées entre les deux pays »*. Les Irakiens ont restitué le véhicule, avec ses équipements de navigation par satellite et de transmissions à bord, et les armes utilisés par cette équipe spécialisée, en principe, dans la recherche discrète et en profondeur du renseignement tactique.

PROCHE-ORIENT

Sur fond d'affrontements à Gaza

Israël a rejeté le rapport de l'ONU sur la protection des Palestiniens

Au terme d'un week-end où les blessés par balles se sont comptés par dizaines dans la bande de Gaza, le gouvernement israélien a dénoncé l'insistance des Nations unies à vouloir s'occuper de la sécurité des Palestiniens des territoires occupés.

JERUSALEM

de notre correspondant

Le gouvernement israélien a consacré une bonne partie de sa réunion hebdomadaire, dimanche 3 novembre, à étudier – avec effroi, dit-on – le rapport que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, vient de remettre au Conseil de sécurité. En fin de journée, le cabinet déclarait *« rejeter »* un document qu'il qualifiait de *« partial »* et de nature à *« exploiter le tragique incident du mont du Temple »* à Jérusalem (vingt-deux Palestiniens tués le 8 octobre dernier). Certaines de ses propositions ont été jugées *« inacceptables et sans précédent »*.

Il en va notamment ainsi de deux des principales suggestions adressées par M. Javier de Cuellar au Conseil pour assurer, dit-il, *« une meilleure protection des Palestiniens »* des territoires occupés. Il s'agirait, d'une part, de convoquer en conférence les cent soixante-quatre pays signataires de la quatrième convention de Genève de 1949 régissant le statut des territoires sous occupation militaire et, d'autre part, d'étendre le mandat des organisations spécialisées des Nations unies travaillant déjà en Cisjordanie et à Gaza. L'objectif est clair et clairement perçu à Jérusalem : placer progressivement les territoires sous tutelle de la communauté internationale.

Israël – du moins le gouvernement à dominante Likoud – se hérisse et crie au crime de lèse-souveraineté. Depuis 1967, le gouvernement maintient que la convention de Genève ne s'applique pas à la Cisjordanie et à Gaza (même s'il s'est engagé à en respecter les dispositions humanitaires). Pour justifier cette position, Israël fait valoir que la convention ne concerne que des territoires occupés par un Etat souverain aux dépens d'un autre Etat souverain. En l'espèce, il manquerait un maillon de la chaîne puisque la communauté internationale, depuis 1948, ne reconnaît la souveraineté d'aucun Etat particulier sur la Cisjordanie et Gaza.

Ces territoires relevaient de l'Etat palestinien créé par le plan de partage de l'ONU de 1947, qui fut rejeté par les pays arabes, et se trouvèrent sous contrôle jordanien au moment du cessez-le-feu en 1948. De cette date à la guerre de juin 1967, la communauté internationale – à l'exception du Royaume-Uni et du Pakistan – ne reconnut jamais la souveraineté jordanienne sur la Cisjordanie et Gaza – pas plus que celle d'Israël depuis qu'il en assure le contrôle. Ce sont des territoires *« disputés »* qui se trouvent, affirme Israël, hors de la juridiction de la convention de Genève. Le gouvernement israélien estime, en outre, que le Conseil de sécurité n'est aucunement habilité à convoquer une réunion des pays signataires – ce qui ne s'est jamais fait depuis quarante et un ans. Enfin, a fait remarquer un ministre, certains desdits pays signataires sont gouvernés *« par des régimes de tortionnaires »* mal placés pour prétendre se soucier du sort des Palestiniens. En bref, on rejette le rapport de M. Perez de Cuellar et l'on explique son contenu par la mauvaise humeur du secrétaire général après qu'Israël eut refusé de recevoir sa mission d'enquête sur l'affaire de l'esplanade des Mosquées. Si ces propositions devaient cependant être soumises au vote du Conseil de sécurité, Israël compte sur son habituelle ligne de défense : le veto américain.

Quarante-huit heures d'insurrection

Comme pour donner raison à M. de Cuellar, le week-end a été marqué par quarante-huit heures d'insurrection à Gaza. Le bilan des victimes est lourd – un mort et près de deux cents blessés, dont une demi-douzaine dans un état grave. Le détonateur de ce dernier embrasement a été l'annonce, samedi, de la mort par pendaison dans la prison de Gaza d'un militant du Fath, âgé de trente-cinq ans, Abdelatif El Zanaim.

Condamné à quatre ans de prison au début des années 80, puis deux fois interné pour des périodes de six mois depuis le début de l'Intifada, el Zanaim était soumis à l'isolement, en *« cellule d'interrogatoire »*, depuis le 22 octobre dans cet établissement à la réputation douteuse : on y compte quatre morts suspectes de détenus depuis deux ans.

La police a annoncé qu'El Zanaim s'était donné la mort et a accepté qu'une seconde autopsie soit pratiquée par un médecin américain ; la famille soupçonne une mort en cours d'interrogatoire, par la suite maquillée en suicide. Le reste fut un parfait reflet de ce qu'est aujourd'hui l'Intifada. Les Gazans sont descendus par milliers dans les rues, non parce que des tracts militants les y incitaient – comme lors des premiers temps de la révolte – mais pour décharger toute la rage et l'amertume accumulées depuis des mois sans que la moindre évolution politique soit perceptible. Un moment, dans la journée de samedi, selon des témoins occidentaux, la rue a appartenu aux manifestants de la ville de Gaza sans que l'armée se risque à intervenir : pneus en feu à tous les carrefours, circulation dirigée par les militants, quartiers entiers pris en charge par des groupes de jeunes masqués, la bouteille incendiaire ou la hache à la main.

A peine sortie d'une série de couvre-feu étendus, la bande de Gaza y est retournée. Ses sept cent mille résidents sont habitués : chaque courte parenthèse de « normalité » est mise à profit pour stocker des provisions en prévision du prochain couvre-feu – c'est devenu *« une vie de Gazan »*.

ALAIN FRACHON

DIPLOMATIE

A Alexandrie

Le Maroc n'a pas boudé l'inauguration de l'université francophone

Alors que certains journaux de Rabat ont mis en cause récemment l'appartenance du Maroc au mouvement francophone, le gouvernement chérifien n'a pas boudé l'inauguration de l'université Senghor à Alexandrie, à laquelle ont assisté dimanche 4 novembre plusieurs chefs d'Etat, dont M. Mitterrand.

ALEXANDRIE

de notre envoyé spécial

Contrairement aux rumeurs, non seulement le Maroc n'a pas rappelé ses cinq étudiants inscrits à l'université, ni annulé son aide à cette institution, mais encore il s'est fait représenter à Alexandrie par deux personnalités proches du roi Hassan II, les professeurs Berbich, secrétaire perpétuel de l'Académie royale, et Benabdeljelil, chancelier de cette Académie et recteur de l'université Mohamed-V de Rabat.

L'Algérie, qui ne participe pas habituellement aux activités francophones, a inscrit également cinq étudiants à Alexandrie. L'université est, au reste, ouverte à tout étudiant parlant français ayant les diplômes requis. Sur les soixante-dix-neuf inscrits cette année, trois sont de nationalité française et huit sont égyptiens.

Le président Moubarak, qui ne parle pas français, a, de son côté, tenu à répondre aux détracteurs islamistes du nouvel établissement en soulignant que *« la connaissance d'une langue étrangère* [le français] *n'affecte nullement l'appartenance* [des musulmans] *à leur culture et ne représente aucune menace pour leurs idées, leurs convictions et leurs valeurs »*. Si la presse cairote pro-gouvernementale, notamment les deux quotidiens d'expression française, exalte cette réalisation de la francophonie, l'hebdomadaire islamiste *Nour* (Lumière) décrit l'université Senghor comme un nid d'*« infidèles »* et de *« missionnaires »*.

Le maréchal Mobutu n'aura pas apaisé les cercles islamistes en déclarant que *« la conception chrétienne du monde s'est formée jadis à Alexandrie »*. Le chef de l'Etat zaïrois, quitte à faire sourire M. Mitterrand, a ensuite annoncé que le prochain sommet francophone, théoriquement prévu à l'automne 1991, aurait bien lieu à Kinshasa.

Le président Diouf a rendu un hommage remarqué aux trois hommes, présents aux cérémonies, qui ont joué un rôle personnel déterminant pour la conception de l'université francophone : son prédécesseur à la tête de l'Etat sénégalais et aujourd'hui membre de l'Académie française, M. Leopold Senghor, le secrétaire perpétuel de la même Académie, M. Maurice Druon et M. Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires extérieures depuis treize ans.

Subventions publiques et mécénat

Enfin, M. Mitterrand, sans doute mis en train par le séjour privé qu'il venait d'achever au célèbre monastère grec Sainte-Catherine-du-Sinaï, a brossé une fresque lyrique sur la rencontre entre Alexandrie *« carrefour de toutes les aventures de l'esprit »* et la langue française.

Cette rencontre perdurera si les pays usant du français poursuivent leur effort financier (France, Canada, Québec, Suisse, Wallonie-Bruxelles, Monaco, Maroc, Côte-d'Ivoire, Sénégal, Zaïre et Gabon contribuent au premier budget) et également si continue à s'exercer le mécénat des entreprises publiques et privées (fournisseurs d'environ la moitié du même budget). Une Fondation Senghor, animée par M. Jean Matteoli, président du Conseil économique et social français, est chargée de collecter les fonds. Fiat-France fut la première entreprise donatrice.

Il faudra également que les trois facultés (gestion, santé et environnement) installées dans la Tour du coton à Alexandrie, sous la houlette du recteur Pierre Tabatoni (France) et du vice-recteur Ahmed el Kochéri (Egypte), puissent fonctionner dans un climat serein. Or, après un mois de cours, une partie des étudiants se plaignent d'être *« surveillés comme des enfants »* par les administrateurs égyptiens : entre autres incidents mineurs, les six seules étudiantes, qui habitent toutes ensemble, se sont vu interdire de recevoir des garçons, même en présence de leur logeuse...

M. Alain Decaux nous a déclaré que *« la contribution financière de la France à l'université Senghor* [3 millions de francs pour cet exercice et au moins le double l'an prochain] *ne se ferait pas au détriment des enveloppes culturelles consacrées à l'Egypte ou au Liban. »* Concernant le pays du Cèdre, où l'action du ministre de la francophonie vient de permettre la solution, au moins provisoire, des difficultés du quotidien francophone *l'Orient-le-Jour*, M. Decaux nous a aussi affirmé qu' *« une action financière européenne et française importante va être engagée en faveur notamment des universités francophones libanaises »*. Si le président Assad de Syrie, dont les forces viennent d'occuper le fameux collège jésuite beyrouthin de Jamhour, consent à se montrer aussi tolérant à l'égard de la francophonie que le raïs égyptien...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

Mme Mitterrand renonce à son voyage au Sahara

Mme Danielle Mitterrand n'ira pas au Sahara, a déclaré son beau-frère, l'acteur Roger Hanin, interrogé dans l'émission *« 7 sur 7 »* sur *TF 1*, dimanche 4 novembre. Cette décision a été confirmée, lundi matin, par la fondation France-Libertés, dont l'épouse du chef de l'Etat est la présidente. Mme Mitterrand devait se rendre du 7 au 9 novembre en Algérie pour visiter les camps sahraouis de Tindouf.

Au Maroc, dans un article publié dimanche et intitulé *« une leçon pour Mme Mitterrand »*, le quotidien *Al Alam* (Istiqlal, opposition nationaliste), affirme que le Maroc *« est mieux placé pour défendre ses ressortissants séquestrés à Tindouf et pour solliciter le soutien et l'aide de l'opinion politique internationale »*. De son côté, le journal *Al Bayane* (opposition communiste) affirme que *« les « réfugiés » de Tindouf sont en réalité des captifs que le Polisario terrorise et manipule à la fois, pour les besoins de sa prétendue cause. »*

Enfin, à Alger, le ministre des affaires étrangères, M. Sid Ahmed Ghozali, s'est prononcé pour un *« dialogue direct et constructif »* entre Marocains et Sahraouis, précisant que l'Algérie *« contribue à l'instauration d'un dialogue entre le Front Polisario et le royaume marocain pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui »*. – *(AFP.)*

ASIE

INDE : la tension religieuse

Trêve fragile

NEW-DELHI

de notre correspondant

Une trêve semble s'être instaurée à Ayodhya entre les forces de police et les *« kar sevaks »*, adorateurs du dieu Rama, qui, suivant les mots d'ordre d'une organisation hindouiste extrémiste, le Vishwa Hindu Parishad (VHP), veulent construire un temple hindou à la place d'une mosquée.

Alors que des négociations se poursuivent entre certains responsables du VHP et le gouvernement de l'Etat d'Uttar-Pradesh, où se trouve Ayodhya, le mouvement hindouiste paraît hésiter sur la tactique à suivre. A Delhi, le VHP et le parti Bharatiya Janata (BJP) – formation hindouiste qui vient de retirer son soutien au gouvernement ont appelé lundi à une grève générale de vingt-quatre heures.

Les événements d'Ayodhya ont eu des répercussions dans les pays voisins de l'Inde. Des affrontements meurtriers ont eu lieu au *Bangladesh* et au Népal.

L. Z.

AMÉRIQUES

États-Unis : les élections du 6 novembre

Peu d'idées et beaucoup d'argent pour un résultat imprévisible

Les Américains se rendent aux urnes, mardi 6 novembre, pour élire trente-six gouverneurs sur *cinquante et renouveler un tiers du Sénat, ainsi* que la totalité de la Chambre des représentants. De même, 6 257 sièges dans les législatures des différents Etats seront soumis à réélection.

Traditionnellement dominées par les questions locales et de politique intérieure, les élections générales « mi-mandat » sont souvent un exercice fastidieux pour les Américains, *qui n'y participent guère* (37,7 % en 1988), considérant qu'on y agite peu d'idées et beaucoup trop d'argent (six mois avant le scrutin les candidats à la Chambre et au Sénat avaient déjà ramassé un record de 192 millions de dollars, soit 7 % *de plus qu'en 1988*).

Pourtant les élections *mid-term* sont indispensables pour prendre le pouls du pays et mesurer, dans la perspective de la future *présidentielle, la force du* parti dominant et l'impact du président. Cette année, il s'y ajoutera un enjeu non négligeable : le laborieux *recensement, auquel vient* de se soumettre l'Amérique, va conduire, en effet, à certains redécoupages électoraux, qui modifieront sensiblement le paysage politique pour l'élection de 1992. Dans chaque Etat, le nombre de sièges à la Chambre des représentants à Washington varie en fonction de la population. Cette « cuisine électorale » relevant en général des compétences des gouverneurs des Etats considérés, on comprend le soudain intérêt des états-majors des partis pour certaines élections jugées en d'autre temps moins cruciales. C'est le cas de la Californie, bien sûr, l'Etat *le plus peuplé, qui devrait se voir attribuer sept sièges* supplémentaires à la Chambre, mais aussi de la Floride (quatre) et du Texas (trois).

Tout a basculé

Il y a quelques mois, l'année, disait-on, serait républicaine. Exception faite de Ronald Reagan, qui put *faire* partager sa popularité aux *élus* de son propre parti, du moins jusqu'aux élections de 1986 où les républicains « perdirent » le Sénat gagné en 1980, il est rare qu'un président influe vraiment sur l'issue du scrutin. Pourtant, avec un président Bush crédité de plus de 70 % d'opinions *favorables, le Grand Old* Party pouvait légitimement espérer non seulement limiter la casse traditionnelle pour un parti au pouvoir, lors des *mid-term,* mais aussi marquer des points dans un congrès où les démocrates se sont adjugés 260 sièges à la Chambre *(sur 435)* et *55* au Sénat *(sur* 100). Et le numéro deux des républicains à la Chambre, le Géorgien Newt Gringrich, accusant ses pairs républicains de s'être forgés une mentalité de *« minorité permanente »*, se faisait même fort de *« déstabiliser l'empire démocrate »* !

Après tout, le « savoir-faire » de George Bush en *politique étrangère et sa réaction déterminée au lende*main de l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes avaient contre-balancé la mauvaise impression laissée par de multiples scandales, dont celui des Caisses d'épargne, qui avait éclaboussé jusqu'au fils du président. De même, la volonté affichée de la Maison Blanche de *« reprendre la rue aux criminels et aux drogués »* pouvait également faire pièce à l'avortement, devenu le cheval de bataille des démocrates depuis que, en 1989, la Cour suprême avait relancé le débat.

Ces dernières semaines, pourtant, *tout* a basculé. Contraint de se dédire de sa plus fameuse promesse électorale *(« Lisez sur mes lèvres : pas de nouveaux impôts ! »)*, George Bush a dû livrer une bataille homérique, y compris parfois contre ses propres troupes, pour parvenir à définir un budget qui ne satisfait personne. Et surtout pas les électeurs, déjà peu enclins à la patience devant l'augmentation du prix de l'essence, *et frustrés* par les *atermoiements* et les manœuvres partisanes d'un Congrès et d'une Maison Blanche qu'ils renvoient dos à dos. Résultat : une défiance rarement égalée à l'égard des hommes politiques en place, qui affecte les républicains, mais surtout les démocrates, qui fournissent le plus gros du bataillon des *« sortants »*. *Pis*, pour les espoirs du GOP, il semble bien que celui-ci ait perdu une bataille économique, traditionnellement défavorable aux démocrates, *accusés d'être les « grands dépensiers »*, et les républicains se voient à présent accoler l'étiquette détestable du *« parti des riches »*. De même, couperet budgétaire aidant, le président, dont la cote ne flirte plus à présent qu'avec les 50 %, enregistre une nouvelle déception : l'Amérique *« plus douce »*, plus à l'écoute des défavorisés qu'il avait promise en prenant ses fonctions, lui échappe.

Les électeurs ont des circonstances atténuantes, qui ne savent plus très bien « lire » sur les lèvres du président, surtout à l'heure où l'immobilité de l'armada américaine, *au large* de l'Arabie saoudite, ainsi que les signaux contradictoires envoyés par la Maison Blanche sur la politique américaine dans *le Golfe* soulèvent de nouvelles questions sur la « faiblesse » ou même l'« incohérence » de George Bush. Le scrutin du 6 novembre pourrait bien *s'en ressentir*. De l'avis même des experts, jamais élection n'aura été aussi *« imprévisible »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le néophyte et le mandarin

Dans le lointain Oregon, le combat électoral se donne des airs écologistes, mais les coups bas de l'artillerie politicienne sont permis

EUGENE (Oregon)

de notre envoyé spécial

L'histoire est simple, le combat exemplaire. D'un côté, un politicien de toujours, personnalité locale incontestée, figure nationale reconnue, et qui semblait vissé au siège de sénateur qu'il occupe depuis vingt-quatre ans. De l'autre, un complet néophyte, qui brigue d'emblée le poste le plus élevé, le plus prestigieux, celui de sénateur, et, à la surprise générale, a de bonnes chances de l'emporter.

L'Oregon est sans doute un Etat marginal, lointain, maigrement peuplé, et où la politique est largement une affaire de sapins *(voir encadré)*. Mais, à l'heure où tout le pays retentit d'appels à *« sortir les sortants »*, à *« jeter les canailles dehors »*, et autres variations sur le thème du balai, l'affrontement entre le républicain Mark Hatfield et le démocrate Harry Lonsdale constitue un cas de figure presque parfait.

C'est le républicain qui est le sortant, et ce serait une raison de plus pour faire de l'Oregon un test national, pour vérifier si les déboires récents du président Bush déteignent sur les candidats de son parti. Mais Mark Hatfield n'est pas vraiment un *républicain « typique » : il trouve* qu'on n'impose pas assez les riches, se décrit comme un plébéien dans un Sénat où, dit-il, il y a *« soixante-dix-sept millionnaires »* (sur cent). De plus, il n'a cessé, sous la présidence de Ronald Reagan, de voter contre l'accroissement des dépenses de *défense, et aujourd'hui il considère* avec la plus grande méfiance l'engagement américain dans le Golfe, combattant de la seconde guerre mondiale, il a vu Hiroshima un mois après la bombe et depuis, sa première obsession a toujours été la paix.

Mais il est bien, en revanche, le plus typique des « sortants » : deux mandats de gouverneur, suivis de quatre mandats de sénateur, près de trente-cinq ans d'une vie politique qu'il *a largement consacrée à la* défense des intérêts locaux. Ceux des producteurs de bois en particulier, ce qui lui vaut les attaques véhémentes de on adversaire démocrate qui, lui, joue la carte des défenseurs de l'environnement : les jeunes, mais aussi les vieux Californiens qui viennent *goûter chez leur voisin du* Nord une retraite plus tranquille et moins coûteuse. *« Il est possédé par les intérêts particuliers »*, explique un jeune homme barbu, reprenant à son compte, consciemment ou non, l'un des arguments inlassablement répétés par son adversaire.

Comme tant d'autres sortants, M. Hatfield prête le flanc à toutes sortes de *« petits »* reproches qui, en des temps où le Congrès a particulièrement mauvaise presse, font soudain figure d'affaires majeures : ne serait-ce que les *nombreux déplacements* privés entrepris par tel ou tel assistant, aux frais du contribuable. Il y a aussi, comme un peu partout ailleurs, les interventions réelles ou supposées au profit des propriétaires de caisses d'épargne, ces *Savings and Loans*, qui, pour cause de lucre excessif, d'incompétence ou de malhonnêteté, coûtent à présent, à l'échelle du pays tout entier, des *centaines de milliards de dollars* au public. C'est dans l'air du temps, et Harry Lonsdale a tout naturellement *attaqué sur ce front-là*, même sans rien trouver de bien substantiel pour étayer ses accusations.

Et puis, en élu classique et d'autant plus influent qu'il occupe une place de choix à la commission des appropriations du Sénat, grande dispensatrice de crédits en tout genre, Mark Hatfiel reçoit à pleines mains les contributions des lobbies, des comités d'action politique (PAC) : autre terrain d'attaque rêvé pour un adversaire qui, lui, refuse de manger de ce pain-là, peut-être parce qu'en tout état de cause on ne lui en donnerait *guère : l'argent va, dans des* proportions écrasantes, aux sortants.

Campagne « essentiellement négative »

Harry Lonsdale en est donc réduit à puiser dans sa cassette personnelle d'hommes d'affaires, qui heureusement est fort bien fournie. Directeur d'une entreprise chimique, il a dépensé 700 000 dollars de ses propres deniers pour se faire connaître, ou plutôt pour faire connaître les turpitudes de son adversaire.

Car – *autre signe des temps* – sa campagne a été essentiellement « négative », menée à coups de séquences de trente secondes à la télévision locale. Un bombardement ininterrompu pendant des semaines consécutives, qui s'appuie certes sur quelques divergences de fond (à propos, par exemple, de la liberté d'avortement sans restriction – Hatfield est contre, Lonsdale pour, – mais consiste pour l'essentiel à dépeindre l'adversaire sous des traits caricaturaux.

Dénoncées à peu près universellement comme une pratique détestable, les campagnes « négatives » sont d'une efficacité reconnue : quantité négligeable au printemps, Harry Lonsdale *était en tête dans* les sondages de la mi-octobre. A-t-il pris la corde un peu trop tôt ? La perspective de se faire battre par un novice a en tout cas provoqué un violent sursaut de la part du notable. Après avoir participé pendant des semaines au débat budgétaire à Washington, Mark Hatfield est subitement rentré sur ses terres, sans même attendre le vote du budget (il a été le seul absent). Il s'est employé à récolter des contributions à tour de bras, et a pris à son service des spécialistes aguerris, « prêtés » pour *la circonstance par son collègue* Bob Packwood, l'autre sénateur républicain de l'Oregon, qui, lui, n'est pas *soumis à réélection cette* année. Et surtout, lui qu'on n'aurait jamais imaginé capable de choses pareilles, il s'est lancé à son tour, et à corps perdu, dans la publicité « négative », épluchant la correspondance de son adversaire, déterrant de vieilles affaires dont celle de ce gourou local, chef d'une secte aux activités criminelles, pour lequel Harry Lonsdale aurait sollicité une mansuétude coupable. Bref, faisant feu de tout bois...

Le résultat a été quasi immédiat. Quatre jours à peine après le début de sa contre-offensive télévisuelle, Mark Hatfield commençait à remonter la pente. Et la presse locale, prenant position en sa faveur, rappelait à ses lecteurs que l'expérience et l'influence à Washington gardent leur valeur, quelle que soit l'humeur du moment... Le système est ce qu'il est, mais il est toujours aussi nécessaire de pouvoir en tirer parti, et Mark Hatfield reste le mieux à même de diriger l'argent fédéral vers l'Oregon. Rien *n'est joué, mais* le sortant est coriace, et ce n'est peut-être pas encore cette fois qu'on le sortira.

JAN KRAUZE

Des hiboux et des hommes

COOS BAY (OREGON)

de notre envoyé spécial

L'une est déguisée en chouette, l'autre en bûcheron. C'est jour de Halloween, et les deux réceptionnistes, *assises côte à côte dans* le hall de la société d'exploitation forestière Bohemia, à Eugene, ont *parfaitement choisi leur déguisement*. L'Oregon, vu de loin, c'est cet étrange endroit où le sort du *hibou tacheté est en balance avec* celui des hommes qui coupent les vieilles forêts et menacent son *existence. Sur place, c'est plus* simplement le conflit entre une nature qui s'épuise et les intérêts *économiques*. Et *dans l'affrontement* électoral, les positions sont claires : les hiboux votent Harry Lonsdale, les bûcherons Mark Hatfield.

Le premier veut soustraire des *forêts multicentenaires* à l'assaut des tronçonneuses. Le second admet qu'on ne peut plus continuer *de couper à ce rythme, mais dans* sa longue carrière au Sénat il n'a cessé de défendre les positions *des exploitants forestiers, et il a « plus de pitié pour les hommes que pour les chouettes »*. Il s'agit, à vrai dire, beaucoup plus d'arbres que de chouettes. Mais, pour ceux qui veulent préserver la nature, la législation fédérale offre, à défaut de loi défendant les vieux arbres, *un texte interdisant les activités* économiques qui risquent de provoquer l'extinction d'une espèce *animale*.

L'Oregon n'est pas encore, loin de là, un désert. Il y a, certes, à flanc de montagne, dans la chaîne côtière et dans la chaîne des Cascades, là où tombent tout au long de l'*année les pluies venues du* Pacifique, et là où poussent à une vitesse record les magnifiques sapins douglas et des dizaines d'espèces nobles, ces sinistres plaies béantes, résultat des coupes claires pratiquées un peu partout. Mais il y aussi, partout autour, une *infinité* d'arbres, *mais des arbres* plus petits, voués à la scierie dès l'âge – tendre – de quarante-cinq ans. *Les « vrais »* arbres, ceux qui ont deux, trois ou quatre cents ans, ceux qui sont les monuments vivants de la grande forêt américaine, dont les derniers refuges sont *aujourd'hui à l'ouest*, en Idaho, dans l'État de Washington, le nord de la Californie, et essentiellement l'Oregon, *ceux-là cèdent peu à peu* le terrain, et pour toujours. Quelle entreprise aura jamais la patience d'*attendre des siècles pour récolter* son bien, sous la forme de troncs de 4 mètres de diamètre et *30 mètres de haut* ?

L'*Etat est tapissé de scieries*, où des machines contrôlées par ordinateur et qui tournent vingt-quatre *heures sur vingt-quatre* transforment en un rien de temps le plus grand arbre en une succession de *fines lamelles fumantes, – première* étape vers sa destination finale, le contreplaqué. Sur le port de Coos-Bay, au bord du Pacifique, des montagnes de copeaux destinés à l'exportation attestent de l'étendue des dégâts... Les coupes effectuées chaque année par une seule société, la Weyerhaueser, représentent le chargement de trente mille gros camions ... Certes, *comme* le disent les sociétés, la forêt est *« renouvelable »*, contrairement au pétrole. Elles disent aussi *que les cerfs et les élans* apprécient les coupes claires où ils trouvent à se nourrir facilement, et que même le *fameux hibou tacheté élit domi*cile sans rechigner dans les *« nouvelles forêts »*. Et puis, depuis dix ou vingt ans, on a fait des progrès considérables, on ne détruit plus les rivières, on utilise, pour éliminer les concurrents qui risqueraient de faire de l'ombre aux jeunes conifères, des défoliants très *« ciblés »* et inoffensifs. Bref, tout va pour le mieux, et d'ailleurs des étendues – *plusieurs centaines de milliers* d'hectares – sont dès à présent protégés.

Citadins piqués d'environnement

Et d'accuser les défenseurs attitrés de l'environnement de ne rien *comprendre* à la forêt : *« Ce sont des gens de l'Est, qui ont beaucoup d'argent parce qu'ils font des collectes auprès d'un public ignorant. Ou bien des retraités de Californie, qui se moquent éperdument des gens qui doivent travailler. »* Le reproche se fait parfois plus perfide : *« Il y aussi ceux qui cultivent de la marijuana sous le couvert de la forêt. »* Et l'on raconte aussi des *histoires de barres de métal ou de* céramique fichées dans les troncs pour faire éclater les scies, des *histoires confirmées par un responsa*ble de l'administration territoriale d'Eugene...

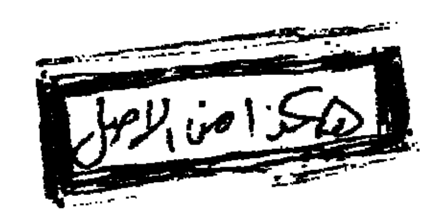
Il n'empêche, la pression est trop *forte*, le public américain trop sensibilisé, et la diminution de la surface des vieilles forêts trop évidente. Déjà, *depuis deux ans, la quantité* de bois prélevée dans ces forêts de « vieille pousse » a baissé de 30 % : *car l'Etat fédéral a son mot* à dire, en dehors des terres privées où le propriétaire est maître, à condition de se plier à certaines règles de protection de l'environnement. Certains souhaiteraient, pour compenser, *interdire* l'exportation des troncs non coupés vers le Japon, pour donner plus de travail aux entreprises locales. Mais le Japon veut aussi préserver les siennes. Dans tout l'Oregon, des scieries commencent donc à fermer, les ouvriers et les bûcherons se retrouvent au chômage, et ces hommes rugueux, ces hommes d'extérieur, qui se considèrent *comme infiniment plus proches de* la nature que tous ces citadins piqués d'environnement, constatent que *non seulement leur moyen* d'existence, *mais leur* mode de vie sont menacés.

Scott Starkey, qui travaille pour Weyerhaeuser à Coos-Bay, veut croire que ce n'est qu'un mauvais *moment à passer, le temps que le* public réalise son erreur. Il voudrait tant que ses enfants puissent vivre la vie que lui vit... Il *vient* de se construire une superbe maison. Toute en bois, évidemment. Et pas avec ces lamelles collées dont sa société dit des merveilles. C'est vrai, *c'est plus solide*, et même plus résistant au feu. Mais lui, pour sa maison, il a pris des grandes pièces de bois *d'un seul tenant*, coupées dans des arbres nés il y a des siècles, à une époque où il n'y avait, en Oregon, que des Indiens ... et des hiboux.

J. K.







« Auf Wiedersehen, Roumanie ! »

Les Allemands de Roumanie, qui étaient cinq cent mille dans le pays avant la seconde guerre mondiale ne sont plus, aujourd'hui, que cent mille. Et les départs vers l'Allemagne continuent

SIBIU

correspondance

Bientôt, Cisnadioara, que ceux qui restent appellent « Michelberg », bourgade fortifiée vieille de huit siècles, à une dizaine de kilomètres de Sibiu, sera un village fantôme.

Cisnadioara comptait, avant la chute de Ceausescu, quelque mille âmes. Allemandes, pour la plupart. Aujourd'hui, dans le village aux volets clos, où les oies traînent dans les rues sans être dérangées, il reste à peine quatre cents habitants. Les autres « Saxons » ont déserté Michelberg, ses solides et confortables maisons aux toits pointus, pour l'accueillante et prospère Allemagne, pays de leurs ancêtres. Les Allemands de Roumanie, seconde minorité du pays (1,6 % de la population en 1989), contrairement à la puissante et remuante minorité hongroise (8 %), ne font pas parler d'eux. Ils partent, en masse. Après huit cents ans. Vers 1140, Géza II de Hongrie recrute des colons « saxons » pour les envoyer défendre les marches de son empire, menacé par les invasions tatares, puis turques. Pour échapper au servage, beaucoup iront s'établir en Transylvanie, notamment dans les villes-citadelles d'Hermannstadt (Sibiu) et de Kronstadt (Brasov). Au dix-huitième siècle, Marie-Thérèse d'Autriche, la mère de Marie-Antoinette, de la dynastie des Habsbourg, fera appel aux Souabes (catholiques) de Bavière pour peupler le Banat, la région de Timisoara (Temesburg). *« Les Allemands de Transylvanie se sont très peu mélangés pendant huit siècles*, explique Ion Cepleanu, historien de l'Europe orientale. *Alors, pendant la guerre, les « anthropologues » nazis venaient dans la région à la recherche de la race « pure ». Dans les années 60, les Allemands de RFA venaient ici pour retrouver le village authentique, avec ses oies, ses maisons, ses costumes traditionnels. »*

Seul, appuyé au porche cintré du presbytère de l'église évangélique de Cisnadioara, Christian Binder, vingt et un ans, l'admet : *« S'il ne reste plus personne, je devrai aussi partir. »* Étudiant en théologie, il est le seul jeune du village à vouloir rester, mais il ne veut pas non plus devenir un pasteur sans troupeau. *« Je ne sais pas combien de temps je vais résister, mes jeunes frères sont déjà partis »*, explique-t-il.

« Tous les jeunes veulent s'en aller, affirme Anna-Maria Baciu, seize ans, de mère allemande, qui attend d'avoir passé son bac au lycée allemand de Sibiu pour partir en Allemagne, pour toujours. *La plupart des membres de ma famille y sont déjà. Là-bas, on en a pour son travail. Le problème n'est pas que l'on a envie de partir. Il est qu'ici nous travaillons pour rien, au milieu de l'ordure. »* L'Allemagne, Anna-Maria, qui n'a jamais quitté la Roumanie, l'imagine *« comme un paradis, un paradis sans amis »*. Un sondage réalisé en janvier dernier par l'ambassade de RFA à Bucarest indique que 80 % des Allemands de Roumanie étaient décidés à partir, et seuls 6 % à rester. Certes, en Roumanie, le mouvement de départ ne touche pas seulement la minorité allemande. *« Si l'on annonce que les Roumains peuvent partir sans visa, il faut grimper à un arbre*, plaisantent les Bucarestois, *pour ne pas être piétiné ! »* Mais les Roumains d'origine allemande, après avoir rempli un formulaire de cinquante-deux pages et produit leur certificat de baptême, sont, eux, accueillis à bras ouverts par la République fédérale, qui, constitutionnellement, les considère comme partie du *Deutschvolk*. Ceux qui ont combattu dans la Wehrmacht recevront même une pension, *« alors qu'ici ils sont traités comme des chiens »*, précise Anna-Maria.

Les passeports offerts par Nicu Ceausescu

Les spécialistes de la question estiment *presque tous que les départs* d'aujourd'hui sont le solde de la seconde guerre mondiale. Enrôlés dans la Wehrmacht, alors que la Roumanie combattait aux côtés de l'Axe, les Allemands de Roumanie *ont été* déportés en masse en URSS ; après l'entrée de l'armée rouge. Beaucoup n'en sont jamais revenus. Alors, aujourd'hui, qui voudrait rester dans un pays à l'économie sinistrée et à la politique trouble qui les a ainsi traités ?

« Einen alten Baum kann man nicht verpflanzen » (un vieil arbre ne se transplante pas). Joan Grégel, soixante-dix ans, traditionnel chapeau à bords larges sur des cheveux blancs aussi bien peignés que sa moustache, *s'exprime par proverbe* en se promenant, bêche à la main, sac de pommes de terre sur le dos, dans les ruelles de Cisnadioara. *« Je resterai ici »*, consent-il à expliquer. Son *Heimat*, sa patrie de cœur, est là. *« Ici je suis né, ici je mourrai. » « Dieu est avec nous : même s'ils partent tous, je ne resterai pas seul »*, commente, joyeux, le grand-père. L'un de ses sept enfants est parti, il y a longtemps. *« La RFA l'a acheté à Ceausescu »*, lâche-t-il. Il s'assombrit et ne dira plus rien.

Sous l'ancien régime, la RFA avait conclu un accord avec la Roumanie pour « racheter » les Allemands. Prix : 10 000 deutschemarks par tête. *« Les Allemands sont notre meilleure exportation »*, plaisantaient les Roumains. Parfois, dans le département de Sibiu, certains ont pu partir sans que rien soit payé. *« Quand Nicu Ceausescu* (le fils du dictateur était premier secrétaire à Sibiu) *voyait une maison d'Allemand qui lui plaisait, il offrait les passeports à toute la famille ! »*, racontent plusieurs témoins.

Le mouvement (douze mille à quatorze mille Allemands partaient chaque année) s'est amplifié après la chute de Ceausescu et semble devenir irréversible. Submergée par les demandes, l'ambassade de RFA a dû ouvrir des consulats à Sibiu et Timisoara. Pourtant, quelques-uns sont décidés à tout faire pour empêcher les départs. *« Le Forum démocratique des Allemands de Roumanie a été créé le 24 décembre 1989 autour de cette table »*, raconte, dans sa maison cossue de Sibiu, Hans Klein, un des responsables de ce mouvement qui *revendique* quinze mille membres et *« milite contre le départ des Allemands de Roumanie ». « Nous faisons d'abord attribuer des visas de simple tourisme à ceux qui veulent partir, pour qu'ils puissent se décider en connaissance de cause »*, mais, admet-il, *« la moitié restent avec ce visa ». « Notre objectif est d'abord d'obtenir des indemnités pour ceux qui ont été déportés en URSS, puis de faire adopter une loi qui restitue leurs biens à ceux qui veulent rentrer. »*

« Notre Forum (un élu aux élections de mai dernier) *sert aussi à distribuer l'aide qui vient de RFA »*, précise le docteur Klein. La République fédérale, selon son ambassade à Bucarest, a fourni pour 10 millions de deutschemarks d'aide. Hans Klein, lui, restera quoi qu'il arrive : *« Il est tellement important d'aider le changement démocratique en Roumanie que je ne vois pas où ailleurs je pourrais être plus utile »*, affirme M. Klein, qui a été blessé par une balle lors de la révolution de décembre.

« Peut-être n'est-ce pas adieu, mais auf Wiedersehen (au revoir) », espère Samuel Piringer, pasteur de Cisnadie, à 20 kilomètres de Sibiu. *« Au début de l'année, ceux qui partaient vendaient tout, aujourd'hui ils gardent leur maison »*, explique-t-il. Beaucoup de ceux qui veulent sauver la minorité allemande de Roumanie pensent développer le tourisme, avec *« des Allemands pour accueillir des Allemands »*. Alors, peut-être, le village fantôme de Cisnadioara revivra-t-il, peut-être s'appellera-t-il de nouveau Michelberg. Le temps d'un été.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROPE

URSS : les troubles dans la République frontalière

Le Parlement de la Moldavie a ordonné le démantèlement des milices

Le calme est revenu dans l'est de la Moldavie après les affrontements sanglants du vendredi 2 novembre qui, selon les sources, ont fait de trois à six morts. Mais la tension reste vive à Doubossary, lieu des heurts, selon la télévision soviétique. Le Parlement de la République moldave a ordonné, dimanche 4 novembre, la dissolution de toutes les milices dans les quarante-huit heures et a ordonné à leurs membres de remettre leurs armes à la police.

MOSCOU

de notre correspondant

La brusque flambée de violences en Moldavie a mis en évidence la tension politique croissante existant dans l'ensemble de l'Union soviétique à l'approche de l'anniversaire de la révolution d'Octobre, le 7 novembre. La situation s'est quelque peu stabilisée après les véritables batailles rangées qui ont opposé, vendredi 2 novembre, des nationalistes moldaves à la minorité russe. Mais les passions en Moldavie, cette république de l'URSS frontalière de la Roumanie, ont atteint un niveau tel qu'une nouvelle étincelle pourrait provoquer une catastrophe. M. Mikhaïl Gorbatchev reconnaissait d'ailleurs la gravité des événements, en soulignant qu'ils pourraient conduire à un *« malheur »*, autrement dit à la guerre civile.

Les affrontements inter-ethniques de Moldavie impliquent des Russes, pour la première fois depuis les émeutes de Douchambé (Tadjikistan), l'année dernière. Les Géorgiens peuvent bien se chamailler avec leurs propres minorités comme les Abkhazes ou les Ossètes, ces conflits restent lointains pour de nombreux Russes estimant que ces tensions dans le Caucase, véritable mosaïque de peuples, relèvent de la fatalité. Les violences entre Moldaves et russophones revêtent un aspect potentiellement explosif pour l'ensemble du pays, dans la mesure où les minorités russes des pays baltes, par exemple, n'en étaient jamais encore venu à échanger des coups de feu avec les nationalistes estoniens ou lituaniens.

M. Gorbatchev propose « un moratoire »

Les violences de Moldavie ont d'ailleurs servi de révélateur à l'extraordinaire rancœur des minorités russes à l'égard du Kremlin. Avec un Parti communiste soviétique sur le déclin, les minorités slaves dispersées dans les républiques pourraient devenir maintenant le noyau dur de l'opposition conservatrice à la politique menée par le centre et par le président de la Fédération de Russie. Selon l'agence Tass, certains des représentants de ces minorités, réunis à Moscou, ont d'ailleurs appelé sans ambages à se débarrasser de MM. Gorbatchev et Boris Eltsine.

Un « Conseil central de coordination » des mouvements de défense des minorités russophones dans les pays baltes, en Asie centrale et ailleurs a été créé, se fixant pour but de maintenir, dans un *« choix socialiste », « l'intégrité politique et économique du pays »*. Ils ont enfin accusé M. Gorbatchev de *« négligence »* dans sa politique nationale.

Le groupe parlementaire « Soyouz » (Union), qui souhaite avant tout préserver l'unité de l'URSS et qui défend souvent des points de vue conservateurs, a menacé pour sa part d'appeler à la convocation extraordinaire du Parlement soviétique pour y soulever la *« question de confiance envers Mikhaïl Gorbatchev en tant que président de l'URSS »*. C'est la première fois qu'un groupe parlementaire soviétique évoque la possibilité d'avoir recours à une telle démarche. « Soyouz » a d'autre part demandé la *« destitution immédiate »* du ministre soviétique de l'intérieur, M. Vadim Bakatine, que les députés considèrent comme responsable de la formation de détachements armés en Moldavie.

M. Gorbatchev a convoqué, samedi 3 novembre, au Kremlin, les principaux protagonistes du drame, le chef de l'Etat moldave, mais aussi des représentants des communautés russophone et gagaouze, ces deux minorités qui contestent l'autorité des responsables nationalistes à Kichinev, la capitale moldave. Il fut essentiellement question, lors de l'entretien, des moyens de calmer le jeu, le président soviétique proposant un « moratoire » sur toutes les décisions prises par les différents acteurs de l'imbroglio moldave, en particulier la création en août dernier d'une « République de Gagaouzie » et d'une « République du Dniestr », formée récemment par les russophones. – *(Intérim.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Pavol Kanis nouveau président du PC

PRAGUE

correspondance

Le Parti communiste tchécoslovaque a élu, dimanche 4 novembre, au cours de son dix-huitième congrès, son troisième président en trois mois, M. Pavol Kanis, ancien professeur de marxisme-léninisme. D'après les nouvelles structures fédérales du PCT, M. Kanis, un Slovaque jusqu'ici inconnu, devrait céder son poste l'an prochain au vice-président, le Tchèque Miroslav Grebenicek.

Le congrès, qui s'est tenu dans un vieux palace – loin des fastes des congrès passés – a définitivement écarté de la direction du parti M. Vasil Mohorita, dernier des grands dirigeants de l'ère prérévolutionnaire. Le départ de M. Mohorita paraissait inéluctable depuis ses déclarations malheureuses du mois dernier. Il avait alors estimé que, pour le PCT, la période *« d'entente nationale »* était révolue et que le parti mènerait *« une lutte féroce et sans compromis »*. Le 22 octobre, il avait en outre été écarté du présidium du Parlement.

M. Kanis a souligné sa volonté de rapprochement avec le Parti social-démocrate (PSD). Si les relations entre membres des deux partis vont en s'améliorant, il n'y a toujours pas eu de contact officiel. *« Ce qui ne m'étonne pas,* a-t-il avoué, *car le PC a, depuis 1948, liquidé deux fois le PSD. »*

Ce congrès intervient à trois semaines des élections locales, les 23 et 24 novembre, au cours desquelles le parti espère récupérer un peu d'influence.

P. G.

GRANDE-BRETAGNE

Près de deux électeurs sur trois souhaitent le départ de Mme Thatcher

LONDRES

de notre correspondant

La lecture des journaux du dimanche n'a pas dû être une partie de plaisir pour Mme Margaret Thatcher. *L'Independent on Sunday* publie un sondage accablant pour la « Dame de fer », laquelle touche à nouveau le fond de l'impopularité comme en avril dernier, au moment des émeutes contre la Poll Tax. Tous les médias évoquent ouvertement sa succession et supputent les chances de M. Michael Heseltine, ancien ministre de la défense, de la remplacer à la tête du Parti conservateur. Ce dernier s'est livré, juste avant de partir en voyage au Proche-Orient, à une attaque virulente contre l'actuelle locataire du 10 Downing Street.

Le retour de M. Michael Heseltine

La crise ouverte par la démission, le 1er novembre, de son poste de vice-premier ministre de Sir Geoffrey Howe, pour grave désaccord à propos de l'Europe, ne s'est donc nullement apaisée. *L'Independent on Sunday* a fait réaliser, immédiatement après le retrait de Sir Geoffrey, un sondage détaillé sur l'état de l'opinion britannique. Près des deux tiers des électeurs souhaitent désormais le départ de Mme Thatcher...

Ils sont 39 % à estimer qu'elle devrait s'en aller sur-le-champ et 25 % avant les prochaines élections. Ce qui fait 64 % d'électeurs *« insatisfaits »*, une proportion rarement atteinte depuis la seconde guerre mondiale. L'avance des travaillistes sur les conservateurs s'est à nouveau accrue. Elle est de 17 points. 49 % des intentions de vote vont au Labour, 32 % aux Tories, 13 % aux libéraux-démocrates et le reste s'éparpille entre les Verts et les nationalistes.

L'Europe est au cœur du débat, et Mme Thatcher apparaît singulièrement décalée par rapport à l'opinion. 62 % des sondés estiment ainsi qu'il faudra se plier à la loi commune si les autres pays européens décident de créer une monnaie unique.

M. Heseltine a choisi ces temps troublés pour refaire surface. Il avait quitté avec éclat le gouvernement en 1986 par convictions pro-européennes et parce qu'il ne supportait plus l'autoritarisme de Mme Thatcher. Il n'a changé d'avis ni sur l'Europe ni sur l'intéressée et l'a redit dans une lettre ouverte qui s'adresse, au-delà des électeurs de sa circonscription, au pays tout entier. Il y affirme que la « Dame de fer » ne tient plus aucun compte de l'avis de ses ministres, qu'elle commet la même faute que le Parti travailliste, dans les années 70, en se situant hors du courant général d'opinion du pays à propos de l'Europe, et qu'elle risque de faire ainsi perdre le pouvoir pour longtemps aux conservateurs.

DOMINIQUE DHOMBRES

La structure militaire du pacte de Varsovie sera abolie avant la fin de 1991

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, retenu à Moscou par des *« affaires d'ordre intérieur »*, n'a pas participé à la réunion au cours de laquelle a eu lieu, samedi 3 novembre, à Budapest, la signature de l'accord sur la répartition des armements conventionnels entre représentants des pays membres du pacte de Varsovie.

A l'issue de cette réunion, les ministres des affaires étrangères hongrois, polonais et roumain ont exprimé leur volonté de parvenir à la liquidation de la structure militaire du pacte si possible avant la fin de l'année 1991.

Pour ce qui est du traité instituant le Pacte, *« cela dépendra de la position de ses membres »*, a estimé le ministre polonais, M. Skubiszewski, en soulignant que l'organisation avait *« perdu son rôle de plate-forme de coopération »*. Le vice-ministre soviétique, M. Youri Kvitsinsky, a pour sa part simplement noté que *« la structure militaire du pacte sera abolie »* pour laisser place à *« un organisme politique consultatif »*.

Il s'est montré sceptique sur la possibilité de réunir avant la fin de l'année le sommet qui prendra cette décision. Le prochain sommet du pacte, initialement prévu pour les 3 et 4 novembre, a été reporté à la demande de Moscou.

Le contenu de l'accord signé samedi à Budapest sera repris dans le traité sur le désarmement conventionnel en Europe qui doit être signé le 19 novembre à Paris. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Poursuite des manifestations contre les hausses de prix

Protestant contre la libération des prix et demandant la démission du président Ion Iliescu, quelque deux cents personnes ont occupé la place de l'Université de Bucarest, dimanche 4 novembre, pour la quatrième journée consécutive. Samedi, les manifestants, au nombre de cinq mille, après s'être regroupés sur la place, avaient traversé la capitale pour se rendre notamment devant le siège du gouvernement et l'immeuble de la télévision. A la suite d'incidents isolés, et pour la première fois depuis le début de ce nouveau cycle de manifestations, le service de presse du ministère de l'intérieur avait indiqué, samedi soir, que toutes les mesures seraient prises pour assurer *« la stabilité, la tranquillité et l'ordre, demandés par une grande majorité de la population »*.

Au cours de la soirée, le premier ministre, Petre Roman, lors d'un débat télévisé avec les représentants de cinq centrales, a appelé les syndicats à la compréhension en affirmant que la libération des prix était la seule solution pour sortir de l'impasse économique. Il a également insisté sur le fait qu'il fallait démontrer au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque Mondiale que la Roumanie était *« solvable »*. *« Ils ne nous accorderont leur confiance que si la vérité des prix est pratiquée en Roumanie »*, a déclaré le premier ministre.

La puissante Confédération des syndicats libres de Roumanie, héritière de l'Union des syndicats communistes et très proche du pouvoir, avait protesté *« énergiquement »* contre les hausses des prix, de même que la Ligue des mineurs de la vallée du Jiu, dont les membres étaient *« venus sauver le régime »* en juin dernier. Un leader syndical du cartel Alfa, confédération qui oscille entre neutralité et bienveillance à l'égard du gouvernement, estimait pour sa part pouvoir encore *« servir de soupape mais plus pour très longtemps »*. – *(AFP.)*

NORVÈGE : leader du parti travailliste

Mme Gro Harlem Brundtland a formé un cabinet minoritaire

Le nouveau gouvernement travailliste norvégien, dirigé par Mme Gro Harlem Brundtland, est entré en fonction samedi 3 novembre. Au cours d'une conférence de presse à Oslo, le premier ministre a notamment déclaré que son cabinet allait accélérer les pourparlers avec la Communauté économique européenne et faire preuve d'une attitude plus flexible que le précédent gouvernement de M. Jan P. Syse. Celui-ci avait été contraint de démissionner, lundi 29 octobre, à la suite d'un désaccord sur la politique européenne entre les trois partis de la coalition. Les conservateurs sont favorables à l'entrée de la Norvège dans le Marché commun, tandis que leurs partenaires centriste et chrétien-populaire y sont hostiles. Bien que divisés sur la question, les travaillistes souhaitent, dans un premier temps, renforcer la coopération entre la Norvège et la CEE par le biais de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Le nouveau gouvernement compte dix-neuf membres, dont neuf femmes. M. Thorvald Stoltenberg, qui avait démissionné vendredi de son poste de haut-commissaire de l'ONU aux réfugiés, a été nommé ministre des affaires étrangères. Mme Brundtland a défendu cette nomination contestée en affirmant que son gouvernement, confronté aux questions concernant les futures relations avec la CEE, *« avait besoin de l'expérience de M. Stoltenberg »*. Elle a annoncé qu'elle présenterait la candidature de M. Tom Vraalsen, ministre de la coopération dans le gouvernement sortant et ex-ambassadeur auprès des Nations unies, pour succéder à M. Stoltenberg à la tête du HCR.

Ne contrôlant que soixante-trois des cent soixante-cinq sièges au Parlement, le nouveau gouvernement travailliste sera minoritaire et devra s'assurer du soutien d'autres partis pour se maintenir au pouvoir. A deux reprises déjà, Mme Gro Harlem Brundtland, âgée de cinquante et un ans, avait été premier ministre : pendant sept mois en 1981, puis de mai 1986 à septembre 1989. – *(Reuter, AFP.)*

BULGARIE

L'opposition se déclare prête à constituer un gouvernement

Les communistes bulgares se trouvent plus que jamais au pied du mur : au cours d'une nouvelle manifestation, qui a réuni samedi 3 novembre quelque quarante mille personnes dans le centre de Sofia, et alors que l'échec économique du pouvoir est de plus en plus flagrant, l'opposition s'est déclarée désormais prête à former un gouvernement.

Le premier ministre, M. Andrei Loukanov, l'un des dirigeants de l'ancien Parti communiste rebaptisé socialiste (PSB), a reconnu la semaine dernière qu'il lui devenait de plus en plus difficile de gouverner sans le concours de l'opposition, et s'est même déclaré prêt à démissionner. M. Loukanov avait vainement tenté, depuis les élections de juin dernier, d'attirer l'opposition dans un gouvernement de coalition. Celle-ci s'y refusait, appliquant à l'égard des communistes une stratégie que M. Jeliou Jelev, opposant devenu président de la République, définissait ainsi : *« Nous leur ferons manger jusqu'au bout le plat qu'ils ont préparé. »*

L'effondrement économique du pays a accéléré le déclin du PSB, et la situation paraît désormais suffisamment mûre à l'opposition pour que M. Petar Beron, président de l'Union des forces démocratiques (UFD), franchisse le pas et réclame samedi devant les manifestants la formation d'un gouvernement dont son mouvement détiendrait, outre le poste de premier ministre, les portefeuilles-clés. Ce gouvernement, a précisé M. Beron, appliquerait le programme de l'UFD, mais devrait fonctionner avec l'actuel Parlement où le PSB est majoritaire car la Bulgarie ne peut pas se permettre de perdre quelques mois pour organiser de nouvelles élections. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **TANZANIE : le président Mwinyi réélu avec 95,5 % des suffrages.** – Le président Ali Hassan Mwinyi, seul candidat en lice, a été réélu pour un mandat de cinq ans avec 95,5 % des voix, a annoncé, samedi 3 novembre, le président de la commission électorale. *Le scrutin présidentiel a eu lieu le 28 octobre.* – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : rectificatif.** – La dépêche de UPI sur la destruction d'un bidonville de trente mille réfugiés au Soudan (*le Monde* daté 4-5 novembre) a été rendue incompréhensible par suite d'une omission. Il fallait lire au premier paragraphe sous le chapeau : *« L'armée soudanaise a rasé, dimanche 28 octobre, le bidonville de Hilaat-Shouk, situé à une dizaine de kilomètres de Khartoum »*. Construit au cours des années 1987-1988, à proximité d'une décharge d'ordures, le camp de Hilaat-Shouk était devenu depuis une vaste agglomération de tentes de toile, d'abris de fortune et de baraques en fer blanc où s'entassaient dans les conditions d'hygiène les plus déplorables près de 30 000 habitants du Sud déplacés à cause de la guerre civile.

POLITIQUE

L'assemblée générale du mouvement écologiste à Strasbourg

M. Waechter est renforcé dans son rôle de porte-parole des Verts

L'assemblée générale des Verts, réunie les 2 et 3 novembre à Strasbourg, s'est achevée sans parvenir à entériner la réforme des statuts du mouvement, qui aurait pu donner à celui-ci des règles de fonctionnement comparables à celles des *partis traditionnels*. M. Antoine Waechter a vu toutefois son rôle renforcé en étant consacré, par près de 58 % des militants présents, comme porte-parole des Verts, avant même la répartition des responsabilités au sein de la nouvelle direction du mouvement, qui *n'interviendra que le 2 décembre prochain*.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Sidérant ! De la crise du Golfe ou des mutations survenues dans les pays de l'Est, précisément depuis la dernière assemblée générale des Verts, les 18 et 19 novembre 1989 à Marseille, pas un mot. Du projet de contribution sociale généralisée, ou du mouvement en cours des lycéens, ou même du nucléaire et de ses déchets, plus ou moins clandestins, pas un mot.

En revanche, au terme de deux jours de débat, les membres des Verts, du moins ceux qui, dans la soirée du samedi 3 novembre, n'avaient pas encore pris le chemin du retour vers leurs terroirs respectifs, s'interrogeaient encore sur l'opportunité de remplacer dans leurs statuts tous les termes de *« national »* et de *« général »*, considérés comme *« connotés »* – il ne fut d'ailleurs pas dit comment, – par le mot *« fédéral »*.

Le secrétaire ou le conseil *« national »* serait ainsi devenu secrétaire ou conseil *« fédéral »*. Et comme la majorité en faveur de cette proposition n'atteignit finalement que 64 % des suffrages exprimés, il fut décidé de procéder à un nouveau vote, par mandats cette fois, afin de tenter d'obtenir une majorité qualifiée des deux tiers, soit 66,66 %...

Il ne s'agit là, bien sûr, que d'un exemple. Car, dix fois, vingt fois, trente fois au cours de la seconde journée de l'assemblée générale des Verts, on procéda ainsi à de tels votes, parfois même pour savoir si l'on devait voter, ou encore pour vérifier que le vote, une fois acquis, avait bien obtenu la majorité requise. Faute d'avoir pu épuiser son ordre du jour, le mouvement écologiste s'est donc séparé, samedi 3 novembre à Strasbourg, par un ultime vote par mandats pour déterminer si la réforme des statuts, commencée l'an dernier à Marseille, devait être poursuivie dans un an, lors de la prochaine assemblée générale, ou s'il valait mieux marquer *« une pause »* dans cette œuvre de longue haleine.

Crise de croissance

« Deux mille kilomètres pour que dalle ! », se plaignait alors un militant venu des Corbières. Comme il était prévisible, toutes les réformes statutaires préparées par la direction du mouvement ont en effet été repoussées. Qu'il s'agisse de transformer l'assemblée générale annuelle en congrès, de passer le rythme de celle-ci de un à deux ans, ou encore de donner davantage de poids aux porte-parole nationaux en les faisant élire par la base plutôt que par le « Parlement du parti », toutes ces propositions ont été rejetées, parfois après avoir obtenu la majorité absolue, *mais non celle des deux tiers*, nécessaire pour une réforme des statuts. Mais comment aurait-il pu en être autrement ? Comment demander à une assemblée de se dessaisir de ses prérogatives ?

L'exercice rituel de l'assemblée « spontanéiste », qui, chaque année, laisse pantois une majorité d'observateurs, commence pourtant à lasser sérieusement plus d'un militant écologiste, surtout parmi les responsables de la *« quatrième force politique »* française. Pour les plus optimistes, *« les AG du passé étaient bien pires »*, *« il n'est pas possible d'avoir un débat de politique générale avec un aussi grand nombre de participants »*. *« Le mouvement est en pleine crise de croissance »*, explique-t-on encore. Il lui faut *« digérer »* les nouveaux adhérents – végétariens, non-violents ou petits propriétaires, « anars », ex-maos, déçus du socialisme et dames des beaux quartiers, vieux barbus et *midinettes*, – *tous venus*, bras ouverts, au moment du double succès des Verts aux élections municipales et européennes de 1989.

Selon l'un des principaux animateurs *de la minorité*, M. Yves Cochet, pour éviter le travers qui consiste à *« s'occuper plus de la cour que du royaume »*, la politique des Verts doit, en revanche, être fixée *par un congrès représentatif, tel qu'il* en existe – mais c'est précisément ce qui paraît suspect pour de nombreux militants de base – dans les autres formations politiques. Le chef de file du mouvement, M. Antoine Waechter, a également souhaité, devant les journalistes, que *« le contenu des assemblées générales évolue, pour avoir de véritables débats sur ce qui se passe à l'extérieur »*.

« Ni droite ni gauche »

Il s'est bien gardé toutefois de l'affirmer à la tribune. De même, accaparé par de multiples sollicitations et occupé à dédicacer son dernier livre (1), l'ancien candidat à l'élection présidentielle n'est pas intervenu pour donner son sentiment sur une motion sobrement baptisée « Ni droite ni gauche, en avant ! » et visant à l'établir comme porte-parole officiel des Verts. *« Quoi de plus normal pour un Vert que de refuser le leadership*, expliquait cette motion. *Le syndrome « à bas les chefs » a encore des adeptes – ou plutôt des effets pervers – chez nous. Pas une tête ne doit dépasser sinon clac ! Pourtant, il n'est pas question ici de prise de pouvoir car qui connaît Waechter sait l'honnêteté qui le caractérise. Nous mettons notre confiance en lui car il ne détournera pas les Verts du cap qu'ils auront choisi. »*

Ce texte a été adopté par 57,8 % des militants présents ou représentés. A un an de l'abandon de son mandat de parlementaire européen, *en raison de la règle du « tourniquet »* que les Verts se sont eux-mêmes imposés, M. Antoine Waechter est ainsi sollicité pour réinvestir *« la scène nationale et médiatique »*. Après s'être interrogé, il a décidé de continuer sa mission de président de la commission de la politique régionale et de l'aménagement du territoire au Parlement européen jusqu'en décembre 1991.

A quelques mois des élections régionales de 1992, qui elles-mêmes *ouvriront la campagne pour* les législatives de 1993, M. Waechter sera alors pleinement disponible pour répondre à tous ceux qui l'attendent sur le terrain. C'est du moins ce qu'ont perçu un certain nombre de ses opposants, qui n'entendent pas lui laisser aussi facilement le champ libre le 2 décembre prochain, lors du conseil national interrégional des Verts chargé de procéder à l'élection des principaux responsables du mouvement. Comme quoi, y compris chez les Verts, on sait aussi parfois faire de la politique, même sans le vouloir...

JEAN-LOUIS SAUX

(1) *Dessine-moi une planète. L'écologie maintenant ou jamais*, éditions Albin Michel.

L'Etat asphyxié

Suite de la première page

C'est sur elle que, fort logiquement, *se polarise la revendication*. Si celle-ci ne peut être satisfaite *« dans le bureau du ministre »*, c'est donc que l'Etat ne peut plus faire face à toutes ses obligations.

Quand l'Etat est *asphyxié*, il *faut* évidemment chercher à lui redonner de l'oxygène. Sauf à baisser les bras, on voit mal qu'il puisse s'en sortir sans un nouvel et vigoureux effort de décentralisation.

Qu'il s'agisse de la manifestation des lycéens, ou de celle annoncée pour le 15 novembre des personnels de justice, ou bien du débat parlementaire sur la contribution sociale généralisée (CSG), ou encore sur le budget de la défense en vue de la nécessaire adaptation de la loi de programmation militaire; ce sont bien à chaque fois les moyens de l'Etat qui sont en question. Et qui paraissent limités.

La France, manifestement, ne peut à la fois moderniser les missiles du plateau d'Albion et renouveler la flotte aérienne de protection de ses deux porte-avions, et lutter dans le même temps contre la paupérisation qui menace la fonction publique ; celle-ci est écrémée par le haut (du fait de l'attrait du pantouflage) et remplie par le bas, si l'on ose dire, car l'Etat pare au plus pressé : appliquée à l'enseignement, à la justice, à la santé, tous domaines où la part du dévouement doit être la plus grande, une telle situation nourrit le *sentiment que* la *qualité* du service rendu baisse, en même temps que l'Etat semble investir à fonds perdus.

Le « monstre ingérable »

La France peut-elle davantage continuer de gérer de façon centralisée ce *« monstre ingérable qu'est l'éducation nationale »*, comme le dit M. Charles Millon, et qui n'a de comparable en termes d'effectifs que ceux de l'armée rouge ? En d'autres termes, l'*éducation*, comme le demande le même Charles Millon, ne doit-elle pas cesser d'être *« nationale »* pour survivre dans de bonnes conditions ?

Si l'Etat est aujourd'hui bien empêtré, alors même que ses missions ont été resserrées sur un « noyau dur » difficile à entamer – il ne songe plus à être producteur mais se concentre sur ses activités *« régaliennes »*, – c'est aussi à cause du formidable décalage qui existe entre le moment du diagnostic et celui de l'action publique. Chacun sait, en effet, depuis au moins une décennie, que le premier *« déficit social »* dont souffre le pays est celui du retard de notre système de formation. Ce constat n'a pourtant *pas empêché la gauche, puis la* droite, d'appliquer à ce secteur des solutions purement idéologiques. De 1981 à 1984, ce fut la fausse bataille autour de l'école privée, bataille d'autant plus furieusement livrée et lamentablement perdue qu'il s'agissait pour le premier ministre de l'époque, engagé dans une opération-vérité sur le plan économique, de donner à ses militants (et donc à la FEN) du « grain à moudre » ; de 1986 à 1988, le *thatchérisme d'importation* qu'était la plate-forme commune UDF-RPR a engagé le pays sur la voie du « moins d'*Etat* » et de *la* réduction des dépenses publiques, au premier rang desquelles l'éducation nationale, au point qu'avant de quitter son poste M. René *Monory chiffra à plusieurs* dizaines de milliards les besoins urgents en la matière.

De ce point de vue, le changement de climat est radical : dans le *temple même du « trop d'Etat »* que sont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le délabrement des services publics conduit M. Bush à augmenter les impôts, tandis que Mme Thatcher a de plus en plus de mal à se maintenir.

En France, MM. Balladur et Madelin, principaux avocats de la thèse du dépérissement nécessaire de l'Etat, continuent de théoriser la réduction de la part globale de celui-ci ; mais l'opposition, face au *détail des revendications*, continue de demander que celles-ci soient satisfaites par des efforts accrus de la puissance publique.

Ce recentrage n'est pas, *a priori*, *défavorable à la gauche*. *A cela* près que, dans une Europe où le modèle libéral de l'Etat minimum est dominant, il est difficile aux socialistes de déroger, en France, aux règles sacro-saintes de la gestion rigoureuse de l'Etat et du secteur public.

En fait, la succession – et peut-être demain la conjonction – de toutes ces revendications, qui ouvre pour le gouvernement la période de tous les dangers, soulève *trois types de problèmes : l'un* concerne le modèle républicain lui-même, l'autre la gauche dans son ensemble, le troisième, les rapports internes de la « famille » socialiste.

Au-delà du constat conjoncturel d'impuissance dressé par M. Jospin et d'une réflexion de bon sens selon laquelle quelque gouvernement que ce soit ne peut faire « tout, tout de suite », il est clair que, dans la société française d'aujourd'hui, les repères unificateurs n'existent plus.

L'argument de l'égalité

Le refuge nostalgique que les uns *croient trouver chez* Jules Ferry, les autres chez Charles de Gaulle, ne dispensera pas d'une réflexion sur la décomposition du modèle républicain, et sa nécessaire recomposition autour d'un Etat qui aura mieux défini son rôle régulateur, et d'une société plus autonome ; et *l'on ne voit pas que l'un et l'autre* puissent assumer ce bouleversement sans une nouvelle phase de décentralisation qui pourrait, bien évidemment, commencer par l'éducation nationale.

L'argument de l'égalité des chances mérite, certes, d'être *retenu car il est vrai qu'il y a des* régions riches et des régions pauvres. Mais il ne saurait justifier le *statu quo* : trente ans de Ve République et de gestion centralisée ont, certes, permis de démocratiser l'accès à l'école, alors qu'il reste, ni plus ni moins, à démocratiser la *réussite* !

La gauche, dans ce contexte, est quelque peu piégée par les conditions de la réélection de M. Mitterrand : plus que le gel de la frontière *entre secteurs privé et public*, le mot d'ordre du *« ni-ni »* manifestait une réelle volonté de préservation des acquis.

C'est donc une logique de *conservation qui a permis la* victoire, alors que le travail d'assainissement économique, accompli par MM. Delors et Bérégovoy, avait recréé les conditions d'une logique de transformation de la société. Or chacun a bien vu que l'essentiel de la *Lettre à tous les Français* du candidat Mitterrand avait été mis en musique dès les premiers mois du gouvernement Rocard. Restait à trouver un *second souffle : sous la Ve République*, il n'appartient pas au premier ministre de le définir.

On touche là, enfin, aux délicats dosages qui prévalent dans les relations au sein du système exécutif.

Les petites phrases adressées par M. Mitterrand aux jeunes socialistes évoquent irrésistiblement *celles que le président avait lancées* aux manifestants de décembre 1986, assurant qu'il se trouvait *« en phase avec eux »*. De là à suggérer que le gouvernement ne joue pas son rôle d'écoute de la société, et de la jeunesse, il n'y a *qu'un pas que* les lycéens de novembre 1990 pourraient bien franchir. En somme, M. Rocard n'est pas mieux traité que M. Chirac.

A l'inverse, d'autres responsables socialistes ne sont pas loin de considérer non *seulement* que la magie mitterrandienne n'opère plus (on n'a pas encore vu de pancartes *« Tonton, tiens bon ! »*), mais qu'il entre aussi dans le mouvement lycéen un rejet d'une façon de faire de la politique qu'incarne assez bien François Mitterrand.

A ce petit jeu, l'opinion y perdra son latin, et les socialistes leur pouvoir.

JEAN-MARIE COLOMBANI

« On ne peut pas combattre pour l'écologie si l'on n'adopte pas les idées de la gauche »

affirme M. Laurent Fabius

NEVERS

de notre correspondant

Soucieux de concilier la croissance et l'écologie, M. Laurent Fabius s'est montré partisan, samedi 3 novembre, à Nevers, de *« l'écodéveloppement »*. Dans sa profession de foi verte, présentée devant des militants réunis pour un colloque sur « les socialistes et l'Europe » organisé par la section locale du PS, le président de l'Assemblée nationale a précisé : *« Le premier thème majeur qu'il faut absolument que le PS incarne, sans doute mieux qu'il ne l'a fait par le passé, et en plus de ses autres thèmes (...) c'est l'écologie et l'environnement. (...) Aujourd'hui, ce n'est plus simplement la production et la répartition, c'est aussi le respect de l'environnement qu'il faut mettre au cœur de notre démarche. Si nous ne le faisons pas, d'autres forces prendront la place. Mais on ne peut pas combattre pour l'écologie si on n'adopte pas les idées de la gauche. (...) Le PS doit devenir le premier parti écologiste de France ! Dans les années qui viennent, c'est là qu'il prendra plus de force. »*

D'autre part, s'agissant du rôle des partis politiques, M. Fabius a expliqué qu'il fallait que le PS *« ait le courage de dire tout haut que la politique est une belle chose, et qu'il le prouve dans son fonctionnement et dans ses idées. Pour cela, il faut qu'il se remette en cause »*.

Quant à la dimension européenne, elle doit être selon lui, *« au cœur du projet du PS »* : *« Il faut passer de l'Europe libérale à une Europe de gauche. (...) L'euro-gauche est moins difficile à construire que la franco-gauche. »*

J. S.

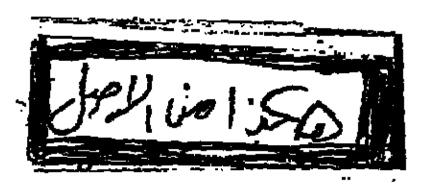
□ **M. Le Gall (PS) : *« Un soutien objectif au Front national. »*** – M. Gérard Le Gall, secrétaire national adjoint du PS chargé des élections, déplore la position arrêtée par les Verts à Strasbourg vis-à-vis du Front national. *« Tous les démocrates inquiets de la persistance de l'influence idéologique et électorale du Front national condamneront la confirmation par les Verts de leur attitude ambiguë vis-à-vis du Front national »*, a-t-il affirmé, dimanche 4 novembre. Selon lui, *« l'équidistance électorale affichée entre la gauche et la droite par les Verts cache de plus en plus mal un soutien objectif au Front national »*.

Une élection municipale partielle

MARNE : Sézanne (1er tour).

Inscr., 3 717 ; vot., 2 283 ; abst., 38,57 % ; suffr. expr., 2 186. Liste conduite par M. Philippe Bonnotte (PS), 1 080 voix (49,41 %), liste de M. Claude Gobillard (RPR), 663 voix (30,33 %), liste de Mlle Monique Fontaine (PS), 270 voix (12,35 %), liste de M. Maurice Dugay, sans étiquette, 173 voix (7,91 %).

[Cette élection municipale partielle a été rendue nécessaire par la démission, le 2 octobre, du maire, Mlle Monique Fontaine (PS), et de la majorité du conseil municipal. Mlle Fontaine avait été élue, le 15 mai dernier, à la suite de la démission, pour convenances personnelles, de M. Philippe Bonnotte (PS), maire depuis 1977. Soutenue par la fédération socialiste de la Marne, Mlle Fontaine avait décidé de provoquer une nouvelle élection après la démission de six conseillers en désaccord avec la gestion du nouveau maire et proches de M. Bonnotte, qui décidait alors de présenter sa propre liste pour ne pas *« être responsable du passage à droite d'une municipalité solidement ancrée à gauche »*. A l'issue du premier tour, l'affrontement socialo-socialiste tourne très largement à l'avantage de M. Bonnotte. En obtenant seulement 12,35 % des voix, Mlle Fontaine enregistre une *sévère défaite*.]



POLITIQUE

La préparation du vingt-septième congrès

M. Damette : « Le Parti communiste sombre dans l'indifférence et parfois le ridicule »

Rouvrant, après les vacances de la Toussaint, la « tribune de discussion préparatoire » au vingt-septième congrès du PCF, *l'Humanité* publie notamment, lundi 5 novembre, une réponse de l'un des chefs de file des « reconstructeurs », M. Félix Damette, ancien membre du comité central, au secrétaire fédéral de Paris, M. Henri Malberg, fidèle à la ligne de la direction du parti, qui avait vu un risque de « *dérapage* » dans le ton de certains des « refondateurs » proches de M. Charles Fiterman.

M. Damette écrit notamment : « *Entre le discours public et la pratique de la direction le fossé est large. Comment justifier l'exclusion d'une fédération tout entière* [le Doubs] *sans même avoir pris la peine de l'entendre ? Comment expliquer le refus de remise des cartes à des sections complètes (Finistère, Aisne, Haute-Vienne), et à des centaines de militants ? J'apprécie qu'Henri Malberg écrive* « les divergences, les différences sont naturellement admises », *mais pourquoi refuser de publier la contribution des reconstructeurs communistes dans cette tribune ? C'est très gentil de prêcher l'apaisement dans le trimestre qui précède le congrès alors que, pendant les années précédentes, on a traité tous ceux qui émettent un avis critique en* « ennemis du parti et agents du PS », *en faisant tout pour les exclure.* »

« *Cet appel au calme me paraît plus que suspect,* ajoute M. Damette ; *il vise à masquer les quatre éléments majeurs de notre réalité, soigneusement occultés par le projet officiel de résolution :*

1) *L'existence même des partis communistes qui subsistent encore est précaire : ceux qui ne trouveront pas en eux-mêmes les capacités politiques et morales de se renouveler fondamentalement seront rapidement marginalisés.* (...)

2) *Les militants ne sont pas informés de l'état véritable du parti, de sa déliquescence organisationnelle et politique.* (...) *Les militants ne sauront pas que l'abstention de nos députés sur le chapitre des recettes* (du budget) *a été tout bonnement négociée avec le gouvernement en échange d'un report des élections à Clichy-sous-Bois.*

3) *Plus on multiplie les proclamations sur la nécessité de rassembler* « *les gens* », *plus nos discours démagogiques, sectaires, s'avèrent en porte-à-faux avec la réalité de notre société.* (...) *Il est plus facile d'accuser la société de virer à droite que de chercher pourquoi nos discours ont perdu toute crédibilité pour les acteurs décisifs de la société.* (...)

4) *Ce n'est pas avec le texte officiel que l'on pourra traiter ces problèmes. Moulé dans le conservatisme et l'autosatisfaction, il ne recourt au mode interrogatif que pour mieux verrouiller le débat.* (...)

» *Nous sommes parvenus à un état de marasme généralisé dont on ne sortira pas avec des formules lénifiantes et des astuces procédurières,* conclut M. Damette. *Ce qui fut le grand Parti communiste français sombre dans l'indifférence et parfois le ridicule.* »

La menace de censure

Les rocardiens reprochent au PCF de mettre en danger « la gauche tout entière »

Convaincre, la lettre des clubs rocardiens, met en garde les communistes, cette semaine, contre le risque qu'ils prennent en décidant de voter la censure pour s'opposer à la contribution sociale généralisée, laquelle « *se traduira par une augmentation du revenu de 83 % des salariés* ». « *M. Georges Marchais aura besoin de tout son talent pour expliquer pourquoi il vote avec Mme Marie-France Stirbois contre une mesure de gauche* », écrit *Convaincre*, qui ironise sur le « *quadrille hétéroclite* » du PCF, de l'UDC, du RPR et de l'UDF, et s'interroge : « *Le PC va-t-il demander à adhérer à l'UPF de Giscard ?* »

« *Ni la droite ni le PC ne souhaitent de crise politique, peut-on lire dans les gazettes,* observe la lettre rocardienne. *Tous espèrent que la majorité présidentielle ait la majorité à l'Assemblée. Qu'ils prennent garde ! Il n'y a pas d'assurance tous risques contre la censure, et il arrive que les parachutes ne s'ouvrent pas. En votant la censure, les communistes doivent savoir qu'ils font courir à la gauche tout entière un risque historique.* »

Le projet de statut de l'île

M. Giscard d'Estaing : « Il n'y a pas de peuple corse »

Interrogé, dimanche 4 novembre sur Europe 1, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est prononcé contre le projet de statut de la Corse, présenté mercredi dernier au conseil des ministres, en estimant qu'« *il n'y a pas de peuple corse* ». « *Il y a une culture corse, une histoire corse, une tradition* », a déclaré l'ancien président de la République. Il estime que traiter le problème corse « *avec des solutions demandées par les autres* » – les indépendantistes – serait commettre une « *erreur* » et ferait courir un risque de « *désordre et de dislocation générale* ».

Selon l'ancien chef de l'Etat, la solution au problème corse se trouve moins dans un nouveau statut que dans le renforcement des pouvoirs des assemblées régionales. « *On devrait aller plus vite dans la voie de la régionalisation et faire de la Corse une sorte de région modèle, sur laquelle les autres régions pourraient, progressivement, s'aligner* », a observé M. Giscard d'Estaing.

Interrogé sur la contribution sociale généralisée (CSG) et les risques de censure qu'encourt le gouvernement sur ce projet, le président de l'UDF a indiqué que le vote de la motion de censure sera « *très juste* » et se jouera « *à deux voix près* ». A propos de la position de M. Raymond Barre, qui pourrait ne pas joindre sa voix à celle du groupe centriste dans le vote d'une motion de censure, M. Giscard d'Estaing a répondu : « *Je regretterais que tous ceux qui ont été élus par les voix de l'opposition ne votent pas la censure.* » L'ancien président de la République estime toutefois que, aujourd'hui, l'opposition « *n'est pas prête à gouverner* ». « *Les Français souhaitent une politique et une équipe alternatives,* a-t-il observé, *mais il manque la preuve de l'union de l'opposition.* »

Réagissant à la polémique entre la France et le Maroc à propos du voyage que Mme Danielle Mitterrand avait envisagé de faire auprès des réfugiés sahraouis, M. Giscard d'Estaing a déclaré que les activités de l'épouse du chef de l'Etat « *ne doivent pas avoir un caractère politique, ni interférer avec les responsabilités de son mari* ».

M. Chirac : « démagogie »

Il a indiqué que son « *amitié* » pour le roi Hassan II du Maroc reste « *intacte* » et que le souverain marocain avait « *manifesté sa solidarité avec la France et sa considération pour notre pays* » dans « *beaucoup d'événements importants* ».

M. Jacques Chirac, qui s'exprimait, samedi, lors d'un dîner-débat à Angerville-la-Campagne, dans l'Eure, s'est, lui aussi, déclaré hostile à l'inscription, dans le projet de statut de la Corse, de la notion de « *peuple corse* ». « *Porter atteinte au caractère un et indivisible du peuple français est proprement choquant, c'est ce qui s'appelle de la démagogie,* a déclaré le président du RPR. *La reconnaissance du* « *peuple corse* » *ne peut conduire qu'à des conséquences extrêmement mauvaises pour l'unité nationale, et, donc, je suis contre.* »

M. Chirac s'est affirmé « *tout à fait prêt à reconnaître le caractère spécifique des problèmes de la Corse* ». « *Etant député du plateau de Millevaches et maire de Paris,* a-t-il expliqué, *j'ai tout à fait conscience que les problèmes du cinquième arrondissement et ceux de l'arrondissement d'Ussel sont tout à fait différents, et j'admets parfaitement que l'on n'applique pas les mêmes règles pour régler ces problèmes.* » Il a ajouté : « *Faire ce qu'il faut pour que la Corse règle ses problèmes économiques, faire jouer la solidarité en faveur de la Corse, je suis à 100 % d'accord.* »

□ **M. Léotard en désaccord.** – M. François Léotard, président du Parti républicain, en visite à Ajaccio, a qualifié, samedi 3 novembre, de « *texte important* » le projet de loi portant réforme du statut de la Corse, mais il s'est élevé contre « *la référence faite à la notion de peuple corse* », estimant « *dangereux d'entrer dans une logique de particularismes* ».

□ **M. Rossi élu maire de Grosseto-Prugna.** – M. José Rossi, député UDF, président du conseil général de Corse-du-Sud, a été élu maire de Grosseto-Prugna (Corse-du-Sud), samedi 3 novembre, en remplacement de Charles Grossetti, assassiné le 26 septembre dernier. M. Rossi, qui était seul candidat, a recueilli dix-huit voix sur dix-neuf. Il y a eu un bulletin nul. A l'issue du vote, le conseil municipal s'est rendu sur la tombe de l'ancien maire pour y déposer une gerbe.

L'UDB « au service du peuple breton »

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

De tous les mouvements bretons, l'UDB (Union démocratique bretonne) est sans doute l'un des plus organisés qui soit. Son vingtième congrès national, qui se tenait les 3 et 4 novembre à Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor), en a fait la démonstration tout en avouant de nouvelles ambitions.

Depuis 1978, c'est la première fois qu'un tel congrès enregistrait une progression des effectifs : 15 % en 1989, et autant en 1990. Progression relative, sans doute : sur les cinq départements de la Bretagne historique, ces militants n'atteignent pas le millier, dont cinq cents à jour de leurs cotisations. Mais ce petit parti exerce une influence non négligeable et son périodique, *le Peuple breton*, tire régulièrement à cinq mille exemplaires.

Signe des temps ? L'UDB, historiquement proche du PC, s'est toujours voulue à l'écart de tout appareil. Les alliances qu'elle a déjà tissées ou qu'elle envisage dans l'avenir vont toutes dans ce sens, en intégrant la nouvelle donne européenne – y compris « *la faillite du bloc communiste* ».

Alliances prudentes : une expérience avec les Verts à Lorient fait dire à l'UDB que ces partenaires écologistes sont vraiment doués pour la récupération. Avec Emgann, autre mouvement breton progressiste, le dialogue paraît mieux établi. Objectif à court terme : les élections régionales, dont l'UDB dénonce le couplage avec les élections cantonales, en ce sens qu'il « *minimise l'importance poilitique de l'assemblée régionale* ».

Renforcement des solidarités extérieures (déjà ébauchées au plan européen), développement des convergences « *au service du peuple breton* » : l'UDB affiche clairement ses objectifs. Et notamment celui de la reconnaissance du peuple breton.

Avec quarante-quatre voix pour et quarante et une contre, le congrès a préféré la notion de « *reconnaissance juridique* » à celle de « *reconnaissance constitutionnelle* ». L'exemple corse, bien sûr, n'était pas loin. Malgré tout l'intérêt qu'elle y porte, l'Union démocratique bretonne reste critique : « *On donne à la Corse une autonomie de gestion. Pour nous, ce n'est pas seulement de gestion qu'il s'agit, mais d'autonomie politique.* » Quant à la référence au « *peuple corse, composante du peuple français* », elle « *n'a pas de sens* » : « *Comment un peuple peut-il être composé d'un autre peuple ?* » Réponse d'un congressiste anonyme lancée dans la salle : « *Parce qu'il y en a un des deux qui n'existe pas.* »

JEAN VIDEAU

M. Mitterrand souhaite une « entité administrative convenable » pour les Basques français

M. Mitterrand « *souhaite que les intérêts économiques et les aspirations culturelles des Basques français disposent pour s'exprimer d'une entité administrative convenable* », selon M. Jean Kahn, chargé de mission à l'Elysée.

Cette position présidentielle est exprimée par M. Kahn dans une lettre datée du 28 octobre dernier, et adressée à Me Denis Langlois, qui avait écrit à deux reprises au chef de l'Etat pour attirer son attention sur la « *situation difficile* » au Pays basque français.

Joint dimanche par l'AFP, M. Kahn a précisé que « *cette lettre ne peut pas être lue à la lumière du projet de statut pour la Corse* ». En ce qui concerne l'entité administrative évoquée, M. Kahn affirme qu'il s'agirait plutôt de créer « *à l'intérieur du département* » des Pyrénées-Atlantiques « *des structures permettant aux communes basques de s'exprimer ensemble* », structures telles que « *communautés ou syndicats de communes* ». Il note à cet égard que les possibilités administratives et juridiques sont suffisamment larges.

DÉFENSE

Un officier à nouveau sanctionné pour manquement à l'obligation de réserve

Les vérités intempestives du commandant Martin

Pour avoir adressé à un quotidien, sous le couvert de son courrier des lecteurs, une lettre d'une vingtaine de lignes signée de son nom et de son grade, le capitaine de frégate Roger Martin vient d'être puni, à Fort-de-France, par le commandement supérieur des forces armées aux Antilles-Guyane, dont il relève. Motif : manquement à l'obligation de réserve dans l'expression écrite. Sanction : un blâme, en dépit du fait que cet officier supérieur de la marine – qui donne satisfaction à sa hiérarchie, selon le propre aveu de celle-ci – ait objecté qu'il avait expressément demandé au journal de ne pas mentionner sa qualité de militaire.

Qu'avait écrit de déplaisant le commandant Martin ? Ce que tout le monde sait et a déjà dit dans l'aéronautique navale ou ailleurs. C'est-à-dire que « *le gouvernement a fait un choix, le maintien en service* [sur les porte-avions] *des Crusader à bout de souffle, en attendant l'arrivée du Rafale, alors que nos pilotes, aujourd'hui, pourraient être aux commandes de F 18 performants* ». D'autant, ajoutait-il en qualifiant les avions Crusader de « *cercueils volants* », que les Irakiens, en cas d'un déclenchement du conflit dans le Golfe, sont, eux, aux commandes d'avions plus modernes, notamment de conception française.

Certes, la cause est désormais entendue : le gouvernement a tranché en faveur d'une rénovation des Crusader, au moindre coût par rapport à l'achat d'avions F 18 aux Etats-Unis (*le Monde* du 3 novembre). Mais nul n'ignore qu'une telle décision est loin d'avoir emporté l'adhésion générale – et, en particulier, celle des opérationnels de l'aéronautique navale – car elle constitue un compromis à risques entre des considérations à long terme (le succès commercial du Rafale à l'exportation) et une réalité à plus court terme (qui est l'aptitude des porte-avions à remplir leur mission s'ils devaient être engagés aujourd'hui).

Le commandant Martin a contre lui d'être un récidiviste. L'an dernier, déjà, il avait apporté publiquement son soutien à la « grogne » épistolaire des gendarmes (*le Monde* du 29 août 1989). Il avait été sanctionné de quinze jours d'arrêt – une punition autrement plus grave que celle qui vient de le frapper – pour avoir relevé que « *le malaise était latent dans toutes les armées depuis pas mal de temps* » et pour avoir, en quelque sorte, incité « *les chefs à franchir la ligne jaune* [une expression chère au ministre de la défense] *pour éviter que la troupe ne la franchisse* ». Propos excessif et condamnable. Mais la troupe, en l'occurrence les gendarmes, avait déjà franchi la ligne jaune à sa manière.

Dans ces conditions, le destin du commandant Martin n'est-il pas d'être cet éternel puni dont le tort est de clamer tout haut ce que ses pairs pensent tout bas ?

JACQUES ISNARD

Un ancien viticulteur enlevé pendant huit heures

« L'action symbolique » d'un commando nationaliste

Des dissidents de l'ex-FLNC semblent être à l'origine de l'enlèvement, samedi 3 novembre, en Corse, de M. Henri Depeille, ancien viticulteur, âgé de soixante-cinq ans. Libéré dans la nuit de samedi à dimanche, au terme d'une « action symbolique », M. Depeille était le propriétaire de la cave viticole d'Aleria dont l'occupation armée en 1975 par l'Action régionaliste corse (ARC) avait marqué l'entrée en scène du mouvement autonomiste.

BASTIA

de notre correspondant

Un commando d'une dizaine d'hommes, armés et cagoulés, fait irruption dans la propriété de la famille Depeille. La nuit est déjà tombée. Il est 18 h 30, samedi, à 60 kilomètres au sud de Bastia, à Canale-di-Verde, dans la zone rurale de la plaine orientale. Les douze occupants du domaine – un couple de Maghrébins, leurs quatre enfants et la famille Depeille – sont groupés dans une pièce de la maison. Henri Depeille, en vacances en Corse depuis quelques jours, est emmené par le commando pendant que les onze autres personnes sont ligotées et bâillonnées. Elles ont ordre de ne donner l'alerte que quatre heures plus tard. Les gendarmes seront sur place à 21 h 30.

Avant de quitter le domaine, le commando signe de la lettre « R » une série de messages écrits à la peinture sur les murs de la maison. « R » peut correspondre au titre du groupe clandestin Resistanza, présenté comme dissident du FLNC. « *Peuple corse = point zéro.* » Ce premier message est certainement une référence à l'article numéro 1 du projet de loi Joxe qui concerne la reconnaissance de certains droits du « peuple corse ».

« *1975-1990* » : deux dates qui expliquent le choix de la cible du commando et son rapport avec l'actualité politique de l'île. 1975 est la date de l'« *affaire d'Aleria* » qui s'est déroulée à l'occasion de l'occupation de la cave de l'ancien viticulteur qui, depuis, vit en Argentine.

Le 22 avril 1975, la cave Depeille est occupée par une cinquantaine de militants de l'Action régionaliste corse (ARC), conduits par le docteur Edmond Simeoni. Après vingt-quatre heures de siège, les forces de l'ordre interviennent, notamment à l'aide d'automitrailleuses. La riposte des occupants est immédiate. Tragique bilan : deux gardes mobiles sont tués, deux occupants de la cave grièvement blessés. Ces « événements d'Aleria » seront le point de départ d'un cycle de violences qui s'est déroulé jusqu'au 31 mai 1988, date de la trêve du FLNC.

C'est à 2 h 30, dans la nuit de samedi à dimanche, soit huit heures après avoir été séparé de sa famille, qu'Henri Depeille est découvert par les gendarmes de la brigade de recherche de Ghisonaccia. Séquestré sans brutalité et sans explication, l'ancien agriculteur est ligoté et enchaîné à un fourgon garé devant la cave d'Aleria.

L'action du commando « R » s'adresse tout autant au gouvernement qu'à la mouvance nationaliste – légale ou clandestine – qui, depuis plus d'un an, traverse une crise d'adaptation aux nouvelles conditions du rapport de forces avec le gouvernement. Cette dissidence – possible – du FLNC, dont on sait qu'elle refuse radicalement les propositions de réformes de M. Pierre Joxe, a choisi cette action « *symbolique* » pour tenter de rallier à sa cause les nationalistes déçus par le texte du projet de loi que le gouvernement a adopté le 31 octobre.

MICHEL CODACCIONI

En Nouvelle-Calédonie

Les militants de l'Union calédonienne disent leur inquiétude à leurs dirigeants

NOUMÉA

de notre correspondant

Le vingt et unième congrès de l'Union calédonienne (UC), principale composante du FLNKS, s'est tenu les 2 et 3 novembre près de Koné, chef-lieu de la province Nord. M. François Burck a été facilement réélu président du mouvement en recueillant 70 % des suffrages dès le premier tour de scrutin.

Le successeur de Jean-Marie Tjibaou à la direction de l'Union calédonienne continue donc de bénéficier largement de la confiance des sections de sa base militante qui ont ainsi affirmé leur volonté de continuité.

Pourtant, l'expression de cette confiance ne va pas de soi pour tout le monde à l'intérieur de l'Union calédonienne : il a fallu une dizaine d'heures pour renouveler les instances dirigeantes du parti. M. Léopold Jorédié, président de la province Nord, a dû céder son poste de premier vice-président à son homologue de la province des îles Loyauté, M. Richard Kaloï, puis attendre le troisième tour pour être élu deuxième vice-président. Sans oser parler de malaise, M. Burck a souligné, à la fin du congrès, que les délégués « *ne se sont pas cachés pour nous dire nos quatre vérités* ».

Les reproches de certains délégués s'adressaient plus aux élus des provinces et aux nouveaux gestionnaires qu'aux responsables du parti, même si souvent ce sont les mêmes hommes. Pour M. Jorédié, l'impatience des militants indépendantistes quant aux résultats concrets des accords de Matignon et de la provincialisation est compréhensible mais « *on ne peut pas nous demander de faire en huit mois*, a-t-il indiqué, *ce que le territoire n'a pas fait en cinquante ans* ».

L'impératif foncier

Ce malaise est particulièrement sensible chez les jeunes du parti. Une des décisions du congrès le montre. Le 1er février prochain, les responsables du secteur jeunesse se réuniront pour préparer à la fin de 1991 un « carrefour des jeunes ». Autre réponse : la volonté des élus provinciaux de réinvestir la vie politique du parti. Il n'y a seulement que trois anciens membres dans la nouvelle commission exécutive et les élus provinciaux y font une entrée en force.

« Wara gu » était le nom de ce vingt et unième congrès. « Wara gu », dans l'une des langues canaques, c'est l'endroit où rassembler ses forces, où l'on se ressource et les dirigeants de l'UC souhaitaient, en effet, resserrer les rangs sur la base de l'application des accords de Matignon. Mobilisation pour le développement économique, tout d'abord, pour répondre à la question : « *Comment préparer une indépendance viable ?* » Le problème foncier – la propriété clanique et les incertitudes qu'elle fait peser, – a été longuement débattu mais la réflexion sur ce thème a été reconduite jusqu'à un comité directeur du parti qui se tiendra fin janvier à Belep.

Dans la deuxième motion votée par le congrès, le foncier devient « *un impératif de développement économique, social et culturel* ». « *Il faudra trouver une solution*, a indiqué un membre du bureau politique, *si l'on veut répondre à l'inquiétude des gens : participer activement à l'économie de ce pays.* »

Le congrès d'explication que souhaitaient les militants de l'UC semble bien avoir eu lieu. Mais a-t-il été aussi le congrès de mobilisation des énergies que souhaitaient ses dirigeants et ses élus ?

GÉRARD LE MOAL

□ **Le PALIKA pour une convention du FLNKS.** – Le Parti de libération kanak (Palika, indépendantiste) proposera la réunion d'une convention du FLNKS en janvier prochain, a annoncé son principal porte-parole, M. Paul Néaoutyine, président du FLNKS, à l'issue du congrès du mouvement qui s'est réuni du jeudi 1er au dimanche 4 novembre à Ponérihuen, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie. Ce quinzième congrès du Palika a conclu à « *la nécessité de réorganiser politiquement le FLNKS afin qu'il acquière une plus grande efficacité dans la lutte pour l'indépendance qui doit découler des accords de Matignon* ». Il a souhaité également la tenue d'« *états généraux* » du mouvement indépendantiste.

SOCIÉTÉ/CULTURE

Les manifestations de lycéens

La semaine qui s'ouvre devrait être délicate pour le ministre de l'éducation nationale comme pour le mouvement des lycéens. M. Lionel Jospin devait en effet présenter, lundi 5 novembre à l'Assemblée nationale, le projet de budget de l'éducation. Avec une enveloppe de près de 250 milliards de francs – *un record* – et 12 500 créations de postes d'enseignants, auxquels s'ajouteront les 1 000 postes de personnels administratifs annoncés le 26 octobre par le premier ministre, le ministre de l'éducation pourra plaider, une nouvelle fois, l'effort sans précédent réalisé par le gouvernement. Au-delà de la discussion budgétaire, le gouvernement doit désormais tenir compte d'un débat politique plus large. Il vient ainsi d'être rappelé à l'ordre par le président de la République. Mais il est également interpellé par une partie de l'opposition, qui milite, comme M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, en faveur d'une *« décentralisation totale des lycées et des universités »*. De leur côté, après la semaine de vacances de la Toussaint, les lycéens se sont donné deux nouveaux rendez-vous pour manifester leur mécontentement. Dès lundi 5 novembre, ils appelaient à des manifestations en province, devant les rectorats ou inspections d'académie, et à Paris entre la place d'Italie et l'Assemblée nationale. Mais si elles ont trouvé un accord sur un parcours commun à Paris, les deux « coordinations » qui tentent d'encadrer l'agitation lycéenne restent toujours divisées sur la suite à donner à leur mouvement, et notamment sur l'objectif de la manifestation nationale prévue pour le 12 novembre.

M. François Mitterrand a adressé, dimanche 4 novembre, à la conférence nationale du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) réunie à Istres, dans les Bouches-du-Rhône, un message dans lequel il invite *« quiconque exerce des responsabilités »* à être *« en permanence attentif »* aux attentes des jeunes, qui *« doivent être entendus »*. La veille, M. Lionel Jospin avait mis en garde les jeunes socialistes contre le risque d'un *« blocage »* du mouvement lycéen si celui-ci ne précise pas *« ses demandes et ses préoccupations »*.

« Une société qui n'écouterait pas sa jeunesse préparerait mal son avenir »

déclare M. Mitterrand, dans un message aux jeunes socialistes

ISTRES

de notre envoyé spécial

« Les jeunes doivent être entendus lorsqu'ils disent ce qu'ils pensent du monde aujourd'hui et quel monde ils veulent pour demain. Une société qui n'écouterait pas sa jeunesse et qui ne lui ferait pas sa place préparerait mal son avenir. » Le message du président de la République aux jeunes socialistes ne pouvait qu'être bien accueilli dans l'enceinte de la patinoire d'Istres, où était réunie, du 2 au 4 novembre, la conférence nationale du MJS. Sous la houlette fabiusienne de M. Jean-Marcel Bichat, membre adjoint du secrétariat national du PS, chargé de la jeunesse – et ancien assistant parlementaire de M. Mitterrand, le turbulent MJS abrite en effet, par courants du PS interposés, certains des acteurs du mouvement lycéen, au premier rang desquels les disciples de la Nouvelle École socialiste, de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, et ceux du courant Socialisme et République, de M. Jean-Pierre Chevènement.

En s'adressant à eux et, au-delà, à la jeunesse dans son ensemble, M. Mitterrand a voulu démentir l'analyse de M. Jean-Christophe Cambadélis, jospiniste, ancien président de l'UNEF-ID, et, aujourd'hui, député socialiste, selon laquelle le président de la République ne pourrait plus, comme en 1986, intégrer *« l'élite de la révolte dans son dispositif »* (*le Monde* du 3 novembre). Il a tenu à faire savoir qu'il avait *« reçu plusieurs (...) représentants »* de ces jeunes qui, *« ces jours derniers, (...) ont tenu à parler de leur vie, de leurs quartiers, de leurs villes et de leurs établissements scolaires »*. Il en a tiré un ordre du jour : *« Je demande que quiconque exerce des responsabilités soit en permanence attentif à ce que votre génération attend et propose. »*

M. Jospin : crise de croissance

Aux jeunes socialistes, le message du chef de l'Etat disait encore : *« Je sais combien vous êtes attachés aux valeurs qui doivent guider l'action politique, sans lesquelles cette action perd son sens. C'est pourquoi j'ai tenu à vous saluer et, à travers vous, à saluer la jeunesse de la France. »* Cette insistance sur les *« valeurs »* de l'action politique était une réponse à ceux qui estiment que le mouvement lycéen est aussi l'expression d'un rejet du comportement des socialistes *au pouvoir, immobilisme et « affaires »* compris. Ainsi M. Claude Allègre, conseiller de M. Lionel Jospin, diagnostiquait-il, dimanche matin, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo et de *Libération*, *« une certaine déception, une certaine impatience sur l'action politique qui est menée dans ce pays »*, bref, *« un problème qui dépasse l'éducation nationale »*.

Venu samedi à Istres, le ministre de l'éducation nationale s'en était tenu, pour sa part, à une analyse du mouvement lycéen plus strictement centrée sur les problèmes de l'école, sans s'interdire, pour autant, quelques remarques politiques. Ainsi M. Jospin a-t-il émis le souhait que le mouvement *« précise ses demandes et ses préoccupations »*, afin que le dialogue puisse s'engager sur des points concrets. Ainsi a-t-il fait observer à ses auditeurs que l'action à laquelle une partie d'entre eux participent *« ne se déroule pas dans un milieu neutre, comme un simple face-à-face courtois, à la fois ludique et sérieux, entre les lycéens et le gouvernement »*, mais que *« le PC, la droite, l'extrême droite sont aussi engagés dans ce débat »*. *« Le problème ne sera pas réglé entre nous »*, a lancé M. Jospin à ceux qui s'imagineraient que le conflit ne met en présence, de part et d'autre, que des socialistes.

Pour M. Jospin, *« ce mouvement est l'expression d'une question qui traverse toute la société française : voulons-nous l'égalité des chances ou la société duale, l'intégration ou l'exclusion ? »* A cette question, la droite et l'extrême droite apportent, selon lui, des réponses directement opposées à celles que le gouvernement s'efforce de mettre en œuvre, avec la *« crise de croissance »* qui est la rançon de cette politique. Quant à ceux qui adhèrent à cette politique, mais jugent que ses résultats sont trop lents, M. Jospin les a prévenus : *« Il est illusoire*, a-t-il dit, *de croire que nous puissions donner tout, tout de suite, à l'usage d'une certaine consommation lycéenne. »* Enfin, à l'adresse des communistes, le ministre, relevant le titre de *l'Humanité* du jour sur la « génération sacrifiée », s'est situé, lui aussi, sur le terrain de la polémique. *« S'il y a une « génération sacrifiée »*, a-t-il déclaré, *elle est dans les pays de l'Est, où le système éducatif est une véritable catastrophe. Nous n'avons pas de leçons à recevoir de ceux qui, devant l'Histoire, sont en train de déposer leur bilan. »*

Estimant que la révolte des lycéens, née dans la banlieue est et nord de Paris après les affrontements de Vaulx-en-Velin, est, tout autant qu'un mouvement lycéen un *« mouvement de banlieues, de jeunes, de « beurs »*, M. Jospin a expliqué qu'il pose, à ses yeux, le problème des *« moyens »* dont disposent les lycées, celui de ces établissements comme *« lieux de vie »*, celui du *« lycée de masse »* et celui de son environnement urbain et social. Le ministre a souligné que la contestation n'est pas dirigée *« contre une politique »*, mais exprime, plutôt, *« la volonté qu'une politique annoncée se traduise davantage dans les faits »*, et, se présentant comme discrètement complice, lui aussi, de ses contradicteurs, il s'est félicité des résultats auxquels leur mobilisation avait déjà pu aboutir en termes de rallonge budgétaire accordée par le premier ministre. Encore faut-il maintenant, selon lui, que les lycéens mûrissent au rythme de leurs propres avancées. *« Il est bon que le mouvement lycéen pèse et pousse*, a-t-il dit, *mais il serait désastreux qu'il aboutisse à un blocage. »*

Comblés d'honneur par les *« je vous ai compris »* que leur ont adressés, successivement, MM. Jospin et Mitterrand, les lycéens ont le choix entre deux moralités : *« Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute »* (La Fontaine) et *« Il faut savoir terminer une grève »* (Maurice Thorez).

PATRICK JARREAU

Mille cinq cents policiers et gendarmes à Paris

Des consignes de « modération » données aux forces de l'ordre

C'est sans casque, sans matraque et sans fusil lance-grenades que CRS et gendarmes mobiles devaient assurer le maintien de l'ordre lundi 5 novembre dans les rues de Paris. Face à des manifestants souvent fort jeunes, l'heure est à *« la modération, la tolérance et la patience »*, selon les consignes qui avaient été données aux responsables des forces de l'ordre par le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe. Une attitude semblable à celle observée lors des manifestations qui ont eu lieu avant les vacances de la Toussaint, avec une once d'inquiétude supplémentaire devant l'unification du mouvement lycéen. Pour définir son dispositif, la préfecture de police avait estimé, lundi matin, à environ dix mille le nombre de manifestants attendus.

Environ mille cinq cents hommes – venus d'une vingtaine d'unités, compagnies républicaines de sécurité (CRS) et escadrons de gendarmerie mobile – devaient être mobilisés. Leur mission devait consister, pour l'essentiel, à protéger l'Assemblée nationale où devaient être reçues les délégations de lycéens à l'issue de la manifestation. C'est seulement au moment de la dispersion que, face à d'éventuels débordements, policiers et gendarmes devaient être autorisés à sortir leurs équipements sur ordre explicite du préfet de police.

E. In.

□ **M. Stoléru : *« la défense de valeurs positives »*.** – M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, a déclaré au « Grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 4 novembre, à propos des manifestations de lycéens : *« Ce sont des manifestations de progrès, pour la défense de valeurs positives. La rue, c'est le 49-3 des lycéens : c'est l'arme absolue, la question de confiance. Mais il est évident que la bonne solution est d'éviter le 49-3 et c'est ce qu'est en train de faire Lionel Jospin en prévoyant des moyens d'expression et d'écoute des lycéens. Car le lycée est encore aujourd'hui celui de grand-papa : travaille et tais-toi. »* Le ministre a ajouté : *« La structure actuelle de l'éducation nationale ne correspond pas à une gestion moderne : comment vouloir traiter treize millions de lycéens et un million de professeurs dans une entreprise unique, c'est-à-dire l'éducation nationale ? »*

Au sommaire du « Monde de l'éducation » de novembre

La crise des lycées

Un peu à l'écart des grandes houles, comme il sied à un mensuel, *le Monde de l'éducation* poursuit son examen en profondeur de la crise des lycées, et des remèdes à lui apporter.

Après « Les lycées craquent », analyse menée il y a quelques mois sur les problèmes matériels de ces établissements dont les élèves crient aujourd'hui dans la rue leur « ras-le-bol », le numéro de novembre établit un diagnostic de la crise ; et il fait le point sur quelques-unes des solutions envisagées ici et là.

Michaëla Bobasch, auteur de la grande enquête « Les lycées dans l'œil du cyclone », soupèse, entre autres, l'apport virtuel des nouveaux « projets d'établissement » et des « conseils de délégués lycéens » ; elle a recueilli des avis divers sur le rôle des proviseurs ; elle examine également les solutions de l'enseignement privé... Une affaire à suivre, on s'en doute.

Egalement au sommaire du numéro de novembre du *Monde de l'éducation* :

– **Actualité** : une interview de Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES ; et la rentrée universitaire.

– **Politique éducative** : une enquête sur l'école Decroly ; « Apprendre à apprendre, c'est possible » : la méthodologie devient une préoccupation forte des enseignants.

– **Ecole au quotidien** : « Le mal de dos n'est pas une fatalité ».

– **Universités** : « Des bibliothèques pour l'an 2000 » afin de sortir de « la grande misère des BU ».

– **Société** : « Des émissions pour les jeunes » ou : la télé se lance à l'assaut du créneau éducatif.

– **Tribune** : « L'émiettement des horaires paralyse l'école », un point de vue de Philippe Meirieu, du Conseil national des programmes.

– **Evaluation** : les écoles d'assistantes sociales.

Et nos rubriques : Parents/Enfants (« Intelligent, mais n'a pas le profil scolaire ») ; Paris/Juniors ; Ecole mode d'emploi ; *Cinéma*; Recherches; Agenda...

▶ ***Le Monde de l'éducation*, n° 176, novembre 1990, 20 F. En vente chez tous les marchands de journaux.**

MÉDECINE

La conférence des ONG sur le sida

Des associations en butte aux insuffisances des gouvernements

Des organisations non gouvernementales (ONG) de lutte contre le sida, venues de 76 pays, se sont retrouvées, du 1er au 4 novembre, à Paris, pour leur deuxième conférence internationale. Réunies pour la première fois en juin 1989 à Montréal, elles s'étaient donné rendez-vous un an plus tard à San-Francisco, en ouverture de la sixième conférence internationale sur le sida. Toutefois, les mesures discriminatoires appliquées à l'entrée des Etats-Unis envers les personnes infectées par le VIH avaient abouti à l'annulation de cette rencontre. Organisée par le Comité France-sida et le National Minority Aids Council (N-MAC) de Washington, la seconde conférence internationale des ONG a permis aux participants d'échanger leurs expériences sur plusieurs thèmes, comme l'éducation et la prévention, l'accès au traitement, les soins et services, ou encore la coopération entre les ONG et les gouvernements.

Pionnières en matière de lutte contre le sida, les ONG se sont souvent développées pour pallier les carences de gouvernements peu enclins à admettre, dans ses débuts, l'importance de l'épidémie. Ces associations ont multiplié leurs actions en matière de prise en charge des malades, de prévention de l'infection, ou encore de lobbying auprès des gouvernements pour empêcher toute discrimination à l'encontre des personnes infectées. Créées le plus souvent à l'initiative de groupes homosexuels, elles s'ouvrent de plus en plus aux hétérosexuels, et l'on voit apparaître des associations de femmes, de croyants, de couples ou encore de prostituées.

Chacune essaie de lutter contre les problèmes spécifiques de sa communauté. *« En Australie*, explique par exemple Bev Greet, de Positive Women, *les femmes, marginalisées, ont eu du mal à se faire reconnaître par le gouvernement et les ONG d'homosexuels. En outre, nous sommes exclues des essais des principaux médicaments. Pour nous imposer, il nous faut lutter contre certaines attitudes sexistes et patriarcales »*.

Méfiance réciproque

Au Mexique, le Groupe d'investigation social sur le sida (GIS-sida) a fait de la lutte contre l'épidémie un combat pour le respect des droits de l'homme. Créée en 1987 avec l'apparition de la maladie dans ce pays, cette association se bat pour le droit aux soins et au traitement, pour le droit au travail et à l'information. *« D'après nos estimations, seul un faible pourcentage, environ 10 %, des personnes atteintes du sida et prises en charge dans les hôpitaux ou les cliniques bénéficient d'un traitement par l'AZT. Quant aux séropositifs, ils n'apparaissent même pas dans les programmes de santé. D'autre part, il n'est pas rare que les entreprises licencient les personnes infectées par le virus, en toute illégalité »*, affirme M. Galvan Diaz Francisco, fondateur du GIS-sida.

Partout où elle se met en œuvre, la lutte contre le sida se heurte à des tabous culturels, sexuels ou religieux. En Afrique, où le virus se transmet essentiellement par la voie hétérosexuelle, la femme ne peut, avec ou sans préservatif, se refuser à son mari, explique Mme Mary Kanene de Positive Action (Zambie). Sidéenne ou pas, elle sera contrainte de procréer, *« jusqu'à ce qu'elle ait un fils »*. Au Chili, l'Eglise, en condamnant l'usage des préservatifs, expose les adolescents à la maladie. En Afrique du Sud, la campagne « Sexe sans danger » menée par GASA Counselling Service, une association d'homosexuels, n'a cessé de subir des tracasseries policières.

« Les gouvernements ont peur de s'attaquer aux problèmes touchant à la drogue et à la sexualité, explique M. Paul Kawata, directeur du N-MAC. *Résultat, ils ne prennent pas les mesures efficaces pour éradiquer la propagation du virus HIV. On ne pourra stopper cette épidémie que le jour où les Etats et les associations travailleront ensemble. »* Si, dans le milieu associatif, tout le monde paraît persuadé de cette nécessité, sa mise en œuvre est plus difficile. Laboratoires d'initiatives, les associations manquent de financement. Les gouvernements, bailleurs de fonds potentiels, ont la capacité d'élargir à un public plus vaste les actions développées de façon ponctuelle dans le milieu associatif. Ce partenariat idéal bute parfois sur une méfiance réciproque.

Nées le plus souvent dans un climat conflictuel, les ONG entretiennent parfois avec les gouvernements des rapports concurrentiels. En Zambie, une action de coopération a pu se développer avec le concours de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). *« Notre association, qui assure 30 % des services de santé en Zambie, est reconnue par le gouvernement qui nous subventionne*, explique le docteur Mazuwu Banda, de la Churches Medical Association. *Une équipe de l'OMS a permis de faciliter cette coopération en nous accordant elle aussi des fonds. »*

L'OMS considère comme très importante la mise en place d'une coopération entre les gouvernements et les ONG. *« Nous distribuons, dans le cadre d'un programme expérimental, de petites subventions afin d'encourager de telles initiatives, qui constituent une étape importante pour réussir à prévenir l'épidémie de sida »*, explique M. Bob Grose, responsable des relations entre les ONG et l'OMS dans le cadre du programme mondial de lutte contre le sida. Reste que cette collaboration a ses limites, celles d'une tendance gouvernementale à un *« paternalisme dirigiste »* et à l'exclusion de certaines associations jugées trop gênantes.

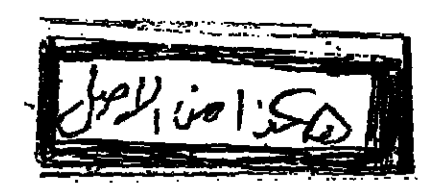
MARTINE LARONCHE

Création d'un Conseil international

L'idée de créer un Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO) est née en mars 1989, à Vienne, où s'étaient réunies une cinquantaine d'associations, à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). A l'occasion de la première conférence internationale des ONG à Montréal, en juin 1989, un comité d'organisation fut institué pour réfléchir à un projet d'organisation inter-associatif.

Il aura donc fallu attendre la conférence de Paris pour que ce Conseil international voie le jour. Sa mise en place ne s'est pas faite sans mal. Face au consensus des ONG canadiennes ou américaines pour désigner leurs représentants, les associations d'Amérique latine, d'Afrique et de France ont eu souvent les pires difficultés pour s'entendre. Le représentant français, M. Jean Javanni, vice-président du Comité France sida, n'a pas réussi à faire l'unanimité autour de lui. Son mandat devrait d'ailleurs être remis en cause dans trois mois. Toutes ces divisions, expliquait-on dans les couloirs de la conférence, devraient à la longue profiter, au sein de l'ICASO, aux ONG anglo-saxonnes, *« mieux structurées et plus cohérentes »*.

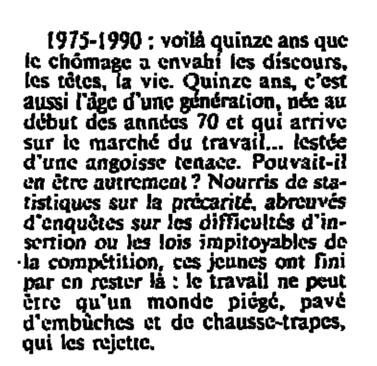
M. L.



SOCIÉTÉ

15-20 ans, les pieds sur terre

I. – La vie est trop courte pour travailler triste



1975-1990 : voilà quinze ans que le chômage a envahi les discours, les têtes, la vie. Quinze ans, c'est aussi l'âge d'une génération, née au début des années 70 et qui arrive sur le marché du travail... lestée d'une angoisse tenace. Pouvait-il en être autrement ? Nourris de statistiques sur la précarité, abreuvés d'enquêtes sur les difficultés d'insertion ou les lois impitoyables de la compétition, ces jeunes ont fini par en rester là : le travail ne peut être qu'un monde piégé, pavé d'embûches et de chausse-trapes, qui les rejette.

Certes, cette réalité est palpable : quelque 25 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans étaient au chômage en 1989, contre 6 % en 1973. Mais, la culture de crise, les peurs de leurs parents et des professeurs ont aussi largement contribué à diaboliser leur perception du monde du travail. Un sentiment encore renforcé par le fait que leur route s'allonge avant qu'ils décrochent le métier *« où l'on ne s'ennuie pas »*.

Sauter le pas de l'insertion a, bien sûr, toujours été un cap difficile. Mais, hier, les jeunes en panne de formation avaient du moins l'assurance de retomber sur leurs pieds en emboîtant le pas de leurs aînés. Les références au travail étaient stables et l'expérience des parents n'était pas encore devenue caduque.

Si les attentes des jeunes à l'égard d'un *« vrai boulot »* n'ont pas fondamentalement changé depuis cette époque, le milieu dans lequel ils évoluent s'est, quant à lui, complètement *« déstructuré »* sous le coup de l'urbanisation, de l'émergence des classes moyennes, de la crise... *« Les adultes ont vu disparaître ce monde et les jeunes ne rencontrent plus désormais que le vide »*, fait observer Mme Florence Morgensztern, chargée de mission à la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes en difficulté.

Le vide et la peur devant un travail que, finalement, ils appréhendent mal. En dehors des petits boulots de vacances, *« qui ne comptent pas »*, et des stages en entreprise où ils ont des difficultés à se situer, les jeunes n'ont, bien souvent, d'autre vision du travail que celle retransmise par les médias... Et qui se résume, souligne François, vingt ans, étudiant en BTS d'informatique industrielle, *« aux hommes d'affaires qui mènent une vie intense en brassant beaucoup d'argent »*. Bref, une *« version soap-magazine »* qui ne renvoie à cette génération aucune des réalités qu'elle vit.

Le choix d'un travail se mesure donc moins par rapport au métier lui-même, qu'en termes *« d'ambiance de travail, de salaire et de promotion sociale »*, relève M. Gilbert Longhi, proviseur d'un lycée d'enseignement commercial à Paris. L'ambiance d'une entreprise où l'on se sent bien. Le salaire qui comble les besoins de consommation. La promotion sociale qui assure la reconnaissance.

Un comportement qui correspond, précise M. Benoît Roederer, consultant à la Cofremca (institut d'études sociologiques), à *« une génération hédoniste qui estime avant tout que la vie est trop courte pour travailler triste »*. Les jeunes vivent donc au royaume de l'affectif et travailleront indifféremment dans l'audiovisuel et l'écologie, *« parce que ça fait cool »*. A moins d'être *« ingénieur, parce que l'image est porteuse et qu'on démarre à 15 000 balles, non ? »*. Ou même *« mécanicien, parce qu'on est sur les circuits avec Alain Prost »*. Mais, en revanche, *« on ne travaillera pas dans le bâtiment, parce qu'il fait froid l'hiver et qu'on y a les ongles sales »*.

Reste la peur qui se décline différemment, bien sûr, selon les atouts de chacun. Et la palette est vaste entre Laurent, dix-neuf ans, en DEUG de maths-physique-chimie, et Valérie, qui, au même âge, « galère » depuis plusieurs années dans la boucle du travail précaire. Quelles que soient leurs chances de départ, ces jeunes, dans leur immense majorité, réagissent moins par rapport à un projet professionnel construit, qu'à l'image de ces *« boules de flipper »* qui effleurent les cibles au hasard avant de décrocher le droit de rejouer ou... de tomber dans le trou.

Le droit de rejouer ? Comme Laurent le scientifique qui se contente, pour l'heure, d'emmagasiner de la formation sans exclure aucune filière professionnelle : *« Tout est question d'opportunité*, avoue-t-il. *Si je ne réussis pas à devenir ingénieur, je pourrais toujours bifurquer en sciences éco... »* Le tout étant de ne pas s'ennuyer. Choix de privilégié ? Assurément car, pendant ce temps, les autres, ceux que l'école a lâchés au bord du chemin, parent au plus pressé.

L'effet pervers des « petits boulots »

« Rien de plus facile aujourd'hui que de décrocher un stage, un TUC ou un SIVP (1) *»*, affirme Valérie qui, en quatre ans, n'est jamais restée plus de trois mois au même endroit. *« Mais, au bout du compte, je n'ai toujours rien dans les mains »*, regrette-t-elle au moment de reprendre à zéro une formation pour devenir secrétaire. A force d'enfiler ainsi les petits boulots, Emmanuel, vingt et un ans, a fini par se décourager. *« Quand on ne fait rien*, raconte-t-il, *on s'ennuie un peu au début, puis on finit par y prendre goût. »* Il aurait d'ailleurs bien continué à vivre comme ça, en marge, mais il *« ne pouvait rien s'acheter »*. Il cherche aujourd'hui du travail après avoir retrouvé une formation de monteur offset en imprimerie.

Emmanuel a eu de la chance. Car *« nombreux sont ceux qui, après plusieurs années de précarité, ne savent plus faire la différence entre un stage bidon et une formation qualifiante »*, souligne Mme Catherine Agulhon, chargée de mission à l'Association de développement de l'éducation permanente (ADEP). Effet pervers de ce *« traitement social du chômage »* qui, renchérit Mme Morgensztern, *« finit par en éloigner certains du travail, au lieu de les aider à s'insérer »*. A force, ces jeunes sont de plus en plus angoissés à l'idée de *« se faire avoir »*, une nouvelle fois, par un patron en mal de *« main-d'œuvre gratuite »*.

Les missions locales d'insertion récupèrent des jeunes qui, depuis sept ou huit ans, *« se débrouillent »*, incapables de reconstituer leur passé et encore moins de se projeter dans l'avenir. *« A charge pour nous*, explique Mme France Douënel-Bénard, psychologue à la mission de Meaux, *de bâtir avec eux un véritable projet professionnel à défaut de leur offrir un projet de vie »*. L'offre de stages est aujourd'hui, selon elle, suffisamment vaste pour permettre de prendre en charge ces jeunes dans la durée.

Les « miraculés du travail »

Certains s'en sortent, mais quelle énergie n'a-t-il pas fallu déployer ! Entre les privilégiés et les exclus, il y a les autres, les *« miraculés du travail »* qui, le poids de l'entourage aidant, ont préféré *« assurer leur indépendance*, via *la sécurité de l'emploi »*. A dix-neuf ans, Chrystel travaille, comme agent de maintenance, dans un atelier d'entretien du métro parisien. Son emploi étant désormais garanti, elle rêve, comme nombre de ses camarades de travail, de *« se passionner pour son boulot »*. Mais cette sécurité est un piège et elle ne pense plus qu'à prendre un congé sans solde, avant de s'engluer dans une routine qu'elle n'a pas choisie.

Joachim, en revanche, aimerait bien faire son trou à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, où il vient d'être embauché sur une chaîne de montage, après avoir évolué plusieurs années dans l'intérim. *« Il ne faut pas se montrer trop difficile dans la période actuelle*, estime-t-il. *Chez Citroën, la paye est correcte et, de toute façon, je n'aurai pas pu travailler dans un bureau. Quant à la chaîne, je leur ai dit à l'embauche que je n'y passerai pas ma vie... »* De là à parler d'épanouissement personnel...

Dans l'esprit des seize-vingt et un ans, intérêt du travail et sécurité de l'emploi sont donc devenus des notions franchement inconciliables. *« Faut pas rêver ! »* est jeté à la figure du journaliste pris en flagrant délit de naïveté. Pour réussir son insertion professionnelle – signe de maturité ou de désenchantement ? – il ne faut pas se montrer trop gourmand. De toute façon, se consolent la plupart d'entre eux, la vraie vie est ailleurs, en dehors du boulot. Un emploi stable, c'est avant tout un accès à la consommation et la possibilité de se détacher des parents. Faut-il alors s'en étonner ? Pour les seize-vingt et un ans qui sont au travail, l'entreprise n'est plus un lieu de socialisation.

Rares sont ceux qui entretiennent des relations amicales, extra-professionnelles, avec leurs collègues d'atelier ou de bureau. La bonne marche de l'entreprise ne les concerne que dans la mesure où elle leur assure un salaire et garantit un emploi. Les solidarités sont minimes. *« Je travaille pour tant par mois. Pas moins. Je ne sais pas si j'accepterais une baisse de mon salaire pour permettre, par exemple, à la boîte de survivre. Il faudrait, avant, me prouver que c'est nécessaire »*, affirme Joachim.

L'action syndicale suscite au mieux l'indifférence, au pire le rejet radical. D'ailleurs, note Patrick, également salarié chez Citroën, on n'a pas besoin des syndicats pour se mettre en grève s'il y a un problème. Le jeune mécanicien tourneur cite volontiers une action menée, l'an dernier, pour défendre les intérêts d'intérimaires parmi lesquels il figurait. *« On s'est battu. On a obtenu satisfaction. Les syndicats sont alors arrivés. J'ai tout laissé tomber. De toute façon, ils réclamaient trop. »* Les coordinations ont de beaux jours devant elles.

Tous s'efforcent cependant d'entretenir des relations correctes avec les délégués du personnel, par intérêt bien compris. *« On ne sait jamais. Ils pourraient m'être utiles un jour »*, résume Christian, vingt et un ans, électromécanicien à la RATP. Issues d'un choix par défaut (recherche de la stabilité de l'emploi à tout prix), les insertions apparemment les plus fermes cachent souvent des intégrations superficielles.

Plus idéalistes ou plus chanceux, certains jeunes modestement qualifiés parviennent toutefois à toucher du doigt cet emploi mythique qui les passionne vraiment. Par le bouche à oreille, Alain a réussi à décrocher une place dans les stages de formation en alternance mis en place par l'Association pour la préservation du site de La Villette. Pour inciter les jeunes à faible qualification à s'investir dans un travail, cet organisme a dès le départ, décidé d'orienter ces actions de qualification sur des secteurs attractifs. Exemple : l'audiovisuel. Alain, comme les dix-huit autres participants au programme, a ainsi passé neuf mois dans quatre sociétés de production différentes, apprenant à manipuler tables de montage et à intervenir en régie.

Résultat : une motivation toute neuve, le sentiment d'avoir pénétré un milieu professionnel et la volonté de s'accrocher, quitte à accepter une précarité temporaire. Mais c'est une exception qui confirme la règle.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE et CAROLINE MONNOT

(1) SIVP ou stages d'initiation à la vie professionnelle.

Prochain article : La crise de l'engagement politique et religieux



Cherche premier emploi...

Le chômage des moins de vingt-cinq ans a commencé à baisser à partir du milieu des années 80. Le taux, par rapport à la population active jeune, est passé pour les hommes de 21,6 % en 1985 à 15,4 % en 1990 ; pour les femmes de 30,5 % à 24 %. Mais ils étaient quand même 694 000 à être inscrits à l'ANPE en septembre dernier, soit 27,2 % des demandeurs d'emploi.

Cette diminution a d'abord été due aux massives mesures en faveur des jeunes, qui continuent de produire leurs effets. TUC et SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle) regroupaient 365 000 jeunes en mars 1988 et 270 000 en janvier 1990. Les différentes formules de formation en alternance rassemblaient 229 000 jeunes en septembre, sans compter les stages d'insertion, dont le nouveau contrat de formation individualisé (CFI) qui a fait l'objet de 150 000 conventions. A côté des anciens TUC (27 000), se développent les contrats emploi-solidarité (87 500).

A partir de 1989, la décroissance des emplois stables, attribués aux jeunes, a été enrayée. Ils ont à leur tour profité du mouvement de créations d'emplois. Mais le poids des petits boulots et de l'emploi précaire est resté fort, les moins de vingt-cinq ans étant majoritaires dans l'intérim (229 000) et dans les contrats à durée déterminée (592 000).

Chaque année, environ 700 000 jeunes sortent du système scolaire. Neuf mois plus tard, 400 000 d'entre eux occupent un emploi, y compris TUC ou SIVP. Trois ans après, 30 % de ceux qui sont sortis en 1986 ont un emploi stable, contre 70 % en 1979. Les 300 000 d'un niveau inférieur au bac n'ont, pour les deux tiers, connu que la précarité pendant cette période. Les non-diplômés trouvent encore plus difficilement un travail, aujourd'hui, et sont souvent voués au chômage de longue durée.

En raison de l'allongement des études, le taux d'activité est revenu en cinq ans de 49 % à 40,7 % pour les hommes et de 40 % à 33,6 % pour les femmes. Ce qui n'empêche pas les difficultés. L'écart annuel entre les sortants du système scolaire et les embauches était de 23 000 en 1979. Il était de 300 000 en 1984 et de 200 000 en 1989. Les moins de vingt-cinq ans ne représentent que 14 % des recrutements et il en faudrait 4,5 millions, contre 3,4 actuellement, pour absorber tous ceux qui sont chaque année à la recherche d'un premier emploi.

A. Le.

« La vie des jeunes s'arrête aux portes de l'entreprise »

nous déclarent Hélène Meynaud et Jacques Capdevielle, sociologues du travail

Deux chercheurs, Jacques Capdevielle et Hélène Meynaud, viennent de publier, en compagnie de René Mouriaux, lui aussi chercheur au CEVIPOF (Centre d'études de la vie politique française), les résultats d'une enquête, menée en 1988-1989, auprès d'un double échantillon représentatif de jeunes actifs de seize à vingt-cinq ans et d'ouvriers âgés de dix-huit à soixante ans (1). Ils répondent aux questions du *Monde* sur le comportement des jeunes face au travail et à l'entreprise.

« Comment les jeunes perçoivent-ils le monde du travail ?

– Il n'y a pas de perception globale, car les situations sont très contrastées. Lorsqu'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur, ils ont moins d'une chance sur dix d'être au chômage, alors que les non-diplômés en ont une sur deux. La perception du jeune est complètement dépendante de son origine sociale, de son niveau d'études et du réseau familial.

– Quel sens donnent-ils au fait d'avoir un véritable travail ?

– Ils souhaitent acquérir leur indépendance, qui passe d'abord par un salaire correct. Mais si, dans leurs priorités, l'intérêt professionnel vient bien après le montant du salaire, la satisfaction dans le travail conditionne tout le reste. Elle apparaît même comme un idéal auquel un certain nombre ont d'ores et déjà renoncé, parce qu'il leur paraît hors de portée. Leur malaise vient du fait qu'il existe toujours dans la société une éthique du travail, mais que celle-ci semble inaccessible à une grande partie d'entre eux.

– L'école remplit-elle son rôle de préparation à la vie professionnelle ?

– Dans nos économies développées faut-il nécessairement préparer les gens à un emploi précis, pour les deux ans à venir, ou bien leur donner une culture plus large, afin qu'ils soient plus mobiles ? C'est un vieux débat qui rebondit sur le rôle de l'école dans la société, au moment où l'industrie souhaite de plus en plus que l'école « finalise » les individus en fonction de ses propres besoins.

Des objectifs ponctuels et corporatistes

– Comment se fait leur insertion dans l'entreprise ?

– Autrefois, on entrait dans l'entreprise sous le contrôle d'un autre ouvrier qui jouait le rôle de tuteur et de formateur. Ce rôle d'acclimatation au monde du travail, joué par les anciens, les syndicats, la collectivité, n'existe plus. Les jeunes, par exemple, ont une conception opérationnelle de l'action syndicale. Ils se battent dans leur entreprise sur des objectifs corporatistes ponctuels. Présents dans les assemblées générales et les coordinations, ils n'entendent pas déléguer la conduite de leur lutte au syndicat.

» Mais cette conception pourrait très bien demain se transformer en une explosion sociale, car les appels à la solidarité face à la crise ne prennent plus. Cette façon de montrer des gagneurs à longueur de journée quand les jeunes voient leurs salaires et leur déroulement de carrière complètement bloqués sous la pression des contraintes extérieures rend la situation explosive. Si ce malaise salarial perdure, une étincelle pourrait très bien, comme en 1968, déclencher un conflit généralisé.

– Comment analysez-vous l'évolution des inquiétudes face au chômage ?

– Les jeunes ont-ils réellement tort d'avoir peur quand on voit le sort qui leur est fait sur le marché du travail ? Les acquis fondés sur la sécurité de l'emploi se sont effrités, tandis que le travail précaire a été légalisé. Ils sont poussés d'une entreprise à l'autre. Ils n'ont pas le temps de s'insérer dans une culture d'entreprise.

» Le chômage apparaît désormais dans des filières jusqu'à présent épargnées. La tendance qui vise à remplacer des emplois statutaires par des emplois précaires existe aussi dans des professions privilégiées. On constate, de surcroît, une aggravation sensible des conditions de travail et de vie dans les emplois auxquels accédaient auparavant les diplômés, en particulier dans le secteur public.

– L'idéal se résume souvent au fait de « ne pas s'ennuyer »...

– Quand on voit que des diplômés de BTS passent huit heures par jour à faire de la saisie de chiffres, cette revendication devient compréhensible ! A niveau de diplôme égal, les jeunes aujourd'hui ont une ouverture d'esprit plus grande que ceux d'hier. Il y a trente ou quarante ans, l'ouverture des jeunes sur le travail dépendait de l'apprentissage, de l'expérience de leurs pairs plus âgés et d'une carrière porteuse dans l'entreprise. L'individualisation à laquelle on assiste depuis une dizaine d'années, alimentée par une individualisation progressive des salaires, s'accompagne d'une abstraction croissante du travail qui n'est plus inséré dans les cadres concrets qui lui donnent sa réalité : le collectif de l'atelier, celui du syndicat, de l'entreprise. Chacun tend à éclater. Cette abstraction se fait au détriment des solidaritées traditionnelles.

– C'est-à-dire ?

– Quel que soit le boulot, la vie s'arrête aux portes de l'entreprise. Le rapport avec les collègues et la hiérarchie, l'idée d'appartenir à une communauté, tout cela devient lointain et abstrait. Avec la mécanisation des postes de travail, les gens sont, en outre, dépossédés de la maîtrise de leur métier. »

Propos recueillis par **VALÉRIE DEVILLECHABROLLE et CAROLINE MONNOT**

(1) *Petits boulots et grand marché européen*, aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 240 pages, 160 F.

SOCIÉTÉ

L'affaire Doucé et les renseignement généraux

Des associations homosexuelles demandent à être reçues par M. Pierre Joxe

Une quinzaine d'associations homosexuelles (1) ont demandé, à l'issue d'une réunion vendredi 2 novembre, à être reçues par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, leurs représentants souhaitent être *« rassurés quant à* [leur] *liberté en tant que citoyens et homosexuels »*. Le collectif des associations se dit *« inquiet de la dégradation des libertés publiques, indigné par l'assassinat impuni du pasteur Doucé et informé de l'existence d'un groupe des enquêtes réservées des RG, le groupe Plessis, chargé de surveiller le milieu associatif homosexuel »*. Aussi entend-il recevoir *« dans les meilleurs délais »* des xplications sur la réalité et l'am-leur des investigations que la olice mènerait dans la commu-uté homosexuelle.

S'agit-il d'une simple paranoïa, scitée par l'affaire Doucé et, inci-mment, par les révélations sur les :thodes d'infiltration de certains pecteurs du groupe des enquêtes ervées (GER) des RG parisiens? : militants homosexuels estiment, ort ou à raison, qu'il y a péril en lemeure. Le président d'une asso-ion assure avoir appris, en juin nier, après une panne de télé-ne, grâce aux services des Télé-, que le boîtier téléphonique de immeuble avait subi une *« pose bretelle d'écoute »*. Une autre association a été cambriolée. L'ordinateur et le fichier des adhérents ont disparu. Les militants gais ne peuvent s'empêcher de faire le rapprochement avec les cambriolages de SOS-Racisme, à qui le ministère de l'intérieur a confirmé qu'une partie de ses archives, dérobées fin janvier 1987, avaient été récupérées par les renseignements généraux. La mise sous surveillance du pasteur homosexuel Joseph Doucé par les RG, qui n'a pas empêché son assassinat, a contribué à relancer les soupçons sur la police. Un article du *Figaro* du 27 octobre faisant état d'un groupe du GER, le *« groupe Plessis »*, chargé de *« surveiller le milieu homosexuel »* à l'aide *« d'écoutes administratives illégales »*, a décidé les responsables des associations à franchir le pas.

Ni consigne ni note

Ils craignent un retour aux méthodes du passé, celles que Gaston Defferre, ministre de l'intérieur de 1981 à 1984, avait abolies par une circulaire du 12 juin 1981 : *« S'il est tout à fait dans les missions de la police de surveiller les établissements ouverts au public et susceptibles de troubler l'ordre, par contre, et conformément aux orientations définies par le président de la République, aucune discrimination, et à plus forte raison aucune suspicion, ne saurait peser sur des personnes en fonction de leur seule orientation sexuelle »* (*le Monde* du 14 juin 1981). Le mouvement associatif homosexuel avait alors obtenu la dissolution du groupe de contrôle des homosexuels de la préfecture de police de Paris et la destruction de son fichier.

Qu'en est-il aujourd'hui, neuf ans après ? *« Ces soupçons n'ont aucune raison d'être »*, dément-on officieusement tant à la direction centrale des renseignements généraux qu'à la préfecture de police de Paris. Aucune consigne officielle de surveillance du milieu associatif homosexuel n'a été donnée. Aucune note n'a été écrite sur le sujet. Le groupe Plessis, du nom de l'inspecteur qui en est le responsable, n'aurait accompli qu'une seule mission de surveillance sur une association soupçonnée de faciliter des mariages blancs avec des ressortissants étrangers candidats à la naturalisation française.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

(1) *Archives lesbiennes, Comité pour la* vérité sur la disparition de Joseph Doucé, Association des médecins gais, Beith-Haverim (groupe homosexuel gai juif), Gais retraités, Gay Pride, Act-up, SOS-écoute gaie, Fédération Agora, ILGA (direction mondiale du mouvement homosexuel), GAGE (étudiants gais), Lesbia Magazine, Homosexualités et socialisme, Fondation *Mémoire des sexualités*, Ornicar, Mémorial de la déportation homosexuelle.

Selon « le Figaro »

Le service d'ordre du RPR a fait l'objet 'une surveillance policière de 1982 à 1985

:lon *le Figaro* du 5 novembre, :rvice d'ordre du RPR *a fait* jet d'une surveillance rappro- des renseignements généraux 1982 à 1985, accompagnée outes téléphoniques et du itement de deux agents. Sur-més « Jako » (numéro de code !2) et « Houblon » (numéro de 7 503), ceux-ci – un perma- du Service d'ordre républi- (SOR) et un membre de)F comptant des amis au RPR iraient renseigné la direction rale des RG sur les faits et es de deux responsables du ivement gaulliste, MM. Claude)ont, chargé notamment d'orga-:r les policiers membres du R, et Henri Colliat, ancien membre du défunt Service d'action civique (SAC). Une écoute téléphonique, enregistrée sous le nom de code « Colibri », aurait été branchée sur le téléphone de M. Colliat au siège du RPR ainsi qu'à son domicile.

D'autre part *le Figaro* du 3 novembre avait affirmé qu'un commissaire de la section « recherches » des RG, le commissaire T., avait vendu, en 1984, deux pains de plastic et une cinquantaine de détonateurs électriques aux Brigades rouges italiennes. Le commissaire aurait agi par amour pour une jeune Espagnole liée aux milieux d'extrême gauche, milieux qu'il était chargé d'infiltrer pour le compte des RG de la préfecture de police de Paris.

M. Aurillac (RPR) envisage la iission de M. Joxe. – M. Michel ·illac, membre du comité direc-r du RPR, a estimé, dimanche iovembre, que le ministre de ıtérieur, M. Pierre Joxe, ne ırrait pas *« continuer à exercer fonctions »* s'il apparaissait *q'il a dirigé des services capables :ssassiner quelqu'un »*. *« Il y a ɔuis quelques années une dérive ; renseignements généraux, c'est ırquoi il faut certainement y sup-mer les branches pourries »*, a ɔuté l'ancien ministre de la ɔpération, qui était interrogé par .dio-J sur les accusations portées ntre les RG, notamment dans ffaire de la mort du pasteur ɔucé.

□ **M. Giscard d'Estaing : « La coupe est pleine. »** – M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a estimé dimanche 4 novembre sur Europe 1, à propos des « affaires » : *« La coupe est pleine et les Français le ressentent. »* Selon l'ancien président de la République, ce malaise touche *« le gouvernement, la majorité mais aussi l'ensemble de la classe politique »*. Évoquant la disparition du pasteur Joseph Doucé et le rôle des RG, M. Giscard d'Estaing s'est interrogé sur le *« rôle exact de la hiérarchie »* policière. *« Je ressens,* a-t-il ajouté, *une grave préoccupation devant la crise de fonctionnement de la police, de la justice et de l'armée. »*

N BREF

Me Klarsfeld dénonce la *« volonté ditique »* de s'opposer à un procès de :né Bousquet. – *A l'occasion* de la ɪnvention nationale de rentrée de Jnion des étudiants juifs de France IEJF) à Lyon, Me Serge Klarsfeld a :noncé une nouvelle fois dimanche novembre la *« volonté politique »* de ɔpposer à un procès de l'ancien crétaire général de la police de ichy, René Bousquet. *« Nous nous ouvons confrontés à un blocage qui t commun à tous les présidents de la épublique depuis quarante-cinq ans »*, ajouté l'avocat. De son côté, I. Richard Cazenave, député RPR e l'Isère et secrétaire national du louvement des droits de l'homme, a stimé qu' *« un peuple adulte avait ıtérêt à assumer son histoire »*. I. Gérard Collomb, secrétaire natioal du PS, s'est quant à lui engagé à e que le dossier soit examiné par le ureau exécutif du PS.

□ **Décès d'un pompier blessé en ıoût dans le Var.** – Grièvement ɔlessé en intervenant, le 24 août, zontre un incendie de forêt à Colıobrières (Var), un sapeur-pompier de vingt-huit ans, Rabah Aït-Ahmed, est décédé le 2 novembre à l'hôpital Sainte-Anne de Toulon.

□ **L'eau est redevenue potable dans trois communes de Seine-Maritime.** – Après une injection massive de chlore dans le réseau de distribution, l'eau est redevenue potable dans la région havraise touchée pendant le week-end de la Toussaint par une contamination bactérienne. Au total, 529 habitants de trois communes (Harfleur, Gonfreville-l'Orcher, Montivilliers) ont été victimes de l'épidémie de gastro-entérite due, semble-t-il, à une pollution par matières fécales.

□ **NUCLÉAIRE : les Verts opposés à la nomination de M. Tubiana à la tête du Conseil de sûreté nucléaire.** – Les Verts ont protesté, samedi 3 novembre, au cours de leur assemblée générale à Strasbourg, contre la nomination du professeur Maurice Tubiana à la tête du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires (*le Monde* du 3 novembre). Ils déplorent que le gouvernement ait *« montré son incapacité d'ouverture »* en confiant ce secteur sensible à *« un membre du sérail des "nucléocrates" qui émarge,* disent-ils, *à l'Agence internationale de l'énergie atomique depuis 1960 »*. Le professeur Tubiana *« fait partie,* ajoutent-ils, *de ceux qui s'opposent à l'adoption par la France et par l'Europe des normes de radioprotection de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), cinq fois plus contraignantes »*.

FAITS DIVERS

Le gros lot d'un policier marseillais

Si seulement le bulletin du Loto n'avait pas été gagnant ! Sans doute Jean-Claude Donnet, quarante-cinq ans, inspecteur à la brigade des stupéfiants de la police judiciaire de Marseille, ne traînerait pas aujourd'hui une inculpation de *vol dans l'exercice de ses* fonctions.

La perquisition avait pourtant *été fructueuse chez* Diop, un dealer sénégalais de la rue Thubaneau. Non seulement le policier avait trouvé plusieurs doses d'héroïne, mais au passage il avait *« saisi »* un bulletin du Loto dûment validé. Et, comble de bonheur, les numéros étaient les bons. Par prudence, le policier avait fait encaisser les 8 000 francs de gains par un ami de sa femme. *Mais il ne savait pas que*, cette combinaison, Diop ne l'avait pas choisie seul.

Saar, secrétaire au consulat du Sénégal, veut sa part et n'hésite pas à porter plainte. L'Inspection générale de la police nationale (IGPN) ouvre une *enquête*, menée par le commissaire divisionnaire Jean-Claude Vegnaduzzi, qui remonte, sans trop de difficultés, jusqu'à la femme de l'inspecteur. *« J'ai trouvé ce bulletin sur la Canebière,* dira celle-ci. *Comme il n'était pas froissé, je l'ai ramassé. »* Une version qui n'a convaincu ni la police, des polices, ni le juge Mackowiak.

JUSTICE

Mécontent des déclarations du garde des sceaux

Le Syndicat des avocats de France en appelle au premier ministre

Les avocats du Syndicat des avocats de France (SAF) ont beau être de bonne composition et ne pas vouloir jouer les pousse-au-crime, la prestation du garde des sceaux, M. Henri Nallet, jeudi 1er novembre, à l'ouverture de leur congrès de la Rochelle (*le Monde* du 3 novembre), a exaspéré les mieux disposés d'entre eux. Depuis deux ans, les membres de ce syndicat, classé à gauche, se sont lancés dans une réflexion de fond sur l'élargissement nécessaire de l'aide légale, demandant le relèvement des plafonds d'attribution de cette aide, qui permet aux plus défavorisés d'avoir accès à la justice, et une meilleure rémunération des prestations des avocats. Sur ce sujet, ils avaient lancé en 1989 une grève de plusieurs mois qu'ils n'ont suspendue qu'à l'annonce de la constitution d'une commission dirigée par M. Paul Bouchet et devant l'engagement pris par le premier ministre de soumettre un projet de loi sur la question à la session d'automne.

Le texte a pris du retard, et M. Nallet a confirmé devant les congressistes qu'il ne serait pas examiné avant la session de printemps. Mais ce retard ne suffit pas à expliquer l'exaspération du SAF. *Dans un discours que les congressistes ont*, pour les plus tendres, jugé *« maladroit »*, le ministre de la justice a paru remettre en cause les modalités de financement de cette aide. *« Il n'est pas question d'inventer un système qui serait comme un cancer interne et qui rongerait toutes les marges de manœuvre. Je refuse de mettre en place une bombe à retardement »*, a-t-il expliqué.

Dans une lettre au ton très vif adressée le 3 novembre à M. Michel Rocard, le président du SAF, M. Marc Guillaneuf, du barreau de Riom, estime qu'il y a *« manquement à la parole donnée (...). Nous souhaiterions savoir si vous approuvez les déclarations de M. le garde des sceaux et si la volonté que vous avez manifestée de voir aboutir rapidement une réforme de l'aide légale (...) est toujours d'actualité. Dans le cas contraire, le congrès prendra acte de ce que les promesses gouvernementales n'engagent que ceux qui les reçoivent »*. Le SAF, qui se déclare *« encore ouvert au dialogue »*, sollicite *« d'urgence »* une réunion avec le premier ministre, le garde des sceaux et les ministres de l'économie et du budget.

Alors qu'une première réunion de l'intersyndicale des magistrats, fonctionnaires et avocats devait se tenir le 5 novembre au ministère de la justice avec le directeur du cabinet de M. Nallet, M. Jean-Pierre Dintilhac, les avocats du SAF s'apprêtent à préparer une nouvelle grève le 15 novembre, date où le budget de la justice devrait être réexaminé à l'Assemblée nationale.

Ag. L.

CULTURE

MUSIQUES

Le fil de l'histoire

Un opéra labyrinthique, infiniment riche : « Stephen Climax », de Hans Zender

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

La façon la plus commode d'évoquer un opéra est de résumer le livret. Quand il n'y a pas d'intrigue, les choses se corsent singulièrement, car, en général, il n'y a pas davantage d'action musicale. *Stephen Climax*, du compositeur et chef d'orchestre allemand Hans Zender (né en 1936), créé à Francfort en 1986, et que vient de reprendre le Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, est l'exception qui confirme la règle.

Le livret, élaboré par le compositeur à partir d'*Ulysse* de Joyce et de la vie de Siméon le Stylite, présente une action double qui a pour cadre le quartier chaud de Dublin en 1904 et le désert de Syrie au Vᵉ siècle. A la seule lecture de la traduction française imprimée dans le livre-programme, on désespère de comprendre quelque chose. Les personnages modernes y sont visiblement à la recherche d'eux-mêmes, ballottés entre les appétits de la chair et ceux de l'esprit.

L'un d'eux, Bloom, verra apparaître son grand-père, l'autre (Stephen) le prophète Elie, puis, à la fin, sa mère qu'il a laissé mourir s'il ne l'a pas tuée. Au troisième (Lynch) apparaît le cardinal Borgia, le héros de ses rêves. Siméon, de son côté, éclairera trois pèlerins (les trois personnages précédents) en les libérant du poids de leurs fautes. Il refusera de revoir sa mère, qui meurt de désespoir, mais la ressuscitera, ou la rejoindra au Ciel comme il l'avait promis, on ne sait.

A la fin, l'arrivée d'un garçon de onze ans, sorte de saint Jean-Baptiste – et que le metteur en scène a choisi de faire incarner ici par le héros lui-même retourné à l'enfance, – suggère l'idée d'une rédemption. L'inextricable se dissout mais conserve son mystère et son ambiguïté.

Les données du livret ne se résument certes pas à cela. On pourrait même sans doute en dégager autrement les grandes lignes car, pour le spectateur, les interprétations sont multiples. Les chemins sont riches, toujours stimulants pour l'esprit, jamais gratuits. On pourra toujours trouver, ici et là, un peu de lourdeur didactique, mais dans un contexte plutôt hermétique, ces références appuyées deviennent des forces. C'est ainsi également qu'est conçue la musique, comme un labyrinthe initiatique avec ses repères et ses énigmes.

Tous les degrés de compréhension

Au vu du livret, avec ses bribes de conversation rapide, avec la multitude d'événements fugitifs, l'absence d'articulation dramatique tangible, on ne saurait imaginer la force que le compositeur a su donner aux grands blocs de musique, et à ces parties extrêmement complexes, fouillis où les voix, les deux orchestres, les sons enregistrés submergent l'attention, et parfois se réduisent à une ligne vocale se déployant sur des tenues instrumentales imperceptiblement modulées.

La simplicité grégorienne du *chœur des moines*, les quelques citations de styles historiques agissent également comme des catalyseurs au sein d'un langage atonal quoique très structuré harmoniquement, et surtout, rythmiquement. Ainsi l'attention de l'auditeur est-elle stimulée par la mobilité des interprétations possibles, par le va-et-vient entre mystère et révélation. En sorte qu'il existe entre le contenu dramatique de l'ouvrage et sa conception musicale une liaison vraiment intime.

Mais il faut ajouter que dans son approche psychanalytique, le travail de Peter Mussbach colle au rythme interne de la musique avec une telle acuité qu'elle s'ouvre à d'autres lignes de force, d'autres zones d'ombre qui viennent se superposer sans rien détruire. Peter Mussbach, qui a déjà monté à la Monnaie *Das Schloss*, d'André Laporte, *Parsifal* et *la Maison des morts*, est un metteur en scène accompli, musicien, comme on n'en connaît guère en France.

La distribution, nombreuse, de cette production exemplaire est irréprochable (1). Le compositeur a traité les voix avec la même sûreté technique que les instruments, dont il obtient des effets toujours saillants, mais on n'a jamais cette impression pénible d'à-peu-près ou de n'importe quoi ressentie à la plupart des opéras contemporains. Sylvain Cambreling, qui, après avoir entendu l'ouvrage à Francfort, décida de lui donner une seconde chance, est naturellement, dans la fosse, le maître d'œuvre de la partie musicale.

Il a fait preuve d'une exigence qui confère à la représentation une sérénité bienfaisante : même les spectateurs qui ne résistent pas à ces deux heures quinze de concentration sortent calmement. La plupart restent, et encore fascinés, retiennent leur souffle avant d'applaudir, avec le sentiment qu'il s'est passé quelque chose d'étonnant, d'inexprimable.

GÉRARD CONDÉ

(1) Dale Duesing (Stephen), Ronald Hamilton (Siméon), Richard Salter (Bloom), Ellen Shade (la mère), Philip Klaus (Antonios), notamment. Le décor unique et ingénieusement mobile est de *Paul Lechbaumer*.

▶ Prochaines représentations les 7, 10, 13, 16 et 20 novembre à 20 heures, le 18 à 15 heures. Tél. : (19) 322-217-22-11.

Le concours « invisible »

Au concours Gilmore les candidats ne savent pas qu'ils sont candidats. Explications

Ils sont sept, sept pianistes à être pistés par un jury de douze professionnels depuis juin dernier. Mais ils ne le savent pas. Le plus jeune a vingt et un ans, le plus vieux cinquante-quatre. Ces interprètes ont été sélectionnés dans le plus grand secret, par un comité international de cinquante-huit musiciens et journalistes. (1)

Dans un premier temps, la fondation Gilmore – mécène américain, pianiste amateur qui, faute de pouvoir faire carrière dans la musique, a amassé une belle fortune dans l'industrie pharmaceutique – a dressé une liste des pianistes proposés par le comité, s'est procuré dans le plus grand secret leurs disques, bandes de concerts – quitte à faire organiser par un « organisateur de paille » un ou plusieurs récitals – avant de les écouter à l'aveugle pour n'en sélectionner que sept.

Ce chiffre n'obéit à aucun règlement précis, il se fonde uniquement sur la qualité des interprétations entendues. Le nom des élus n'est connu que d'un comité restreint qui se déplace dans le monde entier et les écoute *in vivo*. Pour ne pas être démasqué, le jury ne se déplace pas en groupe, achète ses places au dernier moment, écoute et puis s'en va comme tout un chacun retrouver ses occupations habituelles.

Il n'y aura qu'un prix, décerné vers la fin du mois de janvier prochain : les six « perdants » ne sauront jamais qu'ils ont « concouru » et rien ne dit qu'ils ne toucheront pas le *jack Gilmore pot* s'ils sont à nouveau sélectionnés dans le futur.

La Fondation Gilmore veut propulser sur le devant de la scène un musicien, quels que soient son âge, son répertoire, dont le talent n'avait pas été reconnu jusque-là en dehors du petit cercle des professionnels. Les moyens mis en œuvre devraient assurer le succès d'une initiative qui évite les pièges habituels : les chances d'obtenir un premier prix dépendent trop souvent de savants marchandages sans grand rapport avec la musique.

ALAIN LOMPECH

(1) Ont participé au comité de présélection des personnalités aussi diverses que Maria Curcio-Diamond, Leon Fleisher, Hans Graf, Gary Graffman, Yehudi Menuhin, Simon Rattle, Jacques Rouvier, David Zinman, etc.

▶Irving S. Gilmore International Keyboard Festival and Competition, Kalamazoo Center, 100 West Michigan Ave. Kalamazoo, MI 49007, USA.



Ferré sur la brèche

IN « LÉO FERRÉ, AMOUR, ANARCHIE », DE DOMINIQUE MIRA MILOS

Léo Ferré chez lui, en Italie

Auréolé de cheveux blancs et la démarche plus lente, Léo Ferré n'est pas encore le cheval fourbu qu'il évoque dans l'une de ses chansons. Sur la scène du Dejazet, où il se produit deux heures durant, chaque soir pendant trois semaines, il apparaît égal à lui-même, continuant à faire de la poésie avec « *la gueule bien ouverte sur les verbes habituels et de préférence actifs* ». Et sa voix claque devant un public de jeunes spectateurs qui découvrent les débordements et les coups d'éclat du chanteur.

A soixante-quatorze ans, Léo Ferré poursuit son aventure avec cette sorte de lucidité qui l'a mené à la solitude où il s'est enfermé. Une solitude qui n'exclut pas les voyages et les déplacements : juste avant son passage au Dejazet, le chanteur avait fait une petite tournée au Québec, et il continue de donner en France, chaque année, plus de soixante concerts. Ferré s'étonne à chaque concert du « *silence royal* » créé par ses jeunes auditeurs à l'écoute de ses chansons : les classiques – *Avec le temps, Mon ami l'Espagnol, Madame la Misère, Thank you Satan* – comme les plus récentes.

L'intégrale de ses chansons (1960-1974), soit onze disques compacts, a été rééditée il y a un an par Barclay, et trois autres CD où il chante Apollinaire, Baudelaire, Rimbaud et Verlaine viennent de sortir, toujours chez Barclay. Quinze nouvelles chansons, enfin, paraissent chez EPM musique. Léo Ferré s'y raconte avec la force de l'espoir – ou du désespoir – et de l'orgueil, et parle des « *vieux copains tout salis par le temps (...) qui passent dans la rue en traînant des chagrins.* »

CLAUDE FLÉOUTER

▶ Dejazet à 20 h 30. Tél. : 42-74-20-50.

Les gens de là-bas

Malavoi fête ses vingt ans au Bataclan

Il est difficile d'avoir vingt ans aux Antilles en 1990, quand tout se délite et que la crise d'identité guette au coin des portes. Mais Malavoi a deux pères spirituels – et nourriciers – aux épaules solides, Emmanuel Césaire et Paulo Rosine, tous deux compositeurs et arrangeurs. Ils veillent sur le groupe et sur sa « *spécificité antillaise* » depuis sa naissance, un jour de 1970 à Fort-de-France. Le premier a ramené le violon du fin fond des traditions musicales de la Martinique coloniale, le second plaque au clavier des accords latinos et caribéens au bord de la salsa.

Chacune des chansons du groupe est passée à cette moulinette Malavoi, qu'elle soit originale, tirée du folklore campagnard, empruntée à des compositeurs contemporains comme Alexandre Stellio, un des instigateurs du bal nègre de la rue Blomet à Paris dans les années 30, ou de Louis Boislaville, auteur à succès vers 1950. Un son, un style, que ni les crises de croissances, ni les digressions pour cause de carrière solo (celle du chanteur Ralph Tamar, en 1988) n'ont altérés.

En 1980, le groupe, après un silence réfléchi de trois ans, donne un concert mémorable au CMAC – Centre martiniquais d'action culturelle – de Fort-de-France et s'ancre dans le mouvement rénovateur de la culture antillaise, où l'on retrouve, au milieu des mazurkas, des biguines et des valses, les accords de jazz de Fallfret et les chaud-wal-bwa de Dédé Saint-Prix. Malavoi n'en sortira plus, et c'est tout à son honneur.

Pour souffler ses vingt bougies, les quatorze musiciens et choristes de Malavoi, qui entament à Paris une tournée hexagonale, avaient concocté un gâteau d'anniversaire en forme de pot-pourri. « *Mais c'était difficile à danser* », regrette Paulo Rosine. Car l'esprit du bal est resté au groupe, gravé comme un patrimoine unique, même chez les plus jeunes qui n'ont pas connu la période *Samedi soir* (1972-78), où Malavoi chantait des tubes à la demande.

Avec ses quatre violons, son violoncelle, ses claviers, ses percussions et ses choristes, Malavoi passe donc en revue une à une toutes ses jolies chansons qui ont fait son succès, aujourd'hui international, en commençant par un titre générique, *Malavoi*. On y apprend que le mot désigne à la fois une canne à sucre et une maison d'esclaves sur l'île de Gorée, au Sénégal.

Pipo Gertrude, le jeune chanteur, s'acquitte de sa tâche avec l'allégresse du néophyte. On retrouve dans son répertoire *Sivelo*, *Sidonie*, *Apartheid*, *Gens moin*, et en prime quelques dérapages sirupeux. Après l'entracte, le bal est ouvert. On danse *Lafilo*, *Sport national*, *Vitko*. Paulo Rosine entonne un air à la bonne franquette, Mano Césaire glisse quelques nostalgies tziganes, l'ensemble rebondit sur trois mesures de *In the Mood* pour retomber dans une mazurka mordante. Resurgit alors l'âme antillaise, courageuse et bon enfant, celle des gens de la campagne et des marchés, amoureux de la terre, de ses odeurs, de ses fleurs et de ses combats.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Malavoi au Bataclan, jusqu'au 10 novembre, à 20 h 30. Tél. : 47-30-39-12.

ARTS

□ **La vente de la collection Le Tallec.** – Les 6, 7, 8, 9 novembre se tiennent six ventes aux enchères de la collection Camille Le Tallec : deux cents faïences, trois cents céramiques rassemblées entre 1935 et 1955 et qui vont du XVIème à la fin du XIXème siècle. A côté des plats, des assiettes, des tasses, des vases, seront vendues, accompagnées des dessins préparatoires, deux plaques en porcelaine dure réalisées l'une en 1828, l'autre en 1839 par Jean-Charles Develly, et qui sont tenues pour les chefs-d'œuvre de la collection.

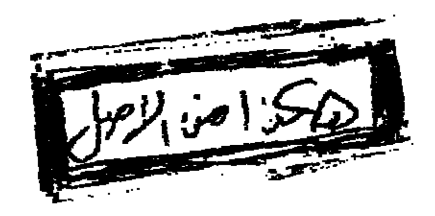
THÉATRE

Mort du metteur en scène Pierre Romans

Nous avons appris la mort récente du metteur en scène Pierre Romans. Il venait du Conservatoire, où il avait connu Richard Fontana, Christine Gagneux, et Nada Strancar, Didier Sandre... C'est avec eux qu'il a monté ses premiers spectacles : *l'Eveil du printemps*, de Wedekind, et plus tard Tchekhov, notamment *Ivanov* aux Amandiers de Nanterre.

Plus encore que la mise en scène, il aimait l'enseignement. Patrice Chéreau lui avait confié la direction de l'école de Nanterre, dont il s'est occupé avec passion. Il savait organiser les cours, mettre les élèves en confiance et leur faire aborder des textes rares : *la Petite Catherine de Heilbronn* par exemple, pièce qu'ils ont jouée à Avignon en 1987. Quand l'école a été dissoute, il est devenu professeur au cours Florent, et a participé à l'académie mise en place à Nice. Pour ses amis, pour ses élèves, Pierre Romans a été d'une loyauté sans faille. Il avait quarante ans, sa mort a été aussi discrète que sa vie.

C. G.



CULTURE

CINÉMA

Les temps modernes

De la Libération de Paris à la libération du cinéma par la nouvelle vague, un livre somme de Jacques Siclier

Au premier regard, c'est un beau livre. Superbement mis en page et remarquablement illustré, de photos noir et blanc qui sont autant de clins d'œil cinéphiles, de pièges à nostalgie, tout en évitant l'ornière du déjà-trop-vu.

Que ce tome un du *Cinéma français* soit, aussi, encyclopédique ne surprendra pas les lecteurs du *Monde* qui profitent de l'érudition de Jacques Siclier depuis quelques lustres. Mais passés le plaisir des yeux et la certitude d'avoir en mains un ouvrage de référence, le livre est surtout fait pour être lu.

Consacré à la période 1945-1968, de *la Bataille du rail* à *la Chinoise*, (le tome deux, à paraître au début de l'an prochain, couvrira la période 1968-1990), ce premier volume prend pour pivot le grand chambardement de la nouvelle vague, à la fin des années 50.

Avant, c'est la renaissance au sortir de l'Occupation (1) (épuration, modification des structures industrielles, films sur la Résistance), la grande époque des adaptations littéraires (Autant-Lara, Delannoy, Christian-Jaque), la fin du réalisme poétique incarné par Carné et Prévert, le dernier âge d'or du cinéma populaire et l'émergence de francs-tireurs et d'inclassables (Bresson, Clouzot, Becker, Melville).

Du « Corniaud » à « Fanfan la Tulipe »

Après la déferlante des jeunes turcs, la joyeuse équipée des Truffaut, Godard, Chabrol, Rohmer, Rivette, phénomène de société autant que nouvelle tendance cinématographique. Ces galopins géniaux font tant de mousse qu'on en oublierait presque que le cinéma traditionnel n'a pas disparu pour autant. Mais Siclier n'oublie rien, ni les *Don Camillo* des années 50 ni *le Corniaud* des années 60, pas plus *Fanfan la Tulipe* que *Mélodie en sous-sol*. Et il sait rendre leur juste place à *Papa, maman, la bonne et moi* comme au *Monocle*. Pas plus, mais pas moins.

Pourtant, cet ouvrage complet qui parvient à citer des centaines de noms et de titres sans lasser ni désorienter n'est pas un ouvrage fourre-tout. Parce que Siclier sait organiser son texte selon des lignes de force éclairantes. Et aussi parce qu'il a du goût, son goût, dont il ne fait pas mystère. Il consacre ainsi un chapitre entier, et inattendu, à André Cayatte et son influence sur le cinéma des années 50, un autre à Alain Resnais, un troisième à Jean-Luc Godard. Balises pour mieux trouver son chemin dans un quart de siècle de films, de polémiques, de réformes.

Choix du cœur aussi, et dont l'écriture traduit les élans. Le « professeur » Siclier en impose par sa science, mais sa chaire est gaie et il a vu tous les films.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Jacques Siclier est l'auteur de la *France de Pétain et son cinéma* (Henri Veyrier) dont ce nouvel ouvrage est la suite logique.

► ***La Cinéma français*. Tome 1. De la Bataille du rail à la Chinoise, de Jacques Siclier. Ramsay Cinéma. 296 p., 420 F.**

PHOTO

Un bon élève

Deux galeries parisiennes présentent simultanément « Les visiteurs de musées » de Thomas Struth

Thomas Struth, trente-six ans, est avec Günter Forg, Axel Hütte et Thomas Ruff l'un des auteurs les plus représentatifs de la nouvelle photographie allemande qui poursuit la tradition d'objectivité fondée dans les années 30 par Albert Renger-Patzsch et August Sander. Elève de Gerhardt Richter, il peint d'abord pendant dix ans et photographie des gens dans la rue. Mais la rencontre décisive a lieu en 1976 avec les Becher, dont il est l'un des premiers élèves et qui lui inculquent le goût de l'engagement politique, le souci de comprendre l'Histoire.

Au cours de ses cinq ans d'apprentissage, ils lui enseignent aussi le sens de la série, la netteté et l'exactitude de la composition, que Struth traduit par des vues d'immeubles de Düsseldorf austères, frontales et anonymes. L'information et la critique sociale inspirent ses plans d'HLM, escaliers et lotissements dans lesquels l'opérateur décèle la conscience coupable de l'après-guerre : *« Lorsque je suis revenu en Allemagne, après un séjour de neuf mois à New-York, la première chose qui m'a frappé a été la façon dont les gens sont habillés dans ce pays : ils sont tous gris ou marron, donnent l'impression d'être déprimés, opprimés, ce qui n'est pas seulement lié, à mon avis, à une mentalité allemande mais aussi à une sorte de deuil »*, confie-t-il dans un entretien à Giovanna Minelli.

De cette interrogation sur la mémoire et l'identité naîtra en 1987 la suite des portraits typologiques en couleurs de groupes familiaux qui terminent l'inventaire systématique des espaces urbains en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. Et annonce son dernier travail, fait en 1989 et présenté à la dernière Biennale de Venise.

L'idée des « Visiteurs de musées » est venue lors de l'exposition de ses propres images à l'étranger. *« Il y a vingt ans, les musées étaient presque vides*, dit Thomas Struth. *En 1987, j'ai fait le portrait d'un conservateur écossais chez lui, devant une toile de Van Dyck. J'ai eu l'idée de le montrer en train de consulter un livre comprenant une reproduction du même tableau. Il y a superposition de plusieurs éléments. Tout se chevauche. »*

Du Louvre aux Offices à Florence, Struth enregistre à la chambre, sur pied, avec de longs temps de pose, la réaction du visiteur devant les œuvres. D'une suavité froide, les couleurs, et le format approprié des tirages tranchant avec l'arbitraire habituel accentuent la rigueur descriptive du propos. Succession d'instants gelés mais aussi catalogue d'impressions, cette variation stylistique en quatorze tableaux photographiques laisse présager l'évolution de Thomas Struth vers un peu plus d'imaginaire et d'ironie.

PATRICK ROEGIERS

► **« Les visiteurs de musées », Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, Paris-3e et Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes, Paris-11e. Jusqu'au 17 novembre.**

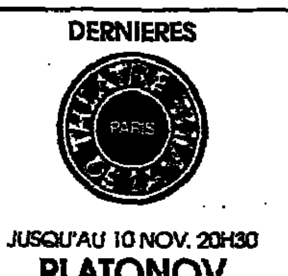
Le prix Cartier-Bresson 1990

Le photographe anglais Chris Killip est le premier lauréat du grand prix Cartier-Bresson fondé en 1989 par le CNP pour son reportage réalisé durant près de quinze ans sur le nord-est de l'Angleterre. Ce témoignage sans appel de la misère et de l'injustice sociale se situe dans la grande tradition de Bill Brandt, Bruce Davidson et Don MacCullin. D'un montant indivisible de 250 000 francs, le grand prix Henri-Cartier-Bresson a été créé grâce au concours de l'American Express. Il sera attribué pour la seconde fois en mai 1991.

P. Ro.

► **Chris Killip. CNP, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Jusqu'au 7 janvier 1991. De 9 h 45 à 17 heures. Fermé le mardi.**

► **Chris Killip, *Vague à l'âme*. Nathan Image, 96 p., 198 F.**







SPORTS

VOILE : la Route du rhum

« Je rêve d'un monocoque de 40 mètres pour un Tour du monde en quatre-vingts jours »

nous déclare Titouan Lamazou

Trente et un navigateurs solitaires ont pris dimanche 4 novembre à Saint-Malo le départ de la quatrième Route du rhum à destination de Pointe-à-Pitre. Au cours de la première nuit de course, « Elf-Aquitaine », le trimaran de Jean Maurel, l'un des favoris, a démâté. De son côté, Titouan Lamazou (« Ecureuil-d'Aquitaine »), vainqueur du Vendée globe challenge, la course autour du monde en solitaire sans escale, brigue, comme il nous l'explique dans un entretien, le titre quadriennal de champion du monde des skippers qui sera décerné à l'arrivée de la Route du rhum.

SAINT-MALO

de notre envoyé spécial

« A l'arrivée du Vendée globe challenge, vous aviez annoncé votre intention d'abandonner la compétition pour vous consacrer à votre vraie passion, la peinture. Pourquoi vous retrouve-t-on sept mois plus tard au départ de cette Route du rhum où vous êtes voué aux seconds rôles derrière les skippers de multicoques ?

– Je n'ai jamais dit que j'allais renoncer à la compétition. J'avais dit que j'allais sans doute m'y consacrer moins car je ne faisais plus que ça depuis que j'avais décidé de gagner le Vendée globe challenge. Je ne vais certainement pas m'arrêter de naviguer car je me suis aperçu que j'aime bien ce milieu et les gens qui le composent. Cette victoire m'a apporté un peu plus de moyens et m'a surtout rendu plus serein qu'avant.

» Maintenant que j'ai gagné cette course, j'ai moins à prouver. Je suis arrivé à ce que je voulais faire depuis toujours, c'est-à-dire mêler mes deux activités. Je suis en train de trouver ma voie. Pour prendre le départ de la Route du rhum, j'avais un bon prétexte : si je termine dans les trois premiers monocoques, je suis assuré de remporter le titre de champion du monde des skippers attribué sur les courses de ces quatre dernières années.

– Dans votre course autour du monde en solitaire vous vouliez démontrer que, malgré vos origines terriennes de Béarnais, vous pouviez battre les marins bretons qui ont passé toute leur jeunesse sur l'eau. Est-ce toujours ce besoin d'être reconnu comme un authentique marin ou l'appât du gain (250 000 francs) qui vous pousse à briguer ce titre de champion du monde ?

– Au départ du Vendée globe challenge, le fait de ne pas être pris au sérieux par les médias m'agaçait un peu. Je faisais de l'auto-allumage pour accroître mon agressivité et ma motivation. Pour ce titre, je ne suis pas dupe. Ce n'est pas un aboutissement, comme ça peut l'être en formule 1. Dans ce milieu, j'ai toujours pris Philou (Poupon) comme une référence. C'est un bon copain depuis que nous avons fait notre service ensemble sur *Pen-Duick* avec Tabarly, et c'est aussi un exemple. Il a été champion du monde après Marc Pajot qui a dominé la course au large au début des années 80. Ca me ferait plaisir de leur succéder et ça ne déplairait pas à mon sponsor.

« Un tas de projets en tête »

– Bernard Moitessier – qui vous a précédé autour du monde – écrivait à son retour dans « La Longue Route » : « Quand on a côtoyé si longtemps les grandes étendues jusqu'aux étoiles, plus loin que les étoiles, on revient avec d'autres yeux. » Vos cent neuf jours de solitude sur les océans ont-ils changé votre regard ?

– Sur les autres ou sur les choses, je ne crois pas. En revanche, j'avais besoin de me prouver quelque chose. Il y a huit ans, en arrêtant de faire du bateau, je m'étais dérobé. Cette victoire est une étape importante dans mon ambition. Elle m'a apporté la tranquillité intérieure et la liberté. Y compris dans la façon de concevoir mes dessins ou ma peinture.

– Après cent neuf jours d'angoisse, de manque de sommeil, de fatigue, a-t-il été – physiquement et psychologiquement – difficile de retrouver un rythme et un mode de vie normaux ?

– Le Vendée globe challenge s'est arrêté pour moi le jour où j'ai franchi la ligne d'arrivée. Du jour au lendemain j'ai retrouvé mon rythme de vie. Je sais que VDH (Jean-Luc Van den Heede) et d'autres ont eu des problèmes de réadaptation. Je crois que tout est plus facile lorsqu'on gagne. En revanche, j'ai toujours eu un tas de projets en tête. Et, à l'arrivée de mon Tour du monde, j'ai donné l'impression d'être un mec qui n'a pas de suite dans ses idées car j'ai exprimé toutes ces hésitations devant les micros. Je comprends mieux maintenant la réserve de Philou dans ces moments-là.

« Désordonné et rêveur »

– Votre exploit a peut-être plus frappé les imaginations que les victoires de Tabarly. Comment vous situez-vous désormais par rapport à lui ?

– Il faut voir la carrière qu'il a eue. Il a été un pionnier pour les courses et pour l'architecture navale. Pour moi, il est un peu ce que de Gaulle est pour les hommes politiques actuels. Il y a des types brillants, mais lui, c'est un grand homme. Récemment, avec Coste (dernier du Vendée globe challenge), Philou et Papy (Jean-Louis Etienne, le médecin des pôles), on a bouffé chez Tabarly. C'était comme si rien n'avait changé. On se sentait comme des gamins. Comme à l'époque du service sur *Pen-Duick*.

– Vous considériez le Vendée globe challenge comme une étape importante d'un parcours initiatique qui devait déboucher sur la création artistique. Où en êtes-vous dans ce domaine ?

– J'avance doucement. Il y a cinq ans, j'avais signé chez Gallimard un contrat pour faire un livre sur ce milieu des courses océaniques que je n'avais pu me résoudre à écrire. Maintenant, j'estime que j'ai acquis la légitimité pour le faire. Certains n'ont pas besoin de ça, mais pour moi c'était important car cela me donne une certaine liberté de jugement.

– Vous envisagiez aussi de construire un grand catamaran qui vous servirait d'atelier de peinture pour partir dans les îles du Pacifique, sur les traces de Gauguin.

– J'y ai renoncé. Avec des architectes, nous avons fait une étude pour un catamaran de 25 mètres, mais ce sont avant tout des engins de vitesse difficilement transformables en atelier. Mais surtout, je me suis aperçu que je n'avais pas le choix. J'aime trop ce milieu pour l'abandonner. Je suis désordonné, rêveur, des défauts apparemment insurmontables pour gagner une course autour du monde, mais j'ai réussi en m'imposant une grande rigueur.

» De même, par rapport à d'autres peintres, j'ai peut-être le défaut de vouloir faire trop de choses à la fois. Mais ce défaut peut devenir une qualité car ces expériences peuvent m'enrichir. Je ne ferai peut-être pas une grande peinture mais au moins sera-t-elle personnelle, à partir d'une voie originale.

– A l'arrivée du Vendée globe challenge, vous disiez : « Je suis devenu le héros dont je rêvais mais j'ai perdu le rêve qui était mon inspiration depuis tant d'années. » Avez-vous d'autres rêves aujourd'hui ?

– Je m'étais tellement investi dans cette course pendant trois ans que j'ai eu un moment de flottement à l'arrivée. Mais ma boîte à rêves s'est vite remplie. Nous planchons sur un grand monocoque de 40 mètres pour faire, par exemple, un Tour du monde en quatre-vingts jours. Je sais que Florence Arthaud travaille sur un trimaran de 35 mètres pour ce même projet. Sans doute ira-t-elle plus vite, mais, au niveau architectural, sa démarche me paraît inintéressante car un multicoque géant sera forcément châtré pour affronter les mers du Sud.

» En revanche, tu imagines la gueule d'un monocoque de 40 mètres, mené toutes voiles dehors à vingt-cinq nœuds de moyenne dans les « quarantièmes rugissants » par un équipage, de huit ou neuf hommes ? J'ai le sentiment que, dans quelques années, la Whitbread (course autour du monde en équipage, disputée actuellement par des Maxis de vingt-cinq mètres) se courra avec de tels monocoques ».

Propos recueillis par GÉRARD ALBOUY

TENNIS : l'Open de Paris

Becker, humain, trop humain

Le Suédois Stefan Edberg a remporté, dimanche 4 novembre, la finale du cinquième tournoi de Bercy, à Paris. Blessé à la cuisse gauche, l'Allemand Boris Becker a dû abandonner après trente-neuf minutes de jeu alors que le score était de trois jeux partout dans le premier set. Ce succès permet à Stefan Edberg de conserver sa place de numéro un au classement mondial avant la finale ATP qui commence dans une semaine à Francfort.

Lorsque Boris Becker avait déclaré après sa difficile victoire en demi-finale face à Jonas Svensson qu'il se sentait *« un peu fatigué »*, personne n'y avait prêté attention. A un journaliste qui s'en étonnait, il avait expliqué, avec son sourire habituel : *« Vingt-cinq matchs en vingt-huit jours, c'est beaucoup. J'ai beau être très fort, je suis humain. »* Humain mais très fort, avait-on préféré entendre. Et l'on s'était pris à rêver au combat des chefs, l'éternel et somptueux duel au sommet entre Edberg et Becker, numéro un et numéro deux mondiaux, avec pour enjeu, rien moins que la première place au classement ATP.

L'an prochain peut-être

Les deux hommes s'étaient retrouvés sept fois depuis la finale gagnée l'an passé par l'Allemand sur le central de Bercy, vingt-six fois depuis le début de leur carrière. Becker menait par dix-sept victoires à neuf mais savait que l'affrontement serait terrible : *« Je connais ses coups, il connaît les miens, et ce n'est pas d'ici demain que l'on en inventera d'autres. Tout se jouera dans la tête. »* Tout s'est joué ailleurs, sur une poussée au service, peut-être un peu plus forte que les autres, à 2-2 et 30 partout.

Becker avait déjà, à quatre reprises, manqué de perdre son service alors il n'était pas question pour lui d'assurer sa mise en jeu . *« Stefan a fait un retour court. Je suis monté en coup droit à la volée et c'est là que j'ai senti un choc à la cuisse gauche. »* Pendant encore dix minutes, personne ne s'est aperçu de rien. A la puissance et à l'audace de Becker répondaient la pureté et la simplicité du jeu d'Edberg. D'un côté comme de l'autre, on flirtait avec les lignes, sur les services, bien sûr, mais aussi dans les relances. Pareils à la petite sphère de feutre jaune, les quinze mille spectateurs du Palais omnisports de Paris-Bercy en étaient encore à se demander dans quel camp ils allaient basculer. Le score indiquait 3-2 en faveur de Becker.

L'Allemand a fait alors appel au soigneur, pendant les trois minutes réglementaires. La cuisse gauche bandée, boitillant légèrement, il est allé se placer sur la ligne de fond de court. Une première fois, le service d'Edberg l'a laissé sans réaction. Il s'est approché du Suédois, lui a murmuré quelques mots, en a fait autant avec l'arbitre, avant de retourner finir le jeu sans marquer le moindre point.

Puis il s'est préparé à servir. La balle est montée, le bras s'est armé, mais la jambe n'est pas parvenue à supporter les 85 kilos que depuis le début de la partie, elle propulsait vers le filet. La tête basse, il est allé serrer la main de son adversaire, puis s'en est retourné sur sa chaise. Déjà, les photographes entouraient Edberg. Lui, Becker, le tenant du titre, le maître de Bercy, invaincu après quatorze rencontres disputées sur le central, est resté seul, la tête sur le bras.

Quinze minutes se sont écoulées, le temps pour les organisateurs d'essayer, en vain, de trouver une solution de rechange pour consoler le public. Becker n'a pratiquement pas bougé. Tout juste a-t-il enfilé son débardeur bleu, avant de reprendre la pose. La jambe traînante, il est venu recevoir le plateau d'argent réservé au perdant. Puis a prononcé quelques mots au micro : *« Je suis un peu triste. Cela arrive de temps en temps dans la vie. Je crois que j'avais une chance. Mais je réessaierai en 1991, pour gagner une troisième fois. A bientôt. »*

NATHANIEL HERZBERG

AUTOMOBILISME : Grand Prix d'Australie

La victoire pour Piquet les regrets pour Prost

Le Brésilien Nelson Piquet (Benetton-Ford) a signé sa deuxième victoire consécutive dimanche 4 novembre à Adélaïde dans le Grand Prix d'Australie de formule 1, où il a devancé les deux Ferrari du Britannique Nigel Mansell et du Français Alain Prost.

Pour obtenir la vingt-deuxième victoire de sa longue carrière, le triple champion du monde (1981, 1983 et 1987), qui avait accepté cette année d'être payé au prorata des points marqués au championnat, a bénéficié de la sortie de route, à dix-huit tours de l'arrivée, de son compatriote Ayrton Senna (McLaren-Honda). Assuré du titre depuis l'incident du dernier Grand Prix du Japon (*le Monde* du 23 octobre), Senna a, cette fois, perdu le contrôle de sa monoplace pour avoir raté son passage en deuxième en entrée de virage. Il comptait alors 25 secondes d'avance sur Piquet.

Cette nouvelle sortie de route d'Ayrton Senna ne peut qu'aviver les regrets d'Alain Prost, qui avait abordé ce grand Prix amer et démotivé. Le triple champion du monde français attend, semble-t-il, les conclusions de la commission spéciale d'enquête pour la sécurité, nommée par la Fédération internationale du sport automobile (FISA) pour étudier les responsabilités dans les nombreux accrochages qui ont émaillé le championnat, avant de décider s'il poursuivra sa carrière en formule 1 la saison prochaine.

FOOTBALL : le championnat de France

Auxerre détrône Marseille

L'équipe d'Auxerre a pris la tête du championnat de France de football de première division après sa victoire à domicile, samedi 3 novembre, contre Lille (3-2).

Les joueurs bourguignons comptent désormais un point d'avance sur l'Olympique de Marseille, battu dans le même temps à Nancy (2-0), et quatre points sur l'AS Monaco qui s'est inclinée à Saint-Etienne (1-0).

Cette passation de pouvoir traduit autant la réussite actuelle des Auxerrois que la méforme des Marseillais.

Ceux-ci, déjà dominés à Sochaux (2-1), samedi 20 octobre, puis à Poznan (Pologne), quatre jours plus tard, en match aller du second tour de la coupe d'Europe des champions (3-2), traversent une période délicate.

M. Bernard Tapie, le président de l'OM, a promis une *« révolution »* en cas d'élimination contre l'équipe polonaise à l'occasion du match retour mercredi 7 novembre au stade vélodrome de Marseille.

□ **Un mort à Leipzig lors d'incidents entre policiers et supporters.** – Un jeune homme a été tué par balles par la police et neuf autres ont été blessés, dont trois grièvement, samedi 3 novembre à Leipzig (Allemagne) lors de violents affrontements avant la rencontre opposant l'équipe locale au FC Berlin dans le cadre du championnat de football de l'ex-RDA. Encerclés par près de cinq cents jeunes gens, les policiers ont reçu l'ordre de tirer à balles réelles pour se dégager. Les hooligans se sont ensuite répandus en ville, démolissant de nombreuses vitrines et incendiant des voitures.

Les résultats

AUTOMOBILISME

Grand prix d'Australie

1. Nelson Piquet (Bré., Benetton-Ford), les 306,180 km en 1 h 49 mn 44 s ; 2. Nigel Mansell (G-B, Ferrari), à 3 s ; 3. Alain Prost (Fra., Ferrari), à 37 s.

Championnat du monde des conducteurs (classement final). – 1. Ayrton Senna (Bré.), 78 pts ; 2. Alain Prost (Fra.), 71 ; 3. Gerhard Berger (Aut.) et Nelson Piquet (Bré.), 43.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Quinzième journée)

*Rennes b. Bordeaux	2-1
*Montpellier et Caen	0-0
*Brest et Toulouse	0-0
*Nancy b. Marseille	2-0
*Toulon b. Lyon	1-0
*Auxerre b. Lille	3-2
Metz b. *Nice	2-1
*Saint-Etienne b. Monaco	1-0
*Paris SG et Cannes	0-0
*Sochaux et Nantes	1-1

Classement. – 1. Auxerre, 23 pts ; 2. Marseille, 22 ; 3. Monaco, 19 ; 4. Metz, 17 ; 5. Brest et Nantes, 16 ; 7. Bordeaux, Caen, Paris SG, Lille et Lyon, 15 ; 12. Montpellier, 14 ; 13 . Toulon, Toulouse et Nancy, 13 ; 16. Sochaux, Cannes et Saint-Etienne, 12 ; 19. Rennes, 11 ; Nice, 10.

Deuxième division
(Quinzième journée)

GROUPE A

*Istres b. Dijon	4-0
*Strasbourg b. Gueugnon	4-1
*Louhans-Cuiseaux et Nîmes	1-1
Chaumont b. *Ajaccio	1-0
*Avignon b. Epinal	3-1
*Martigues et Bastia	1-1
*Annecy b. Alès	3-0
*Valenciennes b. Mulhouse	2-1
*Dunkerque et Rodez	1-1

Classement. – 1. Bastia et Istres, 21 pts ; 3. Nîmes et Valenciennes, 19.

GROUPE B

*Angers et Laval	2-2
*La Roche-sur-Yon b. Bourges	3-1
*Le Mans et Tours	0-0
*Saint-Seurin b. Saint-Quentin	2-0
*Beauvais b. Guingamp	1-0
*Niort b. Le Havre	2-1
*Orléans b. Reims	2-0
*Créteil b. Rouen	1-0
*Lens b. Red Star	4-0

Classement. – 1. Le Havre, 21 pts ; 2. Angers, 20 ; 3. Red Star, 19.

RUGBY : la France battue par la Nouvelle-Zélande (3-24)

Le match perdu de l'intelligence

L'équipe de France de rugby a été largement dominée par celle de Nouvelle-Zélande (3-24), samedi 3 novembre à Nantes, à l'occasion du premier test-match des All Blacks, actuellement en tournée en France. Le second test aura lieu samedi 10 novembre à Paris. A moins d'un an de la Coupe du monde, la défaite de Nantes confirme l'inquiétante médiocrité du Quinze tricolore, désormais dirigé par l'Agenais Daniel Dubroca.

NANTES

de notre envoyé spécial

Du temps où il ferraillait dans les mêlées, Daniel Dubroca prenait souvent des coups. Sans doute en distribuait-il aussi. De ces châtaignes qui gonflent les arcades des « bourriques » et réchauffent les cœurs vaillants, il garde certainement quelque part un souvenir ému. Aujourd'hui, devenu entraîneur de l'équipe de France, il découvre d'autres mêlées, d'autres coups, plus sournois et plus douloureux, car ils nouent la gorge et refroidissent l'enthousiasme.

Samedi 3 novembre, à Nantes, lorsqu'il s'est présenté devant le pack des journalistes après la défaite de ses joueurs contre les Néo-Zélandais (3-24), le successeur de Jacques Fouroux était plus abattu qu'au soir d'une partie de mailloche à Twickenham ou à Murrayfield. Sous les sourcils en berne, le regard bleuté trahissait l'inquiétude. Dans la voix perçait la déception d'une première totalement ratée. L'Agenais est homme sincère. Il ne cherchait pas de vaines excuses. D'arguments il n'y avait point. Le quinze de France venait de subir l'une des plus cinglantes corrections de son histoire, une déconvenue plus humiliante encore que celle du 3 février dernier contre l'Angleterre à Paris (7-26).

L'humiliation était en fait à la mesure des espoirs placés en cette première rencontre de la saison. Car ce match face aux champions du monde devait être celui de la grande absolution après une période agitée, sur les terrains comme dans les coulisses. Oubliés le dernier Tournoi des cinq nations, les deux défaites très inquiétantes (Ecosse et Angleterre) et les deux victoires peu convaincantes (pays de Galles et Irlande). Oubliée aussi la honte d'une bévue contre la Roumanie (défaite 6-12) le 24 mai à Auch. Oubliés enfin – du moins officiellement – les querelles de l'été, la succession de Fouroux (*le Monde* du 11 septembre), les règlements de comptes dans les arcanes d'un pouvoir fédéral écartelé entre dissidents et loyalistes...

A Nantes, devant quarante mille spectateurs qui restaient sur le souvenir d'une victoire historique contre ces mêmes All Blacks en 1986 (18-3), le rugby français devait donc reprendre son élan. Un nouvel entraîneur, de belles promesses et deux défaites des Néo-Zélandais face à des sélections régionales (Côte d'Azur et Côte basque) avaient même placé les joueurs de Dubroca en position de favoris.

Vaines percées

Dix minutes de jeu, deux charges des « tout noirs » et deux essais inscrits par Craig Innes (quatrième minute) et Alan Whetton (dixième minute) ont suffi à plaquer les bonnes résolutions, à enterrer les certitudes. Trois pénalités et un *drop* de l'ouvreur Grant Fox sont venus par la suite ajouter une douzaine de points à la déroute. En 1986, une semaine avant la victoire de Nantes, l'équipe de France avait également été corrigée à Toulouse (7-19). Elle avait su se ressaisir et infliger aux futurs champions du monde une défaite dont tout l'hémisphère sud se souvient.

En sera-t-il de même samedi 10 novembre au Parc des princes à l'occasion du second test ? Quelques changements dans la composition de l'équipe et un discours revigorant de Daniel Dubroca risquent de se révéler insuffisants. Car le plus triste dans la défaite de samedi n'est peut-être pas le score. S'ils n'avaient pas opté pour une tactique ouvertement défensive et prudente en seconde période, les Blacks auraient pu inscrire deux fois plus de points. Bien plus alarmant est en fait le vide qui se profile derrière cette faillite.

A compter les fautes (hors-jeux, coups de poing...) qui ont valu moult pénalités et mêlées aux Français, à dénombrer les vaines percées des avants, à surprendre un Laurent Rodriguez errer sur le terrain comme un pauvre bougre rescapé de l'époque dorée, les spectateurs nantais ont bien compris que le quinze de France, au-delà d'une défaite logique, a perdu le match le plus important, celui de l'intelligence. Ni le courage solitaire du colosse d'origine marocaine Abdelatif Benazzi, ni les gifles du pilier agenais Laurent Seigne n'ont permis d'éviter la défaite.

Le manque de discernement dont a fait preuve l'équipe nationale tout au long de ce match sans joie et sans relief trahit ses limites à moyen terme. Certes Daniel Dubroca avait battu une formation volontiers défensive, mais cette explication tactique ne doit pas masquer les évidentes carences collectives dans l'approche même du jeu. Les coups de boutoir n'ont débouché sur aucune attaque. Le ballon a passé plus de temps entre les corps affalés que dans les mains des trois-quarts. Pour les sélectionneurs du XV de France, qui avaient préféré – une fois de plus – les bulldozers aux poètes, l'échec est total.

En fait, s'il est des défaites qui s'expliquent par la défaillance de tel ou tel secteur de jeu, celle-ci ne s'explique pas. Elle s'encaisse. En jouant simplement mais avec rigueur, les All Blacks ont rappelé aux Français que le temps perdu la saison dernière leur manquera sans doute pour préparer comme il se doit une Coupe du monde (3 octobre-2 novembre 1991) qu'ils ne peuvent plus prétendre remporter.

PHILIPPE BROUSSARD

AGENDA

LUNDI 5 NOVEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Le Lit à colonnes (1942), de Roland Tual, 18 h ; la *Féerie* des ballets fantastiques de Loie Fuller (1930), de George R. Bushy, 20 h ; Une étoile d'amour (1934), de Jean-Louis Bouquet, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : Au seuil de la vie (1958, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; Jeux d'été (1950, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LES FILMS NOUVEAUX

LA DÉSENCHANTÉE. Film français de Benoît Jacquot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MATINS CHAGRINS. Film français de Jean-Pierre Gallepe : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

***PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES* FILLES DU QUARTIER**. Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THELONIOUS MONK. Film américain de Charlotte Zwerin, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

***NON OU LA VAINE GLOIRE DE* COMMANDER** (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PARIS EN VISITES

MARDI 6 NOVEMBRE

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 4, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« *Paris vu par les peintres du seizième au dix-huitième siècle* », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (musée Carnavalet).

« Les sculptures et les rosaces du treizième siècle à Notre-Dame de Paris. Les splendeurs de l'univers médiéval », 14 h 30, portail central (E. Romann).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Quelques curiosités du quartier Saint-Sulpice autour de la crypte de son église et de la maison des Compagnons », 14 h 30, sortie métro Saint-Sulpice (D. Fleuriot).

« Promenade à travers le Marais sud », 14 h 30, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-Visites).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 30, 4, rue du faubourg Montmartre (Paris Autrefois).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« L'Observatoire, témoin de son temps » (*dans l'ordre des arrivées*), 14 h 30, 61, avenue de l'Observatoire (Paris et son histoire).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes », 15 heures, sous la grande horloge, sortie du métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Trésors de la cathédrale russe. Différences de tradition et de dogme entre les Eglises de Rome et de Constantinople. Grammaire et facture des icônes* », 15 heures, 12, rue Daru (L. Haulier).

CONFÉRENCES

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Rome au fil des siècles : le forum », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Salle Notre-Dame des Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Histoire souriante de l'Elysée, de Madame de Pompadour à Valéry Giscard d'Estaing (Paris et son histoire).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Initiation à l'astronomie » (entrée gratuite).

Institut catholique, 21, rue d'Assas, 20 h 30 : « L'avenir de l'Ile-de-France », par M. Giraud (Les Associations familiales catholiques).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 15 : « L'énurésie et le bégaiement », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'Or).

THÉÂTRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

C'ÉTAIT LA FIN DE L'AUTOMNE. Théâtre Montorgueil (43-29-42-83) (dim. soir, lun.), 20 h 30 (31).

TRANCHE DE QUAI. Le Grenier (43-80-68-01), 22 h (31).

LE FÉTICHISTE. Théâtre Montorgueil (43-29-42-83) (dim. soir, lun.) 22 h ; dim. 18 h 30 (31).

COURTEMANCHE CARTOONE AU THÉATRE GRÉVIN. Théâtre Grévin (42-46-84-47) (dim., lun.) 20 h 30 (31).

DANNY ET LA PROFONDE MER BLEUE. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 22 h (31).

EXERCICE DE STYLE. Bateau-théâtre (face au 3, quai Malaquais) (42-08-68-89) (dim. soir, lun.) 19 h ; dim. 16 h (31).

CHAUVE DEVANT, JE TACHE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04). Tous les vendredis et samedis de novembre à 23 h 30 (2).

FEN. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (2).

LA ROBE VERTE. Créteil. Maison des Arts (49-80-18-88) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (2).

POUR EN FINIR AVEC LE JUGEMENT DE DIEU. Roseau Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.) 21 h 15 ; dim. 17 h 30 (2).

LAZARE. T.L.D. (Les Déchargeurs) (42-36-00-02) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (2).

L'IDÉE FIXE. Théâtre Hébertot (43-87-23-23) (dim. soir, lun.) 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h (3).

ANDROMAQUE. Châtenay-Malabry (Centrale-théâtre) (46-83-70-00) (dim. soir, mer., mar.) 20 h 30 ; dim. 16 h (5).

ANNA PAULLA TALLA. Arcane (43-38-19-70) (dim. soir, lun., jeu.) 20 h 30 ; dim. 17 h (5).

LE BLEU DE L'EAU-DE-VIE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04). lundi, mardi à 19 h (5).

LE MAJORDOME MYOPE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04). Lundi et mardi à 22 h (5).

MONSTRE VA. Atalante (46-06-11-90). Lundi, mardi à 20 h 30 (5).

LA NUIT DE Mme LUCIENNE. Théâtre de la Main d'Or-Belle de Mai (48-05-67-89) (5).

UNE CHOSE, PUIS UNE AUTRE. Palais de Tokyo. Galerie Wilson (40-70-00-89). Lundi et mardi à 20 h 30 (5).

VOLTAIRE SEMEUR D'ESPOIRS (Rencontres). Palais-Royal (42-97-59-81) lundi 20 h 30 ; mardi à 14 h 30 (5).

DÉVÊTIR CELLE QUI EST NUE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04). Lundi, mardi à 20 h 30 (5).

CHATTERTON. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-32-11-99) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (5).

CALLAS. Aubervilliers. Théâtre d'Aubervilliers. Groupe Tse (48-34-67-67) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (6).

LE CERCEAU. Nanterre. Théâtre des Amandiers (47-21-18-81) (dim. soir, lun.) 20 h ; dim. 16 h 30 (6).

DIVA'S BLUES. Cergy Pontoise. Théâtre des Arts (30-30-33-33) 20 h 30 (6).

LORENZACCIO. Comédie-Française (40-15-00-15) 20 h 30 (6).

LA PROFECIA. Lierre-Théâtre (45-86-55-83) 21 h ; dim. 16 h (6). 42nd Street. Châtelet. Théâtre musical de Paris (40-28-28-40) 20 h 30 (6).

THÉÂTRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Un vent d'air show : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Anna Paulla Talla : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Monstre, va : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Le Jeu de don Cristobal : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chahut : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Café : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Le Fou de Madeleine : 20 h 30. Le Lapin pédagogique : 20 h 30.

FNAC-FORUM (rens- sur place). Rencontre à la Fnac : 17 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Oh! Elle est ma-gni-fi-que : Andy Warhol : 20 h.

MADELEINE (42-65-07-09). La Pêche miraculeuse des 153 poissons : 20 h 30.

***MAISON DES CULTURES DU* MONDE** (45-44-72-30). Le Roi des Singes : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

***NOUVEAU THÉATRE MOUFFE*TARD** (43-31-11-99). Chatterton : 20 h 30.

PALAIS DE TOKIO (GALERIE WILSON) (40-70-00-89). Une chose, puis une autre, : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Voltaire semeur d'espoirs (Rencontres) : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Crime et Châtiment : 19 h.

***THÉATRE DE LA MAIN D'OR*-BELLE DE MAI** (48-05-67-89). Arène. La Nuit de Mme Lucienne : 19 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Bleu de l'eau-de-vie Festival de théâtre ibéral : 19 h. Dévêtir celle qui est nue Festival de théâtre ibéral : 20 h 30. Le Majordome myope Festival de théâtre ibéral : 22 h.

RÉGION PARISIENNE

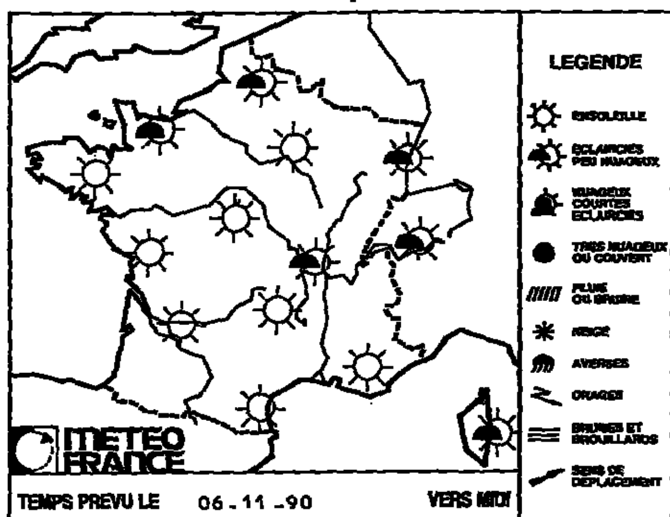
CHATENAY-MALABRY (CENTRALE-THÉATRE) (46-83-70-00). Andromaque : 20 h 30.

AGENDA

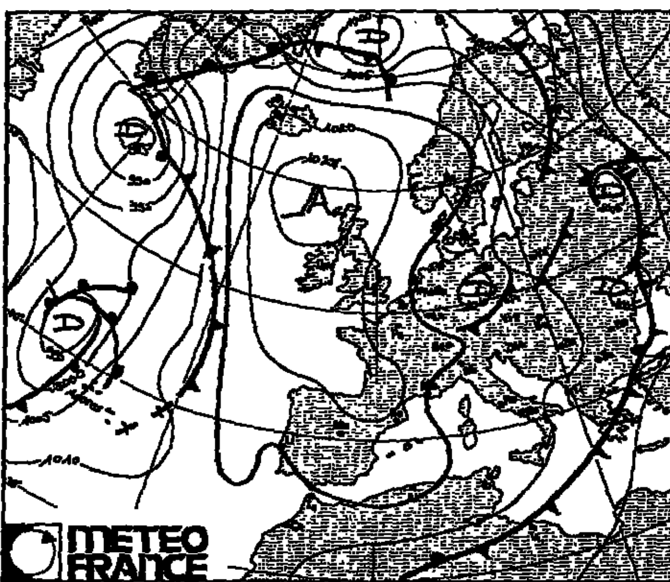
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 6 novembre

Beau temps frais.



SITUATION LE 5 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Dès mercredi, le temps frais et assez bien ensoleillé régressera. Il fera moins frais, mais en contrepartie de ces températures plus clémentes, des nuages de plus en plus épais et menaçants envahiront le ciel. Les régions méridionales seront les premières concernées. Puis ce temps doux, venté, nuageux et pluvieux se généralisera jeudi et vendredi à toute la France.

Mercredi 7 novembre : La fraîcheur cède du terrain.

Les nuages commencent à envahir le ciel des régions méridionales. Dès le matin, on les retrouvera sur le Sud-Ouest, le sud du Massif Central et les régions méditerranéennes. Le ciel restera couvert toute la journée et il pleuvra çà et là. Ces pluies seront plus fortes et pourront prendre localement un caractère orageux sur le Languedoc-Roussillon et le sud du Massif Central.

Plus au nord, la matinée sera encore fraîche avec la formation de quelques bancs de brouillard. Sur les régions du Centre-Ouest, du Centre et du Centre-Est, les éclaircies se feront de moins en moins généreuses et le ciel se couvrira. Il pourra pleuvoir faiblement en soirée.

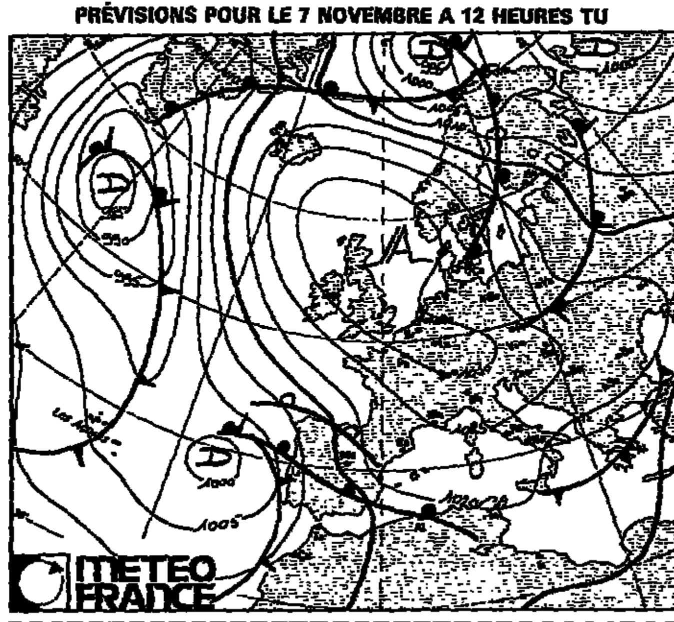
Les régions les plus au nord, de la Normandie au Nord-Est, ne seront pas encore concernées par cette aggravation et conserveront un temps assez bien ensoleillé.

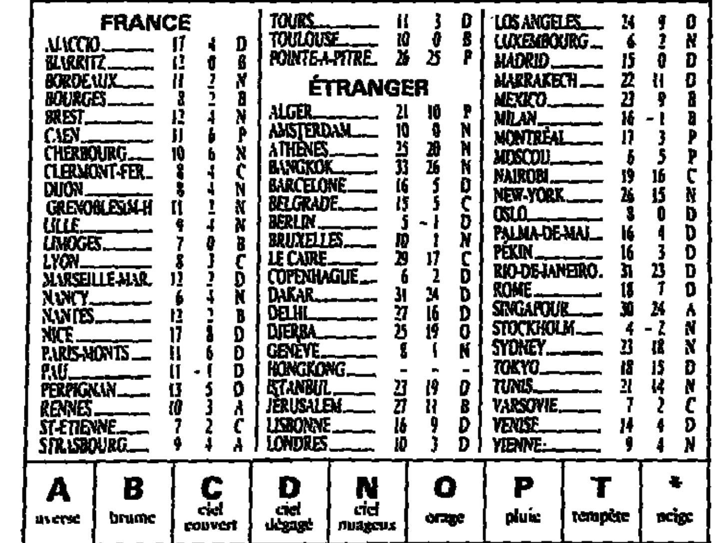
Les vents d'est souffleront très fort sur le littoral méditerranéen, assez fort en Manche. Le vent d'autan et les vents de sud en vallée du Rhône et sur le littoral atlantique se renforceront.

Au lever du jour, il fera encore assez frais sur la moitié nord, de – 3 degrés à 2 degrés sur le Nord-Est, de 0 degrés à 6 degrés ailleurs, mais déjà plus doux sur la moitié sud, de 4 à 10 degrés.

L'après-midi, les températures atteindront de 10 à 14 degrés sur la moitié nord et de 14 à 18 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 7 NOVEMBRE A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 05-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 04-11-90 à 6 heures TU et le 05-11-90 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	17	4	D
BIARRITZ	12	0	B
BORDEAUX	11	2	N
BOURGES	8	2	B
BREST	12	4	N
CAEN	11	6	P
CHERBOURG	10	6	N
CLERMONT-FER.	8	4	C
DIJON	8	4	N
GRENOBLE-SM-H	11	1	N
LILLE	9	4	N
LIMOGES	7	0	B
LYON	8	1	C
MARSEILLE-MAR.	12	2	D
NANCY	6	4	N
NANTES	12	2	B
NICE	17	8	D
PARIS-MONTS	11	6	D
PAU	11	-1	D
PERPIGNAN	13	5	O
RENNES	10	3	A
ST-ETIENNE	7	2	C
STRASBOURG	9	4	A
TOURS	11	3	D
TOULOUSE	10	0	B
POINTE-A-PITRE	26	25	P

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	21	10	P
AMSTERDAM	10	9	N
ATHENES	25	20	N
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	16	5	D
BELGRADE	15	5	C
BERLIN	5	-1	D
BRUXELLES	10	1	N
LE CAIRE	29	17	C
COPENHAGUE	6	2	D
DAKAR	31	24	D
DELHI	27	16	D
DJERBA	25	19	O
GENEVE	8	1	N
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	23	19	D
JERUSALEM	27	11	B
LISBONNE	16	9	D
LONDRES	10	3	D
LOS ANGELES	24	9	D
LUXEMBOURG	6	2	N
MADRID	15	0	D
MARRAKECH	22	11	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	16	-1	B
MONTREAL	17	3	P
MOSCOU	6	5	P
NAIROBI	19	16	C
NEW-YORK	26	15	N
OSLO	8	0	D
PALMA-DE-MAJ.	16	4	D
PEKIN	16	3	D
RIO-DE-JANEIRO	31	23	D
ROME	18	7	D
SINGAPOUR	30	24	A
STOCKHOLM	4	-2	N
SYDNEY	23	18	N
TOKYO	18	15	D
TUNIS	21	14	N
VARSOVIE	7	2	C
VENISE	14	4	D
VIENNE	9	4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. *Signification des symboles :* ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Lundi 5 novembre

TF 1

20.40 Cinéma :
Clara et les chics types. ■■
Film français de Jacques Monnet (1980). Avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Josiane Balasko.
22.30 Magazine : Santé à la Une.
Présenté par Anne Barrère et Robert Namias. Cancer : Pour mieux l'éviter.
0.00 Magazine : Va y avoir du sport.
0.55 Journal, Météo et Bourse.
1.15 TF 1 nuit. 7/7 (rediff.).
2.10 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.30 Info revue.
3.15 Série : Enquêtes à l'italienne.

A 2

20.40 Théâtre : Lorsque l'enfant paraît.
Pièce d'André Roussin, mise en scène par Jean-Michel Rouzière, avec Marthe Mercadier, Guy Tréjean, Cécile Magnet.
22.45 ▶ Documentaire : Gens du Pôle.
De Jean-Louis Etienne, Will Steger et Laurent Chevallier.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Feuilleton : Pavillons lointains.

FR 3

20.40 Cinéma :
La femme d'à côté. ■■■
Film français de François Truffaut (1981). Avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant, Henri Garcin.
22.25 Journal et Météo.
22.45 Sport : Voile. La Route du rhum.
22.55 Magazine : Océaniques.
Cuba, terre des arts, de Max-Pol Fouchet et Gérard Pignol.
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La terre des pharaons. ■■
Film américain d'Howard Hawks (1955). Avec Jack Hawkins, Joan Collins, Dewey Martin.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Documentaire : Les mystères de l'Egypte ancienne.
De Michel Marie.
23.00 Cinéma :
Longue vie à la signora. ■■■
Film italien d'Ermanno Olmi (1987). Avec Marco Esposito, Simona Brandalise, Stefania Busarello (v.o.).
0.45 Cinéma : Délices.
Film français, classé X, de Burd Tranbaree (1978). Avec Brigitte Lahaie, Diane Dubois, André Miller.
2.05 Concert : Knebworth 90.

LA 5

20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : A la poursuite de Slade.
De D. Bruce McFarlane, avec Patrick Dollaghan, Lisa Brady.
22.20 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.20 Magazine : Aparté.
Présenté par Pierre-Luc Séguillon. Invité : Gérard Longuet.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Rediffusions.

M 6

20.35 Cinéma : Soleil rouge. ■
Film franco-italo-espagnol de Terence Young (1971). Avec Charles Bronson, Ursula Andress, Toshiro Mifune.
22.35 Série : Brigade de nuit.
23.30 Magazine : Vénus.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Dazibao.
0.10 Magazine : Jazz 6.
De Philippe Adler.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.59 Une minute pour une image.
21.00 Documentaire :
Le bestiaire d'amour.
De Gérard Calderon.
22.20 Court métrage : Sur les talus.
De Laurence Ferreira.
23.00 Portraits scientifiques (Jean Dausset).
23.50 Mosaïque mathématiques.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct.
9 novembre 1970 : La mort du général de Gaulle.
21.30 Dramatique.
Au jour le jour, de Stéphane Keller.
22.40 La radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Inde : La génération des aventuriers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 septembre lors du Festival Claude Debussy) : Prélude, fugue et variation pour piano op.18, de Franck; Images pour piano, 1er livre (Reflets dans l'eau, Hommage à Rameau, Mouvement), Images pour piano, 2e livre (Cloches à travers les feuilles, Et la lune descend sur le temple qui fut, Poissons d'or), de Debussy; Prélude, choral et fugue pour piano en si mineur, de Franck; Images inédites pour piano (Lent, Souvenir du Louvre, Quelques aspects de « Nous n'irons plus au bois »), de Debussy, par Jorg Demus, piano.
23.07 Poussières d'étoiles. La Mer, de Debussy; Oratorio pour solistes, chœur, orgue et orchestre, de Schmidt.

Mardi 6 novembre

TF 1

16.00 Série : Tribunal.
16.35 Club Dorothée.
17.30 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement :
Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Sport : Football.
Coupe d'Europe de l'UEFA : Bordeaux-Magdebourg, en direct de Bordeaux.
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi !
Présenté par Christophe Dechavanne.
0.30 Journal, Météo et Bourse.
0.50 TF 1 nuit. Reportages (rediff.).
1.20 Feuilleton : C'est déjà demain.
1.45 Info revue.
2.30 Téléfilm : L'année noire.
De Marco Tullio Giordana, avec Gérard Desarthe, Laura Morante (1re partie, rediff.).
3.25 Série : Intrigues.
3.50 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

14.35 Série : Les cinq dernières minutes.
16.00 Feuilleton :
Un seul être vous manque.
17.05 Magazine : Eve raconte. Eva Peron.
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.55 Magazine : Giga.
18.25 Magazine : Une fois par jour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : Le tatoué. □
Film français de Denys de La Patellière (1968). Avec Jean Gabin, Louis de Funès, Dominique Devray.
22.10 Magazine : Cinéma, Cinémas 2e.
D'Anne Andreu, Michel Boujut et Claude Ventura. Vitali Kanevski ; Robert De Niro ; Jack Nicholson fait de la photo ; Bernardo Bertolucci ; Une lettre de cinéaste de Patrice Leconte ; A la recherche de Gérard Lebovici.
23.10 Journal et Météo.
23.30 ▶ Documentaire : Expédition Transantarctica.
De Jean-Louis Etienne, Will Steger et Laurent Chevallier.

FR 3

14.05 Magazine : Mille Bravo (rediff.).
15.05 Feuilleton : Jean-Roch Coignet.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.10 Jeux : La classe.
20.35 INC.
20.40 Magazine : Audit. Le mal de vivre des banlieues françaises, avec Jack Lang.
21.35 Magazine : Hors sujet.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Sport : Voile. La Route du rhum.
23.05 Télévision régionale.
23.45 Traverses.
Une certaine idée de la France (rediff.).
0.35 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

16.15 Cinéma : Comédie d'été. ■
Film français de Daniel Vigne (1989). Avec Marushka Detmers, Rémi Martin, Jean-Claude Brialy.
18.00 Cabou cadin.
— En clair jusqu'à 20.30 —
18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top 50.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma :
Le flic de Beverly Hills 2. □
Film américain de Tony Scott (1987). Avec Eddie Murphy, Judge Reinhold, Jurgen Prochnow.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Beetle juice. ■■
Film américain de Tim Burton (1988). Avec Michael Keaton, Alec Baldwin, Geena Davis.
23.45 Cinéma : Evil dead 2. □
Film américain de Sam Raimi (1987). Avec Bruce Campbell, Sarah Berry, Dan Hicks.
1.10 Cinéma :
Sept épées pour le roi. ■
Film italien de Riccardo Freda (1962). Avec Brett Halsey, Béatrice Altariba, Giulio Bosetti.
2.40 Magazine : Un œil sur elles.

LA 5

15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.25 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Un flic. ■
Film français de Jean-Pierre Melville (1972). Avec Alain Delon, Catherine Deneuve, Richard Crenna.
22.30 Magazine : Goool.
De Pierre Cangioni.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Rediffusions.
2.20 Le journal de la nuit.
2.55 Série : Voisin, voisine (et à 4.25).

M 6

16.45 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène.
18.00 Série : Campus show.
18.25 Jeu : Zygomusic.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma :
C'est dans la poche. □
Film américain de Daniel Mann (1978). Avec Elliot Gould, Robert Mitchum, Harry Guardino.
22.25 Téléfilm : Le vent de la colère.
De Fielder Cook, avec Tracy Pollan, Akosua Busia.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Dazibao.
0.10 Magazine : Ciné 6.
2.00 Musique :
Boulevard rock and hard.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.25 Cours d'italien (6).
15.50 Documentaire : Via Scarlatti 20.
De Marcus Imhof.
16.20 Documentaire :
Robinson dans la lagune.
De Mario Brenta.
16.45 Téléfilm : Trois amours.
(2e partie).
18.25 Magazine : Dynamo.
18.55 Documentaire :
Musiques de l'Afrique noire.
(Musique du Mali). De Jean-François Schiano.
20.00 ▶ Documentaire : Marianna Rombola, une femme et la mafia.
D'Irène Richard.
20.50 Documentaire : Quietos ya !
De Guillermo Torres.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Magazine : Mégamix.
De Martin Meissonnier.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Trois amours
(3e partie).

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison.
Verdi e mobile. 2. L'orchestre.
20.30 Archipel science.
Le Japon à la conquête de l'espace.
21.30 De F comme féministe à F comme femme.
Avec Monique Rémy (L'histoire des mouvements de femmes, de l'utopie à l'intégration).
22.40 Les nuits magnétiques.
Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Inde : La génération des aventuriers.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 30 mai 1989 à la Scala de Milan) : Adrienne Lecouvreur, opéra en quatre actes de Cilea, par le chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Gianandrea Gavazzeni ; sol. : Peter Dvorsky, Ernesto Gavazzi, Ottavio Di Credico, Saverio Porzano, ténors, Alessandro Cassis, baryton, Ivo Vinco, Giuseppe Riva, basses, Fiorenza Cossotto, Sara Mingardo, mezzo-sopranos, Mirella Freni, Patrizia Dordi, sopranos.
23.07 Poussières d'étoiles.

Audience TV du 4 novembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
		7 sur 7	Pub	Actual. rég.	Etalon...	Enfer devoir	Pub
19 h 22	56,6	17,9	14,0	10,6	3,2	8,2	3,1
		7 sur 7	Maguy	19-20 infos	Pub	Journal	Famille...
19 h 45	60,3	20,4	20,7	9,3	3,1	4,2	2,8
		Journal	Journal	Benny Hill	Ça cartoon	Journal	Mme est servie
20 h 16	70,9	25,3	20,7	9,2	3,3	5,2	8,0
		En toute inn.	L'embrumé	Hôtel libre...	Beetle juice	Folle journée	Radars Pacif.
20 h 56	70,6	35,6	12,7	7,8	4,3	7,8	4,9
		En toute inn.	L'embrumé	Hôtel libre...	Beetle juice	Folle journée	Radars Pacif.
22 h 8	66,9	36,1	11,9	6,2	1,4	7,4	5,1
		Ass. passe	Chants invis.	La divan	Equipe dim.	Demoiselles...	Jeunes filles...
22 h 44	29,6	13,4	4,9	2,9	1,9	2,5	3,9

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Dany ALBAREDES
et Philippe JAUBERT

ont la joie d'annoncer la naissance de

Elsa,

le 8 septembre, à Paris.

36, rue de Kavani,
97600 Mamoudzou, Mayotte.

– Lorette, Cyrienne CLERC
et *Jean-Marc DUBOIS,*

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Maëlle,

le 25 octobre.

84, rue Vergniaud,
75013 Paris.

– Marie-Josèphe THOLOMIER
et Pierre,
François WOLF,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Martin,

à Paris, le 21 octobre 1990.

Décès

– On nous prié d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Marc BARBET,
vice-président honoraire
du Conseil d'Etat
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 3 novembre 1990, dans sa *soixante-dix-septième année.*

De la part de
Mme Louis Barbet,
sa belle-sœur,
M. et Mme Denis Mugnier,
M. et Mme Antoine Barbet,
M. et Mme Alexis Barbet,
ses neveux et nièces,
Leurs enfants,
Ses petits-neveux et petites-nièces,
Et *toute la famille.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

– Les familles Feinsilber, Epelboin, Allen,
Ses proches,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Clément FEINSILBER,

survenu, le 2 novembre 1990, en son domicile, 130, avenue de Malakoff, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu ce lundi 5 novembre, à 16 heures, au cimetière de Saint-Cloud, 114, avenue du Maréchal-Foch.

– Françoise Chevassus Clément à L'Antoine, née Ernout,
a la douleur de faire part du décès de son fils

Geoffrey FISHER,

survenu à Montréal, le 18 octobre 1990.

Sa famille et ses amis se sont associés à son deuil et à son chagrin.

5, rue Monticelli,
75014 Paris.
La Flanière, Saint-Patrice,
37130 Langeais.

– Nous apprenons le décès de

Nina MORGULEFF,
dite Madeleine Rochette,
directrice, pendant trente-sept ans, des services parisiens du *Midi libre,*
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillée de la Résistance,

survenu le 25 octobre, dans sa soixante-quinzième *année.*

Selon sa volonté, elle a été incinérée au Père-Lachaise.

[*Nina Morguleff était née en mars* 1915 à Saint-Pétersbourg, où son père *était ingénieur, mais,* après la révolution russe, en 1921, elle avait quitté Leningrad, avec sa mère et son frère, pour se réfugier à Berlin, puis à Baden-Baden, avant de s'installer en France. Titulaire d'une licence ès sciences, c'est à l'école de chimie de Lyon que, seule fille de sa *promotion, en 1937,* elle avait commencé la carrière qui la *conduisit à* l'Institut d'astrophysique de Paris et au CNRS, où ses missions *et ses travaux* sur les étoiles « froides », le ciel nocturne et la géophysique contribuèrent à l'enrichissement des disciplines scientifiques et servirent même, parfois, aux bases de données de la NASA.

Pourtant, Nina Morguleff était plus connue sous le pseudonyme de Madeleine Rochette, un nom que lui avait prêté une amie lyonnaise, *pendant la* guerre, alors qu'elle s'était engagée, avec son *frère* Georges, *dit* Georges Rochette, dans les rangs de la Résistance. *Ingénieur chimiste* à Lyon, elle était entrée dans la clandestinité la plus complète, *dans le* réseau Franc-Tireur. Secrétaire du chef de ce réseau, Marc Bloch, elle s'était spécialisée dans la fabrication de faux papiers et l'achemi*nement des courriers,* jusqu'à ce qu'elle soit contrainte de se replier vers les *maquis* du Languedoc après que Marc Bloch eut été fusillé et après avoir *elle-même* échappé de peu à la Gestapo. C'est là, dans l'Hérault, qu'elle avait alors rencontré Jacques Bellon et les journalistes résistants qui fondèrent à la Libération le quotidien régional *Midi libre.* Depuis 1945, Nina Morguleff, *alias* Madeleine Rochette, se partageait *ainsi* entre les travaux scientifiques et la représentation de son journal à Paris, où elle laissera dans tous les milieux le souvenir d'une grande dame.]

– *M. René Moumaneix,*
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Mme Denise MOUMANEIX,
née Haurat.

Une messe sera célébrée le mercredi 7 novembre *1990, à 14* heures, en l'église Saint-Michel de Versailles-Porchefontaine.

24, rue du Pont-Colbert,
78000 Versailles.

– Le comité des Yvelines de l'Asso*ciation pour adultes et jeunes handicapés* (APAJH-Yvelines),
a la tristesse de faire part du décès accidentel, survenu le 30 octobre 1990, de

Mme Denise MOUMANEIX,
chevalier de la Légion d'honneur,
fondatrice et vice-présidente.

L'APAJH-Yvelines s'associe à la douleur de la famille de Mme Denise *Moumaneix, ainsi qu'à tous ceux pour* lesquels elle s'est dévouée sans compter.

47, rue de Vergennes,
78000 Versailles.

– Paris. Boulieu-lès-Annonay.

M. le docteur G. Ostapteff,
et ses enfants,
Mme Renée Lavoine,
et ses enfants,
Mme Simon Granier,
et ses enfants,
Mme Charles Defour,
Mlle Seigle,
M. Alexandre Ostapzeff,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur
Michèle OSTAPTZEFF,
née Lavoine,

survenu le 3 novembre 1990.

Anniversaires

– **Bernhard BLUMENKRANZ,**
directeur de recherches au CNRS,
président de la Commission française des archives juives,

disparaissait le 4 novembre 1989.

Il est demandé à ceux qui l'ont aimé et à ceux qui estimaient l'œuvre scientifique qu'il a menée inlassablement toute sa vie d'avoir une pensée en cette date anniversaire, et par respect pour *sa mémoire de contribuer comme ils* le peuvent à la continuation de son entreprise au service de la vérité et de l'Histoire.

– Pour le dixième anniversaire du décès du

docteur Jacques
PODRABINEK-BIERNACKI,

une *pensée* affectueuse de la part de ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 5 novembre 1983 disparaissait

Reiser.

Sa femme, Michèle Reiser,
Son fils, Frantz Reiser,
Et tous ses amis,
sont toujours avec lui.

Messes anniversaires

– En souvenir du rappel à Dieu de

Gérard AUBERT,

il est demandé à ceux qui l'ont connu et aimé de bien vouloir s'unir par la pensée ou la prière à la messe qui sera célébrée à son intention par le Père Dupire, le vendredi 9 novembre *1990, à 18* heures, en l'église *Saint-Sulpice,* Paris-6e, chapelle de l'Asssomption, sa paroisse.

En y associant le souvenir de son père, Jean Aubert.

– *Il y a un an disparaissait*

Patrick IZERN

Tous ceux qui l'ont connu et aimé s'uniront dans son souvenir le 12 novembre. Une messe sera dite à son attention ce jour-là, à la chapelle du Carmel, à Saharle.

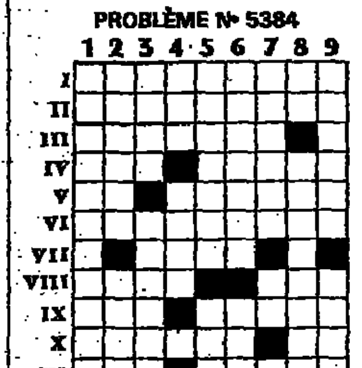
66320 Vinca.

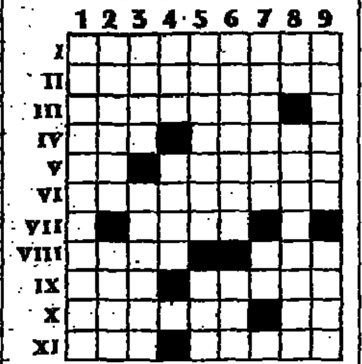
Communications diverses

– **Cercle des socialistes de culture musulmane.** – « La crise du Golfe et les socialistes. » Conférence-débat avec MM. Ali Merad (professeur d'université), Jacques Roger-Machard (député PS, Association euro-arabe), Nicolas Sarkis (directeur du Centre arabe d'études pétrolières), Sadek Sellam (philosophe) et Mme Sultana Cheurfa (présidente du CSCM). Mercredi 7 novembre à 20 h 30 : invitations à demander au (1) 42-40-90-24.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5384





HORIZONTALEMENT

I. Ce qui y tombe ne peut plus guère servir. – II. Traiter comme un régicide. – III. Des tours à la barre. – IV. Mot de charretier. Laveur, en Amérique. – V. Lie. Remis à sa place. – VI. Bien remis. – VII. Mot de celui qui adhère. – VIII. Un peu meurtri. Vaut dix à la belote. – IX. Est difficile à plaquer. On peut y voir la figure. – X. Point de fixation. Participe. – XI. Fleuve. Introduits *dans un carré.*

VERTICALEMENT

1. Qui n'ont donc plus d'espérances. – 2. *Devient plus grande* à certaines heures. Qui aime gagner, parfois. – 3. *Parfois petit dans un plat.* On la fait quand on veut filer. – 4. Une vieille bête. Peut aussi manquer quand il n'y a pas de raison. – 5. Travail qu'on peut faire sur un banc. Devient bon quand on le presse. – 6. A les épaules solides. Son homme, c'est *n'importe* qui. – 7. Théâtre de conflits. Dans une série de sept. – 8. A plusieurs faces. Qui oblige à cracher. – 9. Accessoires de billard. En Espagne.

Solution du problème n° 5383

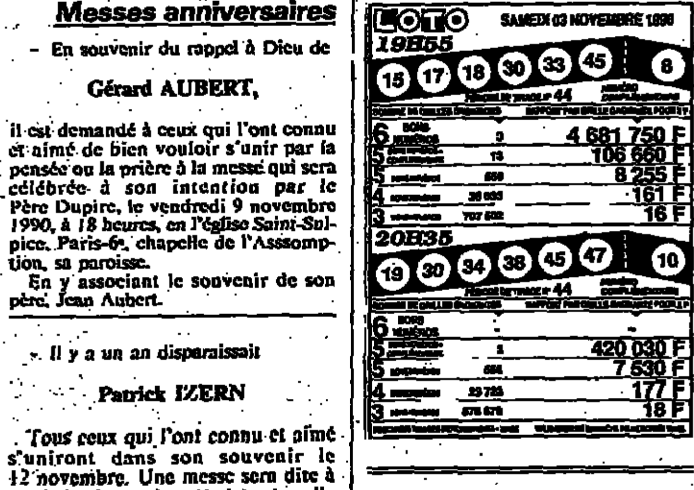
Horizontalement

I. Nageoires. Canne. – II. Ecope. Eraillées. – III. Na I Estaminet. Os. – IV. Uraète. Iso. Io. – V. Pis. Recto. Asti. – VI. Hêtre. Œnanthes. – VII. Anis. Oc. Si. Eon. – VIII. Eche. Nd. Nid. – IX. Mot. Eole. Es. Si. – X. Vétéran. Repassa. – XI. Or. Tennisman. En. – XII. Ilen. Es. *Avanie.* – *XIII. Les. Notaire.* – XIV. Bléu. OVNI. – XV. Seau. Redressées.

Verticalement

1. Nénuphar. Voiles. – 2. Acarien. Merle. – 3. Go. Asticot. Isba. – 4. Epée. Rs. Tête. Lu. – 5. Œstre. Renne. – 6. Tee. Océan. Our. – 7. Réa. Cochonnet. – 8. Ermite. El. Isard. – 9. Saisons. Ers. – 10. Ino. Ain. Emarge. – 11. Clé. An. Dépave. – 12. Altiste. Sana. Os. – 13. Né. Othon. Névé. – 14. Néo. *Ienissei. Ne.* – 15. Esse. Diane. Is.

GUY BROUTY



RELIGIONS

Réunis en congrès en France

Les orthodoxes occidentaux estiment que « l'Histoire a été niée » à l'Est

Théologien français, M. Olivier Clément a invité, samedi 3 novembre, les quatre cents participants au septième congrès triennal, organisé à Amiens par la Fraternité orthodoxe en Europe occidentale, à procéder à un examen autocritique du comportement des Églises orthodoxes à l'Est.

AMIENS

de notre envoyé spécial

« L'Histoire a été niée ». Le constat, en forme de sentence, est tombé comme un couperet. *« Quand un Staline ou un Ceausescu leur demande de lécher ses bottes sanglantes,* a expliqué M. Olivier Clément, professeur à l'institut orthodoxe Saint-Serge, *les responsables de l'Église donnent des coups de langue avec indifférence, voire avec un secret mépris, puisqu'en échange on peut sauvegarder l'essentiel qui, pour eux, est la célébration. »* M. Clément a démontré comment progressivement l'orthodoxie est devenue *« l'instrument des idéologies ».* Reprenant la thèse d'Alexandre Soljénitsyne, il a indiqué que *« l'Église orthodoxe devrait donner aujourd'hui l'exemple en se dressant sans peur non seulement devant l'Etat, mais aussi devant la société. »*

Certes, les Églises nationales autocéphales *« se sont mises au service de chaque peuple, ont béni leur culture, défendu leur indépendance »,* mais elles n'échappent plus désormais, aux yeux du théologien, à un travers majeur : *« L'orthodoxie,* dit-il, *est trop souvent simplement considérée comme un aspect de la culture nationale et sa hiérarchie comme une administration de l'Etat. Il faut cesser de réduire le religieux au culturel. »*

L'impact d'un tel discours n'est pas sans référence au dialogue œcuménique et aux *« nuages »* auxquels plusieurs observateurs à Amiens ont fait référence durant ce week-end de la Toussaint. L'*« uniatisme »* reste une épine majeure, d'autant plus vivement ressentie après les événements ukrainiens où l'on se bat pour le contrôle des églises. L'attitude de l'Eglise romaine est jugée *« offensive »* par certains.

« Se garder de l'esprit de secte »

Cependant, côté orthodoxe, M. Olivier Clément appelle, là encore, à plus de discernement, brisant les théories qui font de l'orthodoxie la « gardienne » de la chrétienté tout en faisant fi d'une partie de l'histoire chrétienne. *« Il faut se garder de l'esprit de secte,* a expliqué M. Clément, *et cesser d'opposer sans cesse une « culture orthodoxe » fantasmatique à une culture occidentale diabolisée. Il faut cesser d'opposer au catholicisme, dont en France nous connaissons trop les cuisines, une belle orthodoxie de papier dont nous refusons d'assumer la lourde destinée historique. Et il faut refuser plus encore l'antisémitisme pathologique qui marque si profondément le monde orthodoxe dans l'Europe de l'Est. »*

L'orthodoxie, invitée à l'autocritique, est aussi incitée au dialogue : non seulement avec les autres confessions chrétiennes, mais aussi *« avec les savants, les artistes et les créateurs de la société sécularisée ».* Elle doit *« s'ancrer dans la modernité ».* La tenue, vendredi, d'un débat sur les questions bioéthiques contemporaines témoigne de ces nouvelles préoccupations.

Elle doit aussi songer à l'unité. La France regroupe aujourd'hui environ 200 000 orthodoxes, aux multiples origines : principalement russe et grecque, mais aussi serbe, roumaine, libanaise, syrienne et française... *« Alors que notre réalité est pluriculturelle, dans quelle mesure le message orthodoxe reste-t-il universel ? »,* a demandé M. Michel Sollogoub, universitaire. L'idée d'un regroupement des diverses Églises orthodoxes en Europe occidentale, aujourd'hui matérialisé en France par un Comité interépiscopal (1), est remise au goût du jour.

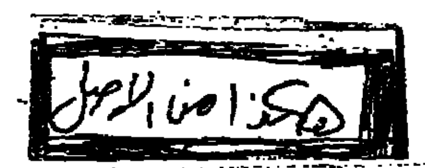
JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Le Comité interépiscopal de l'Église orthodoxe en France, placé sous la présidence de l'exarque du Patriarcat de Constantinople, rassemble six évêques et représente : les patriarcats d'Antioche, de Moscou, l'archevêché des Eglises russes en Europe occidentale, les patriarcats de Serbie et de Roumanie.

□ **Le pape demande aux pharmaciens catholiques de ne pas vendre de médicaments contre la vie.** – Jean-Paul II a demandé samedi 3 novembre aux pharmaciens catholiques qui étaient venus à Rome célébrer le 40e anniversaire de leur Fédération internationale de ne pas vendre de médicaments *« contre la vie ».* Le pape a déclaré : *« Dans la distribution des médicaments, le pharmacien ne peut renoncer aux exigences de sa conscience au nom des lois du marché, comme au nom de législations complaisantes. »* – (AFP.)







COMMUNICATION

Après la fusion de BSB et Sky Television

Les travaillistes contestent la position dominante de M. Rupert Murdoch

Le mariage surprise entre les deux *systèmes de télévision par* satellite britanniques (*le Monde* daté 4-5 novembre) résoud un problème économique, mais ses *zones d'ombre ne manquent pas* de provoquer des polémiques outre-Manche. La fusion entre Sky Television, de M. Rupert Murdoch, et British Satellite Broadcasting, un consortium dont fait partie le groupe français Chargeurs, va en effet créer *un monopole et encore augmen*ter l'influence de M. Murdoch, fervent partisan de Mme Thatcher. Les travaillistes s'inquiè*tent et demandent l'application* à M. Murdoch des règles anticoncentration dans les médias.

M. Rupert Murdoch préfère la moitié d'un monopole à la concurrence. Les deux systèmes, Sky et BSB, se livraient une guerre coûteuse, tant pour s'approvisionner en programmes, auprès des studios américains notamment, que pour persuader les consommateurs britanniques de s'équiper de deux systèmes incompatibles. Les quatre chaînes de Sky sont en effet diffusées sur le satellite luxembourgeois Astra, alors que BSB s'était offert son propre satellite, Marco Polo 1, prenant ainsi des risques financiers plus élevés. Qui plus est, Sky utilisait la norme de transmission classique PAL, alors que BSB pensait convaincre ses clients des bienfaits de la nouvelle norme D-MAC d'image améliorée, dont bénéficient ses cinq chaînes.

La fin d'une lutte au couteau

Parti le premier, en février 1989, M. Murdoch avait accumulé une confortable avance en touchant près de 1,6 million de foyers, dont environ 900 000 avec des antennes paraboliques. BSB, retardé par des problèmes techniques, peinait à remplir ses objectifs à l'approche de la saison de Noël, cruciale pour les ventes.

La réunion des deux ennemis, dans une structure à 50/50 baptisée British Sky Broadcasting, a des avantages évidents pour les deux partenaires. Finie la lutte au couteau pour les programmes : au lieu de neuf chaînes, le nouveau BSB n'en fabriquera plus que cinq, deux de cinéma (payantes), une de sport, une de musique et une d'informations. *Cela se traduira rapidement par la* suppression de 700 emplois, sur les 1400 que comptaient les deux entités. *Finie également* la confusion chez le consommateur : dans l'immédiat, les mêmes programmes seront diffusés sur les deux systèmes techniques, et si ultérieurement un seul subsiste les antennes seront remplacées par la société.

Côté financier, les perspectives s'améliorent donc nettement. C'est toutefois M. Murdoch qui semble avoir obtenu la meilleure part du gâteau, *au moins à moyen terme*. Selon le *Financial Times*, M. Murdoch touchera pendant une première période 80 % des bénéfices réalisés, à concurrence de 400 millions de livres. Pendant une période de durée double, les bénéfices seront partagés par moitié, les partenaires du consortium (Granada, Pearson, Reed et Chargeurs) ne retrouvant qu'ensuite un traitement égal, avec 80 % des 400 millions de bénéfices suivants.

Problèmes légaux et politique

M. Murdoch, dont le groupe News est en proie à des difficultés financières (*le Monde* du 30 octobre), a donc fort bien négocié. Belle revanche pour celui qui avait perdu la compétition pour l'attribution des fréquences de télévision directe de la Grande Bretagne, face à... BSB !

M. Murdoch devra toutefois affronter d'autres problèmes, légaux et politiques. Il contrôle déjà 34,6 % de la presse britannique. Selon la future loi sur l'audiovisuel, il lui sera interdit de posséder plus de 20 % d'une télévision commerciale. Diffusant ses chaînes sur un satellite luxembourgeois, donc étranger, *M. Murdoch pouvait s'estimer délié* de ces obligations. Mais qu'en sera-t-il maintenant ? Les travaillistes réclament déjà une stricte application de la loi. Tant le ministère de l'intérieur britannique que l'IBA, l'autorité indépendante de l'audiovisuel privé, ont demandé des précisions sur l'accord. Et l'ancien président de l'IBA réclame que cet accord soit soumis à la commission des *monopoles*.

Cette situation légale complexe et l'avance prise par Sky Television dans le public auront des conséquences. BSB pourrait ainsi, à terme, choisir les satellites Astra et la norme PAL comme unique moyen de diffusion, handicapant la promotion des normes MAC comme standard de télévision par satellite en Europe. Côté programmes, enfin, entre les visées haut de gamme de BSB et l'optique résolument populaire de Sky, le compromis a déjà fait une *victime : la* chaîne Now, consacrée au documentaire et à la culture...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA



La DATAR plaide pour une autre politique de l'image

La vocation perdue des réseaux audiovisuels

Le comité interministériel sur l'aménagement du territoire, réuni lundi 5 novembre, relance la *réflexion sur l'utilisation* des techniques de communication. A travers une trentaine d'expériences régionales, la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) essaye de démontrer que les réseaux audiovisuels doivent aussi servir les besoins de la vie professionnelle.

Depuis 1985, la télévision a dévoré l'audiovisuel français. Les investisseurs ne jurent que par le petit écran. Experts et politiques disputent des mérites des chaînes généralistes ou des canaux thématiques. La quasi-totalité des réseaux est réquisitionnée pour apporter *dans tous les foyers une ration* quotidienne de divertissement, et quand un projet de télévision éducative ose revendiquer une fréquence, il se fait congédier sans autre forme de procès par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (*le Monde* du 28 juin).

Tout le monde semble avoir *oublié le souffle qui* animait la loi sur l'audiovisuel de 1982, les grands projets de communication sociale et professionnelle qui entouraient alors la mise en œuvre du câble, du satellite et même de la quatrième chaîne. Tout le monde sauf une petite phalange d'irréductibles qui persistent à penser que la vocation de l'audiovisuel ne se réduit pas à assurer la prospérité des télévisions commerciales, et que les réseaux d'images et de sons doivent aussi servir à transformer le travail et les relations sociales.

« A quoi bon décider s'il y a une ou deux chaînes généralistes de trop, martèle Mme Anita Bensaïd, chargée de mission à la DATAR. *Demain, il y aura 60, 100 canaux et, parmi eux, on trouvera, comme aujourd'hui aux Etats-Unis, des programmes réservés aux informaticiens, aux policiers ou aux commerçants, des télévisions de formation, des réseaux d'échanges de données. C'est inévitable parce que cela répond à des besoins aussi importants que d'avoir le choix entre cinq programmations du même feuilleton américain ».*

Pour préparer cet avenir, la DATAR sème des expériences. En mars, sous l'égide de M. Jacques Chérèque, ministre de l'aménagement du territoire, elle lance un appel à projets dans toute la France et sélectionne trente-trois initiatives. A Nice, l'université utilisera le câble pour fournir aux médecins le premier programme de formation continue qui ne soit pas entre les mains des laboratoires pharmaceutiques. A *Lille*, le réseau va combattre l'illettrisme en diffusant vers des centres de ressources *un cours* interactif en direct. En Aquitaine, la commune du Haillan relie par câble toutes ses écoles. La ville de Colmar réserve un canal sur son réseau pour assurer la formation des artisans et des responsables de PME.

A Nîmes, c'est en utilisant le satellite que l'on veut envoyer aux *Chambres des métiers, sur tout* le territoire, des programmes de formation destinés aux 900 000 entreprises artisanales. En Haute-Loire, le conseil général équipera les établissements scolaires, les *MJC* et les prisons d'antennes paraboliques pour recevoir la chaîne culturelle. *En Savoie*, les *messageries* vocales et télématiques combattront le sentiment d'isolement en offrant à tous les habitants des communes montagnardes une aide au déplacement. A Mende, c'est par *téléconférence* que la chambre de commerce et le conseil régional veulent apporter des cours d'anglais aux professionnels du tourisme isolés en milieu rural.

L'enjeu du télétravail

« Toutes ces initiatives ont un point commun : elles sont reproductibles ailleurs et doivent avoir valeur d'exemple, explique M. Jean-Pierre Duport, délégué général de la DATAR. *Nous voulons démontrer que les nouvelles techniques de communication sont un enjeu stratégique pour assurer localement des formations, sauver et créer des emplois. Peu à peu, les élus et les responsables locaux vont comprendre que le développement, qui passait autrefois par la circulation des hommes et des marchandises, ne peut éluder aujourd'hui la maîtrise des réseaux d'information. »*

Le pari est difficile : nombre de collectivités locales préfèrent investir des millions dans des politiques d'images, des campagnes d'affichage, des spots à la télévision, voire des financements de fictions plutôt que de s'impliquer dans le développement des réseaux.

A contre-courant des modes audiovisuelles, les expériences de la DATAR butent souvent aussi sur les *féodalités administratives*. Le ministère de la communication n'a pas les moyens de suivre ce genre de dossiers et se contente d'assurer la tutelle de la radio-télévision. Dans les autres ministères, l'audiovisuel n'est souvent que la cinquième roue du carrosse. Les grandes entreprises publiques du secteur, France Télécom et Télédiffusion de France, s'abritent souvent derrière un fonctionnement bureaucratique ou une rigidité tarifaire.

Pourtant, ce travail de fourmi commence à porter ses fruits. Mme Catherine Tasca et M. Chérèque viennent de charger la DATAR d'une mission sur le câblage des petites communes. Surtout, le comité interministériel sur l'aménagement du territoire, qui s'est tenu le 5 novembre, devait confirmer officiellement l'intérêt du gouvernement. La DATAR est chargée d'amplifier ces expériences pour être en mesure d'indiquer au gouvernement les mesures à prendre avant la fin 1991. Car derrière ces embryons de réseaux, de canaux professionnels, de télévision de formation, se profilent deux défis majeurs : le télé-enseignement et le travail à distance.

Depuis les premières études japonaises et britanniques en 1974, on sait que le télétravail peut concerner à terme 65 % des emplois tertiaires et que, couplé à la formation, il permet de relancer l'activité de régions économiquement défavorisées.

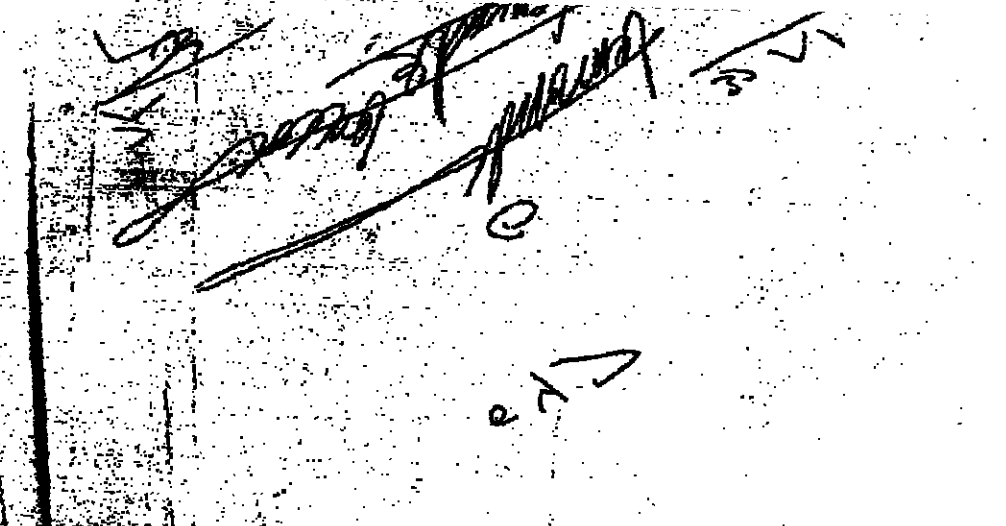
Mais les entreprises françaises ne sont guère en avance *dans ce* domaine. Aux Etats-Unis, cinq millions d'Américains bénéficient déjà du télétravail grâce aux intiatives d'ATT, IBM, New York Lifes, American Express ou American Air Lines. Sur ce nouveau marché du travail délocalisé, des pays comme l'Irlande *prennent* déjà de fortes positions en attirant les entreprises américaines par un réseau de télécommunications modernisé et des bas salaires. Si elle ne retrouve pas une utilisation plus prospective et plus diversifiée de ses réseaux audiovisuels, la France *risque de se voir très vite* marginalisée.

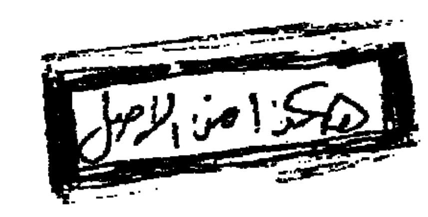
JEAN-FRANCOIS LACAN

EN BREF

□ ***L'Evénement du jeudi* et *Entreprendre* parmi les actionnaires du *Nouveau Politis*.** – L'hebdomadaire *Politis*, en règlement judiciaire depuis août, reparaîtra jeudi 8 novembre, le tribunal de commerce de Paris ayant attribué à son directeur et fondateur, M. Bernard Langlois, les actifs du journal que revendiquaient deux autres fondateurs. Baptisé *le Nouveau Politis*, *imprimé en couleurs*, le journal sera tiré à 100 000 exemplaires, l'équilibre étant fixé à 25 000. Parmi les nouveaux actionnaires de l'hebdomadaire, qui ont souscrits environ 4 millions de francs pour sa relance, figurent *l'Evénement du jeudi*, le groupe Entreprendre de M. Robert Lafont (qui édite le mensuel du même nom et fut le repreneur du *Sport* avant de le céder aux Editions mondiales), plusieurs sociétés mutualistes, ainsi que la banque de la FEN, la Casden. Une société coopérative ouvrière de production (SCOP) regroupant le personnel participe au capital et sera l'opérateur de l'hebdomadaire.

□ ***Springer projette de lancer un quotidien en Espagne.*** – Silex Media, la société créée à égalité de capitaux par le groupe de communication allemand Axel Springer Verlag (*Bild Zeitung*) et le groupe espagnol Prensa Espagnola SA (*ABC*) projette de lancer en Espagne un quotidien populaire qui devrait être tiré à un million d'exemplaires. Le projet, baptisé *Della A a Z*, sera réalisé par une centaine de journalistes et fabriqué dans trois centres d'impression. Il nécessiterait plus de 500 millions de francs d'investissement. Depuis son passage à la démocratie, l'Espagne compte sept quotidiens nationaux mais aucun n'avait investi le créneau de la presse populaire. Springer apporte son expérience de *Bild*, vendu en Allemagne à plus de quatre millions d'exemplaires et implanté récemment dans l'ex-RDA.





Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Drôles de sherpas en URSS

Les conseillers des dirigeants occidentaux, parlant peu, travaillant dans l'ombre, méritent généralement leur qualificatif d'éminences grises. Les « sherpas » du groupe des Sept se réunissent régulièrement en secret, afin de s'accorder dans l'ombre sur les décisions qui seront prises au grand jour par leurs dirigeants.

En URSS, les conseillers du prince sont sur le devant de la scène. Ils se rendent célèbres dans leur pays, voyagent constamment à l'étranger, sont friands de colloques de toute nature, exposent à la presse les objets de leurs réflexions. Ils vont aujourd'hui jusqu'à... démolir les programmes présidentiels qu'ils ont eux-mêmes concoctés ! Dans son édition du dimanche 4 novembre, le quotidien soviétique *Komsomolskaïa Pravda* publie une lettre ouverte de treize économistes auteurs du programme des « cinq cents jours » de transition vers le marché. Ils expliquent en substance que le plan, adopté le 19 octobre par le Parlement, est voué à l'échec. Parmi eux se trouvent deux très proches conseillers du président Gorbatchev, MM. Nikolaï Petrakov et surtout Stanislav Chataline, dont le nom fut accolé au projet de transition rapide vers le marché.

Au moment où la Russie engage des transformations ambitieuses et a signé samedi un accord de coopération avec un Etat étranger (Malte), où l'URSS tout entière commence à accepter en théorie quelques notions essentielles du marché, la publication de cette lettre résonne étrangement. Dans un pays où les conseillers « lâchent » leur prince, qui peut donc rester loyal à M. Gorbatchev ? Comment mettre sur les rails un programme de réformes économiques radical si même ses auteurs ne cachent pas qu'il ne se traduira pas *« par la stabilisation du rouble, mais par l'inflation »* ?

Depuis le début de la perestroïka, toutes les tentatives de réforme économique ont été bloquées par les pesanteurs politiques. La dégradation de la conjoncture au cours des derniers mois avait pu laisser penser qu'il en serait désormais autrement. Force est de constater que, aujourd'hui encore, la crise politique, à Moscou et dans les républiques, bloque la transition économique. Peu soucieux de rompre avec le pessimisme ambiant, le gouvernement soviétique a fait savoir que les exportations de l'URSS devraient chuter de 40 % l'an prochain et que les ventes de pétrole seraient réduites de moitié.

F. L.

Une initiative européenne

Quatre grandes banques veulent aider les entreprises à investir dans l'ancienne RDA

En fondant l'« Initiative européenne pour l'Allemagne de l'Est », samedi 3 novembre à Berlin, les présidents des quatre banques du groupe Europartners – *Banco di Roma*, Banco Hispano-americano, Commerzbank et Crédit lyonnais – se sont donné un an pour mieux faire connaître l'Allemagne de l'Est et attirer les investisseurs européens. Le président de la Commerzbank, *M. Walter Seipp, a souligné que* l'initiative reposait sur le principe que *« le développement économique de cette région n'incombe pas à la seule Allemagne mais à l'Europe tout entière »*.

FRANCFORT
correspondance

Les quatre banques se proposent d'aider les entreprises intéressées à mieux approcher ce marché très mal connu en Europe. Des brochures distribuées dans chacun des pays (1) doivent apporter des informations sur la structure de l'économie, les incitations aux investissements offertes par les autorités fédérales et locales ainsi que les options de financement pour les investissements directs.

Des présentations dans les principales villes européennes – à commencer par Paris en février 1991 – doivent permettre d'attirer l'attention des investisseurs sur le potentiel de l'Allemagne de l'Est non seulement en tant que débouché, mais aussi comme lieu de production. Cet ancien pays offre plusieurs avantages par rapport aux autres pays de l'Est : une devise forte, la libre circulation des capitaux, la stabilité politique, atouts issus de la réunification avec sa sœur de l'Ouest. Le coût total de cette opération de promotion, qui doit s'achever dans un an, est de 8,5 millions de marks. Les quatre banques ont déjà participé à hauteur de 2,5 millions de marks et les autres participants, un groupe d'une douzaine d'entreprises européennes dont le nom n'a pas été révélé pour l'instant, doivent apporter chacune environ 400 000 marks.

Le président du Crédit lyonnais, M. Jean-Yves Haberer, a souligné qu'en France, les efforts d'information porteraient en priorité sur les entreprises moyennes n'ayant pas de filiale en Allemagne de l'Ouest : *« A l'Est, les chances sont plus égales pour les entreprises fançaises dans la mesure où les portes se sont ouvertes à l'improviste et où il reste encore de nombreuses positions à prendre »*, nous a-t-il déclaré.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

(1) Un bureau de liaison a été mis en place à Francfort ainsi que des secrétariats nationaux à Paris, Rome et Madrid.

□ **Réunion internationale à Paris sur les besoins de l'Europe de l'Est.** – La France a invité sept pays d'Europe de l'Est, dont l'URSS, ainsi que les grandes institutions financières internationales, à participer à une réunion, jeudi 8 novembre, à Paris, pour évaluer les besoins de ces pays. Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, et un représentant de l'Italie, qui assure actuellement la présidence de la CEE, ont également été invités par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan, qui a été chargé par le gouvernement français d'organiser cette réunion. – *(AFP.)*

La vente par correspondance a renoué en 1989 avec une croissance modérée

En 1989, les entreprises de vente par correspondance et à distance (VPC) ont réalisé un chiffre d'affaires de 39,2 milliards de francs, en progression de 4,6 % en valeur, contre 2,7 % en 1988 – avec une inflation de 3,6 % – et 7 % en 1987. La satisfaction de M. Jean-Claude Sarazin (La Redoute Catalogue), président du syndicat de la VPC (dont les cent quatre-vingt-douze adhérents réalisent 90 % du chiffre d'affaires de la branche), en dit long sur les craintes éprouvées après la contre-performance de 1988, où, pour la première fois, le volume des ventes avait baissé. Il est vrai qu'il avait dû absorber le contrecoup des grèves des postiers de la fin de l'année 1988.

Les résultats du premier semestre 1990 permettent à M. Sarazin d'espérer que ce redressement ne sera pas éphémère : la progression du chiffre d'affaires est de 4,55 %, évolution comparable à celle des hypermarchés (+ 4,5 %), même si elle est inférieure à celle des grands magasins (+ 7,5 %). M. Sarazin reconnaît cependant que les années fastes de la croissance à deux chiffres (+ 11,4 % en 1984, + 11,8 % en 1986) sont révolues.

Le graphique ci-contre montre bien ce ralentissement, la courbe de la progression de la VPC devenant parallèle à celle de l'ensemble du commerce. Il faut cependant garder présent à l'esprit que la VPC, qui réalise 5,2 % du commerce non alimentaire, ne représente que 2,6 % du commerce de détail total. Dans l'Europe des Douze, la VPC française se situe donc au quatrième rang, après la RFA (où cette forme de commerce représente 4,2 % du commerce de détail), la Grande-Bretagne (3 %), le Danemark (2,9 %), et, dans l'Europe géographique, au 5ᵉ rang ex aequo avec la Suisse, derrière la Suède.

Le textile continue à se tailler la part du lion dans la VPC avec 46,4 % des ventes (dont plus des trois quarts pour la personne et le reste pour la maison), loin devant l'ameublement-décoration et les livres-disques (un peu plus de 10 % chacun).

En ce qui concerne le mode de commande, le courrier, en constante diminution depuis dix ans, représente encore plus de 60 %, le téléphone, qui avait fortement augmenté de 1980 à 1986, reste en dessous de 22 %, tandis que le Minitel, qui ne transmettait que 4,1 % des commandes en 1987, en véhiculait l'an dernier 8,1 %. Enfin, le crédit ne cesse de croître depuis dix ans, les ventes à tempérament étant passées de 17,2 % en 1982 à 27,2 % en 1989.

JOSÉE DOYÈRE

Indices
Base 100 = 1970
1200
1 100
1000
900
800
700
600
500
400
1982 83 84 85 86 87 88 89 90
1122
657

La modification des règles de réservation du TGV

La SNCF mauvaise pédagogue

La SNCF vient d'être prise, une nouvelle fois, en flagrant délit de brutalité commerciale. Il y a un an, on avait bien mal expliqué aux abonnés du Mans les 80 % d'augmentation que leur valait la mise en service du TGV Atlantique. Cet automne, ce sont les Lyonnais qui pâtissent d'une modification des règles de réservation et qui crient « au racket ».

La SNCF partait pourtant d'un bon sentiment. Elle déplore dans chaque TGV environ 25 % de places vides parce que les voyageurs ont loué des places sur plusieurs trains ou parce qu'ils ne se présentent pas. Les clients qui s'adressent au guichet dans les minutes qui précèdent le départ se heurtent à un train théoriquement complet et qui ne l'est pas. Afin d'en finir avec ce gaspillage, d'offrir un service de réservation plus fiable et de vérifier que les TGV ne sont pas bondés, la SNCF a décidé d'obliger ses voyageurs à mieux respecter leurs réservations.

Consignes strictes

Avant le 1ᵉʳ octobre, un passager qui avait réglé 14 francs de réservation et 85 francs de supplément pour un TGV circulant en période rouge pouvait espérer conserver le crédit de ce supplément s'il changeait de train. S'il tombait sur un contrôleur rigoriste, il pouvait être contraint d'acquitter 75 francs dans le train pour lequel il n'avait pas de réservation. Depuis le 1ᵉʳ octobre, non seulement les contrôleurs ont reçu des consignes strictes pour faire payer les 75 francs de non-réservation mais le forfait réservation-supplément de 110 francs du TGV raté est considéré comme perdu.

« La SNCF perd des recettes avec la pagaille actuelle, explique M. Jean Marie Metzler, directeur commercial-voyageurs. *Il faut qu'une réservation ne soit valable que pour un TGV donné et si quelqu'un rate celui-ci, il a le loisir de se faire rembourser la réservation inutilisée jusqu'à une heure après le départ du train. Quant à ceux qui se trouvent dans l'obligation de modifier leurs plans, il leur faut payer 75 francs, ce qui est un effort relativement modeste ne compensant pas notre manque à gagner. »*

Période transitoire

Le grand défaut de cette rigueur nouvelle contre laquelle s'élève l'Association des voyageurs usagers du chemin de fer (AVUC) (1) est qu'elle n'a pas fait l'objet d'une information claire et que son application a été décidée sans progressivité et sans pédagogie, un voyageur récalcitrant ayant été interpellé le 25 octobre par la police en gare de La Part-Dieu.

Confronté au mécontentement des usagers du TGV, déjà secoués dans leurs habitudes par l'introduction de flexibilité tarifaire supplémentaire, M. Metzler nous a déclaré qu'il allait donner des ordres à ses agents pour que la règle soit appliquée plus intelligemment. *« Je confirme qu'une période transitoire est nécessaire »*, a-t-il conclu.

ALAIN FAUJAS

(1) AVUC, 103 avenue de Saxe. 69003 Lyon. Tél. : 72-61-82-52.

Coup de frein dans l'activité des transports en 1990

Selon l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST), le net ralentissement de la production industrielle et la moindre croissance des ménages laissent prévoir, pour l'année 1990, un coup de frein dans l'activité des transports, que pourrait encore accentuer la crise du Golfe.

Dans le secteur des marchandises, tous les modes connaîtront une croissance réduite, à l'exception de la voie d'eau, qui bénéficie de la reprise des importations de charbon. Dans le domaine des voyageurs, c'est Air Inter qui continuera, avec une progression attendue de + 7,5 %, d'afficher le plus beau score, même si elle est en retrait par rapport aux + 14,4 % de 1989. La SNCF ne connaîtra pas de surcroît de trafic grâce au TGV, la politique de modulation tarifaire mise en place avec l'entrée en service du TGV-Atlantique ayant modifié les données initiales de la concurrence.

En ce qui concerne l'automobile, l'observatoire estime que le record d'immatriculations de voitures neuves (+5,9 %) sera dû, surtout, à un report des enregistrements de 1989 pour cause de grèves administratives et que la hausse du prix des carburants devrait provoquer un tassement aussi bien de l'achat de voitures neuves que du trafic routier.

Les conséquences de la crise du Golfe

La production de pétrole de l'Arabie saoudite a augmenté de 57 %

La production de brut saoudien a augmenté de 57 % depuis l'invasion irakienne du Koweït, et la production mondiale a atteint le niveau d'avant la crise, selon le journal américain *New York Times* du 4 novembre, qui cite le ministre saoudien du pétrole, M. Hisham Al Nazir.

La production actuelle de pétrole du royaume est de plus de 8,2 millions de barils par jour, et atteindra 8,5 millions au début de l'année prochaine, soit le plus haut niveau de production de ces dix dernières années, a déclaré le ministre.

« Nous avons remis en service des installations existantes en réserve... Elles étaient en très bon état et nous avons pu augmenter notre production en très peu de temps », a-t-il précisé. Le journal ajoute que l'augmentation de la production saoudienne, ainsi que celle d'autres membres de l'OPEP, comme les Emirats arabes unis, la Libye, le Nigéria et l'Iran, compensent la perte des 4 millions de barils journaliers que livraient l'Irak et le Koweït.

Pour sa part, l'ancien ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani, a déclaré, dans une interview au mensuel économique suisse *Bilan*, que *« le prix du pétrole retombera à 15 dollars le baril et même plus bas encore une fois la crise du Golfe terminée. D'un point de vue purement économique, son prix ne devrait pas excéder aujourd'hui 22 dollars »*. L'ancien ministre avait été limogé, fin 1986, par le roi Fahd. Aujourd'hui, il s'occupe de ses propres affaires en Suisse et d'une fondation d'études et d'analyses sur l'énergie à Londres.

Nouvelles mesures d'économie d'énergie au Japon

Le gouvernement a demandé aux Japonais de restreindre leur consommation de chauffage et d'éviter d'utiliser leurs voitures personnelles cet hiver, afin de pouvoir économiser l'équivalent de quatorze jours de réserves de pétrole. *« Le gouvernement doit prendre toutes les mesures possibles pour assurer l'approvisionnement en pétrole »*, a déclaré mardi 30 octobre le premier ministre Toshiki Kaifu.

Bien que le pays détienne des stocks équivalant à cent quarante jours de consommation, parmi les plus importants du monde, le Japon, important la totalité de son pétrole, s'inquiète de la poursuite de la crise du Golfe cet hiver. Après une série de mesures d'économie d'énergie annoncée à la mi-août, le gouvernement demande aux ménages et aux entreprises de faire de nouveaux efforts dans trois domaines :

- Chauffage : limiter la température ambiante à 20 degrés centigrade (22 degrés actuellement en moyenne), permettrait une économie d'énergie équivalente à cinq jours de réserves.
- Électricité : éteindre un tiers des lumières allumées dans les bureaux et diminuer les activités nocturnes des commerçants et des entreprises de communication, pour gagner quatre jours de stocks.
- Transports : utiliser les transports en commun, afin d'économiser encore quatre jours de réserves. – (AFP.)

ÉCONOMIE

Le débat sur la contribution sociale généralisée

La CFE-CGC, FO et la CGT manifesteront le 14 novembre en ordre dispersé

N'ayant pu adopter une démarche commune, le *« front syndical »* hostile à la contribution sociale généralisée (CSG) s'est, au moins, mis d'accord sur la date du mercredi 14 novembre, veille du débat parlementaire consacré à ce projet.

Ce jour-là, la CFE-CGC organisera une manifestation parisienne contre la CSG alors que FO appelera à une grève de protestation de vingt-quatre heures dans les secteurs public et privé. Constatant que le choix du 14 novembre fait l'unanimité, la CGT s'affirme *« disponible pour une action d'envergure »* qui doit être discutée *« dès lundi »* dans les entreprises.

Malgré les contacts que leurs dirigeants ont noué ces derniers jours, ces trois organisations syndicales n'ont donc jusqu'à présent pas pu mettre sur pied une initiative commune. Elles continuent pourtant d'espérer le ralliement de la CFTC, qui devait fixer lundi 5 novembre sa ligne de conduite.

« La CSG est un instrument moderne »

déclare M. Stoléru au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, qui était, dimanche 4 novembre l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a évoqué le projet de contribution sociale généralisée (CSG) en affirmant : *« Je ne suis pas favorable à sa déductibilité. Cet impôt doit avoir un caractère distributif et donc frapper le plus légèrement possible les faibles revenus. La CSG est un instrument puissant, un instrument moderne. C'est le type de contribution sociale et fiscale de l'avenir. La CSG n'aboutira pas à prélever un centime de plus. Les prélèvements obligatoires n'augmenteront pas du tout. La mise en place de la CSG sera neutre. La coalition contre la CSG est contre nature, c'est la coalition des conservatismes contre le modernisme. L'immobilisme, il y en a ras-le-bol. Il faut avancer et la CSG est un instrument de progrès. »*

Evoquant le problème des retraites, le secrétaire d'Etat chargé du Plan a déclaré : *« Sans doute faudra-t-il un jour travailler pendant trente-huit ou trente-neuf ans au lieu des trente-sept ans et demi actuels pour toucher sa retraite à taux plein. Ceux qui entreront plus tôt dans la vie active auront leur retraite plus tôt. »*

INDUSTRIE

L'horlogerie française se porte mieux

Les dernières statistiques pour 1989 montrent que l'industrie française de l'horlogerie se porte mieux. Pour la première fois depuis plusieurs années, le chiffre d'affaires de la profession a augmenté de presque 10 % pour atteindre 3,05 milliards de francs. Quant aux effectifs, jusqu'ici en constante diminution, ils ont recommencé à augmenter avec 8 825 personnes employées (+ 3,77 %).

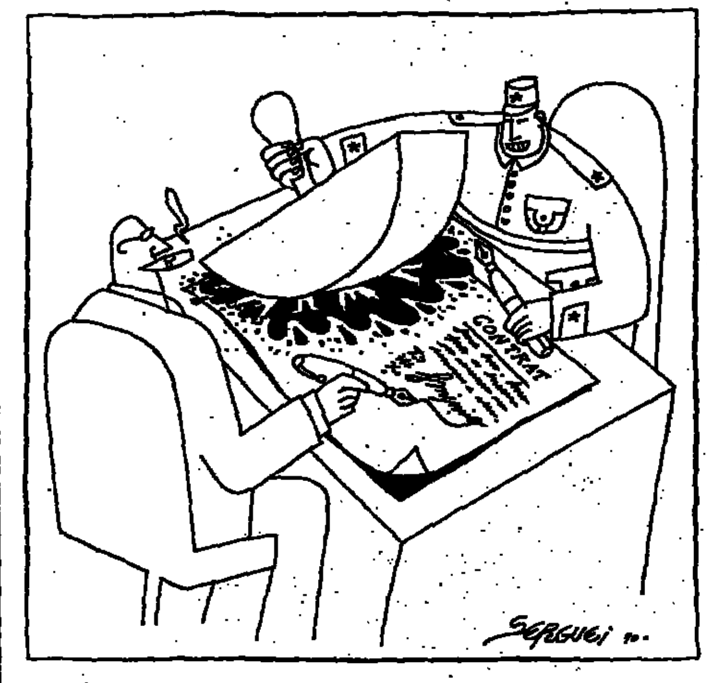
L'amélioration a surtout été perceptible chez les producteurs de montres dont les ventes ont progressé de 13,47 % à 1,55 milliard de francs.

En revanche, la progression a été moins forte dans la branche « composants » (mouvements, ébauches, boîtiers, cadrans) dont les ventes ont atteint 1,15 milliard de francs (+ 4,10 %). La même remarque vaut pour l'horlogerie de gros volume (réveils, pendules, horloges, compteurs de temps, interrupteurs horaires), dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 476 millions de francs (+ 4,35 %). Mais sans l'exportation, il aurait stagné.

Le plus surprenant est que la production proprement dite de montres et de mouvements a peu augmenté pour s'élever à 30,35 millions de pièces. La clientèle porte davantage son choix sur des montres de qualité et de mode plus chères, témoignant qu'après huit années de crise, l'industrie horlogère nationale se ressaisit.

A. D.

Le CNPF retrouve la Chine



Suite de la première page

Tout d'abord, M. Perigot a été frappé par le discours réformateur que lui ont tenu ses principaux interlocuteurs, notamment le premier ministre, M. Li Peng. Ex-conservateur, on sait que celui-ci s'est rallié, depuis très peu de temps (*le Monde* du 31 octobre), à des idées économiques légèrement plus libérales. Les patrons français ont, en particulier, noté la détermination affichée par les dirigeants chinois en faveur d'une profonde réforme des prix, élément-clé, comme ailleurs, d'une véritable réforme économique, mais aussi opération socialement très délicate à mener.

« Pour ces réformes, nous avons dix ans et pas cinq cents jours », a déclaré le premier ministre. Pour la décennie à venir, M. Li Peng a expliqué que le gouvernement chinois avait l'intention de *« poursuivre la politique de réformes et d'ouverture »* qui fut celle du début des années 80, mais en soulignant qu'à l'avenir le développement devrait être *« soutenu »* (une croissance annuelle de 6 % est prévue), *« harmonieux »* et *« régulier »*. Les responsables chinois ont aussi vanté auprès de leurs visiteurs français les dispositions récentes prises en faveur des capitaux étrangers, avec la possibilité de créer des sociétés possédées à 100 % par un étranger et la volonté d'améliorer les conditions d'accueil.

« Nombreuses perspectives »

Appréciant *« la progressivité, le réalisme et la prudence de cette politique »*, M. Perigot a expliqué, lors d'une conférence de presse, vendredi 2 novembre, à Pékin, que celle-ci ouvrait *« de très nombreuses perspectives pour les investisseurs étrangers »*. L'assouplissement en cours de la politique d'austérité constitue la seconde source de l'optimisme du patron des patrons français quant aux perspectives du marché.

Dès l'automne 1988, le gouvernement chinois, affolé par l'envolée des prix et la détérioration des équilibres internes, avait donné un brusque coup de frein à l'économie alors en situation de surchauffe. Depuis quelques mois, les autorités, qui préparent par ailleurs le huitième plan (1991-1995), s'interrogent sur l'avenir de cette politique d'austérité. Selon M. Perigot, *« nous arrivons à la fin de la période dure de la politique de refroidissement »*. Les taux du crédit ont déjà été effectivement réduits récemment, l'activité semble plus soutenue dans certains secteurs.

La levée des sanctions

Troisième facteur : la levée des sanctions économiques décidée il y a quelques jours par la Communauté européenne. Bien que sérieusement respectées par l'ensemble des parties prenantes (Japon, Etats-Unis, CEE...), ces sanctions avaient déjà été progressivement assouplies depuis le début de 1990. C'est ainsi que les organismes d'assurances-crédit (la COFACE, pour la France) avaient recommencé à garantir les prêts. La Banque mondiale avait pris de nouveaux engagements . Aujourd'hui, la Chine retrouve l'accès à tous les financements et au crédit préférentiel des Etats.

M. Perigot, qui, avant de venir en Chine, avait rendu visite à Matignon, au Quai d'Orsay et au ministère des finances à Bercy, a déclaré qu'après la désision communautaire, la France allait rapidement réactiver ses crédits d'aide. Un nouveau protocole est en préparation et devrait permettre de financer plusieurs opérations importantes d'entreprises françaises en Chine, dont l'usine de Citroën. Le président du CNPF a constaté de ce point de vue *« une grande coïncidence entre les priorités chinoises actuelles et les points forts de l'industrie française »*.

Un nouveau climat

Après seize mois de vaches maigres, des entreprises françaises déjà actives sur le continent chinois (Alcatel, GEC Alsthom, Pechiney, Technip, notamment) ressentent déjà un nouveau climat. Très présentes (avec un total de vingt-trois bureaux de représentation), les banques *tricolores* mènent une bataille féroce. La BNP, le Crédit lyonnais ou Indosuez ? Laquelle sera autorisée à ouvrir une banque à *Shanghaï* ? M. Haberer, le président du Crédit lyonnais, a rencontré M. Li Peng, il y a quelques jours à ce sujet. M. Jeancourt-Galiani, celui d'Indosuez, va le suivre dans peu de temps. La Société générale, de son côté, prépare la création d'un établissement financier, avec des partenaires chinois, à Shanghaï également. La concurrence reste en tout cas forte sur le marché chinois. Venu parmi les tout premiers Occidentaux à Pékin, M. Pierre Cardin cherche *pourtant, quant à lui, à le quitter* et à vendre le Maxim's de Pékin...

ÉRIK IZRAELEWICZ

Citroën serait sur le point de signer un important accord avec Pékin

PEKIN

de notre envoyé spécial

Après dix ans de négociations, Citroën serait sur le point de signer un important accord en vue de la fabrication de son nouveau petit modèle, une 1500 centimètres cube, en Chine. M. Raymond Ravenel, directeur général d'Automobiles Citroën et président du Comité des constructeurs automobiles, a en tout cas affirmé, vendredi 2 novembre à Pékin, que la signature *« pourrait être maintenant très rapide »*. Il est vrai que son projet a été directement cité par le premier ministre, M. Li Peng, lors de l'entretien que celui-ci a eu avec la délégation de patrons français.

D'un projet qui a beaucoup évolué avec le temps, M. Ravenel a donné les dernières hypothèses. Citroën devrait créer, avec l'entreprise d'Etat SAW (100 usines, 100 000 personnes, 450 camions de 5 tonnes produits par jour), une société commune qui fabriquera à Wuhan, un important centre mécanique, 150 000 voitures par an. Le modèle produit sera la nouvelle petite Citroën attendue en Europe pour mars prochain, qui s'intercalera entre l'AX et la BX. A terme, 85 % à 90 % des pièces montées ici seront de fabrication chinoise et un tiers de la production sera exportée. Les premiers exemplaires devraient être montés au début de 1993.

L'investissement total devrait s'élever à 4,3 milliards de francs. Les dirigeants du groupe automobile privé comptent sur des crédits d'aide de l'Etat français dans le cadre du protocole financier. Ce « projet pour l'an 2000 » ne convainc pas tous les observateurs. Certains ne manquent pas de rappeler les difficultés que rencontre depuis plusieurs années Peugeot dans son usine de Canton. D'autres se souviennent des déboires de Citroën en Roumanie. M. Jacques Calvet, président de PSA, est en tout cas attendu à Pékin prochainement pour la signature officielle de cet accord.

E. I.

AFFAIRES

Le groupe chimique néerlandais DSM va investir en Asie

AUGUSTA (Géorgie)

de notre envoyé spécial

Les pays du Sud-Est asiatique résisteront mieux à la récession favorisée par la crise du Golfe que les Etats-Unis et l'Europe. Telle est la conviction des dirigeants du groupe chimique néerlandais DSM, qui n'a pas renoncé à investir dans cette partie du monde.

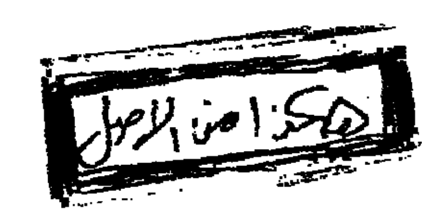
Le directeur de la division « produits chimiques spéciaux », M. Dick Van Waes, a ainsi révélé que DSM était en pourparlers avec les autorités sud-coréennes pour la construction d'une usine de production de caprolactame, intermédiaire du nylon, dont le groupe néerlandais est l'un des premiers producteurs mondiaux avec 180 000 tonnes par an. DSM s'est ainsi associé avec les sociétés sud-coréennes Namhaé (engrais) et *Kolon* (textiles et revêtements de sol) au sein d'un joint-venture à 50-30-20 % pour un investissement de 200 millions de dollars. La décision finale appartient au gouvernement de Séoul, « courtisé », selon M. Van Waes, par plusieurs grands de la chimie européenne, tels ICI ou BASF.

DSM étudie aussi une implantation en Thaïlande d'une unité de production de mélamine, matière première pour la fabrication de plastique thermodurcissable, dont elle dit être le numéro un mondial. Le groupe s'intéresse aussi à d'autres pays comme Singapour, l'Indonésie et même le Vietnam. DSM n'a beau n'être qu'un poids moyen de la chimie européenne, il entend être un « global player » (avec un chiffre d'affaires de 33 milliards de francs en 1989) dans le secteur des spécialités, en prenant pied là où la demande est appelée à croître.

« Les industriels du textile, par exemple, quittent de plus en plus le Japon ou Taïwan au profit de la Thaïlande ou de l'Indonésie, c'est donc là que nous devons être », a expliqué M. Van Waes, qui n'a pas précisé le montant d'investissements que DSM était prêt à consentir pour conjurer la menace de récession : *« Comme en 1973 ou en 1979, toute crise énergétique* [qui affaiblit le dollar] *est bonne pour la chimie ; mais les années qui suivent s'avèrent toujours difficiles. »*

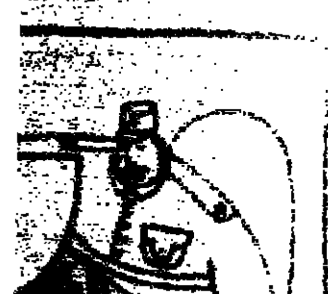
CHRISTIAN CHARTIER

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES





A l'Est, les privatisations en marche

La propriété collective des moyens de production était l'une des caractéristiques essentielles du socialisme est-européen. L'abandon de ce régime pour la démocratie et l'économie de marché passe par une généralisation de la propriété privée des moyens de production (la terre, les usines, les commerces...). La *privatisation est, naturellement,* au centre des réformes en cours dans l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale. A Varsovie comme à Prague, à Budapest comme maintenant à Bucarest, des programmes de privatisation *sont mis en œuvre.*

Un travail gigantesque. En dix ans, le plus libéral des dirigeants occidentaux, Margaret Thatcher, *aura privatisé, non sans mal, quelques dizaines* d'entreprises, pesant à peu près 6 % de la production annuelle britannique. La Pologne, elle, se prépare à vendre sept mille sociétés d'Etat (90 % de l'activité industrielle du pays). La RDA, absorbée *par la RFA*, veut en vendre sept mille neuf cents, la Hongrie deux mille.

Ces quelques chiffres indiquent pourtant insuffisamment l'ampleur du problème. Dans leur grande majorité, ces entreprises d'Etat sont inefficaces et ne possèdent aucune comptabilité précise. Si la vente de quelques *rares fleurons ne devrait pas* présenter de difficultés, s'il est facile de céder des restaurants ou des garages, en revanche comment trouver preneur de firmes déficitaires et d'équipements obsolètes ? Surtout lorsqu'il s'agit de pays *où n'existent, par définition, ni capitalistes ni système financier ?* Certains Etats, comme la Hongrie, ont créé une Bourse mais n'ont pas de véritables



banques. D'autres, comme la Pologne, disposent d'un réseau d'établissements de crédit, mais n'ont pas fondé de marché des actions.

Partout, l'épargne manque, et l'Etat se voit *contraint de céder au rabais une partie des biens* aux habitants. Les plus actifs des épargnants locaux préféreront sûrement réserver leurs économies à l'achat d'un petit commerce plutôt qu'à l'acquisition d'une lointaine participation dans le *capital d'une grande entreprise.* En cas de distribution de coupons ou d'actions aux salariés, comme cela est envisagé en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie, où sera le pouvoir dans l'entreprise ? Et comment initier des millions de personnes aux lois de l'actionnariat et du capitalisme ? La Hongrie et l'ancienne RDA ont choisi de mettre sur pied des agences chargées de la privatisation. *L'insuffisance de leurs moyens par rapport* à l'immensité de leur tâche les expose à de très vives critiques.

L'attitude des gouvernements face aux investisseurs étrangers reste également à préciser. L'exemple hongrois a montré qu'une trop grande ouverture apporte rapidement des abus de la part d'entreprises occidentales et d'hommes d'affaires locaux.

Que vendre, qui vend, à qui vendre, comment vendre ? Les privatisations à l'Est, encore aujourd'hui, *représentent davantage une somme de* questions que de véritables programmes. Chaque pays a imaginé ses réponses. Elles sont bien différentes. Partout, pourtant, on peut penser que le processus sera long et difficile.

Yougoslavie : l'autogestion sans héritiers

Il serait plus simple de nationaliser les entreprises avant de les céder à de réels propriétaires

« C'*EST là que s'est déroulée la partie la plus importante de ma carrière pendant vingt ans. Maintenant, c'est au conseil d'administration »*, explique un cadre de l'entreprise de fabrication de machines agricoles Zmaj en faisant visiter la salle du conseil ouvrier. La pièce, qui ressemble à une salle des fêtes d'un établissement scolaire, est vide. Seul un buste de Tito veille sur elle.

Renonçant, en principe, à près de quarante années d'expérience d'autogestion, la Yougoslavie entend s'engager résolument sur la voie des privatisations et de l'économie de marché. Mais, dans ce pays qui souvent ne s'est *répertorié ni* à l'Est *ni* à l'Ouest, et où les entreprises n'appartiennent *pas plus à l'Etat* qu'à des entités privées, la tâche est particulièrement délicate.

Désorientés, les hommes d'affaires étrangers ne savent s'ils doivent s'adresser aux autorités locales ou au gouvernement fédé*ral*, se *rendre* à Ljubljana, Zagreb ou Belgrade, pour rencontrer leurs partenaires. *Ils ne savent* même pas qui sont les véritables propriétaires des entreprises avec lesquels ils prennent contact.

Car le concept de *« propriété sociale »* reste *vague* et les privatisations n'ont pas encore été *réellement amorcées, bien que* lancées officiellement au 1er septembre. *Pourtant, le gou*vernement fédéral a promis que d'ici à la mi-1991, toutes les entreprises du secteur socialisé seront transformées en sociétés d'économie mixte.

Des ouvriers actionnaires

Contrairement à la plupart des pays d'Europe de l'Est, la structure économique actuelle de la Yougoslavie a été voulue par les responsables et non imposée après la guerre par *une puissance* d'occupation. Ces responsables ne peuvent donc rejeter trop violemment le système d'autogestion. Comme le dit pudiquement le *vice-premier ministre* du gouvernement fédéral, Zivko Pregl, *« la propriété sociale a épuisé ses vertus »*.

Pourtant, la loi sur les entreprises de décembre 1988 stipule toujours que *« le conseil ouvrier ou l'organe qui lui correspond par son statut et ses fonctions est l'organe de gestion de l'entreprise sociale »*.

Concrètement, cela signifie que, dans toute entreprise *employant plus de cinquante* personnes, un groupe d'ouvriers, élus pour deux ans, détermine l'organisation du travail, adopte le programme d'activités, définit le plan de développement et les principes de la politique commerciale, nomme, rappelle et contrôle les organes de direction et d'exécution.

Dans les faits, comme l'explique le cadre de Zmaj, le conseil ouvrier joue un rôle beaucoup moins important que par le passé, les dirigeants d'entreprise ayant réussi à arracher de nom*breuses prérogatives*. Mais la propriété sociale est toujours vivante dans les textes, et complique la libéralisation de l'économie. Car, pour privatiser, il faut savoir à qui acheter les entreprises. Or le propriétaire est «la société» et non l'Etat.

Une loi sur le capital social datant du mois d'août propose aux ouvriers de toucher des actions de leurs entreprises, en complément de salaire. Ce qui revient à leur demander d'acquérir ce qui leur appartient en théorie ! Les salariés peuvent bénéficier d'une réduction de 30 % au minimum, et allant jusqu'à 70 % en fonction de leur *ancienneté*, sur la valeur nominale de l'action. Au bout de deux années, ces actions *« internes »* devraient être converties en titres *« externes »*, échangeables et cotés sur les marchés financiers.

Les experts critiquent violemment cette loi sur le capital social, l'estimant incapable de déboucher sur une véritable privatisation. Selon un juriste yougoslave, *« seront ainsi promus propriétaires ceux qui, dans une grande mesure à cause de leurs conditions sociales, ne sauront pas apprécier leur rôle. Ils obtiendront un droit de gestion qui ne correspondra ni à leurs capacités, ni au prix qu'ils auront payé. Finalement, cela rendra plus difficile le processus de la vraie privatisation et de la vente rationnelle aux propriétaires possédant l'esprit d'entreprise »*.

En outre, comme le fait remarquer un spécialiste de l'économie yougoslave, on mélange le capital humain et le capital tout court, et les ouvriers qui travaillent pour des entreprises peu performantes risquent de perdre à la fois leur travail et leur argent.

Les syndicats ont déjà rejeté le principe des *cessions d'actions*, estimant qu'il ne visait qu'à empêcher les hausses de salaires au moment où Belgrade tente de ne pas replonger dans l'inflation. Ils ont d'ailleurs renvoyé la loi devant le tribunal constitution*nel. Quant aux actuels dirigeants* d'entreprise, ils cachent peu leur désaccord avec le gouvernement, ni leur désir de prendre eux-mêmes le contrôle des biens. Dans certaines Républiques, comme en Croatie, ou en Slovénie, les autorités locales les encouragent à ne pas appliquer la *loi*.

Un appel à l'étranger

Dans un tel contexte, on voit mal comment l'Etat pourrait réaliser son ambition de faire disparaître le secteur socialisé à la mi-1991. Même si les obstacles juridiques étaient levés, l'épargne disponible ne représente, au *mieux, qu'un dixième de la* valeur des actifs du pays, selon M. Pregl.

Dans ces conditions, l'appel *aux investisseurs étrangers se fait* pressant. Les responsables économiques des différentes Républiques tentent de les convaincre que la Yougoslavie a dix ou quinze années d'avance sur les pays d'Europe de l'Est et que la *main-d'œuvre y reste bon mar*ché. Mais les troubles politiques actuels sont *bien peu* encourageants pour les hommes d'affaires.

Finalement, le problème de la privatisation de la propriété sociale n'est pas résolu par la législation actuelle. La solution *apparemment la plus simple* serait de nationaliser provisoirement toutes les entreprises, afin de leur donner un propriétaire, avant de les céder.

« Le droit rejoindrait ainsi le fait », résume un observateur, ajoutant que la propriété sociale n'a jamais existé. Mais on ne sait combien de temps durerait le processus, et, dans le climat politique actuel, une opération de ce genre se heurterait sans nul doute à une fronde d'opposition.

de Belgrade
FRANÇOISE LAZARE

Hongrie : le pragmatisme roi

Soixante-dix personnes pour vendre deux mille sociétés d'État en trois ans

LES privatisations en Hongrie, des scandales en série ? Dans les bureaux lugubres de l'ex-Office du plan *(sic)* où est désormais installée l'Agence pour les biens d'Etat (AVU), l'orga*nisme gouvernemental chargé des pri*vatisations, la question irrite. Mais *lorsqu'il a présenté, à la mi-septem*bre, la première tranche du programme de privatisations avec la mise en vente d'une vingtaine de sociétés d'Etat, Lajos Csepi avait bien d'autres interrogations en tête.

Le jeune patron de l'Agence doit, selon le plan de trois ans du gouvernement (centre droit) de Jozsef Antall, ramener le poids de l'Etat de 90 % de la production à moins de la moitié d'ici à 1994 ! *« Soixante-dix personnes (secrétaires et ex-fonctionnaires du Plan compris) pour vendre deux mille grandes entreprises en trois ans, une rude tâche ! »*, ironise un banquier occidental.

Toujours en avance d'une tête, les Hongrois s'étaient engagés dans la course aux privatisations dès 1988, sous le gouvernement communiste de Karoly Nemeth. Afin de couper le cordon ombilical qui reliait les entreprises d'Etat à leur ministère de tutelle, un système autogestionnaire avait été introduit dans 70 % d'entre elles. Ces entreprises étaient désormais dirigées par un conseil élu par les salariés et qui choisissait son patron. Une loi avait ensuite incité à la *transformation* de ces entreprises en sociétés anonymes par actions. La porte *était ouverte aux privatisations* : elle fut enfoncée.

Dans une centaine d'entreprises, on a ainsi assisté jusqu'au printemps de 1990 à un mouvement de *« privatisation spontanée »* décidée et organisée par les dirigeants élus de ces sociétés autogérées. *Menées par des « managers »* proches des communistes, ces opérations ont été violemment contestées, notamment par le Forum démocratique, le parti du nouveau premier ministre.

L'achat, par son management et avec l'aide de la Citibank américaine, de la chaîne de papeteries Apisz a ainsi été juridiquement annulé. Le *patrimoine de l'Etat avait été bradé*, comme dans le cas de la vente de la première chaîne hôtelière Hungarhotel. L'acquisition, par la société suédoise d'investissement Quintus, de *51,6 % de son capital pour 150 mil*lions de dollars devait être également remise en cause. Incontestable sur le plan juridique, la prise de contrôle du fabricant hongrois de lampes, Tungs*ram, par l'américain General* Electric pour 150 millions de dollars ne satisfait pas tout le monde non plus sur les bords du Danube. *« C'est une banque autrichienne, la Girozentrale, l'intermédiaire dans l'affaire, qui a fait la plus-value la plus importante »*, critique une banquière hongroise.

L'introduction au printemps des actions d'Ibusz, la société de tourisme, parallèlement sur les marchés boursiers de Vienne et de Budapest a aussi été très critiquée. Certains membres du gouvernement auraient préféré une vente sur le seul marché hongrois. L'opération a coûté son poste au président de l'Agence, Istvan Tompe, *remplacé alors par Lajos* Csepi. *« A l'occasion de ces privatisations spontanées, il y a sans doute eu des abus*, reconnaît Gyorgy Matolcsy, le secrétaire d'Etat chargé des privatisations auprès du premier ministre. *Mais, globalement, le bilan est largement positif. »* Avec la création, au 1er mars, de l'Agence pour les biens d'Etat *et le rattachement direct* au gouvernement de cette administra*tion, le* nouveau pouvoir reprend les choses en main.

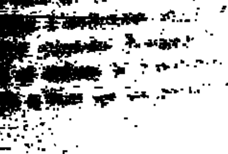
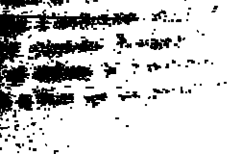
Du plan au marché

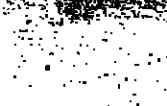
Pour lui, les privatisations – celles *des terres, des petits commerces* et des grandes entreprises – sont un élé*ment-clé de la transition du plan au* marché. Pour les grandes sociétés d'Etat, il se trouve aujourd'hui toujours confronté à quatre grandes questions : qui vend, à qui, quoi et comment vendre ?

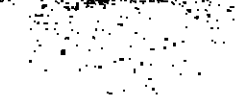
Qui vend ? Dès 1988, plusieurs dirigeants de trusts d'Etat ont commencé à céder certains de leurs actifs (des *usines, des immeubles, des filiales...)* à des investisseurs, étrangers en particulier, les fruits de leurs cessions venant remplir les caisses de leur entreprise. Avec ces *« privatisations spontanées »*, l'Etat voyait ainsi son patrimoine partiellement vendu sans avoir son mot à dire sur ces cessions et leurs conditions et sans encaisser le moindre forint ! En fait, une solution intermédiaire a été trouvée : une loi donne à l'Agence pour les biens d'Etat un véritable droit de veto sur toute cession d'actif public. *« Si, avec l'accord de l'Agence, nous vendons un hôtel*, explique en outre Tamas Buvari, le directeur général d'Hungarhotel, *80 % de la recette ira dans les caisses de l'Etat, 20 % seulement dans celle de l'entreprise. »* Les nouvelles règles du jeu distinguent donc désormais mieux les droits de gestion et de propriété.

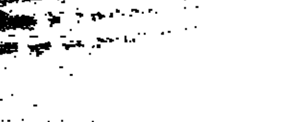
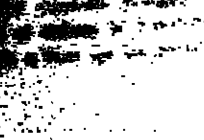
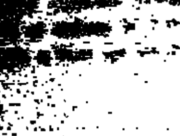
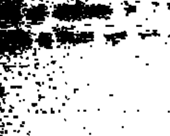
de Budapest
ERIK IZRAELEWICZ

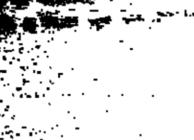
Lire la suite page 24

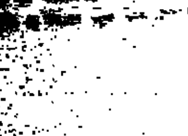





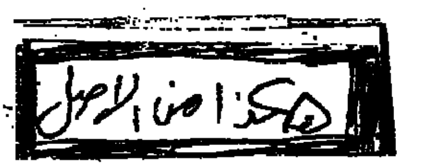










CHAMPS ECONOMIQUES

A l'Est, les privatisations en marche

Tchécoslovaquie : la réforme à mi-chemin

Les privatisations, qui entraîneront des tensions sociales, ne pourront s'effectuer qu'avec des capitaux étrangers

CETTE année, le printemps n'en finit pas à Prague. Un an après la « révolution de velours », qui a mis fin à quarante années de régime communiste, le débat sur la réforme économique bat son plein. Dans les locaux baroques de la chambre de commerce, le secrétaire général Vojtech Bures a la mine d'un apparatchik prêt à chanter les louanges de Lénine, mais il ne cesse de louer les vertus de l'*« esprit d'entreprise »*. L'air du changement s'infiltre dans les lieux les plus inattendus.

Pourtant, en apparence, dans un pays qui avait été « soviétisé » quasiment à 100 %, sans même oublier, souligne-t-on malicieusement, le... *« petit coiffeur »*, la transformation en économie de marché manque encore de signes. Certes, à deux pas du ministère de l'économie, à l'architecture du meilleur goût stalinien, le marché d'Holesovice réunit des petits commerçants libres de toutes attaches à l'égard de l'Etat. Et sur le célèbre pont Charles, des jeunes vendent leurs lithographies et leurs casquettes soviétiques avec autant de liberté que d'autres jouent de la guitare.

En mars 1990, premier acte symbolique, une loi a rendu possible la création d'entreprises privées : agences de voyages, artisans, sociétés de conseil, journaux, ont commencé à fleurir. Mais à Prague, le foncier est trop cher pour que des particuliers puissent y créer des commerces ou des restaurants...

Un rythme raisonnable

Pourtant, à entendre M. Baranek, président de l'Association des entreprises privées, et lui-même restaurateur, il existe déjà 103 000 entreprises privées, la plupart individuelles, 98 % ayant, majoritairement dans le secteur des services, entre un et cinq salariés. Se classant *« à droite »* et se montrant impressionné par le modèle de Mme Margaret Thatcher, M. Baranek se prononce clairement pour *« une privatisation à 100 % de l'économie »*.

Pour l'heure, la Tchécoslovaquie est encore loin d'une telle perspective. Même si le pilote des privatisations est désormais Vaclav Klaus, l'ultra-libéral ministre des finances qui se réclame du monétarisme de Milton Friedman, préféré à Valtr Komarek, ancien vice-premier ministre redevenu député, qui défendait une transition vers l'économie de marché plus progressive.

C'est davantage le rythme que la nécessité de la réforme elle-même qui donne lieu à controverses. *« Le rythme est celui qui est nécessaire pour appliquer la réforme de l'ensemble de l'économie sans perturber sa continuité »*, explique posément Bohumil Studynka, secrétaire général du Conseil économique du gouvernement. A l'Institut de prévisions macroéconomiques, dirigé par V. Komarek, Jaromir Kubalek ironise, avec le sérieux d'un notable, sur *« ceux qui pensaient que la privatisation se ferait comme un big bang dès le 1er janvier »*, en martelant avec la sûreté de l'expert : *« Nous sommes pour une réforme aussi rapide que possible mais raisonnable. »*

Au siège de la Banque d'investissements, dans les locaux de laquelle une exposition retrace pour la clientèle les « massacres » de Timisoara, en décembre 1989 en Roumanie, son président, Miroslav Tucek, assure à travers les ronds de fumée de son cigare : *« La privatisation est nécessaire. Mais le processus ne sera pas aussi rapide qu'on l'espère aujourd'hui. Il faudra plusieurs années. »*

Plusieurs années ? Le calendrier de la réforme ne prévoit pas moins de 43 lois d'ici au 1er janvier 1993. Mais 1991 sera une année capitale avec, dès le 1er janvier, la libération partielle des prix et la convertibilité interne de la couronne et, en cours d'année, la mise en œuvre de la grande privatisation, celle des énormes entreprises d'Etat qui composent le paysage de ce pays à l'industrie aussi lourde et obsolète que peu compétitive et qui fournissent autour de 80 % des biens consommés.

Pour le gouvernement de Marian Calfa, le processus de changement est à *« mi-chemin »*. Le conseiller d'un ministre l'illustre par une image : *« La réforme économique, c'est comme si on sortait des gens d'une prison et qu'on les faisait participer à une compétition sportive de haut niveau en leur laissant leurs menottes et leurs boulets. »* Or la sortie est en vue... Les entreprises d'Etat ont jusqu'au 31 décembre prochain pour se transformer en sociétés par actions (lesquelles sont évidemment détenues par l'Etat).

Et, surtout, la petite privatisation, celle de plus de 100 000 petits commerces, magasins, restaurants, hôtels et ateliers d'artisans, captés par l'Etat lors des vagues de nationalisations de 1955 et de 1959, doit démarrer le 1er décembre.

Par souci de réparation, le nouveau régime de Vaclav Havel a prévu d'accorder un délai de six mois pour restituer aux anciens propriétaires et héritiers leurs biens immobiliers. Par souci social, il voulait avantager les salariés des petites privatisées. L'idée imaginée, contre l'avis de V. Klaus, revenait à leur permettre de ne payer au comptant que la moitié de la somme et d'obtenir, pour l'autre moitié du prix d'achat, un crédit gratuit sur dix ans.

Jugeant le système trop peu attrayant, des employés de commerces et de restaurants s'étaient même mis en grève pour réclamer un crédit gratuit sur la totalité de l'acquisition. Las ! Le Parlement tchécoslovaque, en adoptant le projet de loi le 25 octobre, a supprimé complètement pour les salariés la possibilité de prêts sans intérêt. Réservées aux ressortissants tchécoslovaques, les petites entreprises seront mises en vente aux enchères publiques, après que la liste aura été établie par des commissions régionales ou locales.

De faibles disponibilités

« La mise à prix, explique Jean-Luc Delpeuch, un jeune ingénieur des Mines français détaché par le secrétariat d'Etat au Plan auprès du ministre de l'économie à Prague, *sera faite par la collectivité qui dirigeait le petit commerce. La somme recueillie devra être gelée pendant deux ans pour ne pas entraîner de spirale inflationniste. Mais où les gens vont-ils trouver l'argent ? Ont-ils envie de se transformer en petits entrepreneurs ? »*

De fait, dans un pays où le salaire moyen est de 3 000 couronnes (environ 500 francs), l'épargne des ménages est estimée à 350 milliards de couronnes, ce qui laisse peu de disponibilités. *« Certaines personnes,* poursuit J.-L. Delpeuch, *se sont enrichies de manière plus ou moins honnête, comme les changeurs dans la rue. La crainte est que les trafiquants récupèrent la mise. »* Ou qu'une partie reste à l'Etat.

Déjà, on raconte qu'un restaurant a été mis aux enchères à Prague. Mais il n'a pas trouvé d'acquéreur. Dans l'agriculture, qui emploie à travers ses coopératives et fermes d'Etat 954 000 personnes sur une population active d'environ 8 millions, la restitution aux anciens propriétaires s'avère là aussi laborieuse. Dans une coopérative de 2 000 hectares, seuls 86 propriétaires se sont présentés pour se disputer... 25 hectares.

La grande privatisation se révèle encore plus complexe, même si le jeu est plus ouvert. Selon le projet de loi adopté par le gouvernement le 1er novembre, chaque grande entreprise transmettra ses souhaits de privatisation – totale ou partielle – ou de maintien dans le secteur public à son ministère de tutelle, fédéral ou national. Une entreprise privatisée devra céder au minimum 40 % et au maximum 80 % de son capital sous forme d'une distribution de coupons gratuits aux salariés et à la population. Un nouveau schéma qui laisse moins de place que prévue, dans un premier temps, au capital étranger. Dotés d'un nombre de points variable, en fonction de la demande, ces bons permettront d'acquérir une action ayant une valeur nominale déterminée. *« Sur les options d'achat,* explique M. Tucek, *il faudra tant de points pour une action. Ainsi une action dans une brasserie, où la demande sera plus forte, sera plus coûteuse que dans une entreprise métallurgique. »*

Lorsque les autorités auront donné le feu vert à sa privatisation, l'entreprise devra engager, au préalable, sa propre restructuration, sans doute avec le concours de commissions sectorielles. Les anciens propriétaires pourraient se voir accorder des actions. De même, les salariés devraient pouvoir acquérir – dans quelle limite ? – une partie de leur entreprise.

Les branches mortes

Ancien champion olympique de volley-ball et ancien conseiller commercial à Paris, Otokar Koutsky, un homme déjà âgé exclu du Parti communiste en 1970, est aujourd'hui président de CKD, entreprise déjà transformée en société par actions et constructeur de locomotives, de compresseurs, de grues (13 milliards de couronnes de chiffre d'affaires, 37 000 salariés dans 18 usines).

Sa privatisation est prévue dans le second semestre de 1991, avec déjà une réduction envisagée de 20 % des effectifs. *« Le plus grande catastrophe*, soupire O. Koutsky, qui, avant le changement de régime, était déjà directeur général, *c'est cette perte de vingt ans depuis le printemps de Prague. » « Si on vend 5 % du capital au personnel*, ajoute-t-il, *ce sera déjà important. Je ne fais pas partie des amis de V. Klaus. Je suis pour vendre les actions et non pour les donner. »*

Le recours viendra-t-il du capital étranger ? Dans une seconde étape, une société étrangère pourra racheter, à défaut de pouvoir théoriquement disposer des biens immobiliers, jusqu'à 100 % du capital d'une entreprise tchécoslovaque. *« Un taux de 30 % de capital étranger dans une économie, c'est normal »*, assure B. Studynka.

Mais alors qu'on ne sait ni par quels secteurs les privatisations commenceront ni ce qui restera en définitive dans le secteur public, même si l'énergie et les grandes infrastructures, notamment dans les transports, devraient demeurer entre les mains de l'Etat, la Tchécoslovaquie ne veut pas apparaître comme un pays à vendre. *« A la différence des Hongrois*, affirme J.-L. Delpeuch, *ils ne cherchent pas à tout vendre à l'étranger. »* L'Allemagne, déjà si présente, ferait-elle déjà peur ? *« Peut-être, mais c'est comme la proie devant le serpent, à la fois terrorisée et fascinée. »*

Le besoin de capital étranger reste pourtant vif, parce que le pays a besoin d'argent frais et l'industrie, où 49 % de la population active est employée, d'une profonde restructuration. Ainsi, il faudrait pratiquement réduire de moitié la production d'acier. *« Dans l'industrie*, avertit M. Tucek, *les privatisations peuvent aboutir à 30 % ou 40 % de suppressions d'emplois. »*

Jeune vice-ministre du Plan, Joseph Kreuter est tout aussi catégorique : *« Oui, il va y avoir de nombreuses suppressions d'emplois. Mais on va lancer une nouvelle politique industrielle qui va créer de nouveaux emplois. On doit couper les branches mortes et il y en a beaucoup. Certaines entreprises ne pourront être privatisées qu'avec l'afflux du capital étranger. »*

Curieusement, le langage n'est pas très différent au siège de la CKOS, sis dans la nouvelle avenue Winston-Churchill, la nouvelle confédération qui revendique les 7,5 millions d'adhérents des anciens syndicats officiels mais s'attend à en perdre 20 % dans les deux ans.

« Les restructurations industrielles sont nécessaires, souligne posément Igor Pleskot, président de la fédération de la métallurgie et membre du présidium de la CKOS. *Pour maintenir la paix sociale, l'ancien régime a développé le système des pistons et a créé beaucoup d'emplois artificiels. Ce suremploi représente entre 10 % et 15 % de l'emploi total. Il doit être supprimé. »*

Pourtant, la CKOS soutient la réforme économique mais se déclare en désaccord avec la conception de V. Klaus, aujourd'hui président du Forum civique, en lui reprochant de manquer d'*« esprit social »* et de ne pas avoir analysé les conséquences sociales. *« La méthode de V. Klaus*, affirme I. Pleskot, *cela peut aboutir au capitalisme du dix-neuvième siècle »*.

Dans l'immédiat, à Prague, on travaille déjà à l'évaluation des entreprises d'Etat avec le concours de sociétés occidentales comme Price Waterhouse. *« Nous voulons privatiser des entreprises viables*, certifie B. Studynka. *Elles seront évaluées avec l'actif et le passif. »*

Le choc extérieur

Président d'une des sept banques commerciales créées au début de 1990, et aussi peu pressé de voir arriver la privatisation des banques - non inscrite au calendrier - que la création d'une Bourse - pourtant envisagée au 1er juillet 1991, M. Tucek est chargé d'*« arranger la privatisation de vingt grandes entreprises industrielles comme Skoda »*. *« Pour l'évaluation*, explique-t-il, *nous travaillons avec plusieurs banques d'affaires étrangères car nous n'avons pas les capacités suffisantes pour évaluer une centaine d'entreprises. »*

Les syndicats, comme les économistes de l'Institut de prévisions, s'inquiètent des risques de « tensions sociales » autour d'un regain du chômage (faible), d'une croissance nulle ou négative, ou de l'envolée d'une inflation qui a déjà tendance à s'accroître. *« Certains économistes vont jusqu'à parler de 800 000 chômeurs »*, s'alarme Jindrich Srovnal, à l'Institut de prévisions économiques.

Car la réforme de l'économie s'opère sur fond de *« choc extérieur »*, avec le renchérissement de la facture pétrolière qu'il va falloir payer en devises dès le 1er janvier prochain et l'effondrement du marché soviétique, alors que le commerce avec la zone rouble représente autour de 54 % des échanges totaux.

« Le choc extérieur, souligne Kreuter, *c'est notre obsession. Mais il va accélérer les réformes. »* Avec une politique d'accompagnement restrictive. Le printemps à Prague ne sera pas toujours aussi doux.

de Prague
MICHEL NOBLECOURT

Hongrie : le pragmatisme roi

Suite de la page 23

Tout n'est pas résolu pour autant. S'il est affirmé dans la nouvelle Constitution, le droit de propriété reste encore mal défini et surtout insuffisamment garanti. *« Il nous sera impossible d'avancer réellement dans la privatisation des grandes sociétés d'Etat tant que le problème de la terre n'aura pas été résolu »*, explique Lazslo Antall, le conseiller du président de la Banque nationale.

Le débat sur la restitution des terres aux propriétaires de 1947 – la revendication unique du Parti des propriétaires paysans, l'un des membres de la coalition au pouvoir – continue de freiner l'ensemble du programme de privatisation. Dans un avis récent, le Conseil constitutionnel a expliqué que, s'il devait être adopté, le principe de la restitution ne pourrait pas être réservé aux seules terres. Pas question, pour le gouvernement, de le généraliser aux autres actifs. On en est là.

Le capitalisme populaire

A qui vendre ? La question est plus complexe encore. Partisan d'un capitalisme populaire, la coalition au pouvoir se méfie des gros capitalistes et des étrangers. Faire des Hongrois des petits porteurs d'actions ? L'ambition anime les proches de J. Antall. Mais les possibilités sont très limitées. Les Magyars comptent utiliser leurs économies d'abord pour leur logement. *« Plutôt que des placements à risques comme des actions, les épargnants préféreront ensuite ouvrir des comptes en devises »*, explique-t-on à la Banque nationale.

Développer l'actionnariat populaire en distribuant à toute la population des bons d'achat d'actions, comme cela est envisagé à Prague et à Varsovie ? L'hypothèse, caressée un moment, a vite été abandonnée à Budapest. *« Il s'agit d'une solution artificielle sous-estimant la complexité et le coût du fonctionnement du marché des capitaux »*, explique G. Matolcsy qui ajoute que *« les privatisations doivent aussi contribuer à réduire la gigantesque dette publique (plus des deux tiers du produit national brut) »*, ce que ne permettrait pas le système des *« vouchers »*. Lors des privatisations à venir, une partie du capital sera proposée directement aux petits porteurs. Ils seront incités à acheter à l'aide de crédits à taux préférentiels.

Autres acheteurs-cibles : les salariés des entreprises privatisées. Là aussi, dans les premières opérations annoncées, une place leur est réservée. Elle est limitée. *« Les salariés ne sont pas nécessairement de très bons propriétaires »*, explique L. Csepi, qui craint qu'ils ne contribuent à un gel du capital et surtout qu'ils ne soient pas plus intéressés à la défense de leurs intérêts comme salariés que comme actionnaires.

Faute de grands investisseurs institutionnels nationaux privés, *« dans les premières années, c'est le capital étranger qui fera le plus d'investissement dans les privatisations »*, reconnaît en définitive G. Matolcsy. Le problème redevient politique.

L'introduction du marché passe-t-elle par le bradage de toutes les grandes entreprises nationales au capital étranger ? *« Comme avant la guerre chez nous ou comme en Autriche aujourd'hui, pourquoi ne pas considérer comme normal et souhaitable que les étrangers possèdent entre 25 % et 30 % de nos capacités productives »*, explique un ancien communiste. Il sait que l'opinion publique, et en particulier la partie sur laquelle s'appuie le gouvernement actuel, n'en est pas complètement convaincue. Les investisseurs étrangers ressentent incontestablement depuis mai dernier et l'arrivée de la nouvelle équipe un grand attentisme de la part des décideurs.

Que vendre ? Troisième série de problèmes, le champ des privatisations n'est guère débattu. Les *blue-chips* passeront les premières (hôtellerie, tourisme, transport, agroalimentaire...). Elles sont peu nombreuses. Le tour des canards boiteux viendra rapidement.

D'ores et déjà, des négociations sont engagées pour la vente directe de grandes sociétés d'Etat en totale déconfiture comme le constructeur d'autobus Ikarus et celui de pièces détachées Csepel, l'un et l'autre fortement affectés par l'arrêt des relations commerciales avec l'Union soviétique. Le gouvernement espère conclure pour ces deux grosses affaires avec des investisseurs étrangers avant la fin de cette année. Si l'ouverture du capital des services publics (postes, chemin de fer...) est envisagée, en revanche, il n'est pour l'instant pas question de privatiser les grandes banques et sociétés d'assurances.

Comment vendre ? L'ensemble du programme de privatisations est naturellement freiné par l'absence des institutions de marché. Difficile d'évaluer les actifs d'une société lorsque n'existe pas de véritable comptabilité d'entreprise. Difficile aussi de vendre des titres lorsqu'il n'y a qu'un embryon de système financier et une *« baby Bourse »*. Conseillés par une kyrielle d'experts occidentaux ès privatisations, les hommes de l'Agence envisagent un recours à toutes les techniques : offre publique ou privée de vente...

Qui enfin décide et organise la privatisation d'une société d'Etat ? Pragmatique, G. Matolcsy a souhaité laisser ouvertes trois possibilités. L'initiative peut venir de l'Agence centrale (*« les privatisations à la Balladur »*, selon un observateur local français) : la mise en vente d'une vingtaine de sociétés, en septembre, s'inscrit dans ce cadre. Elle peut aussi venir des dirigeants de l'entreprise. Elle peut enfin être impulsée par des acheteurs intéressés. Mais, dans tous les cas, l'Agence doit désormais donner son accord et participer à l'organisation de la transaction. Un principe qui provoque à Budapest une vive polémique.

Des risques de corruption

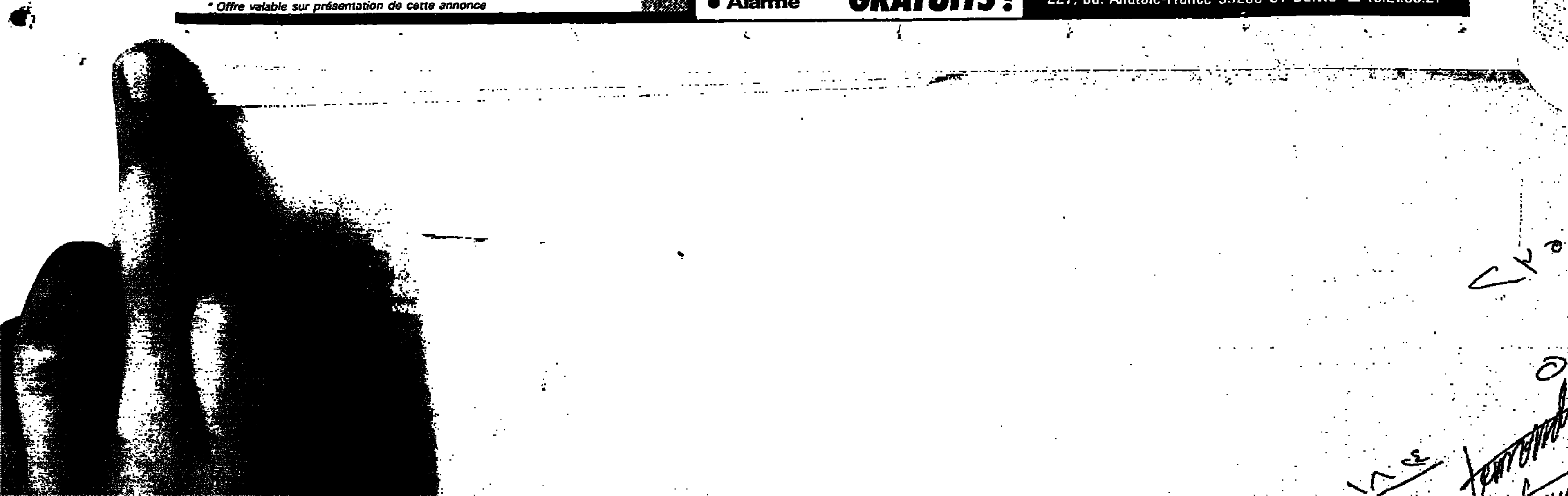
Cette centralisation va ralentir le mouvement, s'inquiète l'auteur d'une étude très détaillée sur les privatisations, le Dr Eva Voszka, de la Société de recherches financières de Budapest. *« Il y aura l'an prochain une centaine de privatisations lancées par l'Agence et autant initiées par les entreprises elles-mêmes »*, rétorque le « M. Privatisation » du premier ministre.

La centralisation favorise le clientélisme et accroît les risques de corruption, ajoutent d'autres critiques. *« C'est le gouvernement et le parti le plus fort qui décident de l'acheteur indépendamment de la proposition faite »*, dénonce déjà le principal parti d'opposition, les démocrates-libres du SzdSz, qui ne manquent pas de rappeler les scandales qui ont marqué la privatisation de la presse.

« Il faut privatiser la privatisation », conclut Marton Tardos, l'un des économistes de l'opposition. Très libéral, il estime préférable de laisser les acteurs organiser leur propre privatisation. *« Chaque transaction doit être considérée comme unique »*, explique Lajos Csepi. Le gouvernement souhaite faire preuve, en la matière, d'un grand pragmatisme.

Le jeune ministre de l'industrie, Bod Peter Akos, plaide en faveur de cette démarche et insiste sur la nécessaire transparence des procédures. Il reconnaît néanmoins qu'*« il y aura toujours des problèmes à l'occasion de la cession d'actifs de l'Etat »*. Il sait de quoi il parle. B. P. Akos a fait son doctorat d'économie sur les privatisations en Europe, en Grande-Bretagne et en France en particulier.

de Budapest
ERIK IZRAELEWICZ



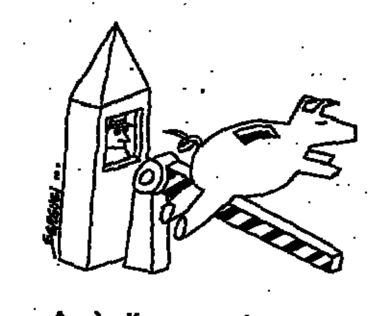


CHAMPS ECONOMIQUES

Les enjeux du commerce mondial

Un renforcement des disciplines

Pour sauver le système multilatéral d'échanges, la CEE souhaite empêcher les représailles unilatérales américaines



Après l'examen du contentieux agricole (« Champs économiques » du 30 octobre), le dossier sur la libéralisation des échanges internationaux se poursuit avec l'étude des règles du GATT.

LE renforcement des règles et disciplines du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) occupe une place centrale dans l'Uruguay Round. C'est là un thème sur lequel les Etats-Unis et la Communauté européenne, au moins en apparence, défendent des positions voisines. Le débat porte sur les modalités de l'exercice.

Le principal objectif des Européens est d'obtenir des Américains qu'ils renoncent aux dispositions du *Trade Act*, leur législation nationale qui leur permet d'adopter de manière unilatérale des sanctions commerciales non conformes au GATT. Une pratique dont la Communauté fait les frais.

« Le GATT devient un simulacre dès lors que les Etats-Unis peuvent arrêter des mesures unilatérales de rétorsion. Comme préalable à tout nouvel effort visant à mieux discipliner les échanges mondiaux, il leur faut mettre leur législation en conformité avec les dispositions du GATT concernant le règlement des différends », affirme-t-on du côté européen. *« C'est parce que ces dispositions du GATT sont inefficaces que nous sommes contraints d'agir de manière unilatérale »*, répond-on à Washington.

Pour sortir de ce dialogue de sourds, on s'efforce à Genève de mettre au point un nouveau règlement des litiges, plus contraignant. Actuellement, les conclusions du *« panel »*, ce « tribunal » auquel *sont soumis les conflits surgis entre les « parties contractantes »*, doivent être approuvées par le conseil du GATT. Mais celui-ci statue selon la règle du consensus, c'est-à-dire à l'unanimité, si bien qu'il est toujours possible pour le pays auquel le *panel* a donné tort de bloquer l'adoption desdites conclusions. De plus, il n'existe aucune disposition contraignante pour s'assurer que les recommandations du *panel* sont effectivement mises en œuvre.

Une instance d'appel

Prendre l'initiative d'une réforme de ce mécanisme n'est pas évident pour les Douze. La Communauté, ou pour le moins ses Etats membres agricoles, s'ils n'ont qu'une sympathie modérée pour le GATT, organisation jugée sous influence anglo-saxonne et naturellement hostile à la politique agricole commune (PAC) (1), éprouvent la plus vive méfiance à l'égard de la formule des *panels*.

La Communauté a été, en effet, à plusieurs reprises battue, dans des conditions d'impartialité qu'elle a souvent jugées douteuses. *« A quoi bon renforcer la procédure de règlement des différends si c'est pour être systématiquement traités de façon inéquitable »*, font valoir les plus sceptiques, ajoutant qu'en tout état de cause le Congrès américain n'acceptera jamais de modifier le *Trade Act* (pour le rendre conforme au GATT) même si les Etats-Unis obtiennent satisfaction à Genève.

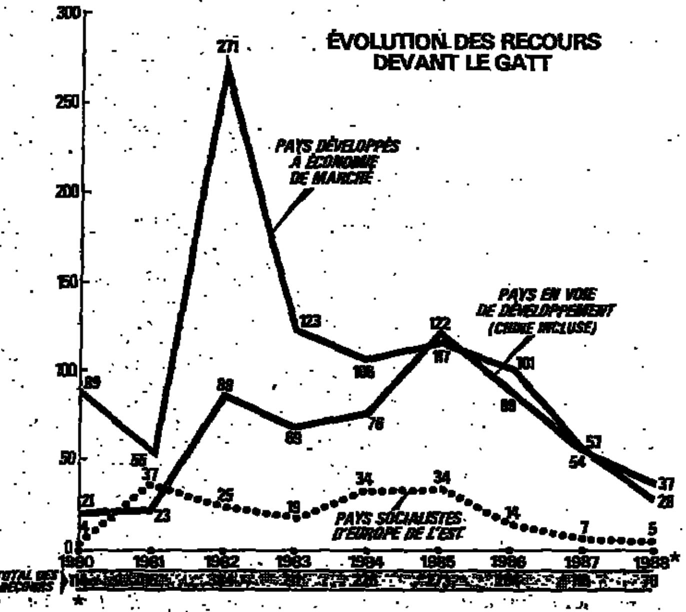
Aussi la Commission européenne, porte-parole des Douze, ne peut-elle avancer qu'avec prudence. Elle suggère néanmoins de mettre en place, en cas de contestation des conclusions d'un *panel*, une instance d'appel constituée de personnalités indépendantes. Sans être emballés, les Américains, qui réclament un mécanisme de règlement des litiges plus opérationnel, ne peuvent pas se dérober.

Différentes options possibles font actuellement l'objet de la négociation : les décisions de l'instance d'appel seront-elles directement exécutoires ou bien faudra-t-il retourner, pour les faire entériner, devant le conseil du GATT ? Dans ce second cas, maintiendra-t-on la règle du consensus ou préfèrera-t-on appliquer un *« consensus atténué »* (l'unanimité moins deux voix, celles des parties contractantes directement concernées) ? Comment traitera-t-on les cas de *« non-violation »* : il s'agit des conflits où une partie contractante reproche à son adversaire une décision, non pas pour incompatibilité avec les règles du GATT, mais parce qu'elle contrevient à une concession antérieure dont elle a été bénéficiaire et en affaiblit par là même les effets. De nombreux experts, à Bruxelles comme à Genève (siège du GATT), considèrent qu'un mécanisme de règlement des litiges plus opérationnel pourrait constituer le révélateur et la garantie du renforcement du système multilatéral.

Autre disposition du GATT faisant l'objet d'une controverse entre les Etats-Unis et la CEE, le code des subventions. Les Américains considèrent volontiers que toute subvention qui fausse la concurrence est, *par conséquent*, nuisible et devrait être prohibée. On connaît ainsi le zèle qu'ils manifestent pour dénoncer les aides consenties par les pouvoirs publics européens à Airbus Industrie... La Communauté, dont le développement *exige des transferts financiers* au profit des pays membres les moins nantis, conteste cette approche hyper-restrictive. A ses yeux, seules les subventions, dont *l'effet sur le commerce est notoire*, peuvent faire légitimement l'objet d'un examen devant le GATT, et encore à la condition que le préjudice subi par le plaignant soit clairement établi.

Renforcer les règles du GATT pour rétablir sa crédibilité n'implique pas uniquement de les rendre plus contraignantes, mais aussi de les actualiser afin d'obtenir un meilleur équilibre des obligations entre les parties contractantes. Les pays industrialisés, et singulièrement la Communauté dont les tarifs extérieurs sont « consolidés », ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas relever leurs droits ou imposer *des quotas sans devoir payer des* compensations, contestent la légitimité des dérogations qui permettent aux nouveaux pays industrialisés (NPI), toujours considérés *comme sous-développés*, d'ajuster leurs protections comme bon ils l'entendent.

Le rééquilibrage des obligations passe à leurs yeux par la réforme de la clause de sauvegarde, c'est-à-dire par la possibilité, aujourd'hui inexistante, de l'appliquer de *manière sélective. Un constructeur* d'équipements automobiles communautaire qui cherche à se prémunir contre l'invasion de produits japonais ou coréens en *faisant usage de la clause de sauvegarde* doit l'appliquer *erga omnes*, c'est-à-dire frapper également les importations *en provenance des* Etats-Unis et s'exposer à devoir payer des compensations à ses concurrents américains. Pour éviter un tel risque, il préfère conclure un accord d'*autolimitation*, dit de la « zone grise », non conforme au GATT, avec les industriels japonais *ou coréens*.



Le code anti-dumping

De tels accords bilatéraux, on le comprend, sapent la crédibilité du GATT. La Communauté est prête à y renoncer à condition que la mise en œuvre de la *clause de sauvegarde* puisse être mieux ciblée et devenir sélective. Le Japon et les *pays en développement y sont hostiles*.

Dans le même esprit, la CEE *revendique une réforme du code* antidumping. Les Japonais sont passés maîtres dans l'art d'échapper aux droits anti-dumping décidés contre leurs importations à bas prix dans la CEE en y installant des « usines-tournevis », où ils assemblent les mêmes produits, importés du Japon en pièces détachées. La Communauté considère que les produits ainsi montés doivent pouvoir être sanctionnés de la *même façon que ceux importés* directement du Japon.

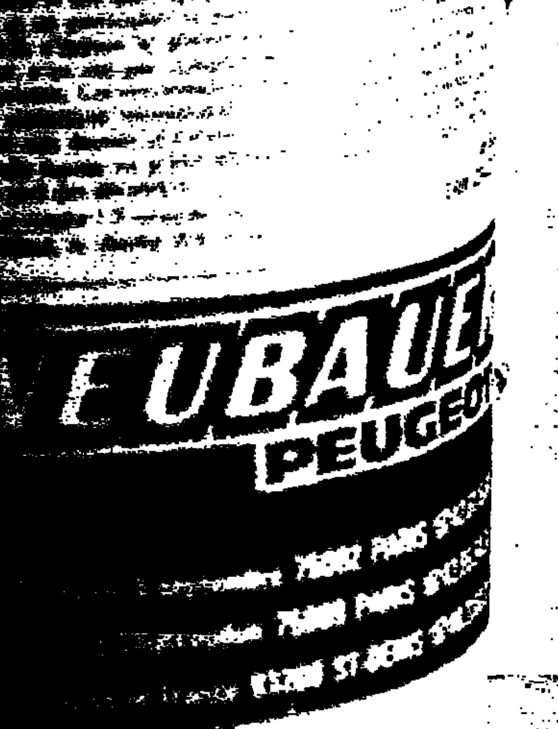
Récemment, dans un cas de ce *genre, un panel a donné tort à la* CEE, moyennant une analyse jugée très contestable à Bruxelles. Cette affaire a gravement nourri la méfiance de la Commission à l'égard du service juridique du GATT.

Le renforcement des règles de discipline du GATT, comme leur extension aux échanges de services et à la défense de la protection intellectuelle, *pose le problème de* la transformation de l'accord général en une organisation du commerce international se situant au même niveau que le FMI ou la Banque mondiale.

Cette organisation gérerait l'accord général actuel – c'est-à-dire le commerce des marchandises, – les nouveaux accords mis en place (services, propriété intellectuelle), et, chapeautant le tout, un mécanisme de règlement des différends devenant la clé de voûte de l'ensemble du système.

de Bruxelles
PHILIPPE LEMAITRE

(1) La réticence du GATT peut se comprendre, la PAC apparaissant comme une gigantesque dérogation, légale, mais bien *réelle, aux règles du libre-échange que* l'organisation genevoise a la mission de défendre.



CHRONIQUE

PAUL FABRA

Où est la monnaie pour la Banque de France ? (2)

L'HYPOTHÈSE d'une atrophie de la fonction de la monnaie paraîtra inutilement paradoxale. Dire, pourtant, que les économies modernes sont de plus en plus caractérisées par une absence d'encaisses véritablement liquides (c'est-à-dire non empruntées), c'est presque une tautologie si on admet par ailleurs – ce que tout le monde admet – que l'endettement généralisé en est un des traits les plus marquants et les plus dangereux. Un minimum d'explication est, à ce stade, nécessaire pour déterminer le lien entre ce dernier phénomène et la monnaie, moyen définitif de règlement des dettes (*le Monde* du 30 octobre).

Il est bien vrai que l'Etat, pour commencer par le plus gros débiteur, paie ses fonctionnaires et ses fournisseurs avec des francs qui sont bel et bien de la monnaie au sens le plus strict du terme (M1, dans la terminologie en vigueur). C'est seulement dans les pays où, par suite d'une inflation galopante, la régression monétaire est au degré maximal qu'on voit la puissance publique, totalement bloquée par un énorme déficit, en arriver à verser le salaire, de ses agents sous la forme de bons du Trésor. L'échéance fût-elle d'une semaine ou moins, c'est toujours ça de gagné.

Tel fut, à plusieurs reprises, au cours de ces dernières années, le cas en Argentine. Inutile de dire qu'il ne correspond à la situation prévisible d'aucun pays d'Europe, pas même de ceux qui sont financièrement les plus mal en point, comme la Grèce.

Cependant, le déficit public étant cumulatif et continuant à s'accroître en France (et dans la plupart des autres pays), tout se passe comme si, globalement, tous les créanciers de l'Etat étaient, à l'échéance des titres dont ils sont détenteurs, remboursés par l'offre de nouveaux titres. Bien sûr, cette vaste opération, dite de renouvellement de la dette, se déroule sur un marché, et par conséquent sur une base volontaire. Mais si, comme cela arrive souvent, le porteur de titres ne renouvelle pas son prêt à l'Etat, l'acquittement en espèces sera, dans l'écriture du Trésor, compensé par accroissement à due concurrence du montant des nouveaux empunts.

Force est de constater qu'à l'échelle de la dette tout entière et pour le remboursement du principal le paiement en monnaie n'intervient plus. Cela est si bien admis qu'on a pratiquement cessé de s'en étonner. Cela ne dispense pas, au contraire, de se demander comment et pourquoi on s'en accommode aussi aisément. La réponse est d'une brutale simplicité et ne souffre aucun doute : le taux d'intérêt est fixé à un niveau suffisamment attirant pour que le Trésor soit assuré de trouver les prêteurs, anciens ou nouveaux, dont il a besoin. Faut-il préciser que le même raisonnement vaut, moyennant quelques adaptations, pour l'endettement privé ?

Comme l'accumulation de l'endettement déstabilise immanquablement les marchés de titres, l'instabilité – appelée volatilité en franglais – généralisée, est, avec le niveau élevé des taux d'intérêt, le prix, de plus en plus lourd, à payer pour les procédés de la société non monétaire ou *cashless society*. Cette dernière expression est prise au sens non plus technique (*voir plus haut*), mais économique et financier, le seul, en l'occurrence, qui soit décisif. Elle recouvre un phénomène éminemment régressif.

Sous peine d'être gravement incomplet en passant sous silence un phénomène que les pouvoirs publics aimeraient bien cacher au public, ajoutons ceci à notre schéma : l'instabilité des marchés de titres pouvant à l'occasion être un motif de découragement pour les souscripteurs, une parade est toujours en réserve. On en est du reste arrivé à la faire fonctionner en permanence, à titre de dispositif de complément.

Les banques sont désormais d'importants souscripteurs des émissions à long terme du Trésor. C'est pour leur permettre d'assurer leur portefeuille contre le risque de variation des taux qui en résulte pour elles qu'a été institué, en février 1986, le MATIF. On a décrit ce « Marché à terme international de France » comme une grande réforme libérale ; il convient d'y voir un auxiliaire indispensable pour la perpétuation du déficit public.

Il reste qu'à l'occasion de leurs achats d'obligations d'Etat les banques émettent de la monnaie. N'est-il pas en conséquence hautement arbitraire de qualifier de « non monétaire », voire d' « anti-monétaire », comme je suis tenté de le faire, un pareil système ? La réponse est qu'une monnaie émise dans ces conditions trouvera sa destination normale dans la souscription d'autres titres au service du déficit.

Perdent du coup leur justification les distinctions classiques entre, d'une part, financement par l'épargne (ce à quoi correspond théoriquement l'émission des obligations d'Etat) et, d'autre part, financement dit « monétaire » ou « inflationniste » (création, au bénéfice de l'Etat, de moyens de paiement par les banques). Or ces analyses continuent à inspirer les raisonnements sur la gestion des finances publiques et surtout la présentation qui en est faite devant l'opinion publique.

Dans la réalité, la grosse masse des obligations qui ne figurent pas directement dans les actifs des banques sont souscrites par des sicav-obligations, elles-mêmes souvent créées par des banques. Ces sicav-obligations ne sont pas officiellement présentées comme constituant de la « quasi-monnaie », car les esprits ne sont pas encore préparés à accepter l'idée, effectivement scabreuse, qu'un actif monétaire puisse être un actif à haut risque (à cause, de la *volatilité* des taux d'intérêt).

MAIS, quoi qu'elle ait pu en dire la semaine dernière, la Banque de France, par le seul fait qu'elle ait annoncé la création d'agrégats d'un type nouveau, désignés par la lettre P, ouvre une voie dans ce sens. On s'empresse de qualifier d'« hétérogènes » ces nouveaux agrégats, dont le gouverneur, Jacques de Larosière, nous dit tout de même qu'ils sont classés « *par ordre de proximité décroissante avec les avoirs monétaires* ». Si P1 est destiné à reclasser les plans d'épargne-logement qui figuraient déjà dans un agrégat, P2 englobera – on y vient – les obligations et les sicav obligataires, P3 les actions et les sicav-actions.

Personne ne soupçonnera le rigoureux et talentueux ancien directeur général du FMI de préparer on ne sait quel amalgame. Mais on ne peut s'empêcher d'être en garde contre l'idée qu'il incombe aux autorités monétaires de suivre systématiquement un agrégat représentant la capitalisation boursière de la Bourse de Paris. Cette surveillance pourrait, dans un avenir indéterminé, fournir un semblant de justification – ce qui est déjà trop – à de dangereuses dérives. Déjà, aux Etats-Unis, tel membre du conseil d'administration de la Fed préconise, en cas de menace de crise boursière, des achats et reventes d'actions par l'institut d'émission !

Une telle conception du rôle d'un institut d'émission, si elle venait à prévaloir, porterait gravement atteinte à la notion même de monnaie (que serait une monnaie émise en contrepartie d'un actif de valeur aussi fluctuante qu'une action ?), conduirait à accepter l'idée d'éventuelles « interventions » directes de la banque d'émission sur le marché obligataire. Cela reviendrait à réintroduire de la manière la plus pernicieuse le financement par l'institut d'émission du déficit budgétaire : l'achat par les banques commerciales d'obligations d'Etat est en réalité à peu près la même chose, mais l'effet psychologique est moins désastreux. Que penser d'un élargissement du champ soumis à la vigilance de la Banque de France, dans lequel on pourrait voir comme une consécration indirecte de ses pratiques ?

En attendant, les sicav dites monétaires, désormais intégrées en tant que telles dans la définition large de la monnaie – sous la catégorie M3, – sont à leur manière déjà au service du financement de la dette publique. Comme on le sait, elles opèrent massivement sur les obligations dont l'échéance est proche (pour éliminer le risque). Ce sont elles qui sont chargées de porter le fardeau de la dette publique à la fin de son parcours. L'échéance est en réalité le moment où le fardeau est remplacé par un autre, lequel, pendant ses premières années d'existence, sera porté par une sicav-obligation.

Si la Banque de France a changé du tout au tout sa définition des agrégats monétaires en 1985 et tire aujourd'hui de nouvelles conséquences de ce revirement, elle ne nie évidemment pas que « *la négociation sur un marché* » des sicav court terme et des FCP puisse comporter « *un risque en capital* » incompatible, répétons-le, avec le concept de liquidité. Cependant, ce risque, assure-t-elle, est « *réduit* ». Autant dire qu'elle se contente désormais d'un critère atténué.

POUR justifier le pas supplémentaire qu'elle fait aujourd'hui, l'institut d'émission ajoute un argument d'ordre statistique : elle s'estime enfin capable – ce qu'elle n'était pas en 1985 – d'identifier les OPCVM présentant ce risque jugé acceptable. Est ainsi écarté le vrai débat, qui porte sur la question de savoir si le risque, tout réduit qu'il est, a eu tendance à augmenter ou à diminuer.

Dans le portefeuille des OPCVM, les certificats de dépôt émis par les banques tiennent, et de loin, la première place, représentant presque 60 % du total, contre un peu plus de 20 % pour les bons du Trésor. Aux Etats-Unis, les doutes sur la solidité de l'appareil bancaire sont tels (à tort ou à raison) que le marché cote les titres émis par les établissements financiers aussi bas que les junk bonds. Alexandre Lamfalussy, directeur général de la BRI, dans un discours récent qui a fait grand bruit sur le danger d'une crise internationale du crédit, parle de l'énigme (« *puzzle* ») posé par « *la propension des banques à répéter, sur une échelle passablement large, les mêmes erreurs* ». Le plus troublant est ainsi que le relâchement des critères de l'institut d'émission coïncide avec la montée des risques et la détérioration de la situation des firmes financières.

On objectera qu'en incluant dans un agrégat *ad hoc* les OPCVM court terme en tant que tels – au lieu de se contenter de ventiler leurs différents actifs entre les différents agrégats déjà existants comme on l'a fait de 1985 à aujourd'hui, – la Banque de France affiche son intention d'en contrôler de plus près l'évolution.

Reste à savoir si la meilleure façon de la maîtriser est de commencer à rehausser le prestige des sicav monétaires et autres FCP en proclamant *urbi et orbi* que ces placements présentent vraiment des caractéristiques essentielles de la monnaie plus l'attrait d'un bon rendement. Ce sont là, par nature, des avantages contradictoires.

FIN

La mort d'Alfred Sauvy

A la suite du décès d'Alfred Sauvy (*le Monde* du 31 octobre), le premier ministre et plusieurs membres du gouvernement lui ont rendu hommage. « *Plus qu'un pédagogue brillant, un maître* », souligne Michel Rocard, qui a « *suivi ses cours* », et rappelle son action à la direction de l'INSEE, au comité Rueff-Armand et au conseil supérieur du Plan. « *En appliquant les vertus de la démarche scientifique aux faits sociaux, et tout particulièrement à l'économie et à la démographie,* ajoute le premier ministre, *il aura contribué à éclairer l'action.* »

Hubert Curien, ministre de la recherche, évoque le créateur de l'Institut national d'études démographiques et « *un certain style : la liberté de l'esprit, l'humilité devant l'observation des faits, l'ouverture vers l'ensemble des sciences de l'homme et de la société et surtout un solide anticonformisme* », et le ministre de l'éducation nationale, Lionel Jospin, le « *savant, pédagogue, lanceur d'idées et homme d'action exceptionnel* ».

Enfin pour Claude Evin, ministre des affaires sociales, Alfred Sauvy « *a aidé de façon décisive à comprendre les solidarités entre les générations et entre les peuples* ». Philippe Herzog, membre du bureau politique du Parti communiste, considère aussi qu'« *il nous a beaucoup apporté* » et était « *l'un des plus éminents représentants de l'école française d'économie* ». A la place où pendant longtemps ont paru chaque mois les « Notes de lecture » d'Alfred Sauvy, nous publions quelques phrases qui caractérisent sa pensée.

Au fil des pages

Alfred Sauvy s'est battu sur des thèmes si variés, il a pourfendu tant d'idées reçues qu'il est difficile de faire un tri uniquement rationnel dans son imposante production de livres. Nous nous sommes plutôt laissé guider par des appréciations subjectives pour présenter ce florilège à nos lecteurs.

« Ce qui est intolérable, ce n'est pas que la société aide une victime du progrès, c'est que le privilège accordé se transmette et se capitalise... Ce qui est lourd, c'est moins la charge des personnes âgées que le poids du vieillesssement de nos institutions. »

Travail, consommation, capital

« Le but de l'économie n'est pas le travail, mais la consommation. »

« Le facteur essentiel du développement du progrès n'est pas le capital... mais le savoir des hommes, leur aptitude à créer des richesses. »

« La langue verte a des mots magnifiques : *affranchir* quelqu'un, c'est l'informer, l'instruire. Un homme non informé n'est pas « affranchi ».

Le Plan Sauvy, Calmann-Lévy, 1960.

« Si le capitalisme subsiste en dépit de ses imperfections et de ses injustices, c'est parce qu'il n'y a pas de remplaçant présentable. »

Mythologie de notre temps, Payot 1965.

Le chancre automobile

« Dans les grandes villes, le transport ne peut être assuré massivement que par les transports publics. Un homme occupe six fois moins de place dans un autobus que dans une voiture particulière. Ne parlons pas du métro. »

Les Quatre Roues de la fortune, Flammarion 1968.

« Ceux qui ont conscience du vieillissement l'attribuent volontiers à l'allongement de la vie... Le vieillissement a résulté seulement de la baisse de la natalité, de l'effritement de la pyramide à la base. »

« Plus nous comptons, plus nous comptons mal, puisque nous ne comptons pas tout. »

La Révolte des jeunes, Calmann-Lévy 1970.

« Dans un régime de liberté socialiste, l'individu doit pouvoir choisir en toute circonstance entre des solutions *indifférentes* à la collectivité, équivalentes pour elle. »

Le Socialisme en liberté, Denoël 1970.

Le souci de maintenir les gaspillages

« L'anathème jeté contre l'excès de population est largement inspiré par le souci de maintenir les gaspillages et dégradations causés par les pays riches. »

Croissance Zéro ? Calmann-Lévy 1973.

« Dans les pays occidentaux, depuis le déclin du Parlement devant les groupes de pression, syndicats compris, la victoire appartient toujours au plus fort, disons à celui qui est le plus apte à compromettre l'ordre public et, par suite, à inquiéter le gouvernement. »

La Fin des riches, Calmann-Lévy 1975.

Population active et « population demandée »

« La population active diffère aujourd'hui si profondément de la « population demandée » (celle qu'il faudrait avoir pour réussir le plein emploi) que toute stimulation de la demande pousse les prix plus que la production. »

L'Economie du diable, Calmann-Lévy 1976.

« L'abaissement de l'âge de la retraite, prétendue volontaire, « à la carte », aboutit vite à l'expulsion... Cette mesure alourdit les charges de la nation, réduit les possibilités d'investissement, pèse sur le secteur productif et pourvoyeur de richesses, ce qui le rend moins compétitif encore. Appeler *retraité* un chômeur n'est avantageux que pour la statistique, pas pour l'intelligence. »

La Tragédie du pouvoir, Calmann-Lévy 1978.

« La démocratie, cela ne consiste pas à s'unir, comme l'annoncent sans cesse les conservateurs attardés. C'est au contraire l'art de se diviser. Mais, si la division ne s'établit pas sur une plateforme commune des faits, elle ne peut mener qu'à une affreuse mêlée. »

Le Coq, l'Autruche et le Bouc...émissaire, Grasset 1979.

La bombe : le jeune Sud et l'Europe vieillissante

« N'ayez pas peur de la bombe, le péril vient d'ailleurs : bientôt le contraste entre un jeune Sud débordant de vitalité et une Europe vieillissante sera insupportable. Inéluctablement alors, le Sud débordera vers le Nord, tandis que l'Europe, « ce petit cap de l'Asie » déclinera peu à peu. »

L'Europe submergée, Bordas 1987

« Compagnon du siècle »

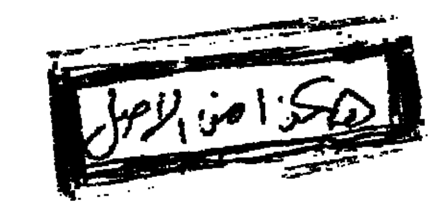
Tous ceux qui veulent regarder de près la carte si variée de cette vie qui vient de s'éteindre disposent depuis peu d'une excellente biographie, celle que Michel Lévy a publiée sous le titre *Alfred Sauvy, compagnon du siècle* (1). Statisticien et démographe, l'auteur a travaillé avec celui dont il dresse un portrait fort bien venu. Le joueur de rugby, le passionné de ski, l'humoriste est autant pris au sérieux que le professeur au Collège de France. Une notation intéressante : « *Il y a un procédé constant chez Sauvy, qu'on pourrait qualifier de socratique : accepter toutes les positions idéologiques ou morales, mais en montrer les implications logiques, de manière à y intégrer les siennes, sans jamais les opposer...* [Pour lui], *il n'y a pas la gauche et la droite, mais il y a les lucides et les autres.* »

Michel Lévy n'a pas tort de voir en Sauvy un héritier des Lumières et de le rapprocher de Condorcet. Sa force, c'est aussi qu'il n'hésite pas à se remettre en question. « *Je récuse l'expression tiers-monde que j'ai créée il y a vingt-sept ans* », écrira-t-il à quatre-vingts ans, à propos des combats de sa vie. De fait, le tiers-monde se scinde aujourd'hui en de multiples sous-catégories et on ne peut « *tout mettre dans le même sac...* ». « *Les sujets de préoccupation, ce sont les points chauds, les menaces de famine locale, etc.* »

Dans les années 50, le cours de Sauvy à Sciences-Po contenait le passage suivant : « *Un homme de grande qualité n'est jamais remplacé. Ceux qui viennent après lui sont grands, mais pas de la même façon... Ce n'est que lorsqu'un homme disparaît que l'on s'aperçoit de la place qu'il tenait et du trou qu'il laisse.* » Qu'ajouter à ce rappel final du livre de Michel Lévy ?

P. D.

(1) Ed. La Manufacture, 224 p., 142 F.



ÉCONOMIE

Les conséquences d'une prochaine directive sur la libre prestation de services

Les régimes français de retraite complémentaire pourraient être remis en cause par l'harmonisation européenne

L'harmonisation européenne – *qui, en principe, ne concerne pas* la protection sociale – s'accorde mal de la spécificité des régimes de retraite français. Une prochaine directive sur la libre prestation de services pourrait, par ricochet, remettre en cause l'autonomie, si ce n'est la pérennité, des organismes de retraite complémentaire.

Après avoir causé bien des tracas au gouvernement français à propos des aides versées à Renault ou de l'accord Air France-UTA, Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé de la concurrence, pourrait de nouveau jeter le trouble. Cette fois, ce sont les régimes de retraite complémentaire qui sont concernés.

Pour la Commission de Bruxelles, les choses sont claires. Il existe, d'une part, les régimes publics obligatoires de sécurité sociale soumis à une «coordination» à l'échelle européenne et, d'autre part, le domaine privé et facultatif qui doit relever de la libre prestation de services. Adapté à la plupart des pays européens, ce schéma ne correspond pas à la réalité française où, fait pratiquement unique en Europe, coexistent deux types de régimes de retraite obligatoires fonctionnant selon la technique de la répartition. L'un est public (ce sont les régimes de base de la Sécurité sociale) et le second regroupe les retraites complémentaires – ARRCO pour tous les salariés, AGIRC, pour les cadres (1) – qui, tout en étant obligatoires, détiennent un statut privé.

N'appartenant pas au domaine public, l'ARRCO et l'AGIRC, qui versent plus de 120 milliards de francs de pensions chaque année, devraient en théorie être soumises à la libre prestation de services et, par conséquent, perdre leur caractère obligatoire pour affronter directement la concurrence des produits d'assurance. Or, la technique de la répartition, qui signifie que les cotisations des actifs sont immédiatement utilisées pour payer les pensions des retraités, ne peut fonctionner qu'à partir du moment où l'affiliation est obligatoire. Elle repose non seulement sur la solidarité entre générations mais aussi sur la solidarité entre groupes sociaux. Ainsi, le régime des mineurs, dont le rapport entre cotisants et retraités est très défavorable, ne peut fonctionner sans l'apport des professions plus «jeunes».

Patronat et syndicats, gestionnaires des retraites complémentaires, mais aussi les pouvoirs publics ont quelque peu tardé avant de prendre la mesure du danger. Le 12 septembre, une sorte d'union sacrée a cependant été scellée. Unanimes, le CNPF, la CGPME et les confédérations CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC ont adopté une motion affirmant que les régimes complémentaires *«ne sauraient être visés par les dispositions communautaires concernant l'assurance, et plus particulièrement celles visant la libre prestation de services»*. Une intense activité de *lobbying* a été lancée auprès du gouvernement mais aussi à Strasbourg et à Bruxelles où se prépare une directive sur les fonds de pension.

Pour une troisième voie

L'objectif est d'obtenir que la Commission admette la spécificité des régimes français. *«Il faut qu'elle reconnaisse qu'il existe une troisième voie entre les régimes publics de base et les systèmes privés par capitalisation. Nous ne constituons pas un frein à la libre circulation – nos pensions peuvent être servies partout en Europe sans conditions de résidence, de nationalité ou de durée d'affiliation – et nous ne sommes pas un produit marchand»*, plaide M. Jean-Paul Mouzin, directeur de l'AGIRC. *«Nous partageons les objectifs de l'harmonisation mais celle-ci ne peut se réaliser en ignorant certaines spécificités»*, renchérit M. Marc Vilbenoit, secrétaire général de la CFE-CGC.

«Ce qui est très préoccupant, remarque de son côté une spécialiste des régimes de retraite, *c'est que nos partenaires européens ne comprennent pas grand-chose à la façon dont fonctionne notre système.»* Mais il est d'autant moins probable que les régimes de retraite complémentaire sortent indemnes des fourches caudines de la Commission que l'adoption d'une directive sur la libre prestation de services ne nécessite qu'une majorité qualifiée. Dès lors, ils envisagent deux éventualités : le scénario-catastrophe et celui du moindre mal.

Le scénario-catastrophe

Le scénario-catastrophe serait celui de la libre concurrence entre régimes complémentaires et assurances. *«Les entreprises nouvellement créées, n'ayant donc pas de retraites à honorer, et disposant de bonnes perspectives de croissance pourraient se voir proposer des contrats plus intéressants»*, redoute M[me] Marie-Thérèse Lance, directeur délégué et actuaire à l'AGIRC. *«Les assurances,* ajoute-t-elle pourtant, *auront du mal à battre la répartition sur son terrain car il leur faudrait garantir un rendement supérieur à l'inflation sur le long terme.»*

Mais cette option ouvrirait la voie à un grignotage progressif des régimes complémentaires. Pire : les assureurs concluant un accord avec une entreprise pourraient demander à l'AGIRC de lui reverser les cotisations versées par les salariés concernés. Hypothèse d'école ? Pas si sûr, car il existe un précédent, plutôt fâcheux puisqu'il implique directement la Communauté.

Souhaitant créer un régime spécifique de retraite par capitalisation, les autorités de Bruxelles ont demandé, il y a quelques années, aux régimes complémentaires de leur reverser les capitaux constitutifs afin de pouvoir payer ultérieurement les pensions des fonctionnaires européens ayant auparavant cotisé à l'AGIRC et à l'ARRCO. Or, les régimes par répartition ne sont pas des sociétés d'assurance et ne disposent donc pas de tels capitaux. Après un jugement de la Cour de justice européenne, l'AGIRC et l'ARRCO ont dû accepter l'an dernier de rétrocéder les cotisations encaissées. *«On ne peut rien généraliser à partir de cette affaire»*, assure M. Mouzin. Reste à savoir si, le cas échéant, tel serait l'avis des commissaires européens.

Pour M. Jean Picot, directeur général de l'ARRCO, le régime de la libre prestation de services est inacceptable : *«Nos régimes ont été rendus obligatoires, à la suite de conventions collectives, et généralisés par une loi. Sous couvert de garantir le libre exercice de la concurrence, on ne peut aller directement à l'encontre du droit social français»*, non concerné par l'harmonisation européenne. On murmure d'ailleurs que, à Bruxelles, la direction de la concurrence et celle de la protection sociale sont loin d'avoir des vues identiques.

Aussi, pouvoirs publics et partenaires sociaux croient-ils davantage au scénario du moindre mal. Sans perdre leur statut privé ni leur caractère obligatoire, les régimes complémentaires demanderaient leur intégration dans la *«coordination»* européenne – aux contours encore incertains – des régimes de base.

Officiellement rejetée par les partenaires sociaux, cette option apparaît de plus en plus comme l'unique solution de repli envisageable. Néanmoins, insiste le bulletin de l'AGIRC (2), la coordination *«pourrait faire craindre des décisions incompatibles avec son mode de fonctionnement ou des immixtions dans sa gestion (octroi de points gratuits pour les périodes de chômage), entraînerait l'alignement obligatoire du régime sur les nombreuses dispenses d'affiliation du régime de Sécurité sociale»*. Pour M. Picot, l'ARRCO comme l'AGIRC, *«seraient alors soumises à des décisions prises par des individus non impliqués dans leurs équilibres financiers»*.

Décidés à contrecarrer une logique *«euro-libérale»*, les régimes de retraite complémentaire devront probablement, entre deux maux, choisir le moindre. Quitte à sacrifier une parcelle du particularisme hexagonal qui, jusqu'à preuve du contraire, a plutôt donné satisfaction aux Français.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO). Association générale des institutions de retraite des cadres (AGRIC).

(2) Point Cadres numéro 164. Septembre 1990.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROTUNNEL S.A.
Société anonyme au capital de 3.323.917.800 francs
Siège social : Tour Franklin - 100 Terrasse Boieldieu
92081 PARIS-LA DÉFENSE - PUTEAUX CEDEX 11
RCS NANTERRE B 334 192 408



EUROTUNNEL PLC
Société par actions de droit anglais
au capital autorisé de 400.000.000 livres sterling
Siège social : Victoria Plaza, 111 Buckingham Palace Road,
LONDRES SW1W OST
Immatriculée en Angleterre
et au Pays de Galles sous le N° 1960271

RFC

AVIS AUX ACTIONNAIRES
AUGMENTATION DE CAPITAL

En vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui leur ont été conférés par les assemblées générales extraordinaires d'Eurotunnel S.A. et d'Eurotunnel P.L.C. du 27 juin 1990, les conseils d'administration d'Eurotunnel S.A. et d'Eurotunnel P.L.C. dans leur séance du 31 octobre 1990 ont respectivement décidé :
– *d'augmenter le capital social d'Eurotunnel S.A. de 1.994.350.680 francs pour le porter de* 3.323.917.800 francs à 5.318.268.480 francs
– d'augmenter le capital social émis d'Eurotunnel P.L.C. de 79.774.027 livres sterling pour le porter de 132.956.712 livres sterling à 212.730.739 livres sterling
par l'émission de 199.435.068 actions nouvelles Eurotunnel S.A. ("ESA") de 10 francs nominal et 199.435.068 actions nouvelles Eurotunnel P.L.C. ("EPLC") de 0,4 livre sterling nominal formant ensemble 199.435.068 unités nouvelles à souscrire en numéraire.
Chaque unité comprend une action ordinaire ESA d'une valeur nominale de 10 francs et une action ordinaire EPLC d'une valeur nominale de 0,4 livre sterling. Tout titulaire d'une unité est, de ce fait, titulaire d'une action ESA et d'une action EPLC jumelées en unité et exerce pleinement ses droits d'actionnaire au sein de chacune des sociétés ESA et EPLC.

Droit préférentiel de souscription
La souscription à ces 199.435.068 unités nouvelles sera *réservée par préférence aux titulaires* des unités anciennes ou aux cessionnaires de leurs droits qui pourront souscrire à titre irréductible, *à raison de 3 unités nouvelles pour 5 unités anciennes.*
Les souscriptions à titre réductible ne seront pas admises.

Prix d'émission
Les unités nouvelles seront émises au prix de :
– 28,25 francs
– ou 2,85 livres sterling
– ou 14,125 francs plus 1,425 livre sterling.

Délai de souscription : du 12 novembre 1990 au 3 décembre 1990 inclus.

Nouveaux avantages tarifaires
Toute personne physique souscrivant en son nom et pour son compte (soit sous la forme nominative, soit sous la forme au porteur auprès d'un établissement français affilié à la SICOVAM) un nombre minimum de 45 unités nouvelles dans le cadre de la présente augmentation de capital *(ou toute autre personne physique qu'elle désignera)* aura le droit sous certaines conditions (en particulier l'accomplissement de formalités et la détention continue des unités souscrites) *de bénéficier* d'une réduction de 50 % sur le plein tarif pour un nombre de voyages en navette touristes Eurotunnel qui sera fonction du nombre d'unités nouvelles souscrites et conservées. Les modalités d'éligibilité, la description des nouveaux avantages tarifaires, les conditions de désignation par le souscripteur d'un autre bénéficiaire sont résumées dans les Notes d'information visées ci-dessous et résultent des dispositions arrêtées par les administrateurs d'Eurotunnel P.L.C. le 31 octobre 1990.

Exercice du droit de souscription
Les titulaires d'unités au porteur déposées en SICOVAM étant essentiellement résidents en France et les titulaires d'unités sous la forme nominative étant essentiellement résidents au Royaume-Uni, il a été décidé d'appliquer aux souscriptions par exercice de droits détachés d'unités détenues sous la forme au porteur la procédure de souscription en vigueur sur le marché français et d'appliquer aux souscriptions par exercice de droits détachés d'unités détenues sous la forme nominative la procédure en vigueur sur le marché britannique.
Le droit de souscription détaché d'unités sous la forme au porteur déposées en SICOVAM sera exercé sur instruction *donnée par le titulaire du droit à l'établissement auprès duquel il* maintient son compte-titres par virement de droits sur la Société Interprofessionnelle pour la *Compensation des Valeurs Mobilières* ("SICOVAM").
Les titulaires d'unités anciennes sous la forme nominative recevront le formulaire de souscription *nominatif* utilisé au Royaume-Uni ("Renounceable Letter of Entitlement") matérialisant, conformément à la pratique britannique, le droit préférentiel de souscription. Ce formulaire sera accompagné d'une note explicative en français indiquant la procédure d'exercice du droit de souscription correspondant.
Les droits de souscription individuels détachés d'unités au porteur déposées en SICOVAM seront négociables à la Bourse de Paris pendant la période de souscription.
Les droits de souscription détachés d'unités sous la forme nominative seront négociables à la Bourse de Londres mais seulement par multiples permettant la souscription d'un nombre entier d'unités nouvelles.
Pour les titulaires d'unités anciennes détenues sous la forme au porteur vif ou les cessionnaires *de leurs droits, le droit préférentiel de souscription sera matérialisé par le coupon n° 1 qu'ils* devront présenter à l'appui de la souscription à raison de 5 coupons n° 1 pour 3 unités nouvelles.
Aucun titre au porteur vif ne peut être détenu directement par un titulaire d'unités résidant en France.
Les titulaires d'unités anciennes détenues sous la forme au porteur vif devront pour exercer leurs droits de souscription :
– soit retirer un bulletin de souscription auprès de la Générale de Banque, 3, Montagne du Parc, *1000 Bruxelles, de la Banque Indosuez Belgique, 40, rue des Colonies, 1000 Bruxelles, de la Ban*que Indosuez, 96, boulevard Haussmann, 75008 Paris ou de la National Westminster Bank PLC, 2 Princes Street, Londres EC2, et le retourner, dûment complété et signé, accompagné du règlement (majoré de la taxe sur opérations de bourse due en Belgique dont le taux est actuellement de 0,35 %) et des coupons n° 1 correspondants, à la Générale de Banque ou à la Banque *Indosuez Belgique pour qu'il parvienne au plus tard le 3 décembre 1990,*
– soit envoyer leurs instructions accompagnées du règlement et des coupons n° 1 correspon*dants à la Banque Indosuez, 96, bd Haussmann, 75008 Paris au plus tard le 3 décembre 1990.*
En Belgique, les unités nouvelles feront l'objet d'une "offre publique". Les titulaires d'unités anciennes pourront exercer leurs droits de souscription et acquérir des unités nouvelles.
Les droits de souscription seront négociables en Bourse de Bruxelles sous la forme au porteur vif tout au long de la période de souscription.
Les unités anciennes et les bons de souscription émis lors de l'augmentation de capital de 1987 seront cotés à la Bourse de Bruxelles dès l'ouverture de la période de souscription.
Les unités nouvelles seront cotées à la Bourse de Bruxelles peu après la clôture de la période de souscription.

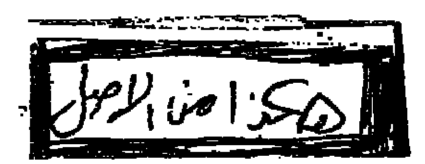
Forme des Unités Nouvelles
Les unités nouvelles seront livrées dans la même forme que les unités anciennes auxquelles étaient attachés les droits préférentiels de souscription correspondants, sous réserve des dispositions *spécifiques décrites dans la Note d'Information visée ci-après, permettant aux titu*laires d'unités anciennes au porteur détenues sous la forme vive ou non détenues directement auprès d'un établissement français affilié à la SICOVAM de pouvoir bénéficier des nouveaux avantages tarifaires. Ces derniers, s'ils remplissent les conditions pour bénéficier de ces avantages, pourront, soit demander la livraison des unités nouvelles qu'ils auront souscrites par cré*dit d'un compte-titres ouvert à leur nom auprès d'un établissement français affilié à la SICO*VAM, soit demander la livraison sous la forme nominative des unités nouvelles.

Restrictions de souscription
Les droits préférentiels de souscription et les unités nouvelles n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'enregistrement au titre du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé ou en vertu de la législation japonaise sur les valeurs mobilières telle que modifiée, et n'ont pas fait l'objet d'autorisation au titre des législations sur les valeurs mobilières des différentes Provinces du Canada.
D'une façon générale, toute personne exerçant ses droits préférentiels de souscription hors de France, *du Royaume-Uni* ou de Belgique devra s'assurer que cet exercice n'enfreint pas la législation de son Etat.

Le Conseil d'Administration d'Eurotunnel S.A

Le Conseil d'administration d'Eurotunnel P.L.C.

Deux notes d'information relatives à la présente augmentation de capital qui ont reçu respectivement les visas N° 90-460 (note complète) et N° 90-460-A (note abrégée) en date du 2 novembre 1990 de la Commission des Opérations de Bourse, sont tenues à la disposition du public.
La notice légale a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 5 Novembre 1990.



Le Monde des Juristes

Chargé d'affaires juridiques

LAFARGE COPPEE, 35 MMF de CA, 33 000 personnes, présent dans 40 pays, recherche pour sa Direction des Affaires Juridiques et Financières, un chargé d'affaires juridiques.

A 30 ans environ, titulaire d'un DESS de droit (civil / commercial) et d'une formation complémentaire (université étrangère, IEP, Dauphine, DECS), vous avez acquis dans un (grand) groupe industriel une bonne expérience juridique et des compétences en matière financière et fiscale.

Dans le domaine contractuel, vous participerez à l'étude, à la négociation et à la gestion des engagements financiers du Groupe, des acquisitions, cessions et associations, y compris sous l'angle du droit des sociétés (fonctionnement des organes sociaux, fusions, scissions...) et du droit de la concurrence.

Homme de dialogue et de contact, vous travaillerez en relation étroite avec nos filiales et des cabinets juridiques extérieurs.

Vous mettrez en avant, pour ce poste de dimension internationale, votre ouverture aux droits étrangers, votre maîtrise de l'anglais et si possible d'une autre langue européenne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/réf. CA/LM à J.M. AULOTTE 28, rue Emile Ménier 75116 PARIS.

Tapez 3616 LAFARGE

Lafarge Coppee
LEADER MONDIAL DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MEDIAPA

NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS JURIDIQUES ET NOUS RECHERCHONS UN

JURISTE

POUR NOTRE DICTIONNAIRE PERMANENT SOCIAL RURAL

DESS de Droit Social ou équivalent, formation complémentaire en droit social rural agricole exigée.

Aptitude rédactionnelle confirmée, première expérience réussie dans un service juridique, un cabinet conseil ou dans un organisme administratif ou professionnel.

Le salaire, les avantages sociaux, la structure légère et volontaire du service sauront vous convaincre de nous rejoindre.

Poste basé à MONTROUGE (métro Chatillon-Montrouge).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions aux EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES - Direction du Personnel - 80, avenue de la Marne - 92120 MONTROUGE.

CONTESSE



Le Monde des Dirigeants

DIRECTEUR FINANCIER

550.000 +

Un groupe français à forte implantation internationale, leader européen (CA 2,5 milliards) recherche son Directeur Financier.

Rattaché au PDG, membre du Comité de Direction, animateur d'une équipe de très bon niveau (comptabilité, contrôle de gestion, informatique), il assumera l'ensemble des responsabilités d'une Direction Financière étoffée.

Ce poste conviendrait à un Cadre Supérieur de tout premier plan, diplômé d'une Grande Ecole ayant environ 15 ans d'expérience, la connaissance de l'international (de préférence dans un environnement industriel) et ayant déjà assumé des responsabilités de Direction Financière.

Outre une large envergure personnelle, il témoignera de solides qualités de dialogue et d'organisation.

Maîtrise de l'anglais indispensable.

Poste proche banlieue Sud Ouest Paris.

Ecrire sous réf. 45 A 2008-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Fiscaliste

La B.P. ROP, banque performante et dynamique implantée dans l'Ouest parisien, appartient au 5e groupe bancaire français.

Pour ce poste autonome, nous souhaitons rencontrer un fiscaliste âgé d'environ 30 ans, possédant une expérience d'au moins 4 ans en entreprise ou en cabinet.

De formation supérieure juridique et fiscale (*DESS, DECS...*), vos *principales qualités* sont : réel esprit créatif et goût du travail en équipe. De plus, la connaissance de la langue anglaise constitue un atout supplémentaire.

Rattaché au Directeur juridique et fiscal, votre mission sera double : aussi bien consultant interne auprès de nos collaborateurs, que conseiller auprès de notre clientèle pour les divers domaines de la fiscalité (impôts sociétés et revenus, TVA, droit européen comparé, transmission d'entreprises, produits financiers...).

Vous êtes motivé ! Adressez rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Carol XUEREF - B.P. ROP - 9 avenue Newton 78183 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX.





MEDIAPA



Le conseil en Droit Public a aussi ses urgences...

L'assistance, c'est également le conseil. Nous avons créé et développé un service spécialisé qui répond aux multiples demandes de personnes physiques comme de personnes morales. Notre service conseil a reçu 26 000 appels en 1989. Bien entendu, pour apporter un service de qualité à notre clientèle, nous avons besoin, dans tous les domaines, des meilleurs spécialistes.

La complexité croissante des questions d'ordre juridique nous amène à recruter un jeune expert en Droit Public, qui a déjà une solide expérience opérationnelle. Au plan juridique, il a été confronté au sein d'une mairie par exemple, à des sujets aussi variés que l'environnement institutionnel, l'aménagement du territoire, l'organisation et la gestion de la commune,...

Faire bénéficier nos interlocuteurs de votre expertise, assurer la formation technique de nos conseillers, contribuer à l'élaboration d'une base de données documentaire... *Voilà une activité* vivante au sein d'une équipe disponible qui a la réputation de réagir vite et bien. Confirmez votre intérêt à Jean-Michel Court, associé de Sirca, 140 boulevard Haussmann 75008 Paris, en lui adressant votre dossier de candidature ainsi que votre niveau de rémunération, sous la référence 155 114 LM.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Villeroy & Boch

La volonté de devenir le 1er ensemblier de la salle de bains en EUROPE

Groupe : 12.000 personnes - CA 5 milliards • En France : 2300 personnes. - CA 1 milliard.

32 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience commerciale confirmée et avez animé une équipe avec des résultats significatifs. Vous avez des bases d'allemand.

Devenez à la Ferté-Gaucher (15 km de Coulommiers, 80 km de Paris)

DIRECTEUR MARKETING ET VENTES
FRANCE

Relevant du Directeur Général Marketing et Ventes du Groupe (basé en Allemagne), vous aurez pour mission de commercialiser en France tous nos produits sanitaires et ensembles de salles de bains dans les meilleures conditions de rentabilité (CA actuel 400 millions).

Vous élaborerez la stratégie commerciale France dans le cadre des orientations du Groupe, proposerez les moyens appropriés et bénéficierez d'une **LARGE AUTONOMIE** pour les mettre en œuvre.

Vous animerez, coordonnerez et contrôlerez une équipe d'environ 50 personnes - dont 4 Chefs de Ventes Régionaux - chargées notamment du marketing, des ventes et de la prescription.

POSSIBILITES D'EVOLUTION AU SEIN DE CE GROUPE EUROPEEN.

Merci d'écrire, sous référence VB/DIR.MKV/61 M, en indiquant votre salaire actuel, à : Richard Bénatouil
GROUPE BBC Conseil - 1 bis, place de Valois 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.

P.M.I possédant marque très connue dans l'équipement de bureau recherche :

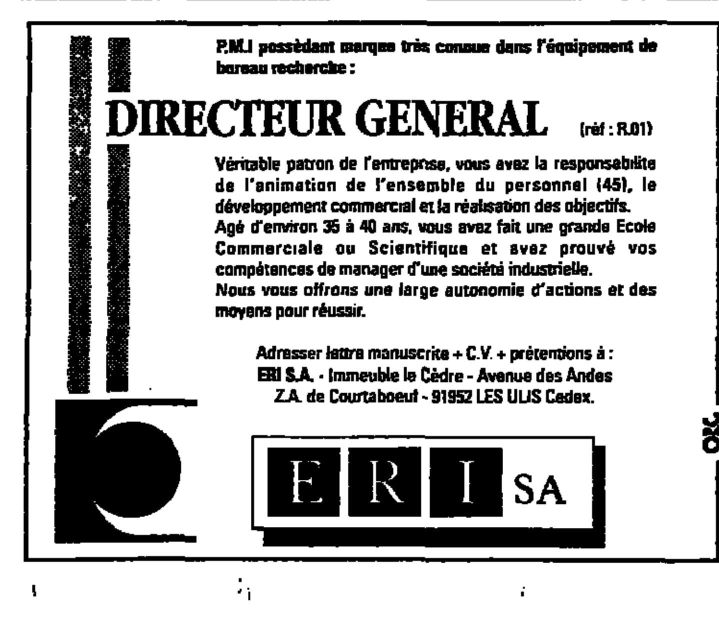
DIRECTEUR GENERAL (réf : R.01)

Véritable patron de l'entreprise, vous avez la responsabilité de l'animation de l'ensemble du personnel (45), le développement commercial et la réalisation des objectifs.

Agé d'environ 35 à 40 ans, vous avez fait une grande Ecole Commerciale ou Scientifique et avez prouvé vos compétences de manager d'une société industrielle.

Nous vous offrons une large autonomie d'actions et des moyens pour réussir.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions à :
ERI S.A. - Immeuble le Cèdre - Avenue des Andes
Z.A. de Courtaboeuf - 91952 LES ULIS Cedex.



ORC

GROUPE CIC

Le CIC Paris, c'est :
- la 1re banque du Groupe CIC
- 116 agences à Paris et en région parisienne
- 4 000 collaborateurs
- 40 000 clients entreprises
- 250 000 clients particuliers

Recherche

Responsable division litigieux

Juriste confirmé, vous avez la maîtrise du contentieux en milieu bancaire et une expérience de 3 ou 4 années d'encadrement. Une expérience en micro-informatique serait appréciée.

Autonome et faisant preuve de rigueur, vous possédez *également des capacités de proposition ainsi* que des qualités relationnelles et pédagogiques.

Vous aurez pour mission principale d'animer et de dynamiser une équipe de 25 personnes chargée du recouvrement des créances de la Banque et de la défense de ses intérêts.

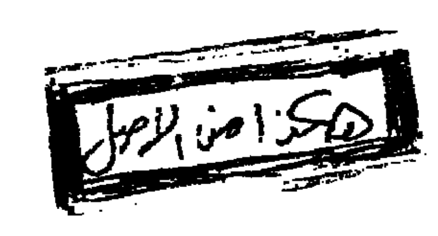
Vous aurez à cœur d'optimiser les résultats de votre équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et *prétentions* à Evelyne VERAGEN - CIC PARIS - Division de la Gestion des Carrières - 66, rue de la Victoire 75009 PARIS.

CIC
PARIS



MEDIAPA



Le Monde des Juristes

Juriste

Nous occupons une place de premier plan sur le marché de l'Edition. La taille de notre société nous permet d'offrir de réelles opportunités de progression.

A 28/35 ans, de formation IEP complétée par un diplôme en Droit, vous êtes passionné(e) par notre métier. Généraliste fort d'une expérience réussie en entreprise ou au sein d'un cabinet juridique, vous avez mené avec succès des opérations contentieuses dans les domaines de l'édition ou proches de l'édition. Sous la responsabilité directe du Secrétaire général, vous aurez en charge le suivi d'affaires liées au Droit d'auteur, au Droit des marques et à la responsabilité de l'éditeur. Votre profil de généraliste vous permettra cependant de régler avec l'aide de nos conseils toute question juridique se posant à notre société (Droit fiscal, Droit social, etc.), les questions de droits des sociétés relevant du groupe.

Nous vous offrons de réelles responsabilités au sein d'une équipe solide et l'assurance d'une rémunération motivante. Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo sous réf. JU/M à Curriculum, 6 passage Lathuile 75018 Paris qui transmettra en toute confidentialité.

Groupe international très prestigieux recherche un

Fiscaliste d'Affaires
de haut niveau

Paris **500 KF+**

En étroite collaboration avec la Direction Générale, le candidat *interviendra en tant que responsable de la fiscalité du Groupe* et pour le compte de filiales de premier plan sur des dossiers complexes de fiscalité française et internationale, notamment américaine : restructurations, acquisitions, tax planning... .

Agé de 30/33 ans et justifiant d'une expérience de la fiscalité d'au moins six ans acquise en cabinet international et/ou au sein d'un groupe important, vous parlez parfaitement *anglais*.

Créatif, rigoureux et dynamique, vous valoriserez toutes ces qualités au sein d'un groupe très performant.

Contactez **Antoine Goldschmidt** au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax *& Legal***, *10 rue Jean Goujon, 75008 Paris, sous réf. AG6184MO.*

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBW

La SOCIETE GENERALE recherche pour sa Direction des Marchés de Capitaux un Juriste, Spécialiste des Montages Financiers.

Vous interviendrez au sein d'une équipe de montage d'opérations de marché et de crédits. *Vous aurez la responsabilité de mettre au point les contrats à partir des informations* communiquées. Puis, vous négocierez les modalités avec les différents partenaires : clients, autres banques, conseils juridiques.

A 35 ans environ, de formation juridique (maîtrise ou doctorat), vous avez une expérience du montage d'opérations financières dans un environnement international et une bonne connaissance des instruments de Marchés.

Ce poste requiert une parfaite maîtrise de l'anglais et conviendrait à un candidat motivé et à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous la réf. SMF à Frédéric PASTRE
Société Générale - Service du Recrutement - 59, rue de Provence - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

Banque spécialisée, filiale d'un important Groupe bancaire recherche un

Responsable du Contentieux et des Affaires Spéciales

Paris

Rattaché au directeur du département de l'exploitation, vous aurez pour mission de rationaliser et d'optimiser le service «contentieux» au sein de la banque. A la tete d'une équipe de 6 personnes, et en relation avec les chargés d'affaires, vous traiterez l'ensemble des aspects liés à la fonction (négociations précontentieuses, mesures conservatoires, exécutions de cautions, procédures juridiciaires...).

Agé d'environ 30 ans, doté d'une solide formation juridique (maîtrise, 3ème cycle), vous pouvez faire état d'une expérience de plusieurs années (4/5 ans) du contentieux du crédit aux PME, artisans, commerçants et professions libérales.

Vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans une structure bancaire souple et évolutive.

Contactez **Thierry Virol** au (1) 42.89.30.03 ou envoyez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à *Michael Page Tax & Legal, 10 rue Jean Goujon,* 75008 PARIS, sous réf. TV6302MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBW

Deux postes de

CONSEILS FISCAUX CONFIRMÉS

sont créés, l'un à Lyon, l'autre à Grenoble

au sein de Cabinets de Conseils juridiques pluridisciplinaires.

Compétence, culture juridique solide et expérience professionnelle de 8 ans minimum assureront aux titulaires des perspectives d'avenir.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite, c.v. et prétentions sous n° 8121 :

Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

GROUPE FINANCIER DE PREMIER PLAN

recherche

JEUNE JURISTE

Vous prendrez en charge progressivement la responsabilité d'une partie des dossiers des sociétés et des OPCVM du groupe en assurant :

- *le secrétariat des Conseils et des Assemblées générales ;*
- les opérations de modification de structure (fusion, apport, augmentation de capital...) ;
- la supervision du suivi administratif de ces dossiers ;

et en participant à la mise en œuvre globale des opérations juridiques.

Vous possédez une maîtrise ou un DESS de droit des affaires et une expérience de un à trois ans dont nécessairement pour partie en droit des sociétés.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

Mme SCOTTE, ALTUS FINANCE,
34/36, avenue de Friedland — 75008 Paris



IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL
Paris 9ème

recherche pour la direction des affaires juridiques un

ATTACHE DE DIRECTION

De formation juridique supérieure (Sciences Po + Droit, Doctorat...)

Chargé d'études, il participera au traitement d'importants dossiers juridiques concernant toute une profession.

Débutant accepté.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence MA9 à



HELP INTERNATIONAL
8, rue de Louvois - 75002 PARIS

Important et dynamique Cabinet d'Avocats (Paris 8e), *recherche un*

Avocat

Collaborateur *spécialisé*, notamment en Risques Industriels, ayant une expérience de 4 ans minimum de barreau.

Une formation complémentaire anglo-saxonne (de préférence américaine) serait un atout.

Un très bon niveau d'anglais et une connaissance de la culture américaine sont indispensables.

Veuillez adresser votre candidature sous la référence LM/90/1002, en toute confidentialité, à Intuitu Personae, Conseil en Ressources Humaines Juridiques, 19 avenue de Messine, 75008 Paris.

IP
INTUITU PERSONAE

ERNST & YOUNG
AUDIT ET CONSEIL
poursuit son développement sur la côte d'Azur et souhaite renforcer son équipe.

JURISTES - FISCALISTES
expérimentés et débutants

De formation supérieure, 3ème cycle de Droit des Affaires ou maîtrise en Droit et E.N.I., vous avez déjà acquis une expérience du conseil juridique et fiscal de 3 à 6 ans ou souhaitez débuter votre carrière dans cette activité.

Imaginatif mais réaliste à la fois, vous possédez un réel goût du contact.

Vous serez, selon votre expérience, chargé de missions de conseil juridique et fiscal de haut niveau, dans des contextes très variés auprès de clients internationaux et locaux. Vous exercerez fréquemment vos talents linguistiques en anglais.

Nous saurons satisfaire rapidement votre besoin d'autonomie et de responsabilités et vous proposer de larges possibilités d'évolution et de formation rarement égalées, au sein d'un groupe d'envergure internationale.

ERNST & YOUNG, avec 1700 associés et collaborateurs dont 250 spécialistes dans cette activité, est l'un des tout premiers de sa profession. Les postes sont à pourvoir sur la Côte d'Azur, au sein d'un bureau de 20 personnes en fort développement.

Pour un premier contact confidentiel, adressez votre dossier de candidature à Catherine Deleuze - SOMODECO SAM - "Le Victoria" - 13, boulevard Princesse Charlotte - MC 98000 MONACO.

Carré Turenne

Crédit Mutuel

Maine-Anjou - Basse Normandie
une banque à qui parler

Si le Crédit Mutuel a le souci permanent d'assurer la meilleure écoute, le meilleur dialogue et conseil auprès de sa clientèle, il a la même exigence en interne et c'est dans cet esprit qu'il recrute son :

FISCALISTE H/F

Responsable du service *Juridique et Fiscal*, conseiller interne, au siège, la fonction vise à :

- optimiser l'organisation juridique et fiscale du Groupe.
- assister les caisses locales et les spécialistes sur les aspects fiscaux pour la gestion du patrimoine et du montage des crédits professionnels
- gérer les relations externes avec les différents partenaires du Crédit Mutuel dans son domaine de compétences.

Par ailleurs, il coordonne et anime une petite équipe dans l'esprit d'un management participatif.

Praticien de la fiscalité et du droit des affaires, sa formation supérieure (Fac - Grandes Ecoles, Ecoles des Impôts) a été enrichie par une expérience significative en entreprise, centre de gestion ou Cabinet.

Adresser s/réf. 2109 A, lettre manuscrite, CV détaillé, rémunération actuelle à notre Conseil :
CD/RH Ceip - «La Guilbaudière»
113, bd Marcel Paul
44800 SAINT-HERBLAIN.
Réponse et discrétion assurées.

CDRH ceip



Le Monde de la Gestion

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE EUROPEENNE, 5700 GUICHETS, 73000 SALARIES.

RESPONSABLE COMPTABLE ET JURIDIQUE



PARIS

La Fédération Nationale du Crédit Agricole recherche un professionnel expérimenté et à fort potentiel pour ce poste important, charnière entre la comptabilité, l'administratif et le juridique.

Directement rattaché au responsable de l'Administration Générale, vous participez étroitement à *l'élaboration du budget de la FNCA, vous organisez et contrôlez la comptabilité générale de la FNCA et de* différentes entités juridiques qui lui sont rattachées : SCI, SA, SARL, GIE, Association Loi 1901.

Vous prenez également en charge la vie administrative, juridique et fiscale de ces différentes entités.

Appuyé dans votre mission par une équipe de 5 personnes que vous managez, vous travaillez dans un environnement comptable entièrement informatisé.

Pour ce poste qui vous ouvrira des perspectives d'évolution à terme au sein de l'Institution Crédit Agricole, nous souhaitons rencontrer des candidats motivés, de formation DECS, avec une formation juridique complémentaire, ayant acquis une expérience similaire de 4 à 5 ans environ.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous la réf. CC/101 à notre Conseil : **Ethnos** Groupe UNILOG - 141, avenue de Wagram - 75017 PARIS. Membre de SYNTEC Recrutement.

Ethnos GROUPE UNILOG

NC communication

Aujourd'hui à Bordeaux, bientôt peut-être à Phoenix, Munich ou Hong-Kong

CONTROLEUR DE GESTION ADJOINT

Grand groupe *mondial d'électronique haute technologie*, MOTOROLA développe dans son unité de Bordeaux des composants haute fréquence de pointe.

Aux côtés de notre contrôleur de gestion, vous serez chargé des fonctions de contrôle de gestion d'une ou plusieurs familles de produits ; de l'établissement du budget prévisionnel ; de l'analyse des résultats financiers. Diplômé d'une ESC, vous avez complété votre formation par un DECS. Une première expérience de 2 à 3 ans vous a permis d'évoluer dans un contexte international. Vos qualités de communication et votre maîtrise de l'anglais vous permettront de réussir à ce poste puis, peut-être, d'évoluer au sein d'autres filiales de MOTOROLA, en Europe, aux Etats-Unis et en Extrême-Orient.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo) à Huguette CADEAU, Responsable des Ressources Humaines MOTOROLA Semiconducteurs Bordeaux S.A. – 152, avenue de la Jallère 33300 BORDEAUX.



MOTOROLA

Semiconducteurs Bordeaux S.A.

Darjeeling

Quand le contrôle de gestion devient un outil stratégique...

Filiale d'un groupe international, nous employons en France 3 500 personnes et réalisons un CA de 5 Milliards de francs sur des produits grand public à forte notoriété.

Contrôleur de Gestion Confirmé (Réf. 117-06/M)

Sous l'autorité du Directeur du Département, vous intervenez dans l'organisation et l'amélioration des systèmes d'information et des procédures et vous avez en charge l'analyse de l'activité de l'un de nos secteurs (budgets, prix de revient, reporting...).
La trentaine, diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans le contrôle de *gestion ou l'audit en secteur industriel. Vos capacités de recommandation vous permettent de jouer un rôle de conseil.*

Contrôleur de Gestion Junior (Réf. 117-04/M)

Au sein de notre équipe, vous participez à la mise en place et à l'utilisation de nos nouveaux outils de contrôle en relation directe avec les opérationnels. Vous prenez progressivement en charge le contrôle de gestion EXPORT.
Agé de 25/28 ans, diplômé d'études supérieures, vous souhaitez valoriser une première expérience de 1 à 2 ans acquise en cabinet ou en entreprise.
Vous parlez l'anglais et vous souhaitez intégrer un groupe qui a su faire preuve de dynamisme et qui est l'un des leaders de la profession, alors adressez lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous la référence choisie, à notre Conseil ARPE 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

MEDIAPA

BANQUE INTERNATIONALE

[illegible]

Salle des Marchés

reconnue comme "Market Leader"



Jeunes Aides Cambistes H/F

- 20/25 ans
- bilingues anglais et français (connaissance d'autres langues européennes appréciée)
- avec une ou deux années d'expérience à une table de comptant dans une banque active dans ce secteur de marché
- ayant le goût des marchés financiers et une forte motivation pour réussir.

Ces postes, à pourvoir rapidement, offrent aux candidats retenus de réelles possibilités d'avenir dans une activité en pleine expansion.
Rémunération intéressante, en fonction de l'expérience.
Lieu de travail : Paris, quartier Opéra.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature détaillée sous réf. 5938 à PLAIN CHAMPS, 57, avenue du *Général Leclerc, 75014 PARIS*, qui transmettra.



DARTY

Leader incontesté sur le marché de la TV, Vidéo, Hifi, Electroménager, notre Groupe réalise un CA de 8 Milliards de Francs.

AUDITEURS INTERNES

De formation supérieure à orientation gestion, finances, comptabilité (ESC, MSTCF, IEP...) vous êtes débutant ou avez acquis une première expérience en entreprise ou en cabinet.

Vous participerez au sein de la Direction de l'Audit à diverses missions d'audit financier, opérationnel et informatique, dans l'ensemble des filiales du Groupe.

Ce poste basé à Paris 17ème nécessite de nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV. photo et prétentions) à : Olivier MONDOT Groupe DARTY 11 bd Pershing 75858 PARIS Cedex 17.

CONTESSE

---

cde LE GROUPE FINANCIER DE L'IMMOBILIER

Dynamisme et volonté de développement font de nous l'un des plus importants établissements de financement immobilier. Exigence et professionnalisme renforcent notre démarche.

Auditeur interne *H/F*

Rattaché au Directeur de l'Audit, vous aurez la responsabilité des missions à caractère comptable et financier de notre groupe et serez chargé de :
- participer à l'élaboration du plan d'audit,
- définir pour chaque mission les objectifs et le programme de contôle,
- procéder, en cours de mission, à une analyse critique de l'organisation, des procédures et des traitements ; en apprécier la pertinence, la régularité et l'efficacité,
- rendre compte de cette évaluation à la Direction Générale et proposer toute recommandation visant à améliorer la sécurité, l'efficience et la rentabilité des activités examinées.

De formation supérieure comptable et financière : Sup de CO + DECS ou équivalent, vous souhaitez valoriser une expérience professionnelle (3/4 ans) acquise dans une fonction similaire ou au sein d'un cabinet d'audit.
Qualité d'analyse et de synthèse, rigueur, capacité d'écoute et de communication sont vos atouts.
La micro-informatique vous est, en outre, familière.
Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre dossier (lettre manus., cv, photo et prét.) sous réf : 17/CDE/LM à notre conseil qui vous garantit toute confidentialité
17, rue Angélique Vérien 92200 NEUILLY

cog hébert conseil Ressources humaines

membre de syntec — OPQCM

CONTROLEUR INTERNE

Venez consolider dans l'univers de la presse et de l'édition

Nous recherchons celui ou celle qui, au sein de la Direction comptable du groupe, réalisera une double mission :

- prendre en charge la production des comptes consolidés en s'appuyant sur une équipe de comptables chargés de la consolidation des filiales dans les sociétés du groupe ou chez nos partenaires
- garantir la fiabilité des informations comptables en vérifiant les *méthodes d'évaluation, l'application des procédures comptables* et de consolidation, la réalité des actifs, et la bonne utilisation des outils comptables (tableaux, logiciels).

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion + DESCF, vous avez acquis une première expérience de 2 ans minimum, vous maîtrisez la micro-informatique et parlez anglais.
Nombreux déplacements à prévoir.
Ce poste qui vous familiarisera avec les milieux de la presse et de l'édition vous ouvrira de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe.

LA CROIX — Pèlerin — notre temps — OKAPI — PHOSPHORE



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence MCM/65 à Bayard Presse 3, rue Bayard, 75008 Paris.

47 Publications - 18 à l'étranger - 29 en France
1.5 Milliards de CA - 1700 personnes

BAYARD PRESSE

VGG

ERNST & YOUNG
AUDIT ET CONSEIL

poursuit son développement dans le Sud de la France et souhaite compléter son équipe.

AUDITEURS SENIORS

Vous possédez une formation supérieure (grandes écoles ou université). Vous avez déjà acquis une expérience confirmée de l'audit ou du commissariat aux comptes, ou vous souhaitez débuter votre carrière dans cette activité.

Nous vous donnons la possibilité d'enrichir vos compétences et de satisfaire votre besoin d'autonomie et de responsabilités.

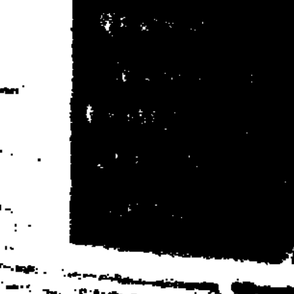
Au sein d'un groupe international leader sur le marché de l'audit et du conseil, vous serez chargé :
• de missions d'audit, • de conseil auprès de chefs d'entreprise, dans leurs opérations de développement interne et externe.

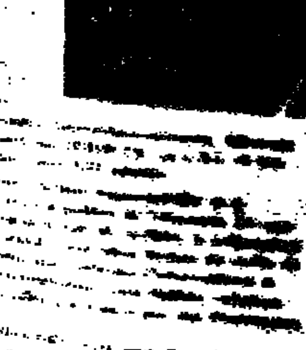
Rejoignez notre équipe de Marseille. Nous avons les moyens de votre réussite.

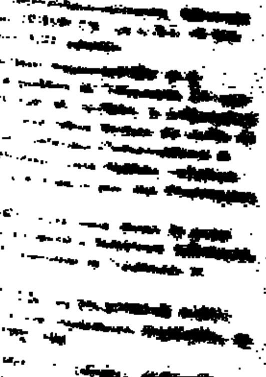
ERNST & YOUNG, avec 1700 professionnels, est le premier cabinet français d'audit et de conseil. Nous vous offrons un environnement professionnel stimulant et de haut niveau, une optimisation de vos connaissances et un développement de vos qualités grâce à un système personnalisé de formation permanente.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature à Francis GIDOIN - Ernst & Young Audit et Conseil - 485, avenue du Prado 13008 Marseille.









Le Monde de la Gestion

Avec 9 milliards de Francs de CA, 13 000 salariés, une implantation internationale, le Groupe Bertrand Faure Automobile est *aujourd'hui* le leader du siège automobile.

Il recherche pour sa Direction Contrôle de Gestion basée au siège social de Saint Quentin en Yvelines un

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Dans un premier temps, vous assisterez le Directeur du Contrôle de Gestion du Groupe dans sa mission auprès des Sociétés de l'ensemble France et Péninsule Ibérique (8 sociétés - 20 sites industriels).

De formation supérieure type DECS, vous avez une *première expérience de la fonction, éventuellement* en milieu industriel.

Outre le goût pour la micro-informatique, de solides connaissances en anglais, vous avez bien entendu toutes les qualités habituellement demandées pour ce type de poste.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, curriculum-vitæ, photo et rémunération souhaitée) au DRH de BERTRAND FAURE AUTOMOBILE 8, rue Jean-Pierre Timbaud - BP 14 - 78391 BOIS D'ARCY CEDEX



MEDIAPA

Notre Société, filiale d'un puissant groupe international emploie 450 personnes en France et réalise un chiffre d'affaires de 500 millions de francs.

Notre développement rapide sur le marché des matériaux composites hautes performances, nous amène à rechercher un jeune :

Ingénieur + MBA

Rattaché au Président, vous assurerez le secrétariat du Comité de Direction et prendrez en charge certaines études et projets stratégiques. Cette mission vous permettra d'acquérir une parfaite connaissance de notre entreprise, de ses *marchés, de ses partenaires, et d'évoluer* ensuite vers des fonctions opérationnelles.

Vous avez environ 28 ans, une double formation : ingénieur + gestion, éventuellement une courte expérience dans un service de gestion/planification, beaucoup de rigueur et le sens des relations humaines.

Le poste est basé à Lyon.

Si cette opportunité vous attire, veuillez adresser votre candidature sous référence IM/2 à notre Conseil - Cabinet *Monteil - 17, rue Galilée - 75116 PARIS.*

Cabinet Monteil
conseil en recrutement

HOLDING INDUSTRIEL COTÉ EN BOURSE 6 MILLIARDS DE F. DE C.A.

Adjoint du Responsable Comptable et Financier

Neuilly

Avec une équipe de 3 personnes, la tenue de la comptabilité, l'établissement du bilan, la consolidation et la prévision des résultats, seront vos missions prioritaires. Fiscalité, trésorerie, informatique vous seront confiés en fonction de votre expertise dans ces domaines.

27 ans minimum, DECS ou équivalent, une première expérience en holding, banque, cabinet ou société industrielle vous a familiarisé avec les problèmes de consolidation. Rigueur et méthode sont vos qualités dominantes. Vous avez un goût prononcé pour les questions financières. Vous êtes bien-sûr utilisateur de l'informatique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. , photo), sous référence 2176 à Michel BUSI qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers &Lybrand Consultants | Executive Selection | 3, Av. Percier 75008 Paris



> « Le contrôle de gestion au GAN, une assurance de réussite »

Contrôleurs de gestion confirmés

L'ouverture du nouveau marché européen, l'évolution des besoins d'assurances, le développement des nouvelles technologies : voilà les principaux défis que le GAN doit relever dans les années à venir. Pour atteindre ces objectifs, nous optons résolument pour la performance.

Nous renforçons notre structure contrôle de gestion en proposant des opportunités de carrières à plusieurs Contrôleurs de gestion confirmés

Au sein de la Direction du Plan et du Contrôle de Gestion du groupe, et en étroite liaison avec les correspondants contrôle de gestion locaux, vous :

- animez le processus de fixation des objectifs et l'élaboration de plans opérationnels,
- élaborez et faites évoluer les tableaux de bord de pilotage,
- analysez l'évolution des indicateurs de gestion,
- initialisez et coordonnez l'élaboration des budgets,
- suivez et contrôlez les coûts et les investissements.

Cette fonction vous permettra de valoriser votre formation (HEC, ESSEC, ESCP...) et votre première expérience significative en contrôle de gestion au sein d'une importante structure dans le secteur financier.

Au-delà de vos solides compétences techniques, vos qualités relationnelles alliées à votre force de conviction vous permettront d'être un interlocuteur apprécié à tous les niveaux de l'entreprise.

Pour poser votre candidature, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M/ED/55 à notre Division Gestion et Recrutement des Cadres, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.



MEDIA-SYSTEM

Responsable Service des Procédures Comptables et Comptabilités Filiales

CEBAL - 5 MMF de C.A., 8 000 personnes - filiale du groupe PECHINEY, recherche pour son siège social situé à Clichy, un Responsable Service des Procédures Comptables et Comptabilités Filiales

Diplômé d'une grande école de gestion, idéalement complétée par un DECS, vous alliez à votre expérience en tant que responsable d'un service d'exploitation de comptabilité société, une connaissance de la comptabilité usine et des techniques de consolidation.

En relation étroite avec le Directeur des *Services Comptables, vous participerez* à l'élaboration et à la maintenance d'une partie des procédures de la société et du groupe CEBAL.

Garant de la cohérence et de la régularité des comptes, *vous veillerez à la bonne* application des procédures du groupe PECHINEY et du groupe CEBAL.

Homme de contact et de rigueur, en véritable conseil, vous assisterez les établissements, les filiales françaises et étrangères (*suivi* de l'évolution des règles fiscales françaises et internationales de consolidation...).

Une mission complète où vous mettrez en avant votre maîtrise de l'anglais, si possible de l'allemand, et votre aptitude à manager et à coordonner toutes les facettes de votre fonction.

Merci d'adresser votre dossier de *candidature sous référence CB52* à PECHINEY - Service Recrutement CEDEX 68 - 92048 PARIS LA DEFENSE



Stages, 1er emploi : 3614 code PECHINEY

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE PECHINEY

MEDIAPA



Coopérative Agricole Lauragaise

RESPONSABLE des SERVICES COMPTABILITE et CONTROLE de GESTION

La C.A.L. avec 2000 AGRICULTEURS ADHERENTS est une des plus importantes Coopératives Agricoles du SUD de la FRANCE.

Elle développe ses Activités sur les Secteurs des Semences, Légumes, Productions Animales, Approvisionnements, Aliments du Bétail... et pour le Groupe, dans le domaine des SERVICES. La C.A.L. et ses Filiales réalisent un C.A. d'Un Milliard de francs avec 420 salariés.

Rattaché au Secrétaire Général, vous assumez l'entière responsabilité de la Comptabilité, de la Fiscalité, et vous participez à la gestion de Trésorerie. En tant que Contrôleur de Gestion, vous avez en charge le suivi de l'activité, la préparation des budgets, l'analyse des indicateurs de résultat. Vous faites évoluer les outils de gestion existants, et assurez le développement des systèmes d'informations et des Progiciels utilisés, en liaison avec les Informaticiens. Vous réalisez certaines études et synthèses pour la Direction, vous veillez à la mise à jour des Procédures. Vous animez un service de 10 personnes.

Interlocuteur privilégié des directions opérationnelles, vous vous devez de jouer également un rôle d'information et de suivi auprès du service Relations Adhérents.

Ce poste est à pourvoir à CASTELNAUDARY, à 40 minutes de Toulouse, le titulaire partant à la retraite.

Agé d'au moins 35 ans, Diplômé DECS, DESCF, ESC ou INGENIEUR AGRO AGRI option Comptabilité Finances, vous justifiez d'une expérience impérative, en Comptabilité Générale et Contrôle de Gestion en PME/PMI.

Merci d'envoyer lettre manuscrite de Candidature avec CV, (photo), prétentions SALAIRE sous M 90112 à notre Conseil en Recrutement M.F. LAUTREC LEPY, 35 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE.

Votre dossier sera traité avec toute la discrétion liée à notre déontologie.

Premiers entretiens à Toulouse et Paris.

marie-françoise lautrec lepy

Le Groupe Concept, implanté dans 30 grandes villes françaises et plusieurs pays d'Europe, est aujourd'hui un leader de l'informatique et des services dédiés aux métiers de la finance, de la comptabilité et de la gestion. En 1989 : 2,3 Mds de F de CA, 4000 collaborateurs, 3e SSII française, 6e rang en Europe.

GROUPE CONCEPT

spectral mis — la maintenance informatique

Filiale du Groupe Concept, avec plus de 500 collaborateurs et plus de 100 000 équipements gérés en temps réel sur toute la France, Spectral Mis constitue une infrastructure unique dans le domaine de la maintenance informatique (HARDWARE).

Aujourd'hui au 4e rang européen, notre objectif de qualité de service et notre forte croissance *nous amènent à renforcer nos équipes. Nous rejoindre, c'est intégrer une organisation* puissante, efficace, de haute technicité, permettant de développer ses compétences de façon très autonome, sur un marché en pleine mutation. C'est aussi gagner ses responsabilités dans une entreprise qui a de réelles ambitions pour l'avenir.

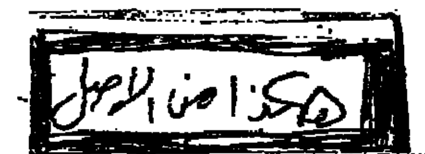
CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous avez en charge pour la société mère *et ses filiales, l'élaboration et le suivi du budget ainsi que le contrôle du reporting mensuel.* Ponctuellement, vous traitez des missions spécifiques (analyses des coûts, simulations...) et contrôlez la fiabilité des procédures internes. Vous travaillez en équipe avec l'assistant en gestion que vous encadrez.

De formation type ESC, maîtrise d'économie ou MSTCF, 2 à 3 ans d'expérience réussie au sein d'un service de contrôle de gestion ou d'un cabinet d'audit ont confirmé un potentiel indiscutable que vous pourrez exprimer dans cette mission. Connaissances micro souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) en précisant la référence *CG/M à Stéphane Charbonnier, Spectral Mis, 17 boulevard Ney, 75018 Paris.*

GROUPE CONCEPT : l'informatique de gestion



Le Monde de la Gestion



Filiale d'IBM France, de Paribas et de Sema Group, AXONE, spécialisé dans les services de gestion de systèmes informatiques et de réseaux téléinformatiques, recherche dans le cadre de son importante expansion,

CONTROLEUR DE GESTION

De niveau BAC + 4/5, une formation mixte Gestion + Ingénieur étant appréciée, vous avez une expérience confirmée de Contrôle de Gestion en SSII, dans un environnement IBM.

Rattaché au Directeur Financier, vous aurez à :
- constituer le tableau de bord analytique des activités de l'entreprise,
- encadrer l'équipe qui vous rendra compte.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence PB à AXONE - Direction du Personnel - 1 avenue Montaigne - 93167 NOISY-LE-GRAND Cedex.

CONTESSE

Directeur Administratif et Financier

Côte d'Armor Région St-Brieuc

Notre Directeur Général vous propose d'entrer dans la fonction, puis de la *transformer en une D.A.F. COMPLETE à très brève échéance.* Membre du Comité de Direction, vous participerez aux choix stratégiques de l'entreprise, leader incontesté dans son secteur de l'agro-alimentaire en France (450 personnes, deux usines, une excellente rentabilité).

Votre équipe (18 personnes) performante en contrôle de gestion, comptabilité, informatique et administration générale, vous assistera dans tous les aspects de votre fonction : coordination des comptabilités, contrôle budgétaire et reporting, fiscalité, trésorerie... Vous développerez les nouveaux systèmes et procédures de gestion, les ferez évoluer, en garantirez l'efficacité.

Outre une solide formation financière (type ESC et DECS), vous apporterez une solide expérience comptable/finance, et d'encadrement, de préférence en PMI. La pratique du reporting anglo-saxon constituerait un atout. A l'aise avec l'informatique, vous êtes prêt à assumer une DAF totale. En plus d'une rémunération motivante, une voiture de fonction, vous aurez la qualité de vie d'une ville bretonne en bord de mer...

Ce poste vous intéresse : notre Conseil attend votre candidature, s/réf. 8102-0. Discrétion totale garantie.

SEQUOIA CONSULTANTS 60, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS.

Cabinet d'Expertise Comptable ARGENTEUIL (95)

recherche

COLLABORATEUR COMPTABLE QUALIFIÉ

(DESCF souhaité ou en cours)

Expérience Cabinet indispensable

Pour prendre en charge la gestion complète d'un ensemble de PME/PMI

Envoyer lettre manuscrite + CV à

Cabinet THEMIS, Mme SAUVET, 89, rue Henri-Barbusse 95100 ARGENTEUIL



L'Inspection Générale

Nous sommes l'un des tout premiers groupes français spécialisés dans le financement et les services aux particuliers et aux entreprises. Notre stratégie de développement est fondée sur le partenariat avec des groupes de grande notoriété et sur l'innovation. Nous sommes à l'origine de nombreux produits qui ont fait école dans la profession. Nous recherchons des jeunes diplômés

Ecoles de commerce, IEP, DESS Gestion...

Au sein d'une petite équipe, vous serez formés à l'analyse du fonctionnement de l'ensemble des unités de notre groupe. Ces missions relèvent d'une approche globale, intégrant l'ensemble des aspects techniques, financiers, d'organisation mais également humains. Au contrôle et à l'évaluation, s'adjoint une dimension fondamentale de conseil dans une perspective d'assistance.

Ce savoir-faire de généraliste acquis pendant quelques années vous donnera une excellente connaissance de l'ensemble des mécanismes de notre groupe. Il vous préparera à accéder à une grande variété de postes de responsabilité.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 0112 M à notre conseil SENANQUE, 103 rue La Fayette - 75010 PARIS.

*INFORMATION MINITEL 3616 CODE UGE * PLEIADE*

Sénanque



Cabinet d'Audit et de Conseil, DSA International exerce son activité en France et à l'étranger grâce à une clientèle d'entreprises diversifiées. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

AUDITEURS JUNIORS

De formation supérieure, type école de commerce ou MSTCF, vous participerez à notre développement au sein d'une équipe jeune et motivée. De nombreuses possibilités d'évolution sont prévues grâce à la participation à de missions importantes.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et CV à DSA, 22 place du Général Catroux, 75017 PARIS.



L.B.W.

Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

Quelle que soit votre formation, vous devez vous informer sur les nombreux débouchés offerts par le monde très diversifié de l'Assurance. Chaque année, les Sociétés d'Assurance recrutent des juristes, des statisticiens, des comptables, des commerciaux, des médecins, des ingénieurs, des architectes et de nombreux diplômés d'autres filières.

Si vous aimez les contacts, le dialogue, vous pouvez développer et enrichir vos connaissances actuelles en devenant un spécialiste de pointe, intégré à une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, en évolution permanente. *Des responsabilités importantes vous attendent à terme.*

Découvrez les 50 Métiers porteurs de l'Assurance. Pour un Risk Manager, un Audit, un Assureur International, un Souscripteur, un Courtier, un Agent Général, un *Rédacteur Gestionnaire, quelles sont les perspectives de carrière ?* Quels sont les métiers de l'informatique dans l'Assurance ? Venez vous renseigner et rencontrer les Responsables des plus grandes sociétés : GAN, CNP, Groupe Victoire, AGF, AXA, GPA, PFA, La France, Les Mutuelles du Mans, Groupama, Eagle Star Vie, FFSA, Lloyd Continental...

"PASSEPORT POUR L'ASSURANCE"

LE PREMIER FORUM

DES 50 MÉTIERS DE L'ASSURANCE

LE 23 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 21 H

LE 24 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 17 H

AU CNIT - PARIS LA DÉFENSE
RER LIGNE A - ARRÊT LA DÉFENSE - PARKING CNIT

ENTRÉE GRATUITE





Réseau Cadres — Le Monde

Dans le cadre de son développement Important Organisme Social recherche son

AGENT COMPTABLE

Rattaché à la Direction Générale basée à Paris, vous prendrez en charge l'ensemble de la Comptabilité et des problèmes financiers.

Agé d'au moins 35 ans, vous êtes de formation comptable supérieure avec une expérience de 5 à 10 ans dans une entreprise d'assurance ou de service.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo retournée et prétentions s/réf. 791143 à : PREMIER CONTACT, 38 rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET ou tapez 3615 PCONTACT.

CONTESSE

Grand Groupe Français

dans un secteur de pointe. Recherche Jeune



pour une de ses unités décentralisées.
Diplôme Ecole de gestion ou équivalent.
Expérience souhaitée : 2 ans en Cabinet d'Audit ou en qualité de Contrôleur de gestion.
Lieu de travail : CRETEIL.

Envoyer candidature, CV + photo à RSCG CARRIERES sous référence 5080 - 2-4, rue Rouget de Lisle 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Filiale d'un Groupe International, 750 personnes, nous étoffons notre service Contrôle de Gestion en recrutant un

ASSISTANT du "Controller"

Banlieue Sud de Paris - 180/200 KF

● Rendant compte au responsable du contrôle de gestion au sein d'une équipe de trois personnes, vous prenez en charge :
- le contrôle de gestion d'une division du groupe,
- assurez le reporting à la maison mère,
- analysez les écarts,
- suggérez les actions correctrices,
- établissez et chiffrez les budgets.

● Diplomé d'une Ecole Supérieure de Commerce (option Finance Comptabilité), ou d'une Ecole Supérieure de Gestion, vous justifiez d'une première expérience au sein d'un service Contrôle de Gestion. Vous êtes familiarisé à l'utilisation de la micro-informatique, et parlez impérativment l'allemand ou l'anglais.

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre *manuscrite et d'une photo à notre agence* **BRAIN MASTER** 75, Bd Magenta - 75010 PARIS, en précisant sur l'enveloppe la réf 1149

ORGANISATION PROFESSIONNELLE
SECTEUR IMMOBILIER, recherche

Profil :
- 35 ans, formation supérieure type Droit, Sciences Po, Ecole supérieure de commerce.

Missions :
- réalisation d'études ponctuelles
- contacts avec les adhérents
- animation des commissions de travail
- orgnanisation de cycles de formation professionnelle.

Si succès, évolution rapide de carrière.

Envoyer C.V. sous référence 256 à M.G.C. 38 rue de Villiers 92300 *LEVALLOIS PERRET (qui transmettra).*

MGC

Le Monde de la Gestion

MARCHÉS FINANCIERS

Dans le but d'instaurer des « rapports différents avec l'argent »

Des mouvements écologistes et tiers-mondistes créent une banque alternative en Suisse

Au pays des banques, une nouvelle venue n'hésite pas à jouer les trouble-fête. Ce qui pouvait apparaître, il y a quelque temps encore, comme l'idée farfelue d'une poignée de rêveurs s'est concrétisé récemment avec l'ouverture, lundi 29 octobre à Olten, au nord du pays, des premiers guichets de la Banque alternative suisse (BAS).

BERNE

de notre correspondant

S'inspirant de l'expérience et des principes écologistes de l'Oekobank, en Allemagne, ce nouvel établissement entend prendre le contre-pied des banques helvétiques traditionnelles, en offrant des *« garanties éthiques »* à ses clients et en instaurant des *« rapports différents avec l'argent »*. Ainsi, plutôt que de rechercher le maximum de profits, la BAS veillera à réserver ses crédits en priorité et à des taux préférentiels à des projets *« respectueux de l'environnement et des droits de l'homme »*.

Au nom d'une *« solidarité entre déposants et emprunteurs »*, les épargnants devront se contenter de taux de rémunération ne dépassant pas 3,75 %, soit nettement inférieurs à ceux des autres banques. Ils sont même encouragés à renoncer à percevoir des intérêts afin de faciliter le financement de projets à caractère humanitaire ou social qui peinent à obtenir des crédits normaux.

Trois mille actionnaires

Créée à l'initiative de mouvements écologistes, chrétiens, coopératifs et tiers-mondistes, la BAS a réussi à se doter, pour démarrer, d'un capital actions de 9,5 millions de francs suisses (environ 37,5 millions de francs français) répartis entre plus de trois mille actionnaires. Ayant reçu le feu vert de la commission fédérale des banques, le nouvel établissement se conformera aux usages bancaires en vigueur, tout en poursuivant ses propres objectifs. Par réaction aux reproches parfois adressés à la place financière helvétique, les responsables assurent que l'origine des fonds sera *« rigoureusement contrôlée »*.

Avant même d'ouvrir ses portes, la nouvelle banque, qui emploie huit personnes pour commencer, avait déjà reçu une centaine de demandes de crédit, dont la moitié ont été jugées recevables. De préférence à des maisons individuelles, la BAS favorisera le financement de communautés d'habitation, en leur accordant un taux hypothécaire de 6,25 %, plus avantageux qu'ailleurs.

Le choix de la petite ville d'Olten comme siège du nouvel établissement bancaire n'est pas fortuit. C'est aussi une manière d'interpeller les *« gnomes de Zurich »*, selon l'expression de Winston Churchill. Autre particularité de la BAS, elle s'efforcera de faire respecter la parité entre hommes et femmes dans ses organes dirigeants, tandis que les membres de son conseil d'administration ne toucheront pas plus de 18 000 francs suisses par an. Née en Suisse allémanique, cette nouvelle banque pas comme les autres devrait prochainement ouvrir une agence à Neuchâtel et, plus tard, une autre dans le Tessin de langue italienne.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **Les compagnies aériennes veulent augmenter leurs tarifs de 4 % à 8 %.** – L'Association du transport aérien international (IATA) a décidé, le 3 novembre, de soumettre aux gouvernements une proposition d'augmentation de leurs tarifs passagers dans une fourchette allant de 4 % à 8 % afin de faire face au quasi-doublement du prix du kérosène depuis l'invasion du Koweït. En matière de fret, les hausses envisagées s'étagent de 4 % à 8 %. Les nouveaux tarifs entreraient en vigueur vers le 15 décembre. La dernière augmentation avait été appliquée le 1er octobre et elle était comprise entre 5 % et 8 %.

□ **Béghin-Say : résultat semestriel exceptionnel.** – La filliale agro-alimentaire du groupe Ferruzzi a réalisé au cours du premier semestre de 1990 un résultat net exceptionnel (part du groupe) de 759,4 millions de francs, contre 323,2 millions de francs pour le premier semestre 1989. Ce résultat inclut la plus-value provenant de la cession des 30 % encore détenus dans le groupe Kaysersberg et de celle de l'activité adhésifs de Cerestar. Le chiffre d'affaires, pour la même période, s'est élevé à 18,9 milliards de francs, en baisse de 2 % à semestre comparable en 1989 (18,6 milliards de francs). La société mère annonce pour la période considérée un résultat net de 248,1 millions de francs, en faible progression par rapport au premier semestre de 1989 (245,7 millions de francs). Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3,1 milliards de francs, en diminution de 6 % sur le premier semestre de l'exercice précédent (3,3 milliards de francs).

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	25 octobre 1990
Total actif	656 017
dont	
Or	168 964
Disponibilités à vue à l'étranger	118 740
Ecus	54 111
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 176
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 732
Concours au Trésor public	38 520
Titres d'Etat (bons et obligations)	38 421
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	308
Effets privés	105 510
Effets en cours de recouvrement	35 836
Total passif	656 017
dont	
Billets en circulation	250 290
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	52 674
Compte courant du Trésor public	49 357
Reprises de liquidités	14 781
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 020
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	54 457
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	191 340

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,50 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,25 %
– Taux des avances sur titres	12 %

VIENNE-BUDAPEST

Des grands magasins hongrois à la cote

La chaîne hongroise de grands magasins Konzum Trading and Industrial Co Ltd, dont le siège se trouve à Pecs, au sud de la Hongrie, sera cotée en novembre sur le marché libre de la Bourse de Vienne, a annoncé le président de cette firme, M. Laszlo Biro. Parallèlement, l'action de Konzum sera introduite à la Bourse de Budapest. La société dispose d'un capital de base de 460 millions de forints (46 millions de francs), réparti en 46 000 actions nominatives de 10 000 forints chacune (1 000 francs). L'augmentation du capital devrait permettre de moderniser les plus anciens magasins et d'ouvrir de nouvelles succursales. Le 21 juin dernier, la première opération de cotation simultanée s'est déroulée à Vienne et Budapest avec l'agence de voyages Ibusz. L'introduction en Bourse de cette firme hongroise privatisée se déroulait au cours d'une journée symbolique marquée par la réouverture d'un marché des capitaux à l'Est après quarante-deux ans d'interruption.

PARIS, 5 novembre ⬇

Hésitation

Au lendemain du week-end de la Toussaint, les affaires n'ont pas vraiment repris rue Vivienne. Les valeurs françaises faisaient preuve de faiblesse lundi dans un marché peu actif et toujours lié aux évolutions politiques et militaires de la crise du Golfe. L'indice CAC 40 affichait un repli de 0,39 % en début d'après-midi peu avant l'ouverture de Wall Street, après avoir ouvert en baisse de 0,16 %. Vendredi, les valeurs françaises avaient perdu 0,65 %. L'ambiance était morose dès les premières transactions, et même la bonne tenue de la Bourse japonaise ne donnait pas de tonus particulier à la Bourse, pas plus que l'orientation favorable de la place londonienne. L'indice Footsie s'appréciait de 0,8 % lors des premiers échanges au Stock Exchange.

La perspective d'un retour des prix du pétrole sous la barre des 15 dollars une fois le conflit dans le Golfe résolu, comme l'affirme Cheikh Yamani, ancien ministre saoudien du pétrole, n'a pas redonné confiance aux investisseurs. Pas plus que le léger tassement du prix du brent de la mer du Nord, qui s'échangeait lundi matin à 33,60 dollars contre 34 dollars la veille.

Sur le marché à règlement mensuel, les principales hausses étaient emmenées par Chargeurs à la suite d'un accord intervenu pour une de ses filiales, BSBH, dont elle détient 22,8 % des parts. Cette société britannique, qui exploite cinq canaux de télévision du satellite Marco Polo, a signé un accord de raprochement avec Sky Television, qui détient quatre canaux du satellite Astra. Ces deux systèmes, réunis dans une société d'exploitation unique, diffusent des programmes en Grande-Bretagne. Parmi les autres progressions on notait Bic et Fives Lille. En baisse figuraient Sagem, Lebon et Cérus.

TOKYO, 5 novembre ⬆

Petite progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse lundi dans un marché étroit et sans animation. L'indice Nikkei a gagné 190,34 yens, soit 0,79 %, à 24 385,33 yens avec un volume de transactions global de 220 millions de titres contre 320 millions vendredi. La journée, toutefois, avait très bien démarré avec une hausse de 1,3 % en fin de matinée. Cette fermeté s'expliquait par la bonne tenue de Wall Street à la veille du week-end et surtout par la nette hausse du yen face au dollar. Cependant, le marché perdait rapidement son entrain en l'absence d'éléments nouveaux.

VALEURS	Cours du 2 nov.	Cours du 5 nov.
Akai	629	620
Bridgestone	1 140	1 140
Canon	1 370	1 350
Fuji Bank	1 920	1 950
Honda Motors	1 350	1 390
Matsushita Electric	1 720	1 700
Mitsubishi Heavy	735	734
Sony Corp.	6 350	6 370
Toyota Motors	1 800	1 810

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Perrier : progression de 115 % du bénéfice au premier semestre.** – Malgré l'effet « benzène » qui a pesé sur ses ventes d'eaux gazeuses à l'étranger, le groupe Perrier a plus que doublé son bénéfice net au premier semestre. Le résultat net consolidé part du groupe a fait un bond de 115 % au 30 juin 1990, à 856 millions de francs contre 397 millions au 30 juin 1989, selon un avis financier publié par le groupe. Un résultat dû aux confortables plus-values encaissées lors de la vente de la majeure partie des boissons sucrées du groupe (Oasis, Bali, Atoll).

□ **American National Can (groupe Pechiney) investit en Grande-Bretagne.** – American National Can, le pôle emballage du groupe français Pechiney, va investir 14 millions de dollars (70 millions de francs environ) dans l'accroissement de capacité de son usine de boîtes de boisson de Wakefield, en Grande-Bretagne. Grâce à l'ajout d'une nouvelle ligne de fabrication, l'unité de Wakefield pourra produire annuellement pas moins de 2 milliards de boîtes de boisson en aluminium, soit une augmentation de 30 % par rapport à la production existante. Numéro un mondial pour la fabrication de boîtes de boisson, American National Can a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de dollars (soit 22 milliards de francs environ) dans l'emballage multi-matériaux (aluminium, fer blanc, plastiques, verre).

□ **Trouvay et Cauvin : transfert sur le second marché le 14 novembre.** – La société havraise Trouvay et Cauvin (robinetterie industrielle et canalisations) sera transférée le 14 novembre du marché hors cote au second marché de la Bourse de Paris. Fondée en 1881, Trouvay et Cauvin est contrôlée par le président actuel, M. Yves Cauvin (54,88 % du capital), et la famille Lassarat (14,06 %). Au cours actuel du titre, la société est estimée à 340 millions de francs. A l'origine simple distributeur, Trouvay et Cauvin s'est diversifié récemment dans la production, qui lui assure de plus fortes marges. Au cours de son exercice 1989/90 (clos fin septembre), le groupe devrait dégager un bénéfice net de 48 millions de francs (+ 41 %) pour des ventes atteignant 1,88 milliards de francs (+ 13 %).

□ **Avon veut augmenter la valeur de ses actions.** – Le fabricant de cosmétiques américain Avon Products a annoncé, jeudi 25 octobre, qu'il avait engagé une firme d'investissements pour étudier les moyens d'augmenter la valeur de ses actions. Cette firme d'investissements, James D. Wolfensohn Inc., étudiera une série d'options comprenant notamment la distribution d'un dividende exceptionnel, une augmentation du dividende trimestriel et une recapitalisation, a indiqué un porte-parole d'Avon, M. James Cox. La firme fait l'objet depuis plusieurs mois d'une menace de prise de contrôle de la part du groupe d'investisseurs Chartwell Associates, qui détient 26 % de son capital.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associes	395	394 90	IDIA	312	315
Asystel	106	....	Idianova	131 50	130
B.A.C.	175	176 10	I.M.S.	945	940
B.I.C.M.	850	840	IN2	336	335
Boiron (Ly)	411	410	I.P.B.M.	113	116
Boisset (Lyon)	200 50	....	Loca Investis	312	312
Câbles de Lyon	2915	2942	Locamic	80	80
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	968	949	Marie Comm.	125 20	130
Calberson	327	340	Molex	180	....
Cardif	473 50	469 80	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	204 50	203 50	Presbourg	89 90	90
C.F.P.I.	259 90	252 10	Publ.Filipacchi	347 70	....
Ciments d'Origny	490	490	Razel	670	670
C.N.I.M.	950	950	Rhone-Alp.Eco (Ly.)	308	314
Codetour	276 10	278 10	St-H. Matignon	203	201
Comareg	280	282	Select Invest (Ly)	91	92 80
Conforama	820	800	Serbo	430	430
Creeks	310	310	S.M.T. Goupil	189	182
Dauphin	465	460	Sopra	172	....
Delmas	609	592	Supra	123	120 50
Demachy Worms Cie	541	541	Thermador H. (Ly)	240	....
Desquenne et Giral	262	....	Unilog	174 50	170
Devanlay	815	815	Union Fin. de Fr.	370	360
Deville	430	440	Viel et Cie	120 50	....
Dollfus	189	....	Y. St-Laurent Groupe	831	838
Editions Belfond	220	220			
Europ. Propulsion	400	390			
Finacor	135	....			
Frankoparis	164 50	163			
GFF (group.fon.f.)	382	376 10			
Grand Livre	426	426			
Gravograph	175	174			
Guinoli	830	820			
I.C.C.	225	232			

Marché des options négociables le 2 nov. 1990

Nombre de contrats : –

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	–	–	22	–
CGE	560	32	–	–	–
Elf-Aquitaine	640	–	48	–	–
Eurotunnel SA-PLC	–	–	–	–	–
Euro Disneyland SC	50	1,30	4	6,80	8
Havas	–	–	–	–	–
Lafarge-Coppée	380	–	16	–	–
Michelin	70	4,50	8	–	–
Midi	1 000	7	30	–	–
Paribas	480	28	–	–	–
Pernod-Ricard	1 100	17	–	–	–
Peugeot SA	480	47,50	–	17	25
Rhône-Poulenc CI	240	13	–	–	–
Saint-Gobain	380	24	–	13,50	–
Source Perrier	960	–	–	17	–
Société générale	440	6,50	19,80	–	–
Suez Financière	320	–	20,51	20	–
Thomson-CSF	100	4,80	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 nov. 1990

Nombre de contrats : 38 939

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	98,46	98,30	98,32
Précédent	98,36	98,14	98,14

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,16	0,74	–	2,38

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,01 F ⬇

Le dollar s'inscrivait en nette baisse lundi 5 novembre, ayant souffert de l'annonce, jeudi, d'un relèvement des taux directeurs allemands. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,0135 francs contre 5,0390 francs vendredi à la cotation officielle. Après ce nouvel accès de faiblesse, les opérateurs hésitaient à prendre de nouvelles positions.

FRANCFORT	2 nov.	5 nov.
Dollar (en DM)	1,5015	1,4923

TOKYO	2 nov.	5 nov.
Dollar (en yens)	129,10	127,35

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (5 novembre)	9 3/4 - 7/8 %
New-York (2 novembre)	7 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	31 oct.	2 nov.
Valeurs françaises	77	
Valeurs étrangères	78	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	428,11	430,40
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 645,57	1 634,80

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	1er nov.	2 nov.
Industrielles	2 454,95	2 490,84

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	1er nov.	2 nov.
Industrielles	1 572,10	1 570,70
Mines d'or	170,50	170,60
Fonds d'État	80,26	79,98

TOKYO

	2 nov.	5 nov.
Nikkei Dow Jones	24 194,99	24 385,33
Indice général	1 786,38	1 801,23

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0145	5,0165	+ 73	+ 83	+ 145	+ 165	+ 480	+ 540
$ can.	4,3154	4,3208	– 104	– 73	– 193	– 155	– 451	– 372
Yen (100)	3,9391	3,9438	+ 54	+ 71	+ 95	+ 127	+ 302	+ 368
DM	3,3553	3,3582	+ 29	+ 47	+ 43	+ 68	+ 148	+ 210
Florin	2,9751	2,9780	+ 27	+ 40	+ 54	+ 75	+ 150	+ 200
FB (100)	16,3020	16,3191	+ 52	+ 177	+ 180	+ 351	+ 497	+ 956
FS	3,9750	3,9798	+ 36	+ 53	+ 74	+ 102	+ 273	+ 346
L (1 000)	4,4633	4,4690	– 58	– 10	– 97	– 40	– 264	– 173
£	9,8109	9,8198	– 354	– 305	– 672	– 593	– 1491	– 1331

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 15/16	8 3/16	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
Yen	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16
DM	8 5/16	8 9/16	8 3/8	8 1/2	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
Florin	8 5/16	8 9/16	8 3/8	8 1/12	8 1/12	8 5/8	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 5/8	8 7/8	9	9 1/4	9 1/16	9 5/16	93/8	9 5/8
F.S.	8 7/16	8 11/16	8 3/8	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 3/8	8 1/2
L(1 000)	9	10	10 3/8	10 7/8	10 5/8	11 1/8	11	1 11/4
£	14 1/16	14 1/16	14	14 1/8	13 13/16	13 15/16	13 1/4	13 3/8
Franc.	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 28

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3755	C.N.E 3%	3865	3850	3850	- 0 39
950	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
984	Cr.Lyon. T.P.	970	970	970	....
1452	Renault T.P.	1270	1270	1269	- 0 08
1480	Rhone Poul. T.P.	1475	1476	1480	+ 0 34
1101	Saint Gobain T.P.	1108	....	....	....
950	Thomson T.P.	938	880	880	- 6 18
760	ACCOR	749	748	746	- 0 40
675	Air Liquide	675	665	670	- 0 74
1600	Ala.Superm.	1620	1601	1562	- 3 58
345	A.L.S.P.I.	330	328	328 10	- 0 58
1820	Arjom. Prioux	1813	1785	1769	- 2 43
845	AGF Sté Centrale	809	810	813	+ 0 49
830	Aux. Entrepr.	930	934	926	- 0 43
280	Avenir H. Média	258 50	258 30	259	+ 0 19
210	Axa Midi Ass.	215 50	216	215 80	+ 0 14
230	Bafip	224	224	224	....
164	Bail-Equipem.	145	145	145	....
770	Bail Investiss.	770	775	775	+ 0 65
440	Bancaire	439	435 10	435 10	- 0 89
600	Bazar H.-V.	610	619	612	+ 0 33
735	Béghin-Say	677	680	682	+ 0 74
1120	Berger (M)	1202	1203	1203	+ 0 08
510	Bic	476	485	501	+ 5 25
850	B.I.P.	845	....	....	....
350	BIS	334	326	320	- 4 19
255	B.N.P (CI)	237	240	237	....
780	Bolloré Tech.	839	830	825	- 1 67
2300	Bongrain	2371	2380	2380	+ 0 38
655	Bon-Marché	679	681	662	- 1 78
440	Bouygues	421 70	421	417	- 1 11
103	BP France	92 50	91 50	92 50	....
780	B.S.N.	758	755	751	- 0 92
940	Canal Plus	940	928	915	- 2 66
370	Cap Gem.S.	360	360	357	- 0 83
3540	Carrefour	3451	3450	3445	- 0 17
130	Casino	133 90	133 50	132 10	- 1 34
100	Casino ADP	99 80	99 50	100	+ 0 20
920	Castorama D.I.	912	912	912	....
151	C.C.F.	152	150	149 20	- 1 84
60	CCMC Ly.	59	59	58 60	- 0 68
340	C.D.M.E.	319	318	321	+ 0 63
495	C.E.G.I.D.	455	440	440	- 3 30
230	Centrest (Ny)	220	220	235	+ 6 82
525	C.E.P. Comm.	514	515	513	- 0 19
151	Cerus	134 10	135	128	- 4 55
425	Cetelem	426	426	415	- 2 58
390	C.F.A.O.	400 20	400	399	- 0 30
395	CF Inc.	380	375 10	377	- 0 79
570	C.G.E.	572	574	572	....
330	CGI Info.	336	345	340	+ 1 19
880	C.G.I.P.	880	867	876	- 0 45
500	CGP	521	521	530	+ 1 73
765	Chargeurs S.A.	779	795	812	+ 4 24
620	C.I.C.A (M)	564	....	....	....
1050	Ciments franc.	1047	1037	1042	- 0 48
415	Club Méditer.	437	431 50	426	- 2 52
118	CMB Packa.	108	107	105 40	- 2 41
90	Codetel	94	98	93 10	- 0 96
440	Colas	440	440	440	....
250	Cpt. Entrep.	267	269	266 80	- 0 07

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 2/11

[illegible]

Cote des Changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ≡ : marché continu

Le Monde

Pour la deuxième fois depuis le début de l'année

Deux cents officiers de la gendarmerie se réunissent en conclave

Deux cents officiers de la gendarmerie nationale se réunissent en séminaire, du lundi 5 au mercredi 7 novembre, sur l'invitation de leur direction générale, à Saint-Astier (Dordogne), un camp d'entrainement de la gendarmerie mobile pour les opérations de maintien de l'ordre. C'est la deuxième fois depuis le début de l'année (le Monde du 26 mars) qu'un tel «conclave» est organisé. Le précédent et premier séminaire du genre dans la gendarmerie avait eu lieu les 27 et 28 mars à Melun (Seine-et-Marne), avec M. Charles Barbeau, directeur général, et le général Jacques Hérisson, son major général.

Comme à Melun, ce sont 200 officiers, du grade de général à celui de lieutenant-colonel, qui se rassemblent à Saint-Astier, c'est-à-dire la plupart des officiers titulaires d'un commandement important de l'arme (régions, légions, écoles, groupements départementaux et unités spécialisées).

Au menu de ces deux journées et demie de travail figurent notamment la sécurité routière, la concertation dans les instances créées après la «grogne» épistolaire de l'été 1989, le nouveau régime de service dans les formations qui relèvent de la gendarmerie départementale, le rôle des commandants de compagnie dans les arrondissements, les conditions d'emploi des gendarmes mobiles, l'incorporation des gendarmes dits «auxiliaires» (qui sont des appelés du contingent volontaires) et, enfin, le recrutement des sous-officiers propres à l'arme.

Le séminaire de Saint-Astier a apparemment exclu de débattre du problème des rapports, sur le terrain, entre la gendarmerie et la police. Au début de cette année, un accord-cadre a été conclu, à la demande du premier ministre, entre les responsables – au plus haut sommet des deux hiérarchies – de la gendarmerie et de la police dans l'espoir de mettre un terme aux rivalités de compétences (emploi des forces mobiles, répartition territoriale des tâches de sécurité publique, police judiciaire, relations avec les offices centraux ou étrangers) qui opposent ces deux corps depuis des lustres. Des exemples récents, comme les incidents de Vaulx-en-Velin (Rhône), témoignent que la réalité est différente et que, au-delà des escarmouches ou des suspicions qui continuent entre gendarmes et policiers, la coordination, voire l'entente dans la pratique quotidienne, restent à faire.

A la direction générale de la gendarmerie, où l'on attend beaucoup d'une nouvelle réunion – à venir – de concertation avec la police nationale, on admet que les «conclaves» de Melun, puis de Saint-Astier devraient se généraliser et que 1991 sera même, désormais, l'occasion de les officialiser.

J. I.

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4-5 novembre 1990 a été tiré à 510 978 exemplaires.

CHILI

Des officiers de renseignement du général Pinochet sont impliqués dans un scandale financier

Drogue, meurtres, scandale financier : la dernière «affaire» chilienne met en cause plusieurs officiers de renseignement ayant servi sous la dictature du général Pinochet et provoque une nouvelle épreuve de force entre le président Aylwin et celui qui est resté commandant en chef de l'armée.

SANTIAGO

de notre correspondant

Comme dans les romans policiers, l'intrigue débute par un assassinat. En juillet 1989, Aurelio Sichel, propriétaire d'un restaurant à la mode, est tué par des inconnus. L'enquête judiciaire établit que la victime avait investi une forte somme d'argent dans une compagnie financière dénuée d'existence légale, répondant au nom mystérieux de «Cutufa». Or il apparut que les administrateurs de la société clandestine étaient des agents de la CNI, la police politique de la dictature, qui recrutaient les principaux déposants au sein des forces armées en leur offrant un intérêt cinq fois supérieur à celui des banques.

Lié lui-même à un mouvement d'extrême droite, dont il «instruisait» le service d'ordre, Sichel manifesta son intention de retirer son capital lorsqu'il comprit que le vent politique avait irrémédiablement tourné. Il en fit la demande plusieurs fois, mais ne reçut que des réponses dilatoires. A bout de patience, il finit par menacer la Cutufa de porter l'affaire sur la place publique. Les tueurs ne lui en laissèrent pas le temps.

Mais ils n'avaient pas compté avec le courage de sa veuve, dont le témoignage permit de découvrir le pot aux roses. Au fil des mois, les mystères de la Cutufa furent en partie élucidés. Un groupe d'officiers supérieurs en formait le «conseil d'administration» : parmi eux, les généraux Salas et Abarzua, les deux derniers patrons de la CNI et du DINE, le service de renseignement de l'armée. A en croire Mme Sichel, les disponibilités de la compagnie financière servaient, entre autres utilisations, à acheter de la cocaïne bolivienne, qui était expédiée aux Etats-Unis et en Europe à l'intérieur de momies indigènes. Quant aux 30 à 40 millions de dollars de dépôts, ils se sont volatilisés.

Le 17 octobre dernier, nouveau coup de théâtre : alors que l'enquête judiciaire était près d'aboutir, le juge d'instruction «se suicida» : il mit le feu à ses vêtements à l'intérieur de sa voiture, sans laisser la moindre explication... Depuis ce jour, le scandale de la Cutufa ne quitte plus la première page des journaux, qui lient l'assassinat récent d'un patron de boîte de nuit et celui d'un agent du DINE à cette ténébreuse affaire.

Or la tradition veut que le haut commandement de l'armée soit remanié tous les ans en octobre. Comme les changements sont faits par le président de la République, sur proposition du commandant en chef, le général Pinochet a pris les devants. Sur les six généraux que l'ancien dictateur s'est montré disposé à verser au cadre de réserve, quatre ont participé à la gestion de la Cutufa. Coupables du même délit, seize officiers de grade inférieur ont déjà été évincés de l'armée.

En prétendant, sans convaincre, n'avoir jamais rien su des agissements de ses subordonnés, le général Pinochet s'est mis en position de faiblesse. M. Aylwin en a profité pour pousser son avantage : il lui a signifié, par lettre, son opposition à l'avancement de plusieurs officiers supérieurs, des fidèles du commandant en chef, que ce dernier souhaite promouvoir en remplacement des partants. Les deux hommes doivent se rencontrer dans les prochains jours. Leur cohabitation, une fois de plus, est mise à rude épreuve.

GILLES BAUDIN

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Nouvelles images, nouveaux soucis

C'EST génial, le bon vieux docu de papa. Moi qui ne connaissais pas les pays baltes, j'ai l'impression d'en revenir pour avoir dévoré des dizaines de courts et longs métrages présentés pourtant en noir et blanc par les studios de Vilnius, Tallin et Riga au Festival de Lübeck. Une ravissante petite ville portuaire allemande à l'image de ce qu'auraient été aujourd'hui ses fières voisines, piétinées, ratissées, tombées en ruines, après le fameux pacte Hitler-Staline de 1939.

L'occupation, ça vous inspire, rappelez-vous la nôtre, à plus forte raison quand enfin elle se relâche et se retire. Libre maintenant de tout montrer et de tout dire, on n'en finit pas de dénoncer là-bas toutes les exactions, toutes les humiliations subies pendant soixante ans de sujétion à Moscou.

Ça n'a été qu'un cri, ce festival, un grand sursaut de révolte, d'indignation et d'espoir. Jeunes appelés lituaniens poussés au meurtre et au suicide par les intolérables sévices de règle dans l'armée soviétique. Témoignage d'une adorable paysanne estonienne, ancienne reine de beauté, déportée qui, après avoir servi dans de somptueuses datchas en Crimée, en est réduite à partager la pâtée de ses truies. Et puis les queues, les queues à la journée, à la nuit, au mois, pour tout et n'importe quoi, godasses, tabourets, parapluies.

De la fiction aussi, des films dans la tradition de l'expressionnisme allemand, tournant ostensiblement le dos au réalisme socialiste, lourde symbolique autour de la patrie bâillonnée, ligotée, cette Belle au bois dormant arrachée en février dernier seulement à son long cauchemar.

Ces réalisateurs, je les ai rencontrés, ils ne sont pas heureux. Inquiets, au contraire, complètement déboussolés et un peu amers. Eux qui étaient largement subventionnés par l'Etat, les voilà confrontés à la loi du marché, obligés de s'incliner, c'est ça l'indépendance, devant les désirs du public, leur public, bientôt gagné à de nouveaux héros appelés Batman, Terminator et Rambo.

Le dollar à 5 francs et 1,50 mark

Le dollar est à son plus bas niveau historique face au mark. Il a enregistré une nouvelle baisse lundi 5 novembre à Francfort. Au fixing du marché des changes, il cotait 1,4923 DM contre 1,5015 DM vendredi, niveau qui était déjà le plus bas. La Bundesbank n'est pas intervenue officiellement pour défendre le dollar et empêcher le mark de monter. La monnaie allemande est tirée vers le haut par la hausse des taux d'intérêt en Allemagne décidée la semaine dernière.

A Paris le billet vert perdait à nouveau 2 centimes pour frôler les 5 francs et s'échanger à 5,0135 F *(lire page 34)*.

A l'Assemblée nationale

M. Jospin dénonce la « démagogie facile » et la « manipulation »

Sous le regard des lycéens présents dans les tribunes du public, M. Lionel Jospin a présenté à l'Assemblée nationale, lundi 5 novembre en fin de matinée, les crédits de son ministère. Il a récusé l'idée selon laquelle le fait que le gouvernement a avancé ce débat budgétaire d'une semaine est destiné à «couper court» au mouvement lycéen. «On pourrait risquer cette interprétation si le gouvernement avait refusé de se mettre à l'écoute de ce qu'expriment les lycéens, a-t-il dit. C'est, précisément, l'inverse que nous avons choisi de faire.»

M. Jospin estime qu'au temps de la «protestation» et de la «revendication» doit succéder «celui du dialogue et de la concertation», car, a-t-il affirmé, «c'est avec les lycéens qu'il nous faut trouver les solutions aux difficultés qu'ils ont mises en avant». «C'est le message que je veux leur adresser aujourd'hui : les instances du dialogue se mettent en place», a-t-il déclaré. Il a rappelé les moyens quantitatifs et qualitatifs nouveaux dont il dispose, en insistant, au passage, sur le fait que, pour la première fois, le budget de l'éducation nationale se place au premier rang, par son importance, dans le budget de la nation.

M. Jospin a insisté sur la nécessité de mener «un effort de grande ampleur et de longue haleine» pour pouvoir répondre efficacement à «la tension forte et presque générale» qui pèse sur le système éducatif français. «De la maternelle aux universités, la demande d'éducation s'est amplifiée ; le nombre des élèves et des étudiants s'accroît, tandis que la durée des études s'allonge et que les parents veulent préscolariser plus tôt leurs enfants.» Pour M. Jospin, «par les enjeux qu'elle représente pour le présent et l'avenir du pays, la formation de notre jeunesse est une affaire sérieuse, grave même, qui requiert de nous tous une attitude responsable et sans arrière-pensée». «Evitons, a-t-il dit, les polémiques stériles, les simplifications politiciennes et les mauvais procès. La jeunesse (...) ne supportera ni la démagogie facile, ni les tentations plus ou moins troubles de manipulation et de récupération.»

P. S.

Le PS reproche à la droite de préconiser une «école à deux classes»

M. Jean-Jacques Queyranne, porte-parole du Parti socialiste a déclaré, lundi 5 novembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, à propos du mouvement lycéen, que «toute solution» du problème des lycées «ne peut être qu'une solution au plan national». En réaction aux «propositions de la droite, qui souhaite un éclatement du ministère de l'éducation nationale», M. Queyranne a affirmé qu'une telle politique «conduirait à la fin de l'école pour tous, à l'apparition d'une école à deux classes».

Selon M. Queyranne, «on ne fera pas entrer 54% d'une classe d'âge dans les lycées classiques existants. Il va falloir repenser l'enseignement et se battre contre tous les conservatismes et les corporatismes.»